Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n14viedespeuples04pari

TOME IV. — N° 14 25 JUIN 1921.

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

Helio LOBO	*Amérique et Brésil*.....	193
René LAURET	*Le comte Keyserling*	208
Paul SOURZAC.....	*Réflexions à propos des salons*	228
A. de LAPRADELLE et Charles CESTRE.	*N.-M. Butler*	248
Petar KOTCHITCH ..	*Yablan, légende yougoslave*	274
Georges SCELLE	*La Société des Nations*	279
Ch.-M. GARNIER	*En Irlande il y a vingt-cinq ans*, III..	302
Gaston RAPHAEL ...	*M. Hugo Stinnes*	317
Henri de DREUILLE..	*Le roman d'aventures contemporain*...	339
Dr Henri DEJUST ...	*Le médecin au Théâtre*	361

Vie littéraire : Claude BERTON : Les lettres et le journalisme à la fin du siècle dernier, d'après M. J.-H. Rosny aîné, 385; Paul RIVAL : Littérature italienne, *Rubé*, roman de M. G.-D. Borgèse, 395. — **Vie artistique** : Michel MERLAY : l'Art polonais, 404. — **Vie régionale** : J. AUDIAU : Le Limousin, berceau de la poésie méridionale, 413. — **Vie religieuse** : La semaine des écrivains catholiques, 423. — **Vie économique et financière** : Le lendemain de la guerre aux Etats-Unis, 425. — **Vie politique** : Emile DELAGE : Le plébiscite et la crise ministérielle en Autriche, 440; Paul RIVAL : Les élections législatives en Italie, 448; André MANDELSTAMM : La conférence des membres de l'Assemblée constituante de Russie à Paris, 462. — **Vie internationale** : La Conférence de Barcelone, 481. — **A travers les Revues** : La Psychologie du conquistador espagnol au XVIe siècle, 489; Existe-t-il une âme américaine ? 491; L'Italie et la question romaine, 493.

Traduction et reproduction interdites

10, PLACE EDOUARD-VII
PARIS (IXe)

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 25 de chaque mois

en un volume in-8° d'au moins 192 pages.

DIRECTEUR-FONDATEUR

A. DE LAPRADELLE, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DE LA REVUE

10, Place Edouard-VII (PARIS-IX^e^) Téléph. : CENTRAL 94-51

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

LA VIE DES PEUPLES publiera dans ses prochains numéros :

Joseph Pennell et l'Art aux Etats-Unis.....	HENRI FOCILLON.
L'Angleterre et les Dominions.....	COHEN.
Guillaume II et la Guerre : les manœuvres de la dernière heure, le dénouement.....	CAMILLE JORDAN.
La Philosophie de M^me^ de Noailles.....	RENÉ LAURET.
Le Traité de Trianon	LOUIS EISENMANN.
Le grand mouvement d'âme de la Chine vers nous...	D^r^ RAYMOND VERGÈS.
L'esthétique de M. Benedetto Croce.....	PAUL RIVAL.
Méditation Méditerranéenne.....	GONZAGUE TRUC.
La forêt d'Été.....	JEAN NESMY.
L'aménagement du Rhône	MARCEL-NORBERT.
Le Théâtre italien contemporain	PIERRE RONZY.
Autour du « Lac Salé » : Vérité, légende et roman ..	G^ral^ A. S. CODRINGTON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	50 fr.	.... 30 fr.
ETRANGER	70 fr.	.... 40 fr.

Prix du numéro : 5 francs.

P
Fr. L 17.
V

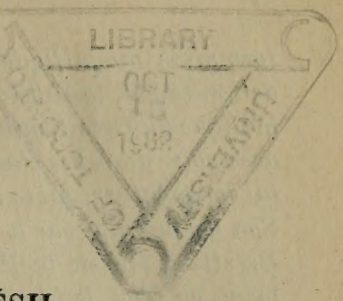

AMÉRIQUE ET BRÉSIL

Parmi les maîtres de l'histoire politique brésilienne M. Helio Lobo *s'est rapidement conquis une place de premier rang. Entré dans la carrière diplomatique à la fin de* 1907, *par la grande porte de* l'Itamaraty (*le Ministère des Affaires étrangères du Brésil*), *il occupe pendant plusieurs années consécutives le poste de Secrétaire des Tribunaux Arbitraux Brésilien-Bolivien et Brésilien-Péruvien. Promptement, l'attirent les études de droit international et d'histoire diplomatique. Ses premiers livres :* « *De Monroe à Rio Branco* », *le* « *Tribunal Arbitral Brésilien-Bolivien* », *sont bien accueillis par la critique. Il collabore aux journaux et revues de Rio-de-Janeiro, notamment au* Jornal do Commercio, *et à la* Revista Americana. *Un grand ministre, le baron de Rio Branco, apprécie les hautes qualités du jeune diplomate. Mettant à profit les grandes aptitudes d'Hélio Lobo, il le nomme Secrétaire de la Délégation du Brésil à la Quatrième Conférence Pan-Américaine, à Buenos-Aires, en* 1910. *Dès lors, des postes de plus en plus importants lui sont confiés. Secrétaire du Ministre Lauro Muller, lors de son premier voyage aux Etats-Unis, premier Secrétaire de Légation, Consul général de première classe, Secrétaire général de la Présidence de la République, il met, aux étapes successives d'une rapide carrière, une grande intelligence au service d'un labeur assidu. Travailleur infatigable, il trouve dans les archives de l'*Itamaraty *un champ d'in-*

formation magnifique où il puise largement, de toute la force de son esprit, la substance de son érudition. Et l'Histoire diplomatique du Brésil, qui, jusqu'alors délaissée, n'existait qu'à titre accessoire dans des études consacrées à d'autres objets, trouve en lui son créateur, qui la révèle au public avec émotion, avec amour. Son bel ouvrage sur la « Guerre du Paraguay et la politique du Brésil au Rio de la Plata » veut prouver et prouve abondamment, en effet, le libéralisme et l'honnêteté, jamais démentie, de la politique étrangère de son pays. Qui oserait encore parler, sans parti pris, après ses livres, d'un impérialisme brésilien, inconnu à toutes les époques de l'histoire du Brésil, alors même que ce grand pays était le seul Empire de l'Amérique du Sud ?

*L'*Instituto historico e geographico do Brasil *se devait de témoigner la haute estime où il tenait de telles études : il appela à lui Helio Lobo, bien qu'il dût être le plus jeune membre de la vénérable Maison. Bientôt son talent recevait une autre consécration dans le domaine littéraire : en* 1919 *il entrait à l'Académie brésilienne, formée de quarante membres, à l'exemple de son illustre aînée l'Académie française ; c'est le plus jeune des « immortels » du Brésil.*

Ardent partisan de la politique de confraternité américaine, de justice et de concorde internationales, ses conférences, faites à l'invitation des grandes Universités des Etats-Unis et de l'Argentine, sur l'histoire diplomatique et la politique internationale de son pays, portent la marque d'un esprit large et généreux, ouvert à toutes les grandes idées, qui actuellement orientent la pensée des hommes.

Remarquable artisan d'une politique de rapprochement entre les pays du Nouveau-Monde, qui dissipe de vieux malentendus et contribue à faire mieux connaître dans les deux Amériques la généreuse politique internationale de son pays, il était particulièrement qualifié pour occuper l'importante fonction de Consul Général du Brésil à New-York.

Mais les devoirs de sa charge ne lui font pas oublier qu'il est un historien, un politique, un lettré. A l'appel des Universités américaines, il vient, d'une manière simple et charmante, parler, en « étudiant », aux étudiants d'Amérique, des deux Nations

auxquelles il a donné son cœur — pour des raisons, que la Raison connaît, et qui, par delà les mers et les terres, méritent d'être connues d'un auditoire plus large :

Salut Philadelphie !

Je ne sais comment vous remercier, mes amis américains, de l'honnéur qui m'est accordé, de vous parler de cette chaire. Je le dois, principalement, à l'éminent recteur de cette Université, le Dr. Josiah Denniman, et à son ami, non moins illustre, le Dr. Charles Lyon Chandler, dont j'évoque avec émotion la visite au Brésil.

Malgré les aimables paroles, que je viens d'entendre, je ne suis vraiment qu'un étudiant, un simple et modeste étudiant, que le culte de la démocratie et de la justice internationale a toujours attiré et qui vient s'entretenir avec vous des traditions libérales de sa patrie.

L'honneur est d'autant plus grand que cette Université est celle de Pensylvanie dont la renommée est universelle et que cette ville est Philadelphie, que j'ai de bonne heure appris à placer parmi les premières villes d'Amérique pour sa beauté et avant toutes les autres pour ses magnifiques traditions de liberté.

Le plus grand de vos colonisateurs l'a créée et mise de suite hors de pair par un ensemble de mesures de civilisation et de justice qui illustrent votre histoire : le traitement humain des Indiens, l'atténuation des châtiments corporels, la restriction de la peine de mort. Sitôt fondée, la colonie jouissait déjà des bienfaits de la tolérance religieuse, du vote, de l'égalité démocratique, du jury. Puis, quand l'Amérique fit les premiers pas vers l'Indépendance, Thomas Payne apparut avec son *Commonsense*, dont l'action fut si prompte et décisive sur la Révolution. Plus tard, c'est à Philadelphie que se sont réunis les Congrès de 1776 et 1787, d'où sortit, grande et unie, votre nationalité. Ils avaient devant eux une tâche écrasante, tâche de demi-dieux, comme l'a dit un des vôtres. Car, chargés de

faire l'impossible, ils le firent, en donnant la base de l'union parfaite à la République grande et indestructible... C'est autour des murs de votre ville que les héros de la Révolution obtinrent le premier grand succès qui devait assurer la victoire définitive. « Déguenillés, mourant de faim, écrivait Washington de ses soldats, devant Philadelphie, je ne puis m'empêcher d'admirer profondément l'incomparable résignation et la fidélité de mes hommes. »

L'Amérique et la démocratie

Vous conservez avec fierté la *Liberty Bell*, la cloche historique qui, en 1776, a retenti à travers la patrie, en proclamant votre indépendance. « *Proclaim liberty thoroughout all the land and to all the inhabitants therest* », dit l'inscription glorieuse.

Ayant donné à Jamestown l'exemple de la première assemblée née du suffrage universel, l'Amérique du Nord était, également, la première, à revendiquer les droits fondamentaux, sans lesquels l'humaine existence serait intolérable. Votre Déclaration d'indépendance a posé des maximes qui ne sont pas restées sur le papier, mais qu'une application immédiate a réalisées. Elle a nommé, parmi ces droits fondamentaux, qu'aucun arbitraire ne pourrait éliminer ou restreindre, le droit à la vie, le droit à la liberté, le droit au bonheur du bien-être. Elle a fait émaner l'autorité de l'assentiment des gouvernés, subordonné le pouvoir militaire à l'autorité civile, défendu de lever des impôts contre la volonté de la nation, prohibé la création d'armées permanentes sans autorisation du pouvoir législatif.

C'était un Code complet de libéralisme, en un temps où l'absolutisme des rois opprimait les peuples. L'esprit nouveau, qui circulait en lui, devait animer le monde. Un de vos écrivains, citant un célèbre historien britannique assure que « l'Amérique ne fut jamais aussi grande que le jour où elle s'est déclarée

indépendante ». Inutile de rappeler ce que fut, sur les bases fédératives de 1787, l'organisation de votre démocratie : habeas corpus, jury, toutes garanties de la personne et de la propriété. Parmi les bienfaisantes influences de l'Amérique dans le concert des peuples, la plus grande, à mon sens, est cet exemple de démocratie, que nous avez donné au monde et qui vous a permis dans vos frontières d'unir, sous une liberté politique sans précédent, des hommes venus de toutes les régions de la terre.

Votre exemple a fait naître à la liberté l'Amérique du Sud.

C'était une région immense, qu'Espagnols et Portugais avaient découverte, puis dominée ; cent vingt millions d'hommes s'y trouvaient en présence d'un sol plein de richesses. Ses peuples aspiraient à s'affranchir de la domination coloniale, sous laquelle ils avaient vécu trois longs siècles de torpeur. La lutte fut rude : d'un côté le pouvoir royal, 17 expéditions de soumission, 40.000 soldats aguerris dans les guerres européennes, — de l'autre, une demi-douzaine de colonies faibles, sans commerce ni industrie, séparées les unes des autres par des déserts et dont les troupes n'avaient pas l'habitude des combats. Quand la Victoire eut couronné les armes de l'Indépendance, après plus de dix ans d'une lutte héroïque, votre démocratie inspira, dans toutes les nouvelles républiques, alors instituées, la forme de gouvernement. Et l'un des plus grands historiens de mon pays, João Ribeiro, a pu dire « que l'indépendance de la République des Etats-Unis a peu à peu rendu républicaines toutes les nations de l'Amérique, en même temps que son fédéralisme devenait la formule politique de toutes les nouvelles républiques ». En fait de gloire, il n'en est pas de plus haute.

Grâce à la doctrine de coopération que vous avez promulguée ici, sous le nom de Monroe, et à l'unanime décision des pays américains de défendre l'intégrité de l'Amérique, les ambitions territoriales de l'Europe se sont limitées, en Amérique du Sud, à une petite bande de territoire, les Guyanes française, hollandaise et anglaise, situées dans la partie septentrionale. La domination espagnole s'est divisée, avec l'Indépendance,

en plusieurs républiques : Uruguay, Paraguay, Argentine, Chili, Bolivie, Equateur, Pérou, Colombie, Vénézuela. Le territoire qui, occupant près de la moitié du continent, appartenait au Portugal, forma le Brésil indépendant. Mais il ne fut pas aisé, pour quelques-uns des nouveaux pays, qui obtenaient ainsi leur indépendance, de consolider les institutions libres que vous avez ici fondées d'une indestructible manière ; la révolution et la dictature en ont parfois retardé le développement. On ne réalise pas sans de grands troubles, chez les peuples jeunes, les idéals de bien-être et de liberté: l'Amérique espagnole, ici, devait subir de longues et pénibles épreuves

Brésil

L'évolution politique du Brésil a été différente. D'une part, le bloc territorial de l'ancienne domination portugaise ne s'est pas divisé, comme celui de l'ancienne domination espagnole. Il ne forme avec le Brésil qu'une seule Nation. D'autre part la démocratie s'est développée sans secousses d'une manière progressive et paisible sous la monarchie constitutionnelle, soixante-treize ans avant que le Pays prît simultanément, en 1889, les deux formes américaines de la fédération et de la république.

Simple question d'étiquette, car, si le nom de gouvernement impérial du Brésil sonnait étrangement, comme un défi, à toute l'Amérique, au fond, même sous l'Empire, le Brésil demeurait une nation démocratique ardemment éprise de liberté.

S'il est une terre, où votre cri d'indépendance, sitôt jeté, ait retenti, c'est le Brésil. Notre histoire nous apprend qu'à Minas-Geraes, terre traditionnelle de la liberté, une révolution éclata dès 1789, qui, prenant la vôtre pour modèle, demandait immédiatement toutes les prérogatives de l'autonomie. « Nous voulons la patrie indépendante, la culture et l'exportation libres, l'abolition des taxes qui sont de l'esclavage et du vol,

une université à nous, la justice, l'administration, le gouvernement », déclaraient les conjurés, résumant ainsi les plaintes de la colonie, qui se débattait entre les mains des contrôleurs du fisc de la métropole, sans commerce, sans industrie, sans justice, alors qu'elle était cependant capable de toutes les initiatives en présence d'une terre qui lui offrait toutes les richesses. Mais les temps de la liberté n'étaient pas venus : la réaction royale fut atroce et Tiradentes pendu, à titre d'exemple, dans la vieille ville, toute noire, d'Auro Preto.

Les accusés avaient été jugés selon le droit naturel, « nonobstant toute loi, disposition de droit, privilège ou ordre contraire », pour que le châtiment servît de leçon. Mais bientôt on vit qu'en place de la leçon de soumission attendue, une telle répression ne devait donner qu'une nouvelle leçon d'indépendance. L'écrasement des conjurés de 1789 ne fait qu'enraciner davantage aux cœurs le culte de la liberté. Quelques étudiants brésiliens, parmi lesquels José Joaquim da Maia, confèrent à Paris avec votre Jefferson sur les moyens de réaliser leur rêve. Persuadé des avantages d'une alliance avec le Sud du Continent, Jefferson encourageait ces jeunes gens. « Les Brésiliens, écrit-il, à John Jay, considèrent la révolution de l'Amérique du Nord comme l'avant-coureur de celle qu'ils souhaitent.» De cette même Philaldephie, en 1791, il écrit au colonel Humphreys « de prendre tous renseignements possibles sur la force, les ressources, l'instruction et les dispositions du Brésil ». Et, plus tard, sûr de nos destinées, il dira dans une lettre à Lafayette : « Le Brésil est plus populeux, plus riche, plus fort et aussi instruit que la mère-patrie. » La mort de Maia a interrompu les conférences, mais le mouvement de libération était lancé; il devait s'élever à son apogée, en 1817, à Pernambuco, lors d'une tendance avortée, pour atteindre à son expression définitive en 1822.

Nous ne sommes donc arrivés, ni trop tard, ni sans sacrifices à l'autonomie. Avec nos autres sœurs d'Amérique, nous avons, comme vous, combattu, souffert et vaincu. Trois siècles d'existence coloniale avaient habitué la nationalité à la défense

de son sol, contre toutes les invasions, dont l'une, l'invasion hollandaise, du XVII^e siècle, d'abord maîtresse du nord du pays pendant vingt-quatre ans, dut finalement capituler devant notre patriotisme.

La « variante » brésilienne, suivant le nom qu'au début l'on donne à notre autonomie, pour en marquer l'opposition à celle autres Etats sud-américains, se ramène à ceci que nous sommes sortis de la sujétion coloniale pour entrer, sous un sceptre royal, dans une vie politique plus stable. Vous n'ignorez pas la succession des événements qui obligèrent le roi Jean VI à quitter Lisbonne en 1808, devant les armées napoléoniennes pour établir sa résidence au Brésil. Après le retour de Jean XI en Europe, nous avons eu pour souverain Pedro I^er de 1822 à 1831; puis, de son abdication en 1831 à 1840, une régence; enfin de 1840 à 1889, date de la promulgation de la République, nous avons eu Pedro II. Bref, avec deux princes et l'interrègne d'une régence, le Brésil eut une dynastie. Mais une dynastie qui n'a pas craint de rivaliser, dans la pratique des doctrines libérales, avec les républiques les plus avancées du monde.

Roi de la Liberté

En émigrant au Brésil, le roi Jean VI précipita irrévocablement l'œuvre de la séparation. Les ports du pays furent ouverts au commerce mondial; et la colonie, de suite promue à la catégorie de royaume, obtint de telles prérogatives qu'il était impossible de reculer.

Avec ses malles et sa suite, Jean VI nous apportait la monarchie. C'était une forme de gouvernement personnel, tempérée par des tendances constitutionnelles. Nous l'adoptâmes à notre milieu et à nos traditions, pour la paix et la prospérité de la colonie qui fut heureuse tant que le « bon roi » la gouverna.

De Pedro I^er on a dit, avec justice, qu'il créa l'unité nationale; de la Régence, qu'elle la fit triompher de sa plus grande crise; de Pedro II, qu'il la consolida. Si le sceptre était tombé,

l'homogénéité territoriale de la nation eût été détruite. C'était assez pour rendre illustre une tête, même couronnée. Et l'œuvre s'accomplit sans aucune atteinte aux libertés individuelles.

Modèle de libéralisme politique, la première Constitution du pays s'offrit, en 1824, à l'Amérique et au monde. « Le Gouvernement qui ne se soumet pas à l'opinion publique ou qui l'ignore, écrivit Pedro Ier, devient le fléau de l'humanité ; et le monarque qui ne connaît pas cete vérité se jette dans l'abîme.» Tous les pouvoirs émanent de la nation. Ce que la loi fondamentale édictait s'est réalisé. Nous avions depuis ce temps les garanties complètes qui, découlant de l'égalité des hommes et de l'universalité du suffrage, rendent l'existence tolérable.

Le premier empereur du Brésil, qui donna la Charte constitutionnelle à deux pays, le Portugal et le Brésil, renonça successivement dans les deux à la Couronne. « Il fut roi mais de la liberté », a déclaré le patriarche de notre émancipation, José Bonifacio. Paroles à jamais vraies. On le vit bien quand, en conflit avec son pays d'adoption, neuf ans après avoir été fait empereur, il abdiqua pour ne pas garder le pouvoir contre la volonté de ses concitoyens. « L'histoire ne ménagera pas ses éloges à la modération dont il fit preuve en de telles circonstances, a dit de lui un étranger éminent, son contemporain; elle ne ménagera pas l'éloge non plus aux sentiments généreux qu'il révéla, la nuit du 7 avril 1831, lorsqu'il renonça à la couronne. Si Pedro Ier avait voulu défendre son autorité les armes à la main, des hommes dévoués ne lui auraient pas manqué; mais le sang aurait coulé et il n'était pas un tyran ».

Et Pedro II ? Il a imité cet exemple, d'un grand homme et d'un grand chef d'Etat. Il a pris, encore enfant, le pouvoir, en une époque dangereuse quand la sédition généralisée défiait la résistance nationale. Wellington, en une phrase célèbre, a décrit cette période : « Les Brésiliens doivent être fiers de leur Constitution et de leur pays. Je ne connais pas en Europe un seul Etat qui pût résister à une aussi grave conjecture. « La régence fut la plus grande époque de nos épreuves. Les courants

encore obscurs de la nationalité devaient se décider, dans leur évolution suprême, entre les tendances au séparatisme, d'un côté, et, de l'autre, les avantages de l'union. Les éléments favorables à l'union l'emportèrent et ce fut notre gloire. La monarchie apparut, alors, comme la transition heureuse qui, éloignant du pays la mortelle perspective de la sécession, frayait la route à l'unité d'abord et ensuite à la république. C'est sous cet aspect que le régime impérial doit être envisagé dans notre histoire.

« Le Brésil n'a jamais traversé une période ni aussi difficile, ni aussi grave, et si le cœur du pays, Sao Paulo, Minas et Rio, moins turbulents que le reste, ne lui donnaient pas l'aliment nutritif de l'ordre, comme dans la guerre de l'indépendance, il est certain qu'il ferait naufrage ». Et c'est bien pour cela que dans cette période les grands caractères se forment et les personnalités de valeur apparaissent. « Nous devons nous craindre nous-mêmes, craindre l'enthousiasme sacré de notre patriotisme, craindre l'amour de la liberté et le sentiment de l'honneur national qui nous ont mis les armes à la main. » Ainsi parlait, en inaugurant son gouvernement, l'Empereur. Et ces mots évoquent les hommes austères, parmi lesquels Feijo, qui firent alors non seulement la nation unie et grande, mais la nation libre dotée d'institutions exemplaires, le jury, le code de procédure criminelle et des lois destinées à modérer l'arbitraire gouvernemental.

« La Régence — c'est Joaquim Nabuco qui l'a écrit de sa plume d'or — apparaît comme une grande époque nationale, animée, inspirée par un patriotisme dans lequel passe un peu du souffle puritain. De nouveaux et grands moules nationaux se forment alors. La nation s'agite, s'ébranle, mais elle ne tremble pas et ne meurt pas. Un prêtre a le courage de licencier l'armée (qui avait fait la révolution), après l'avoir battue dans ses réduits et assiégée dans ses casernes. Et cela sans faire appel à l'étranger, sans Bastilles, sans espionnage, sans trappes par lesquelles peuvent disparaître les corps exécutés clandestinement, sans arrêt des relations sociales, mais en faisant seulemet appel au civisme et non pas à un ordre de passions qui

rendent impossible le gouvernement. Les hommes de cette époque montrent le plus haut degré de courage, une énergie, supérieure, mais se reconnaissent incapables d'organiser le chaos; en même temps, ils possèdent tous une intégrité, un détachement absolu. »

Pedro II

Ce fut, dans cette école d'épreuves, sous la tutelle de précepteurs capables, que Pedro II fit son apprentissage. Il avait cinq ans, lorsque son père, abdiquant, le quitta et quinze ans lorsqu'il fut proclamé Empereur. Si la leçon de l'enfance fut pénible, le pays sut en tirer profit avec ses 19 provinces, ses cinq millions d'habitants: riche et sans mauvaises ambitions, le Brésil allait donner, cinquante ans de suite, un exemple de modération et de sagesse rare dans les annales politiques du monde.

L'emploi de la violence était contraire à l'esprit du souverain, qui gouverna avec douceur. Pedro II fut le gardien incorruptible des libertés individuelles. Jamais il n'a signé une condamnation capitale ou une sentence qui ne fût juste. Entre les libéraux et les conservateurs, il dirigea le pays, donnant raison à ceux-ci ou faisant appel au jugement de ceux-là, tous enfants de la terre bénie, sans jamais dédaigner un concours. Il s'est constitué le grand avocat de la liberté de la presse. Et le papier était sacré pour lui, dès qu'il franchissait les portes de l'imprimerie. Il fut le fidèle observateur de l'opinion publique, si attentif aux courants de cette opinion que l'histoire l'appela le « confident de l'opposition ». Dans l'application de la loi répressive, qui donnait la paix au pays tout entier, il n'a jamais exercé de contrainte. Et il n'y eut pas d'émeute qui ne méritât son pardon. Pour lui les révoltes n'étaient que des erreurs auxquelles le temps et la générosité du gouvernement porteraient remède. Il s'est constitué l'organisateur attentif des forces militaires et navales, et, les prenant pour fonde-

ments de l'ordre civil, n'a jamais permis qu'elles puissent s'employer à venger des offenses intérieures ou extérieures. Il cherchait la société des hommes d'étude et des artistes, et les savants reconnaissent en lui un savant.

Les prérogatives démocratiques des autres pays n'étaient-elles pas alors abondantes chez nous, ainsi que les bénéfices de l'ordre dont les autres nations jouissaient, le respect aux droits d'autrui qui se professait chez d'autres peuples ? L'édifice constitutionnel reposait sur l'équilibre des pouvoirs, de façon que, par le pouvoir exécutif, les abus du législatif étaient corrigés, et par le pouvoir judiciaire, ceux de l'exécutif. La meilleure garantie du pays se trouvait dans la magistrature : austères étaient les juges qui, à cette époque, distribuèrent la justice au Brésil. La culture juridique était tellement élevée qu'elle formait dans la préparation et la solution des procès une jurisprudence sans rivale, orgueil de la toge. Toutes les professions, toutes les initiatives progressaient sans cesse. Des étrangers éminents, qui nous visitaient, admiraient nos institutions, dont l'une, le Sénat, était comparée au Parlement britannique. Sous la Croix du Sud, notre Pays était le seul qui n'eut jamais connu le malheur des dictatures. Et sur les rives de la Guanabara, une épitaphe, écrite par Victor Hugo, rappelle l'exilé de Napoléon III, qui, avant de descendre au tombeau, a su exalter, dans un livre sincère et enthousiaste, l'esprit de tolérance de la terre qui l'avait accueilli.

« Au fond, a écrit un de nos plus grands hommes qui s'est distingué dans la politique, les lettres et la diplomatie, Pedro II a pour son trône le même détachement que Pedro Ier ; ni l'un ni l'autre ne se maintiendraient au pouvoir au prix d'une effusion de sang. Ils sont empereurs tant que cela plaît au pays, tant que tous les veulent ; l'un ne rappelle pas le sacrifice qu'il fit le 13 mai 1822, en renonçant implicitement, pour l'amour du Brésil, à la couronne de la métropole ; l'autre ne rappellera pas ses cinquante années d'abnégation et de sacrifices. Déposé, il prendra le chemin de l'exil, en n'emportant que des dettes — qui n'étaient rien, comparées aux aumônes faites aux dépens de sa dotation — et il les paiera (cas peut-être unique dans les

annales de la royauté) par la vente aux enchères des meubles et ornements de son palais. Et il laissera à l'Etat six bibliothèques, sa seule richesse, sans avoir réclamé le payement des améliorations faites à S. Christovam. »

Ainsi, de la monarchie brésilienne, s'expliquent la durée, la douceur et la disparition sans bruit, comme une ombre qui s'efface au soleil.

Vous avez connu Pedro II à Philadelphie même, et je vous rappellerai sa figure de bonté, aux fêtes du centenaire de votre indépendance. Avec son gilet croisé, boutonné jusqu'en haut, écrit un contemporain, qui pendant de longues années a joui du plaisir de votre charmante hospitalité, avec son chapeau de feutre aux larges bords, qui donnait à sa belle silhouette l'aspect d'un propriétaire rural de l'Ouest, avec son activité infatigable, l'Empereur du Brésil a si hardiment conquis la sympathie des populations qui l'ont connu et l'affection personnelle du gouvernement, que celui-ci changea par des démonstrations d'amitié cordiale les honneurs officiels qu'il refusait. Chef d'Etat, en une monarchie constitutionnelle, qui, comme vous le voyez, pouvait donner des leçons de liberté aux plus. démocratiques gouvernements de la terre (le Brésil a été appelé « une démocratie couronnée » par un grand homme sud-américain) notre Empereur s'est bien trouvé chez vous. Il n'y avait pas d'antinomie entre les 48 étoiles de votre pavillon et la constellation de notre drapeau. Ils se complétaient plutôt. Tocqueville n'aurait pas de scrupule à appliquer au Brésil ce qu'il a dit de la liberté des institutions de votre grand pays.

RÉPUBLIQUE

Mais mieux que personne, Pedro II savait que si le régime de la dynastie se prolongeait au Brésil, c'était par un affectueux hommage à sa personne. Pour la complète ressemblance de mon pays avec le vôtre, il lui manquait le fédéralisme et la république. Tout cela nous fut accordé le 15 novembre 1889.

Guguielmo Ferrero dit avec raison : « Les Brésiliens ont vu le couchant de la monarchie nationaliste avoir lieu dans leur pays tranquillement, sans effusion de sang, comme un beau soir placide et lumineux. Pedro II était un empereur voltairien, mais la philosophie et la science lui avaient finalement fait perdre sa conscience de monarque. Lui-même se sentait un homme semblable à tous ses concitoyens, et il disait à ses amis qu'il était le premier républicain du Brésil. »

Dire comment la presse américaine, le sentiment américain, l'opinion américaine reçurent notre Constitution, ce serait répéter ce qui se trouve dans vos journaux et qui est resté dans le souvenir de votre peuple. La Constitution du 24 février 1891 a été inspirée par la vôtre dans tous ses détails. Nous avons également reçu d'ici, inspiré par un passé déjà long de libéralisme, par la leçon de vos arrêts de justice, l'art d'interpréter, le Code à la main, l'âme du nouveau système.

Jâo Barbalho, le plus grand commentateur brésilien, a comme modèle Marshall, l'incomparable magistrat américain, qui créa, lui aussi, l'Union. Et dans les conversations de ceux de ma famille, hommes de loi et juristes incorruptibles, dont la tradition a retenu les noms comme ceux de bons serviteurs de la démocratie, j'ai connu de bonne heure les décisions du grand juge, dans la version correcte d'un frère de mon père, Americo Lobo, qui traduisit aussi *Evangelina* et les *Poèmes de l'esclavage*, de votre Longfellow.

Le Brésil est une république fière de son passé de liberté et de son avenir de travail et de paix. Depuis trente-deux ans qu'elle s'est fondée, elle n'a jamais connu ni le désordre, ni les émeutes, ni la désobéissance à la loi et à l'autorité. Avec un passé tel que le sien, pouvait-il en être autrement ? Sans castes ni privilèges, elle eut dans l'ordre intérieur le développement tranquille d'une nation consciente de sa richesse, de ses dons, de son dévouement, jamais démenti, à tous les idéals supérieurs de l'humanité. Dans l'ordre extérieur, son sentiment de la justice internationale, déjà considérable sous l'Empire, s'est encore accru, parce que la République a l'horreur des guerres, tâche d'en civiliser les pratiques et que la

Constitution s'interdit les conquêtes, ainsi que le recours aux armes avant l'arbitrage. Vous le savez bien, Américains, notre indépendance était encore mal fondée, que déjà nous représentions fièrement avec vous, la justice internationale.

Jeune encore, la République peut, au Brésil, invoquer les services rendus par elle au progrès. Elle a amélioré l'enseignement, consolidé la liberté religieuse, attiré l'émigration et les capitaux étrangers, perfectionné la justice, couvert les routes de ponts, tracé des voies ferrées sur le territoire, délimité les frontières, donné un colossal essor au commerce, aux industries, à l'hygiène, en assainissant, enrichissant, améliorant avec le zèle et l'ardeur d'un peuple honnête. Trouvant sur une surface territoriale presque égale à celle de toute l'Europe, les dons inépuisables d'une terre promise, la famille brésilienne se répand, nombreuse et libre. Ce sont trente-deux millions d'âmes qui seront deux cent millions, lorsque la vague d'immigration, l'un des secrets de sa puissance, s'acheminera vers notre patrie, remplissant de ses forces productives nos immenses bassins fluviaux : alors, comme aujourd'hui, le Brésil n'aura pas eu, pour l'apogée de sa gloire, un stimulant plus grand que le culte éternel de la liberté dans la démocratie.

Helio Lobo.

LE COMTE KEYSERLING

ET L' « ÉCOLE DE SAGESSE » DE DARMSTADT

Le comte Hermann Keyserling figure au premier plan parmi les hommes de l'Allemagne nouvelle : non parmi ces comparses qui s'agitent bruyamment sur le devant de la scène, ni parmi ces puissants manieurs d'hommes, qui, appuyés sur leurs millions, se couvrent des premiers, mais au nombre des esprits qui dominent le tumulte des passions et s'efforcent de verser un peu de lumière dans les ténèbres de l'heure présente. On ne saurait dire qu'il ait encore rallié les masses et sans doute n'a-t-il point cette ambition ; mais, au succès de ses derniers ouvrages, au bruit fait autour de ses initiatives, on peut juger que sa pensée n'est pas sans écho : indépendamment de la valeur qu'elle peut avoir en elle-même, c'est une raison pour que l'on s'y arrête.

Grand seigneur, grand voyageur, écrivain, le comte Keyserling n'était pas, avant la guerre, un inconnu en Allemagne. Il possédait dans les provinces baltes de vastes domaines, qu'il délaissait volontiers pour parcourir le globe ; il s'était attardé dans les pays d'Extrême-Orient, dont les antiques religions le captivaient. Il connaissait à fond leurs livres sacrés et profanes ; d'ailleurs linguiste éminent, d'une remarquable érudition et d'une culture scientifique très poussée, il obéit un jour à cette tentation de tout Allemand intellectuel de construire son système du monde : il publia *Das Gefüge der Welt*, livre brillant et riche d'idées, qui révélait

un tempérament de philosophe, en même temps qu'un don d'écrivain. L'entourage du Kaiser, s'il eût été curieux, aurait pu y découvrir les traces d'une pensée peu orthodoxe, car il s'y rencontre déjà des phrases comme celle-ci : « Presque tous les grands esprits ont été traités de mauvais patriotes[1].» Mais c'est seulement dans ces dernières années que le comte Keyserling attira vraiment l'attention publique : ses œuvres d'avant-guerre, *Prolégomènes d'une philosophie de la nature*, *Immortalité*, *Philosophie de l'art*, avaient fortifié sa réputation qui était celle d'une sorte de dilettante supérieur de la philosophie.

Son *Journal de voyage d'un philosophe* obtint un énorme succès, et des brochures comme la *Vraie mission politique de l'Allemagne* (1920), *Ce qui nous manque*; *ce que je veux* (1921) ont été lues et discutées avec passion. Le comte Keyserling s'est retiré à Darmstadt, où il fonde, avec le concours du grand-duc de Weimar, une « Ecole de sagesse ». Désormais il vaticine, il a ses disciples, comme Platon, dont l'Académie lui sert de modèle; il préside une « Société de libre philosophie » pour laquelle il sollicite des adhérents en Allemagne et à l'étranger; il publie un périodique, le *Flambeau*, et annonce des congrès bi-annuels. C'est un personnage consacré; et, bien que sa consécration soit de fraîche date, et qu'il soit difficile de prévoir son influence future. il est déjà possible d'en fixer la direction.

Ses deux dernières brochures, d'une moindre richesse de pensée, et sans doute moins originales que certaines de ses précédentes œuvres, sont plus caractéristiques de ses tendances actuelles et traitent respectivement des deux grands sujets qu'il semble avoir à cœur aujourd'hui : la situation et l'avenir de l'Allemagne, le développement de l' « Ecole de sagesse.»

1. Indépendamment des considérations métaphysiques, on y relèverait des idées de détail intéressantes, et même des aphorismes d'un tour frappant, comme celui-ci : « L'esprit français est à facettes, l'esprit allemand est taillé en cabochon ».

* * *

Dans *La vraie mission politique de l'Allemagne*, qu'il fit paraître l'an dernier, le comte Keyserling a voulu consoler ses compatriotes de l'issue malheureuse de la guerre, en leur persuadant : 1° que l'impérialisme n'était pas leur vocation véritable; 2° qu'il vaut toujours mieux être vaincu que vainqueur, parce que la victoire est corruptrice, tandis que la défaite incite au progrès.

Toute la politique de Guillaume II reposait, selon lui, sur une colossale erreur : la croyance à la « mission impériale » de l'Allemagne. L'impérialisme ne peut réussir qu'à deux conditions : c'est que le peuple qui s'y livre possède à la fois la volonté de dominer et la capacité politique; ces deux conditions faisaient également défaut au peuple allemand.

La volonté est la première, et peut-être l'essentielle : car la volonté est « le point central de l'âme »; lorsqu'elle est présente elle commande aux autres facultés : au besoin elle les crée. « De même que l'amour rend avisé et clairvoyant dans toutes les affaires qui le concernent, de même la volonté sait accomplir des miracles en se servant d'intelligences moyennes » Et le comte Keyserling cite l'exemple de l'Angleterre, où des personnalités de second rang ont réalisé avec succès une politique qui correspondait à la volonté suivie, opiniâtre, de toute la nation. L'opinion commune, faisant état des prétentions pangermanistes, voudrait que cette volonté ait existé pareillement en Allemagne. Le comte Keyserling affirme que le pangermanisme était un mouvement artificiel, créé par des professeurs, des théoriciens, des agitateurs : il ne reposait point sur un sentiment véritable : « Il y avait même une contradiction absolument grotesque entre la puissance extérieure dont Bismarck avait doté l'Allemagne et les tendances vitales, originelles de celle-ci. »

Comment ce mouvement, étant factice, a-t-il réussi à dominer les instincts de tout un peuple ? Il s'est emparé, malheureusement, d'un de ses traits de caractère les plus

saillants, l'a utilisé, l'a développé : le goût de la lutte. L'Allemand est né guerrier, ce qui ne veut point dire conquérant, ou dominateur. Il se bat pour se battre, et c'est pourquoi le monde le considère comme le destructeur par excellence, et lui applique volontiers l'épithète de « Hun ». Il n'a jamais su créer d'empire durable : les vainqueurs de l'empire romain se sont noyés dans les provinces qu'ils ont conquises, de même que les émigrants allemands d'aujourd'hui se laissent assimiler dès la seconde génération. Il ne possède pas vraiment le goût et la fierté de la grandeur politique, comme l'eurent, jadis, les Romains, comme l'ont de nos jours les Britanniques ou les Français : c'est pourquoi, lorsqu'il affecte cet orgueil, celui-ci fait l'effet d'une prétention insupportable.

« *Les Allemands sont le peuple impolitique de l'Europe* », cet axiome est la clé des événements récents, comme de presque toute l'histoire de l'Allemagne; il explique qu'elle se soit laissé dévoyer par le pangermanisme, de même qu'elle avait accepté la domination de la Prusse. Le prussianisme, dont l'emprise fut autrement profonde, parce qu'il ne fut pas une simple théorie mais un système politique, une organisation mise en œuvre durant un siècle et demi, dut précisément son succès à ce qu'il était contraire à la grande tendance du peuple allemand; ce dernier le jugea utile, parce qu'il corrigeait son plus grave défaut; il en eut besoin comme de la forme, du moule destiné à resserrer «un peuple souverainement impolitique, individualiste, ennemi de toute organisation et porté à l'émiettement ». Lorsqu'elle glorifiait la force à la manière de Frédéric et de Bismarck, lorsqu'elle vouait un culte à l'étatisme prussien, ce n'était point son « être » véritable que l'Allemagne manifestait; « elle exprimait plutôt le désir » de ce qui lui manquait, l'aspiration naturelle de tout individu, de toute collectivité vers son contraire et son complément.

L'idée paraît ingénieuse, peut-être paradoxale : nous la retrouverons, chez le comte Keyserling, sous d'autres formes. Voyons comment, ayant ainsi expliqué le passé, il se représente l'avenir.

Il débute par un trait inattendu : la vraie mission politique

de l'Allemagne, dit-il, repose sur son caractère essentiellement impolitique; car la politique jouera un rôle de moins en moins grand dans la vie des peuples et finira par devenir superflue.

Qu'est-ce que la politique? Un conflit de forces: il ne saurait y avoir d'autre politique que la politique de puissance (*Machtpolitik*), et ceux qui veulent y mêler le droit se méprennent sur sa nature. Etre un politique, c'est s'entendre à manier les forces qui mènent l'humanité; jusqu'à présent, tous les hommes, toutes les nations qui ont mérité ce nom sont ceux ou celles qui ont été habiles à ce maniement. Mais leur primauté ne durera pas toujours. Le règne du droit, qui succédera au règne de la politique, est peut-être encore lointain. C'est un idéal difficile à atteindre, mais on peut, on doit finalement y atteindre, car « toutes les fortes impulsions de notre époque tendent dans cette direction. Alors la politique apparaîtra comme une activité subalterne, la capacité politique ne sera plus un titre permettant de prétendre au premier rang. »

Pour justifier son dédain, le comte Keyserling rapporte cette curieuse conversation qu'il aurait eue avec un Brahmane de l'Inde méridionale : « Pourquoi, lui aurait dit ce sage, souhaiterions-nous le départ des Anglais ? Ils sont ici à leur place. Pour gouverner, il faut des esprits superficiels, qui consentent à s'occuper des choses communes et répugnantes. Nous autres Hindous sommes trop profonds, trop distingués, trop sensibles pour cette besogne. Laissons faire les Anglais, puisqu'ils se complaisent réellement dans leur rôle de *policemen*. »

Ainsi la consolation que le comte Keyserling offre à ses compatriotes est une satisfaction d'amour-propre : il revient à l'attitude des contemporains de Gœthe, oubliant l'abaissement politique de leur pays dans la pensée qu'il est la patrie des musiciens, des poètes, des philosophes, et que l'activité des grands esprits est, somme toute, ce qu'il y a de supérieur dans l'humanité. Il y ajoute cet espoir, que la politique sera un jour déchue de la place importante qu'elle occupe, et que les peuples peu doués à son égard, comme les Hindous ou les Allemands, pourront alors briller par-dessus leurs rivaux.

Cependant le comte Keyserling ne se contente point de cette distante perspective. Cet idéal, entrevu par Renan [1], magnifique, mais perdu dans l'avenir, lui paraît encore insuffisant pour rendre le courage à l'Allemagne vaincue. Il s'avise que le chemin qui conduit à un pareil but est comme « pavé de problèmes politiques », qu'avant de parvenir à l'ère « apolitique » il faudra traverser une période de « politique à outrance » (*Uberpolitisierung*). Quelles sont les chances de l'Allemagne dans cette traversée, qui, à vrai dire, pourra durer plusieurs siècles, et par suite nous intéresser au premier chef?

La grande chance de l'Allemagne, c'est d'être la nation la mieux préparée au socialisme, cela au commencement d'une époque que l'on peut déjà qualifier de socialiste. « L'idée socialiste, comme jadis l'idée chrétienne, exprime la tendance générale des temps actuels... l'avenir lui appartient... Je ne connais pas un esprit moderne véritablement vivant, qui ne soit socialiste jusqu'au fin fond de l'âme. Je ne connais pas une idée vivante, qui ne vienne aujourd'hui du côté gauche de l'horizon. Je ne connais pas une impulsion vigoureuse qui ne tende, en définitive, à l'idéal socialiste. » La profession de foi est catégorique : pour le comte Keyserling, la vocation de l'Allemagne ne l'est pas moins, car elle repose tout d'abord sur une constatation évidente.

Il est clair, en effet, que l'Allemagne réalise d'ores et déjà un Etat socialiste : dès avant la guerre, le militarisme n'était qu'une façade, dissimulant à peine la concentration progressive des grands trusts industriels et l'omnipotence de l'administration prussienne, dont les rouages compliqués régissaient toute la vie sociale. L'Allemagne n'était qu'une « gigan-

1. V. Renan, *Avenir de la Science*, p. 36-37.
« On n'imaginera plus comment un siècle a pu décerner le titre d'habile à un homme comme Talleyrand, prenant le gouvernement de l'humanité comme une simple partie d'échecs, sans avoir l'idée du but à atteindre, sans avoir même l'idée de l'humanité. La science qui gouvernera le monde, ce ne sera plus la politique. La politique, c'est-à-dire la manière de gouverner l'humanité comme une machine, disparaîtra en tant qu'art spécial, aussitôt que l'humanité cessera d'être une machine. La science maîtresse, le souverain d'alors, ce sera la philosophie. La révolution de l'avenir sera le triomphe de la morale sur la politique. »

tesque société anonyme ». Ce fait devint patent, quand le Grand Quartier Général réunit dans sa main tous les fils directeurs, et présida au ravitaillement du pays aussi bien qu'à la marche des usines et aux opérations des armées. La révolution se fit en un tourne-main, parce qu'elle n'eut rien d'essentiel à modifier : « A vrai dire, elle n'a fait que constater ce qui existait depuis longtemps ».

Le comte Keyserling exprime d'une façon saisissante ces idées, qui ne sont point neuves. Malheureusement il ne les précise pas, et l'on éprouve quelque difficulté à se représenter sa conception du socialisme, qui, n'étant guère définie que par des négations, demeure assez incertaine.

Le socialisme s'oppose au libéralisme, qui figurait au siècle dernier la solution courante du « problème de la solidarité humaine. » Cette solution est devenue impossible en Europe, depuis que le continent est surpeuplé et que les hommes n'y peuvent plus déployer leurs forces librement. L'espace leur manque, pour une concurrence désormais meurtrière : il faut donc substituer aux anciennes luttes une solidarité, une entente des individus et des peuples, laquelle impliquera une limitation de leurs libertés.

Le socialisme ne se distingue pas moins du bolchevisme, qui est « le phénomène psychologique le plus intéressant de l'histoire contemporaine.., le goût du suicide dans une société qui se meurt ». Entre ces deux camps du libéralisme et du bolchevisme, s'étend un large espace, que le comte Keyserling semble faire sien tout entier, sans y localiser sa place. Il se défend d'appartenir à un parti : le socialisme, dit-il, n'est pas une question de partis, c'est une nouvelle conception de la vie ; « on peut être socialiste tout en demeurant libéral, conservateur ou radical ». Par moments il paraît se rattacher aux modérés, à l'extrême droite du camp socialiste, comme lorsqu'il écrit : « Les partis bourgeois, amis du progrès, viennent de s'unir contre la Socialdémocratie. Leur programme n'en est pas moins essentiellement socialiste ». D'autres fois il rapproche ce qu'il appelle l'Internationale d' « en haut », celle des esprits indépendants, « européens », des masses ouvrières et paysan-

nes, pour opposer les uns et les autres aux « nationalistes », aux « bourgeois[1] ». Tantôt il déclare qu'il faudrait supprimer la fatale opposition « bourgeoisie-prolétariat », et que la question sociale serait alors à moitié résolue; tantôt il affirme que l'avenir appartient au peuple, que « la cotte grise commence à valoir davantage que l'Excellence constellée de décorations ».

Il se rend compte que le pouvoir croissant des masses populaires tend au nivellement, car elles sont hostiles à « l'idée de qualité »; mais il croit que cette idée se réalise « malgré elles, par la force des choses », car on voit partout des démocraties se transformer en aristocraties. Si ce processus se poursuit, cela signifiera, d'une part, que le peuple s'accoutume à suivre la direction des meilleurs, d'autre part, que l'élite devient de plus en plus nombreuse, que l'aristocratie s'élargit par la base. « Le sens de l'idée démocratique, comme principe de progrès, est de susciter une aristocratisation si étendue, que l'humanité ne se composerait plus que d'hommes nobles... A la fin des temps l'humanité civilisée se constituerait en une ligue de libres républiques aristocratiques ».

Toutes ces idées semblent parfois se contredire, ou trahir, du moins, un certain flottement de la pensée; mais cette indécision tient peut-être à ce que le comte Keyserling, lorsqu'il envisage l'avenir, ne précise pas toujours s'il s'agit de ses prévisions ou de ses préférences, s'il décrit ce qu'il croit devoir arriver nécessairement, ou ce qu'il souhaiterait qui arrivât. Il revient sur un terrain plus solide, lorsqu'il essaye d'analyser les qualités du peuple allemand, qualités qui, d'après lui, permettent tous les espoirs. Ce peuple en effet sera servi, au cours de la transforation socialiste, par la docilité avec laquelle il se laisse organiser, par son sérieux, sa discipline, son respect de la compétence et de l'autorité, son caractère foncièrement aristocrate.

Ici une explication s'impose : le comte Keyserling n'a point la naïveté de croire que ses compatriotes soient aristocrates en eux-mêmes; ils sont, dit-il, profondément bourgeois, le

1. *L'Avenir de l'Europe*. 1919.

plus bourgeois des peuples après la Suisse; mais ils sont aristocrates comme ils sont pangermanistes, par le désir, par admiration de ce qui leur manque, et dont ils regrettent l'absence.

L'Allemand n'a rien de ce qu'il faut pour commander : son incapacité politique, la prédominance, chez lui, de l'intelligence sur la volonté, le tour pédant de son esprit, le défaut d'enjouement, son idéal d'application, de minutie et de sérieux, le rendent impropre à remplir le rôle de maître. Si des aristocraties sont arrivées à le dominer, ce n'est point qu'elles y fussent prédisposées : c'est qu'il était prêt à leur obéir. Nulle part les différences de valeur ne sont reconnues plus volontiers qu'en Allemagne : de là proviennent de petites faiblesses et de précieuses vertus, un certain snobisme ridicule des rangs et des titres, et, d'autre part, un respect du savoir, de l'esprit, de l'humanité supérieure, dont on ne trouverait l'équivalent que dans l'Inde et en Chine.

Le comte Keyserling loue encore, chez ses compatriotes, leur sérénité, leur véracité, et, si cet éloge nous surprend, il nous rappellera qu'avant d'être prussianisée l'Allemagne était généralement considérée comme « la conscience du monde ». Elle était le pays où l'on a toujours reconnu la prééminence de ce qui est juste par principe, sur ce qui est subjectivement désirable; le pays qui a su échapper au « cant » anglo-saxon, aussi bien qu'au catholicisme jésuitique; le pays de ces grands sincères qui s'appellent Luther, Kant, Nietzsche.

Enfin un autre trait du caractère allemand, que l'on retrouverait chez les Anglo-Saxons, et qui différencie les uns et les autres des Latins et des Slaves, est leur tendance conservatrice: ils sont anti-révolutionnaires, ce qui ne veut point dire réactionnaires, mais plutôt évolutionnistes. Ils n'aiment pas les solutions de continuité entre le passé et le présent, et cherchent à transformer, non à bouleverser — C'est pour cette raison même qu'ils progressent plus facilement que « les peuples à l'esprit abstrait », à la pensée anti-historique, tels que la France qui conserve en République tant d'institutions désuètes, héritages de ses anciennes monarchies.

Ces considérations devraient inspirer au comte Keyserling

une confiance illimitée dans l'avenir du peuple allemand; pourtant il n'est point sûr, lui non plus, que tant de qualités soient une garantie suffisante. Le passé l'inquiète : ce passé qu'il invoquait pour se rassurer, dans les premières lignes de son ouvrage — L'Allemagne, observait-il, a déjà traversé trois grandes périodes de misère : après la chute des Hohenstaufen; à la fin de la guerre de Trente ans; au moment d'Iéna : à chaque fois elle s'est relevée. Maintenant il fait cette remarque, que les hautes figures de l'histoire d'Allemagne, pareilles aux héros de la grande guerre, ont lutté en vain; leurs efforts se sont déployés sans résultat : l'œuvre formidable d'un Charlemagne, d'un Luther, d'un Frédéric, d'un Bismarck, se trouve détruite aussitôt accomplie. L'Allemagne, comme le héros symbolique des Niebelungen, serait-elle dominée par un destin tragique, et condamnée à jouer dans l'histoire le rôle d'un « martyr du plus grand style » ?

Le comte Keyserling croit qu'il « n'y a rien de plus puissant au monde» que de jouer un tel rôle, que, dans les grands bouleversements, «le salut vient de ceux qui ont le plus souffert»; et il justifie doublement cette affirmation, par un axiome de cette sagesse orientale qui lui est chère, par une raison physiologique. Il rappelle cette « vérité chinoise, qui attribue à l'homme sensible une puissance supérieure à celle de l'homme dur », et note que les sujets physiquement affaiblis offrent aux idées le meilleur terrain d'action. Il ajoute que certaines nations de l'Entente devront à leur victoire, « au point de vue idéal », un recul de cinquante ans.

Faut-il conclure qu'en dépit du ton apocalyptique de ses dernières pages, le fond de sa pensée serait exprimé dans cette phrase : « *Le sentiment qui domine en Allemagne, c'est d'avoir devant soi un meilleur avenir que si le vieil Empire avait remporté la victoire* » ?

Quoi qu'il en soit, et quand bien même ce sentiment ne serait pas aussi répandu qu'il nous l'assure, l'affirmation est courageuse; elle marque le ton de l'ouvrage, et nous indique ce que nous devons en retenir. Il serait assez vain d'entamer une discussion des idées du comte Keyserling ; que le monde

évolue vers le socialisme, que le peuple allemand s'adapte aisément aux circonstances nouvelles, qu'il ait telle ou telle qualité estimable ou utile, ce sont là des vérités, ou des probabilités qui nous sont depuis longtemps familières, et dont tout esprit réfléchi tire les conclusions qu'elles comportent. On peut seulement regretter que le comte Keyserling ait omis quelques déductions qui s'imposent : lorsqu'il dépeint, par exemple, ses compatriotes comme des guerriers sans but, aimant la guerre pour le plaisir de se battre, ne pense-t-il pas que cette « qualité » soit de nature à inquiéter leurs voisins ?

Il répondrait sans doute qu'il a voulu leur montrer leur erreur, les éloigner de ce qu'il appelle « leurs qualités les plus insignifiantes et les plus mauvaises », les ramener vers ce qu'il y a de meilleur en eux. C'est là tout le sens de son ouvrage, et c'est pourquoi il mérite notre attention : nous voulons y voir une invitation à ses compatriotes à faire un retour en eux-mêmes, une sorte d'examen de conscience, afin de retrouver leur véritable voie. C'est la méthode favorite du sage : en abordant le domaine de la politique, le comte Keyserling n'oubliait pas sa préoccupation la plus ancienne, sa vocation personnelle, qui allait se manifester dans toute sa force, puisqu'il devait être le fondateur d'une « Ecole de sagesse ».

* * *

L'ouvrage, tout récent, dans lequel il expose et justifie ce projet, a suivi de quelques mois *La vraie mission politique de l'Allemagne*. Bien que le lien entre les deux soit visible, l'auteur de *Ce qu'il nous faut — Ce que je veux* se place sur un terrain différent. Il semble s'éloigner de la mêlée, et, sans renoncer à agir sur les hommes, se retirer sur ces hauteurs où se passe, selon lui, tout ce qui est décisif pour le progrès.

Il se propose en effet de travailler à la formation de cette aristocratie qu'il nous a fait entrevoir : élite des élites, réalisant la perfection de l'« être » (*des Seins*), et non pas seulement des capacités (*des Könnens*) ; hommes qui excellent, non par telle

ou telle compétence, par le développement extrême d'une faculté, mais par l'harmonie de l'ensemble, par une conscience affinée, approfondie de leur personnalité, par cette compréhension supérieure du sens de la vie, qui mérite le nom de Sagesse.

Le problème que nous abordons ici est un problème spirituel, qui n'intéresse plus seulement l'Allemagne, mais toutes les nations occidentales : car toutes ressentent, avec des nuances diverses, cette même inquiétude, ce besoin de quelque chose de nouveau qui remplace ce qu'elles n'ont plus; toutes réclament cette « nouvelle synthèse de l'esprit et de l'âme » que le comte Keyserling veut effectuer par la Sagesse : chez nous, depuis un quart de siècle, un certain nombre d'intellectuels prétendaient l'accomplir par un retour à la tradition et à la foi.

Le déséquilibre dont nous souffrons est un phénomène qui se renouvelle à des intervalles plus ou moins distants, dans l'histoire des civilisations. Tout peuple cultivé a un fonds de croyances, d'habitudes, de préjugés, de manières de sentir, d'où dépendent, en grande partie, ses manières d'agir : lorsque l'esprit critique se développe à tel point qu'il met en question ce legs du passé qui est devenu notre règle, qui s'est formé peu à peu, au cours d'une longue adaptation, et qui finit par dominer notre conduite, il en résulte un malaise comme celui qui nous atteint : ce malaise aboutit parfois à un deséquilibre définitif, une décadence.

Ainsi les Grecs, qui atteignirent au plus haut degré de développement intellectuel, et qui avaient conçu l'admirable idéal humain de la « kalokagathie », succombèrent à la tyrannie du *logos* : leur sophistique empêcha la raison scientifique de mûrir, en même temps qu'elle étouffait les germes de cette sagesse et l'Hellène contemporain de Périclès se rétrécit petit à petit jusqu'au Græculus de Byzance.

Nous sommes à une période de notre évolution, comparable à celle qu'ils traversèrent lorsque la logique, destructive des croyances et des mythes anciens, se montra impuissante à leur donner de nouvelles raisons de vivre, à créer une mystique

nouvelle. Quelle sera notre attitude, devant un problème du même ordre, dont les données, toutefois, diffèrent ?

Avant de proposer sa solution, le comte Keyserling passe une revue rapide des principaux peuples de l'Europe, essayant de marquer leur position respective en face de ce problème : autrement dit, de préciser le rapport dans lequel se trouvent, chez chacun d'eux, l'intellect et les forces instinctives. Les Slaves sont, de beaucoup, le mieux doué; mais ils portent le déséquilibre au maximum, parce qu'une sensibilité déréglée prédomine chez eux : il faudra, pour la discipliner, des siècles d'éducation et de tradition.

Les Français sont relativement stables, car leur culte de la raison pure, de la raison raisonnante et destructrice, est compensé par une forte tradition qui remonte jusqu'à l'antiquité romaine. « Ils doivent cette supériorité de caractère, qui s'est manifestée dans la guerre mondiale, principalement à l'ancienneté de leur culture »; la source vitale de la France est « un provincialisme conservateur, profondément sain », et « l'organisme de l'âme française peut suivre son arbre généalogique en remontant jusqu'à l'antiquité »; nulle autre nation européenne ne saurait, au même degré, revendiquer ses ancêtres.

L'Angleterre est le plus solide, le mieux assis des peuples occidentaux; mais ce qu'on est convenu d'appeler son caractère n'a pu atteindre cette perfection qu'aux dépens de son esprit et de sa sincérité intellectuelle. Les Anglais sont « pour la plupart d'intelligence médiocre », et « la culture britannique repose en grande partie sur le cant ». Ce dernier, d'ailleurs, ne doit pas être confondu avec la vulgaire hypocrisie : c'est la disposition d'esprit de l'homme qui ne veut pas voir les « réalités de l'âme », qui refuse de s'avouer les véritables motifs de ses actes, et dont toute la vie morale repose, en définitive, sur l'autorité d'un dogme.

Quant à l'Allemand, il se trouve particulièrement mal placé, « à cause de l'étrange irréalité de son esprit ». Chez lui, la pensée et la vie forment deux compartiments étanches : aussi le voit-on, tantôt dénué de sens pratique, pur idéologue, tantôt homme d'affaires infatigable et sans scrupule.

A cet exposé le comte Keyserling joint une explication qui ne manque pas d'humour, au sujet de l'antipathie assez générale dont ses compatriotes bénéficient. « Pourquoi, dit-il, le peuple allemand produit-il cette impression diabolique, en dépit de sa bonhomie et de sa bonté ? Parce qu'il a goûté, plus que tout autre, à l'arbre de science, et qu'ainsi il a perdu de son innocence plus que tous les autres. Mais l'innocence n'est pas ce qu'il y a de plus haut : le plus haut, c'est d'aller, au moyen de la connaissance, par-delà le bien et le mal. »

Considérons comme une parenthèse cette saillie, terminée par une pointe nietzschéenne, et reprenons la suite du raisonnement.

Les traditions et les croyances qui subsistent encore parmi les peuples occidentaux, fortes chez les uns, mal définies ou considérablement ébranlées chez les autres, sont un obstacle à la désintégration qui nous menace. Elles maintiennent un certain équilibre; faut-il donc s'accrocher à elles, et leur demander notre salut?

Le comte Keyserling ne le croit pas : il ne pense pas davantage que nous puissions recourir à une foi nouvelle, comme le monde ancien recourut au christianisme, lorsque l'hellénisme eut avorté. Certaine philosophie a bien joué chez nous le même rôle que la sophistique à Athènes; mais entre les deux civilisations, antique et moderne, il y a cette énorme différence : la raison antique s'est perdue dans des disputes stériles, tandis que la raison moderne a créé la science; or celle-ci a, d'une part, transformé complètement notre conception du monde, et la transforme chaque jour, par les synthèses nouvelles que permettent ses découvertes, et, d'autre part, modifié profondément nos conditions d'existence, notre vie matérielle et sociale.

La science moderne a instauré définitivement une méthode critique qui n'a rien de commun avec la sophistique grecque, et contre laquelle rien ne saurait prévaloir : « Elle a rendu à l'esprit toute la liberté qu'il réclame, et la lui a assurée à tout jamais. Alors « à quoi bon fonder des religions nouvelles, ou rétablir les anciennes quand la croyance même à la nécessité

d'une religion a disparu » ? A quoi bon conserver votre vieille culture morale, quand « la moralité elle-même vous apparaît comme l'enfant d'un préjugé » ?

Nous avons besoin de réformer « notre être intime », de « retrouver un lien entre l'esprit et l'âme ». Mais ce travail ne peut plus être accompli que par l'intellect, par l'enrichissement et l'approfondissement de l'esprit. La grande tâche des temps nouveaux n'incombe plus à la religion, mais à la philosophie.

Serions-nous donc en présence d'un nouveau rationalisme, d'une critique comme celle instaurée par Kant, d'un système moral ou métaphysique, comme le siècle dernier en vit éclore un si grand nombre ? Point du tout. — La philosophie de l'école a fait son temps : ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce ne sont plus des analyses ou des théories, ce sont des hommes capables de comprendre le sens de la vie, des sages — « La philosophie, au lieu d'être une science à part, un sport intellectuel, doit redevenir ce qu'elle a déjà été : la sagesse ».

Chose admirable et difficile à définir; on la découvre en Orient, chez quelques grandes figures de l'antiquité, chez quelques rares modernes tels que Gœthe. Gœthe est, dans l'histoire contemporaine, le type le plus accompli du sage; et il n'était point philosophe; tandis que la plupart des philosophes ne furent nullement des sages.

Un sage n'est pas un de ces intellectuels, qui vivent dans le monde des idées pures : c'est un homme qui prend conscience de lui-même, et qui sait vivre conformément à sa nature profonde. En apprenant à se connaître, il pénétrera le sens de la vie. Ainsi « la synthèse, qui semblait impossible à atteindre en partant de la raison, se produira d'elle-même par le moyen d'une conscience parfaite ». Celle-ci rendra superflues toutes les constructions logiques et théoriques. « Elle unira la pensée et l'être de telle façon que celle-là, au lieu d'être le reflet plus ou moins déformé de celui-ci, en deviendra l'expression directe ».

C'est au développement de cette sagesse que le comte Keyserling a résolu de se vouer, et c'est dans ce but qu'il a fondé l'école de Darmstadt. Il la compare à l'Académie de Platon;

et pourtant, ajoute-t-il, c'est quelque chose d'absolument nouveau, car le problème actuel ne s'était jamais posé auparavant. « Le but de l'éducation, c'est de former des hommes étrangers à toute routine traditionnelle, pleinement responsables et fidèles à leur nature, qui ne professent que ce qu'ils pensent sincèrement, qui ne pensent que ce qui est conforme à eux-mêmes, qui n'aient pas de repos jusqu'à ce que la parole qu'ils auront reconnue vraie soit devenue, pour ainsi dire, partie intégrante de leur chair ». L'école qui donnera cette éducation sera donc une « école de la conscience »; elle développera la personnalité, elle réveillera « l'initiative dans l'esprit et dans la vie», elle s'adressera à «ce qu'il y a de plus personnel, de plus intime dans l'homme ».

Le comte Keyserling prévoit les objections contre une institution de cette sorte : à l'Eglise, à l'Université elle apparaîtra comme une concurrente. Mais, dit-il, elle ne s'oppose pas à elles, elle les complète. Elle est comme le couronnement de l'éducation donnée par celles-ci, puisqu'elle veut réaliser « une synthèse de la vie de l'âme et de la vie intellectuelle ».

Cette réponse n'a que peu de valeur, attendu que le comte Keyserling vient de reléguer la religion parmi les choses du passé. Mais on reproche surtout à l'Ecole d'être d'essence aristocratique : d'abord, parce qu'elle est patronnée par le grand-duc de Hesse; en outre, parce qu'elle n'est ouverte qu'à une toute petite élite. Le comte Keyserling essaye de s'en défendre. « L'éducation de la sagesse, dit-il, n'est pas le fait de quelques privilégiés. » La sagesse est accessible à tout le monde; elle ne fait que hâter et multiplier les bénéfices que tout homme tire normalement de son expérience. Cependant il finit par convenir que les masses « témoignent peu d'intérêt aux problèmes spirituels. Un grand nombre d'individus n'ont pas encore atteint au degré de conscience qui est la condition préalable à l'éducation de la sagesse ». Et il se demande si l'esprit de notre temps ne réclamerait pas plutôt des réformes sociales que cette entreprise de culture raffinée, réservée à quelques-uns.

A vrai dire, pour se faire une idée exacte de son enseigne-

ment, il faudrait y avoir pris part : car il revêt un caractère quelque peu ésotérique, il ne comprend pas de cours ni de conférences, mais seulement des entretiens intimes : les rares initiés que le sage de Darmstadt admet comme disciples deviennent ses hôtes pour quinze jours au maximum; ainsi, sa méthode semble avoir quelque chose de socratique, et participer en même temps de celle d'un directeur de conscience. Comme, malgré tout, son organisation prévoit des élèves-propagandistes, des publications, des congrès, il est permis de croire qu'après un certain temps la « sagesse » dépassera le petit cercle de Darmstadt et gagnera, sinon les masses, du moins ce qu'on appelle en Allemagne le « public cultivé ». Le comte Keyserling pense que son école atteindra toujours ce résultat, de faire connaître, et presque officiellement reconnaître, ce beau titre de sage : car c'est là, dit-il, un « type d'homme que la conscience occidentale, jusqu'à présent, ignore ».

* * *

Bien qu'il soit trop tôt pour porter un jugement sur une œuvre aussi récente, on peut essayer de situer la pensée du comte Keyserling, et se demander quelle pourra être son action. Le philosophe de Darmstadt se pose volontiers en novateur et s'efforce de rechercher en Extrême-Orient sa parenté spirituelle : cependant chez ces « Occidentaux » auxquels il aime s'opposer, on retrouverait la plupart de ses idées. Nous avons signalé chez Renan l'une des plus importantes, celle de l'évolution des sociétés humaines vers un état où la politique deviendrait superflue. L'auteur de *Caliban* avait déclaré, lui aussi, que la défaite était bienfaisante; et que seuls les peuples vaincus apprennent à se réformer[1]. La conception

1. Je « fais souvent une réflexion singulière, c'est que le meilleur moment pour un Etat, c'est quand ses gens de guerre sont battus. Comme alors le gouvernement est aimable ! comme les gens d'armes sont polis ! comme les princes sont doux, portés aux réformes ! On peut même dire que les réformes ne se font bien que dans ces moments-là. » (Renan, *Caliban*, p. 31-32.)

d'une démocratie aristocratique ne lui est pas moins familière[1], et de plus, récemment, Wells l'a développée tout au long dans plusieurs de ses ouvrages (*Anticipations*, *Une Utopie moderne*, *La Recherche magnifique*).

La rupture d'équilibre dont souffre l'âme moderne, son impuissance à remplacer les valeurs (croyances morales, traditions) détruites par l'analyse scientifique, est un des problèmes qui ont le plus frappé les meilleurs esprits depuis un demi-siècle. Ce problème a été abordé partout, et par les procédés les plus divers : chez nous, Barrès et son école croient le résoudre par un retour pur et simple à la tradition. Nietzsche choisit la voie opposée : refusant de poser des bornes à l'œuvre de l'esprit, il pousse à l'extrême l'analyse dissolvante, puis tente de reconstruire par l'intuition une nouvelle échelle de valeurs.

La pensée du comte Keyserling serait plutôt dans la ligne nietzschéenne : tout en estimant la force des traditions, le rôle capital qu'elles jouent dans la formation d'une âme nationale et individuelle, il croit que leur bienfait est essentiellement temporaire, qu'il serait vain de vouloir sauver le passé, que la toute puissance de la raison est irrésistible, et qu'il faut rebâtir en s'appuyant sur elle. Si l'on divisait les modernes en deux camps, rationalistes d'une part, anti-rationalistes traditionalistes et dogmatistes de l'autre, il figurerait à coup sûr dans le premier.

La place particulière qu'il y prendrait n'a pas encore été revendiquée par un grand nombre. Cependant on ne peut oublier qu'un Mæterlinck a exprimé dans de belles pages, et parfois dans des termes presque identiques, l'idéal de «sagesse» On lit, par exemple, dans *Sagesse et Destinée* : « Etre sage, c'est avoir conscience de soi-même »... «Se reconnaître soi-même

1. Avec une nuance assez sensible; mais Renan semble avoir également devancé le comte Keyserling dans sa prévision du rôle futur de l'Allemagne, témoin ce passage curieux :

« Le gouvernement du monde par la raison, s'il doit avoir lieu, paraît mieux approprié au génie de l'Allemagne, qui montre peu de souci de l'égalité et même de la dignité des individus, et qui a pour but avant tout l'augmentation des forces intellectuelles de l'espèce. » (*Dialogues philosophiques*, p. 120-121.)

est peut-être le seul idéal acceptable »... « Il semble que l'intelligence qui ne va pas vers la conscience s'agite dans le vide »... « Le sage que nous aimons doit vivre au milieu de toutes les passions humaines; car les passions de notre cœur sont les seuls aliments dont la sagesse puisse longtemps se nourrir sans danger ». Combien de passages, dans ce livre et dans d'autres, révéleraient une affinité remarquable entre le comte Keyserling et Mæterlinck. Mais ce dernier semble ignorer le point de vue historique, par lequel le premier légitime la nécessité actuelle de former des « sages ». Bien qu'il soit conscient de l'importance de la science dans notre civilisation, il ne souligne point l'antinomie entre la tradition et la raison scientifique, et dans son évolution vers la sagesse il semble obéir naturellement à la pente de son esprit, sans se préoccuper de son temps.

Si nous marquons quelques points de contact du comte Keyserling avec la pensée contemporaine, ce n'est nullement dans le dessein de réduire son originalité. Il paraît prétendre au rôle d'éducateur, plutôt qu'à celui de philosophe, de découvreur de vérités ou de lanceur d'idées neuves : or, un tel rôle ne peut réussir qu'à celui dont la pensée s'accorde avec certains courants du siècle.

Le comte Keyserling a puisé dans la tradition humaniste et philosophique de l'Allemagne, ainsi que dans l'analyse du caractère de son peuple, l'idée d'une mission que ce peuple aurait à remplir : « résoudre la question sociale, fonder la démocratie idéale, montrer le chemin qui mène au delà de la politique », tels sont les buts qu'il lui assigne, et l'on conçoit qu'en raison de leur étendue et de leur diversité il tienne à faire un choix et à circonscrire son activité personnelle. Il aurait pu se consacrer, avec tant d'autres, à la résolution de la question sociale, et se jeter dans la mêlée des hommes et des partis; ou bien travailler à la seconde besogne, et se faire propagandiste, par les écrits ou la parole, de l'idée démocratique en Allemagne; mais c'est au troisième but que paraît aller sa préférence, et l'école de sagesse ne peut que préparer cet avenir lointain où, les hommes ayant atteint un degré de

culture supérieure, la politique cessera d'être une nécessité.

Certains déploreront qu'il se soit décidé pour la tâche la moins urgente. Ils redouteront que cette « éducation de sagesse », qui vise à former des hommes complets, et non des spécialistes de telle ou telle branche du savoir, ne retourne à un humanisme périmé, et n'aboutisse à une sorte de dilettantisme supérieur. Il faut attendre pour juger : jusqu'à nouvel ordre, nous ne devons pas croire que la sagesse du comte Keyserling se confonde avec cette sagesse mondaine qui consiste à savoir tirer parti des hommes et des choses, ni même avec ce souci de la personnalité qui tâche à développer toutes les facultés, et qui mériterait le nom de culture esthétique. L'apprentissage de la sagesse est un travail en profondeur, un effort pour réduire en nous le domaine de l'inconscient, et, comme dit Mæterlinck, « diminuer autour de nous la force du destin ».

En s'appliquant à une telle œuvre, le comte Keyserling sait qu'il poursuit un idéal qui dépasse, pour l'instant, le commun des hommes. Mais le progrès, selon lui, « ne dépend pas de ceux qui restent en arrière ; il résulte de ceux qui marchent devant ». Pour spiritualiser l'humanité, ce n'est pas dans les bas-fonds qu'il faut agir, mais sur les hauteurs. « Tout ce qui est décisif se passe sur les sommets. »

S'il paraît difficile d'imputer à une action de cette sorte une transformation prochaine de la mentalité allemande, il n'en est pas moins vrai que cette action s'exerce à l'encontre du courant du dernier demi-siècle. Avec le comte Keyserling, on se sent loin des mensonges enflammés de Treitschke et des fantasques théories d'un Chamberlain : c'est le retour aux meilleures traditions de l'Allemagne, à l'esprit gœthéen. Lorsque cette pensée se sera déployée un certain temps, qu'elle aura semé des germes autour d'elle, il n'est pas interdit d'espérer qu'elle contribuera, malgré tout, à assainir l'atmosphère.

René Lauret.

RÉFLEXIONS CRITIQUES A PROPOS DES " SALONS "

Les Salons viennent de fermer leurs portes terminant sensiblement la saison artistique, pour laisser place au sport qui, lui-même, cédera à son tour devant la fuite des touristes vers des provinces maritimes ou montagneuses, sinon simplement « campagnardes », qui ne sont pas les plus négligeables.

Donc, les Salons de 1921, qui, les premiers depuis 1914, avaient repris une ampleur oubliée, ont clos leurs galeries et les œuvres qui s'y trouvaient réunies, parfois bien étonnées de voisiner ainsi, sont revenues, enfants prodigues, à leurs auteurs ou ont élu quelque nouveau domicile chez d'heureux acquéreurs. Le temps, non seulement des polémiques violentes et animées, bien rare hélas ! maintenant, mais encore des simples disputes, généralement stériles, est passé. Déjà, certaines réprobations ou des enthousiasmes également injustifiés paraissent vains et s'estompent dans un lointain de quelques jours qui en fait un passé périmé. Le moment semble venu de rechercher ce qui se dégage de cette saison chargée d'Expositions de toutes sortes dont les salons ont été le couronnement et où on aurait dû trouver, avec les marques d'une vitalité renouvelée, sinon les prémices d'une esthétique neuve comme le souhaitent certains ambitieux, néanmoins la promesse indiquée de quelque chose de jeune et d'ardent.

En 1914, époque lointaine et presque oubliée, les Expositions se succédaient au milieu d'un ordre bien établi, les

Salons étaient le point final où l'on pouvait trouver à coup sûr la synthèse de l'œuvre caractéristique de chaque artiste se continuant lui-même sans se lasser comme sans lasser. De même que la vie en général et la production dans les branches les plus diverses, tout se passait en surface dans un brillant policé et de bon ton qui, au fond, n'était à vrai dire que de l'indifférence et de l'amollissement au milieu d'un bien-être factice. Ce qu'on est convenu d'appeler « les Impressionnistes » représentaient à peu près exactement l'état d'évolution de la mentalité moyenne en ces temps paisibles. C'était la recherche de la sensation poussée jusqu'à ses plus extrêmes limites, un art sensuel possédant, comme idéal, la matière, dont il parvenait réellement à faire quelque chose d'immatériel se jouant au milieu de la subtilité dansante de couleurs raffinées. En marge, hors de toute commune mesure avec les artistes de son temps, se dressait Cézanne, figure intéressante, assez haute, à tout prendre, dans sa recherche d'un absolu relatif, mélange d'orgueil et de naïveté bien symptomatique des aspirations qui commençaient à se faire jour, figure attachante et dont l'effort n'avait pas encore été « industrialisé ». En même temps, la réaction violente, inévitable, dirigée contre l'impressionnisme souverain se manifestait dans quelques groupes qui se baptisaient eux-mêmes d'« extrême-avant-garde », restreints, composés d'individus aux nationalités indéterminées, dont les mentalités se rencontraient particulièrement dans l'amour immodéré d'eux-mêmes et des succès rapides et brillants qu'ils appelaient immanquablement la gloire, sans plus s'attarder aux délicatesses d'une modestie peu en rapport avec leurs appétits. Les Fauves et les Cubistes, puisque pour la masse toutes les tendances se résumaient en ces vocables, faisaient sourire le public, laissaient les Maîtres indifférents, passionnant seulement les quelques fidèles frelatés de ce culte particulier. Cependant, ces essais étaient, pour qui aurait su voir, précurseurs des convulsions prochaines. Il y a certaines formes de perversion de l'esprit qui ne devraient jamais tromper sur leur véritable sens. Telles se trouvaient être, justement, celles qui se décelaient en 1914.

Cependant, à cette époque, les Salons représentaient bien encore le prolongement de cet ancêtre fondé par Colbert dans une ordonnance du 9 janvier 1666, et dont la première manifestation eut lieu du 9 au 23 Avril 1667, le prolongement de ces Expositions comme en faisait Apelle dans l'ancienne Grèce, ainsi que le rapporte Pline, pour soumettre ses œuvres au public, estimant que le jugement de tout le monde dans l'ensemble était plus exact que le sien propre, — mais cela impliquait l'existence d'un public qui aujourd'hui fait peut-être encore plus défaut que le talent.

Des avatars divers se produisirent dans l'existence des Salons. Quelle modicité d'ailleurs quant au nombre des envois ! La quatorzième Exposition qui eut lieu en 1739 comptait quarante neuf exposants et cent vingt-neuf ouvrages ! Mais le nombre en augmenta rapidement et l'on vit le célèbre Salon des Refusés, en 1863, compter à lui seul sept cent quatre-vingt-un ouvrages pendant qu'on pouvait en voir deux mille neuf cent dix-neuf au Salon officiel.

La séparation en deux parties du Salon unique avait eu pour cause première l'ostracisme dans lequel les classiques académiques tenaient les novateurs. Le Salon des Artistes Français continua de représenter l'officialité de l'Art et celui de la Société Nationale, les tendances nouvelles et plus vivantes. En 1914, cette distinction se percevait encore au fond des deux Salons, chacun d'eux ayant cependant fait de son côté une partie de chemin pour rejoindre l'autre en un juste milieu qui était précisément en train de devenir ce mieux tout particulièrement ennemi du bien.

Aux *Artistes Français*, les « hors concours » dominaient de toute leur puissance, plaçant au milieu de chaque panneau une toile généralement considérable, au moins par ses dimensions, et, autour, on en groupait d'autres, de telle sorte qu'elles fissent valoir la première. Les récompenses se donnaient à la recommandation, comme un bureau de tabac, ou à l'ancienneté, comme une retraite. Quelquefois, la médaillé avait un véritable talent, mais cela c'était, semblait-il, par surcroît, une sorte de coquetterie de candidat. Pour la sculpture, la

commande officielle régnait maîtresse et bien des monuments ayant l'inouïe et injustifiée prétention d'orner les jardins et les places ont commencé leur carrière publique dans le hall des Artistes Français.

La *Nationale* possédait de moins nombreux exposants, mais des individualités puissantes et créatrices étaient à sa tête et, réellement, à part des erreurs impossibles à éviter et des injustices fatales, le talent primait vraiment toutes autres considérations. Les artistes qui, pendant de nombreuses années, furent des Maîtres vraiment dignes de ce qualificatif, dans le sens qu'on lui donnait autrefois où la Maîtrise était un magnifique titre de gloire, ceux qui réellement gouvernaient l'Art français, en en faisant un flambeau où les étrangers de tous les pays venaient chercher la lumière, s'honorèrent du titre de Sociétaire à la Nationale.

Cette distinction entre les deux sociétés rivales commençait à perdre de sa portée et les frontières qui séparaient les deux Salons devenaient de plus en plus précaires.

Alors, comme un coup de tonnerre dans un ciel resplendissant de l'allégresse du jour : la Guerre ! Tous les jeunes partis, offrant leurs cerveaux riches d'images en gestation aux coups aveugles du Destin, pendant que les Maîtres, nerfs tendus dans le malheur commun, arrêtaient une production en pleine maturité comme n'ayant plus de sens avant le châtiment du crime. Des années troubles d'angoisses toujours renouvelées, des années interminables d'espoirs aussi vite détruits que conçus, des années lourdes de deuils innombrables et cruels, des années d'épouvante où tout était retombé dans la barbarie primitive. Et puis, la fin dans la lassitude due à tous ces sursauts successifs, exacerbés, puis abattus, la fin morne qui aurait pu être une apothéose et qui n'est qu'une continuation.

Au milieu de ces calamités sans nom, de grands sentiments s'étaient cependant manifestés comme si les âmes avaient prospéré en se développant au milieu de l'anéantissement de la matière. Un moment, un renouveau de la foi parut se faire jour et on put espérer que les artistes prendraient là des pensées pour animer les formes reposant en eux, encore

embryonnaires. Le souvenir du pieux effort médiéval se leva ardent et fort, puis retomba sans vie.

Au moins, de tous ces gestes sublimes qui, d'une extrémité à l'autre de l'énorme champ de carnage, jaillissaient, spontanés et fougueux, on pouvait espérer qu'une expression nouvelle, une pensée animatrice et vivifiante qui insufflerait un héroïsme rajeuni à cet art déclinant, valétudinaire, sortiraient. Mais la durée de la souffrance avait stérilisé tous les germes grandioses sitôt anéantis qu'entrevus.

En 1920 on put pressentir un retour pur et simple aux mornes traditions de 1914, alourdies encore du poids insoutenable de toutes ces misères endurées. Cependant, on pouvait espérer encore. La question primordiale était de savoir, non pas si peut-être des visions nouvelles surgiraient du chaos, mais si les formes connues trouveraient une âme neuve. Or, il est fort à craindre que les Salons de 1921 aient répondu par la négative.

* * *

La Société Nationale des Beaux-Arts, la première, a ouvert ses portes, événement redevenu mondain; mais où sont les publics d'antan ? On n'attache pas, à mon sens, à cette qualité du plus grand nombre toute l'importance qu'elle devrait avoir, importance du premier plan. Ce public qui paraît clairvoyant, dont les arrêts semblent souverains et pleins de bon sens, qu'est-il ? Rien d'autre en lui-même qu'un corps encombrant dont les réflexes bousculent sans raison apparente, au hasard, tout ce qui l'environne; d'autant plus redoutable qu'il est inconscient de la puissance de sa masse. Ce corps, pourrait-on dire, a toujours existé, mais, comme toutes les agrégations matérielles de l'humanité, il avait autrefois plus qu'une forme pesante : une force pensante, dont il était redevable à des guides respectables et respectés lui donnant de justes directives. Le public nouveau, un peu insuffisant sans doute comme culture générale, serait cependant susceptible de redevenir compréhensif, mais il n'y a plus de conducteurs.

Le mercantilisme envahissant a fait de la plupart des « Critiques » des marchands déguisés qui voyagent pour l'Art comme d'autres pour la bonneterie et c'est, sur certaines œuvres de « marques » connues, une symphonie de louanges « jazzbandesques » où la grosse caisse domine à seule fin de faire passer le client à la « Caisse » tout court.

Le vernissage est donc redevenu un événement mondain mais malheureusement pas un événement artistique au sens profond du mot. Nous ne sommes pas dans une période d'élévation comme il s'en manifesta sous Puvis de Chavannes, Carrière, Sisley, Dalou, Rodin. Certains demeurèrent les continuateurs d'eux-mêmes et de ces grands artistes : Lhermitte, Lucien Simon, Jacques Blanche, Besnard, Bartholomé, Bourdelle, mais ils sont perdus, chefs de file d'une foule trop dense qui les déborde et les étouffe. Ce n'est pas la séduction qui fait défaut, le brillant est partout ou presque, mais sous cette surface unie et reflétante de la magie du ciel comme celle d'un étang, il n'y a que la vase du fond, la fange accumulée par les âges.

Ce qui manque là comme ailleurs, c'est la culture générale de l'esprit, ce ton qui au temps de la « Grande France » donnait naissance aux « honnêtes gens ». Une seule chose a remplacé toutes les anciennes qualités françaises diverses, nuancées et rares: le culte de la mode, dispensant de toute méditation, traçant un chemin bien frayé, facile et peu fatigant, duquel les émotions sont soigneusement écartées.

On pouvait espérer que ce vernissage montrerait, partant de cette route monotone, quelque sentier abrupt et imprévu, prometteur de sites peut-être sauvages mais du moins neufs. Non qu'il faille rechercher le bizarre pour lui-même ; on ne le doit prendre que comme moyen de faire penser de sorte différente. Ce qui importe ce n'est pas de découvrir des objets, des figures ou des paysages monstrueux, mais bien de montrer les plus connus sous un angle qui les fasse paraître nouveaux ; ceci est presque, d'ailleurs, une des multiples et infinies définitions de l'Art. Or, parcourant ces salles successives et semblables, on a pu revoir au hasard de la cimaise le même por-

trait de femme qui, depuis trente ans, éternellement jeune, fraîche, rose et de belle ordonnance, changeant simplement chaque saison de toilette, voisine avec un paysage où la richesse de la couleur dissimule la peu profonde pénétration de l'auteur dans l'âme des champs, des bois ou de l'eau, dans l'âme campagnarde, fruste et raffinée, de la nature; paysage entouré d'une toile où les mêmes bateaux encombrent le même port et de natures mortes où des ustensiles de cuisine et des fruits variés le disputent aux bibelots précieux et aux fleurs que Fantin-Latour savait peindre.

On en revient alors à se demander : le bouleversement de ces dernières années n'a-t-il donc pas créé de mouvement d'idées en admettant que les gestes n'aient pas été picturaux ? Or, ces gestes l'ont certainement été et on pourrait encore faire de beaux tableaux d'Histoire, mais c'est là justement, si on ose dire, « la bête la plus noire » des modernes et cela vient de ce qu'ils ne conçoivent plus comment on peut mettre une pensée dans un mouvement. Cependant, à notre époque comme aux autres, il y a des images poétiques à réaliser plastiquement autres que celles qui sont proposées aux concours des Beaux-Arts, des passions populaires à représenter par des formes. Tout cela écrase-t-il les artistes sous le poids de sa grandeur ou bien n'y voient-ils pas sujets dignes de leurs efforts ?

A la Nationale, négligeant ces questions, les amants de l'Antique restent puissants parce que représentés par de vigoureux peintres et de belles œuvres, entr'autres *le Bain de Diane* par René Ménard dont les toiles semblent plus lourdes, moins fines que de coutume dans les ombres des masses. C'est là cependant un « Tableau » qui émerge au-dessus du flot commun malgré la redite; il en est de même pour la « *Matinée de Printemps* » courageusement classique de Delorme.

La veine mystique est exploitée assez pauvrement. Maurice Denis a un bon tableau d'*Emmaûs*, sujet également traité, combien différemment, par Jacques Blanche. Lucien Simon fait de l'anecdote et non de la pensée dans les toiles puissantes « *Une cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont* » et « *Chez les Sœurs*

du Saint-Esprit », mais cela ne vaut pas ses Bretonnes solidement campées dans de l'air qui vibre. Parmi la production de cet art religieux qu'on essaie vainement de rénover, je préfère encore les naïves « *Enfants et Religieuses* » de Pauline Peugniez au pesant tableau de Wery représentant le *Cardinal Luçon* devant les ruines de la Cathédrale de Reims.

Marcel Lenoir tombe dans le convenu. Ses personnages enflés sont peu appétissants vraiment, et dans une tour de la faim « ugolinesque » ses enfants ne courraient guère le risque d'être dégustés par leur père.

Dans les portraits et les tableaux de genre on trouve indubitablement les plus jolies choses, dont certaines, dépourvues peut-être de grandeur, sont cependant bien représentatives de l'Art français, fin et distingué quoiqu'en puissent penser ceux qui le jugent sur la production des étrangers venus puiser à notre source nationale non sans en troubler parfois la limpidité.

On remarque un portrait classique de Gervex dans une tonalité uniforme d'un marron subtil; des fillettes de Pierre Gerber, gaies et harmonieuses pages juvéniles; de Boutet de Monvel, assez peu peintre en somme, mais observateur pénétrant de la mentalité intime de son modèle, un *Bernard Naudin*, désagréable de couleur mais d'un beau reflet de caractère; un magnifique *portrait du Général Weygand* par Bernard Ostermann, énergique, vivant et sans emphase, est une intéressante image de notre époque; le portrait de jeune femme d'Abel Faivre ne me plaît vraiment pas; sans doute ai-je tort car il fut apprécié par d'aucuns, mais tout en lui me paraît commun, de la couleur à la ligne et à l'arrangement où le vulgaire est trop envahissant pour qu'on ne s'élève pas avec vigueur contre son emprise dans toutes ses manifestations; combien le portrait de la *Princesse W...* par Besnard m'en fait regretter d'autres de ce maître qui défilent sous mes yeux à l'appel fidèle de ma mémoire, pénétrants ou enjoués; serrés de « facture » ou libres d'une échevelée fantaisie; Rome, ville éternelle, tu es un souvenir bien lourd... Perelma a un bon portrait, mais où la lumière est trop prismatique, j'en ai vu de bien supérieurs d'un classi-

cisme modernisé vraiment prometteur. Jacques Blanche réunit des toiles diverses qui sont, après sa longue abstention, une rentrée montrant des qualités de peintre intellectuel et raffiné. Un amusant petit portrait de femme en blanc, naïf et bien peigné, de Metzanoff, à côté d'un portrait échevelé, grandiloquent et pâle de *Flammarion* par Styka. Des deminus de Frieseke rappelant Renaudot en plus puissant, des tonalités harmonieuses en même temps fraîches et voilées. Un *portrait de M. Poiret et de sa femme* par Benito dans une gamme argent et argent doré, où l'éventail rouge met sa note violente; un portrait double où les formules abondent, où le sacrifice à la mode est considérable et continuel, mais intéressant quand on sait de quoi est capable l'auteur dans des genres bien différents. Une claire femme nue dans les fleurs' fleurs féminines, femmes-fleurs, comme dans la chanson, de Albert Tourie, mais le résultat n'est pas négligeable. Zubiaure continue la tradition de la peinture espagnole telle qu'on nous la veut faire voir en nous montrant des piccadores cadavériques, d'ailleurs non dépourvus de puissance et de style.

Le paysage est innombrable, et, dans cette branche de l'activité picturale, le talent pullule; on y distingue, se détachant d'un relief particulier : Lhermitte, toujours aussi jeune, en pleine possession de ses moyens; Le Sidaner, dont le « *port le soir* » est si distingué; Raffaëlli qui ajoute de l'émotion à sa vision juste de l'anecdote, comme dans le « *Vieux cheval* »; de Le Gout-Gérard, des bateaux qui ne changent pas; un paysage morne et triste de grande allure sur une toile de dimension modeste par Cameron Burnside, un étranger qui fait honneur à l'école française; un paysage montagnard ayant le bon goût de n'être pas de grandeur ambitieuse, bien vu, par Suzanne Pichon; de Dauchez, des « *Bretagnes* » qui donnent la nostalgie de certaines de ses anciennes toiles.

Dans des genres divers, un curieux et chatoyant intérieur de Rémis; des natures mortes très vivantes et bien composées, de Galtier-Boissière, dont une vraiment intéressante avec une statuette et des vases entremêlés de fleurs.

Une importante exposition de Charlot : — personnage, nature

morte, paysages énormes et sans vie du Morvan où malgré la solidité des cultures l'atmosphère ne doit pas manquer à ce point — m'amène à parler de la salle 10 où étaient cantonnés, paraît-il, tous les espoirs de rénovation de l'Art en décadence, salle d'où doit sortir le Maître incontesté, celui qui fera inhaler son souffle vivifiant à une esthétique moribonde ou donnera son sang en une transfusion eucharistique pour faire le salut de cet Art perdu. J'ai bien regardé, peut-être y est-il réellement, ce messie; je ne l'ai pas su découvrir. N'est-ce pas d'ailleurs le propre de toutes les époques de méconnaître ceux qui sont appelés à devenir des foyers ? J'avoue cependant dire cela sans aucune conviction quant aux hôtes de la salle 10.

Elle est cependant bien intéressante et pleine d'enseignements profonds, tellement elle se trouve caractéristique et représentative de notre époque. Toute remplie des bruyants exploits de démolisseurs qui prétendent être des constructeurs, elle présente un ensemble informe où rien ne se tient. Ces apôtres vont criant en tous lieux : « Construction, Tradition, Classicisme ! » Mais est-ce là une bien merveilleuse découverte et un effort bien violent que de démarquer Poussin en le déformant? David et Ingres, longtemps voués aux gémonies, deviennent des guides révérés et... plagiés dans la mesure de leur « petit possible » par des artisans trop inférieurs dans leur métier. A la vérité, ce ne sont là que Romantiques : jeunes gens pétris d'orgueil, haletants à la conquête de la gloire et qui croient en eux avec une ingénuité charmante; n'est-ce pas là ce culte du Héros qui est justement une définition du Romantisme ! On les sent, d'ailleurs, quand ils daignent peindre, dominer leur sujet de tellement haut que certainement ils ne le voient pas très nettement.

Ceci, dit d'une façon générale, ne s'applique pas uniquement aux exposants de cette salle fameuse qui avait, en plus, l'honneur d'abriter le « Clou du Salon » : *le Portrait d'Anatole France* par Van Dongen. Symptomatique aussi de nos temps déséquilibrés où il faut tout grossir pour que la foule puisse apercevoir les choses qu'on lui veut montrer, cette mode de l'exceptionnel, du champion et du scandale, ce qui, en allant

au fond des choses, est tout un. On a fait autour de ce tableau un bruit absolument injustifié, de la louange béate à la glose outrée; il ne méritait à mon sens, « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Tout le monde, dans cette affaire, a fait son métier : Van Dongen, de peintre « avancé », les journaux, de tam-tam, et le public, de « panurgerie »; un seul s'est trompé en l'occurrence, mais celui-là, lourdement, c'est le grand France, le lettré délicat, le penseur raffiné, le Français rattachant par des liens multiples la tournure moderne de pensée aux meilleures origines classiques antérieures au dix-septième siècle ! Quel démon funeste l'a bien pu pousser à se faire « portraicturer » par un peintre qui a dépeint Paris et les Parisiennes comme les conçoivent les étrangers, c'est-à-dire de façon assez fausse, un peintre dont les indéniables qualités de violence et de perversité se trouvaient tout justement opposées au sens général et profond de l'intellect intime d'un écrivain au génie si français ? La seule victime de tout le tapage mené autour de ce tableau, qui n'est pas en lui-même mauvais si l'on parvient à transposer sa vision dans le plan voulu par l'auteur, est bien, dans l'occasion, le modèle, et c'est assez triste.

A part cela, une belle toile classique de Flandrin avec des chevaux, comme toujours, et un clair paysage lumineux et pur, semble un peu dépaysée de faire face aux *Ondines de la Marne* par Dufresne; la systématisation des *Maternités Arabes*, de Sabbagh, paraît déjà très périmée. Favory, Pauline Peugniez, A. Froye, de Varoquier exposent « le tableau » qu'on connaît et qu'on a vu partout. Mouillot fait preuve d'une louable naïveté. Tout cela entouré par quelques nouveaux venus dont l'originalité consiste à renchérir et à se livrer au geste fameux du chien de l'Ecriture, mais sur... le travail du voisin.

Quelques rétrospectives mettent à côté de ces réclames outrées leur accent discret et vieillot, comme celle de Milcendeau, peintre et dessinateur savant des paysans, qui fut modeste et méconnu comme beaucoup de vrais talents, croyant que la célébrité vient au labeur consciencieux et persévé-

rant ! Armand Berton qui rappelle un Carrière moins sombre et moins pessimiste; Lepère et Blanche.

Dans la sculpture, Bourdelle domine par l'importance de son envoi; c'est vraiment là « un sculpteur » se rattachant aux vaillants « imaigiers » gothiques ou même romans. Il a le sens du monumental. Pierre Roche expose la Victoire d'un homme sur un Lion, victoire qui paraît bien indécise, car le fauve n'est pas encore transformé en descente de lit. D'ailleurs « l'ennemi » n'est pas un lion que je sache, mais un aigle... bicéphale.

Toute l'exposition de sculpture est intéressante. Cette branche de l'activité artistique demande, en effet, un laborieux apprentissage et une continuelle probité dans la facture dont la peinture hélas ! se passe trop facilement.

On pourra penser, en finissant cette rapide critique à propos de la Nationale, que le pessimisme du commencement n'était guère justifié puisque tant de belles et bonnes choses furent citées au cours de ces lignes hâtives et incomplètes qui ont encore indûment laissé dans l'ombre une quantité d'œuvres aussi intéressantes. Cette apparente contradiction vient précisément de la terrible distance qui sépare l'ambition, à tous points de vues exagérée, de quelques-uns, du respectable et noble effort du plus grand nombre.

* * *

Ce qui crée le succès, c'est l'accord entre ce que souhaite d'avoir le Public et ce qu'on lui donne; car un des goûts les plus avérés de ce Public, est celui du déjà vu. Le Public a une paresse d'esprit toute particulière qui fait se transformer en souffrance la vision de la nouveauté. Le Public est un enfant sage de parents bourgeois s'en tenant aux formules qu'on lui a inculquées, sans chercher au delà ni même à côté.

Toutes ces aspirations se trouvent admirablement satisfaites et entretenues par le Salon des Artistes français, et c'est justement ce qui en fait, pour le Public souverain, le « Vrai » Salon. Il ne sied pas d'entrer dans de nouvelles consi-

dérations qui seraient une réédition affaiblie des remarques au sujet de la Nationale. Cependant, il est évident, ici plus qu'ailleurs, que, si le sentiment de la stabilité donne l'impression du bonheur parfait, nulle part on ne peut être plus heureux. Tout y paraît semblable à ce qu'on y voyait il y a sept ans ou quatorze ans ou vingt-huit ans, si bien que finalement le spectacle de cette caducité rajeunit prodigieusement.

Tout d'ailleurs se trouve dans un état statique bien propre au repos de l'âme, tout ici est moyen et paisible. Ce sont des manières de voir qui meurent sans fracas d'une mort distinguée et de bon ton, pendant que d'autres naissent, peut-être proches, sans qu'on s'en rende compte — tant leur timidité ou leur modestie s'avère grande.

Ce Salon n'a pas consacré une salle à la peinture dite « moderne », et l'on peut voir, au hasard, des morceaux qui choquent le bon goût ancestral et la calme austérité de ces lieux, comme des lèvres fardées sabrant un vieux visage de leur blessure saignante. Cependant, les œuvres attachantes, fruit du savoir et de la probité du métier, alliés parfois à une distinguée vision, sont nombreuses au milieu des flots déferlants qui battent ces murs de leur éclaboussement multicolore. Il y a, en dehors des portraits officiels, et même parmi ceux-ci, des figures qui laissent transparaître une âme ; mais, cependant, combien plus nombreux sont les masques que les physionomies.

Ici, la guerre a inspiré des toiles, mais ce ne sont hélas ! que des gestes et, les envisageant, on croit voir une image démesurément agrandie de journal illustré accrochée à la devanture énorme d'un kiosque qui serait le Grand Palais lui-même ! Seuls, le *Château de Mondement* par Flameng, rappelant la manière si décriée et non sans valeur, bien que réellement vieillie, d'Alphonse de Neuville, et un fantastique tableau de G. Leroux qui rend, en sa dimension modeste, une impression d'horreur assez juste des *Gaz* dans un monde apocalyptique en pleine convulsion, se détachent du lot.

Multiples sont les paysages, il y en a de toutes les grandeurs, de toutes les factures : la mer, la montagne, les champs et les

bois, l'Occident et l'Orient se mêlent, bigarrés. De loin en loin apparaît comme un trou dans le mur ouvert sur un « ailleurs », un paysage où l'on sent l'âme de la Nature et c'est un réconfort passager. D'autres sont pleins d'un juste sentiment naturel. Le plus grand nombre, hélas ! ne montre rien qu'on n'ait déjà vu maintes fois en tous lieux, alliant l'habileté du « faire » à l'indigence de la pensée.

Cette question de l'abondance du paysage est bien une conséquence de la ruée vers la peinture d'une foule d'individus se trouvant assez peu destinés à faire des continuateurs de nos grands Maîtres passés. Dans cette hâte d' « arriver », l'étude de la figure humaine prendrait un temps précieux; d'aucuns étaient déjà parvenus à une sorte de célébrité à l'âge où les Maîtres se trouvaient, autrefois, encore à l'Ecole; alors pourquoi s'attarder ? Le paysage ne demande ni dessin ni savoir d'aucune sorte; est-il même besoin de savoir peindre pour faire « quelque chose » qui se vende ? Assurément non, répondront avec moi ceux qui sont tant soit peu au courant de ce qui se passe dans les officines où se débite la production Néo-Cézannienne ou simplement, ceux qui passent dans les rues réservées, semble-t-il, à « l'esprit nouveau » dans l'art et, malheureusement, à ses œuvres.

Il y a cependant, dans ce Salon, de bien beaux morceaux. Sûrement, un jour, on verra réapparaître certains d'entre eux soit dans des Musées, soit dans des ventes où, d'ici une cinquantaine d'années, ils ne se feront pas faute d'attirer sur eux l'attention de la foule par des prix inconnus des artistes de leur vivant.

Parmi ces toiles, j'en ai particulièrement remarqué quelques-unes dont je ne peux me tenir de parler plus en détail. Ce sont, au hasard d'une promenade, des portraits, des paysages ou des sujets de genre dont la haute valeur ou un défaut trop apparent, étant donné le nom de l'auteur, ne peuvent être passés sous silence. Ils ne sont plus réunis, la plupart ne sont visibles à cette heure que pour un petit nombre de personnes; néanmoins ils ont fait leur œuvre et laissé une empreinte dans le chemin sans fin où l'Art avance, suivant des guides invi-

sibles et impondérables; et c'est cette trace qu'on doit chercher à marquer d'un trait plus accusé pour la faire mieux percevoir de ceux dont ce n'est pas la préoccupation directe.

Strauss expose un vigoureux village, s'enlevant ensoleillé au sommet d'une colline sur le bleu sombre du ciel; des ifs obscurs barrent le premier plan; de somptueux nuages dominant une chaîne de montagnes, de André Pillot; des impressions de lumineuse nature de Montézin; dans l'envoi de Grosjean, un petit paysage d'une finesse exquise et d'une distinction rare, mais l'agrandissement d'une vision analogue est bien faible. Henry Martin expose des paysages dans la manière connue qui est un cantique à la lumière. Un portrait et des intérieurs de Fred Lauth. Joron fait montre, dans une image de petit garçon en blanc, d'une considérable maîtrise, de même d'ailleurs que dans ses autres toiles. Un dos de femme agréable et solide de Loissement. Rochegrosse se pare d'un bien gros et surtout bien sombre Romantisme dans *les Approches de la mort*. Une claire et gaie composition d'Albert Laurens, mais des dimensions plus considérables seraient nécessaires pour éviter une certaine confusion. Des Pointelin de Pointelin, c'est tout dire. Robert expose de simples personnages dans un paysage simple, le tout de petit format et pas désagréable. Une très belle exposition de Quost : il y a là quelque chose qui dépassera ce Salon et la grande toile : « *Fillettes et Mamans* » est une belle chose où l'habileté du métier n'est pas tout, et dont la composition renouvelle très heureusement un sujet qui aurait pu être si pauvre et si déjà vu. De Quignon, deux rutilants champs de blé bien vus dans une belle atmosphère. Pierre Laurens montre un sévère portrait de femme sur un fond clair très attachant dans son austérité. Un lever de lune discret de Prévot-Valeri. Deux portraits énormes, classiques et « bien faits » de Watelet. Bonnat est toujours lui-même malgré son âge, ses portraits sont des documents précis, quelque peu anthropométriques, mais ce sont des « portraits » et vigoureusement peints. Etcheverry montre dans un portrait d'homme toute sa prodigieuse habileté. Une anecdote bien peinte, *le Basson et les Enfants de Chœur*,

d'Azéma. G. Domergue expose une hétéroclite composition dans laquelle voisinent les choses et les... gens les plus disparates et les plus bizarres : un singe parfumeur, un arbre, un faune porte-glace, un carrosse qui semble attendre un Saint-Sacrement improbable. un miroir comme on n'en voit que dans certains grands magasins reflétant une jeune personne qui jaillit de tout son torse frêle d'une jupe assez semblable à une lanterne vénitienne; un beau talent gaspillé à rechercher la louange d'un mauvais public. Un *portrait de Sem*, amusant, par Oswald Birley. Une belle route ombragée de vieux arbres dans le midi, par Claude Firmin. Des Bretagnes d'une grande finesse et d'un juste sentiment de Désiré Lucas. De riches paysages marocains d'Abadie. Une mare, de Dambéza, agréable et montrant une libre et sobre facture. Que dire de *l'Aventure d'Aristole* par Dagnan-Bouveret ? Sinon qu'il est triste de voir un talent réel s'acoquiner tout à coupdans une décevante vulgarité bien peu en rapport avec sa manière. Un portrait de femme en robe bleue de Flameng. Une composition de Balande, agréable bien qu'un peu froide de couleur. De Dufau, des paysages du midi d'une admirable liberté.

La sculpture montre toute l'horreur du monume nt officiel; un nombre décevant de « poilus » plus ou moins mis au tombeau ou triomphateurs d'opéra-comique, n'évoquant que bien pauvrement la grandeur de leur tâche passée, de leur gloire et de leur misère. Le sentiment général qui a donné naissance à toutes ces œuvres est très louable, mais trop souvent trahi par la réalisation. La section sculpture est, pour le reste, identique à ses devancières : une honorable personne qui ne se fait en rien remarquer.

A côté d'une section d'Orientalisme, il y avait la nouveauté d'un salon sportif; cela devrait être une mine renouvelée de beaux gestes; le sport mécanique pourrait lui-même donner naissance à une esthétique neuve; mais cette année, rien de tout cela n'était encore visible.

Comme pour la Nationale, j'ai certainement omis des œuvres qui resteront, je n'ai d'ailleurs jamais eu l'intention de « faire la critique » de Salons qui ont déjà fermé leurs portes. Le

principal enseignement qu'on puisse tirer de ces expositions vient du nombre des œuvres exposées : plus de cinq mille rien que pour les Artistes français ! Que nous voilà loin du Salon de 1667 ! Cette production formidable, — et le mot est encore trop petit, colossale serait plus juste mais se trouve retenu par de mauvais voisins, — est tout de même quelque chose qui survivra ; car jamais, dans aucun temps, dans aucun pays, on n'a vu l'analogue, et il n'est pas interdit de supposer que de cette floraison surabondante émergera un jour la plante rare et pleine de sève qui dominera toutes les autres et répandra au loin sa semence féconde.

* * *

En attendant le miracle de cette éclosion, il n'est pas interdit de rechercher une amélioration progressive par des voies logiques, en essayant d'amender les plus gros défauts qui étouffent la vitalité de l'Art français. Mais que d'obstacles se dressent, infranchissables.

Nous vivons, en effet, à une époque où le premier plan des cas particuliers rend impossible, par sa proximité, toute vue d'ensemble. Ce qui nous manque le plus, ce sont des idées générales. La spécialisation forcenée conduit fatalement à une totale indigence de conception due à cet esprit rudimentaire et plein de suffisance, qu'on peut qualifier de primaire, et qui se trouve justement signalétique de notre temps. Ce qui aujourd'hui suffit à faire d'un individu quelconque ce qu'on appelle un « Artiste » n'aurait pas, autrefois, légitimé son entrée dans une Ecole comme broyeur de couleur. Il y aura toujours un abîme entre ce semblant de peintre ou de sculpteur, qui, en mettant les choses au mieux, parviendra à faire des esquisses « amusantes » mais n'ira jamais au delà, et un de ces Maîtres anciens au talent composé de science et de profondeur. Qu'on essaie de se représenter une seule minute ce qu'étaient, par exemple, l'intellectualité et le raffinement cérébral d'un Léonard de Vinci auquel nul compartiment de l'activité

humaine n'était étranger, un artiste dans les cartons duquel on a retrouvé des épures mathématiques de machines volantes, pas tellement éloignées des réalisations de nos modernes aéroplanes. Mais nous vivons à l'âge de l'impression et de la « pochade », nous voulons, fatigués de piètres réalisations, incapables de les parfaire, qu'on nous suggère des sensations sur la trame desquelles nos nerfs brodent à leur propre rythme.

La partie nous dissimule le tout, nous ne pouvons plus accéder à la compréhension de notions générales. La peinture est en décadence ? On cherche un moyen de rénover la peinture : on dit des paroles plus ou moins magiques, on fait des incantations et quelques sacrifices propitiatoires, on crée parfois une école ou un prix, des discours sont distribués gracieusement, et on attend... Naturellement il n'arrive rien, et la peinture est de plus en plus décadente, et tout un chacun se lamente en poussant de grands gémissements.

Aucun changement n'est vraisemblable ni même possible tant qu'on n'aura pas de nouveau reconquis la notion que tout se tient, que tout procède de l'unité primitive; pas d'art noble sans public compréhensif, au moins dans une élite capable d'entraîner la masse, et ce public est entièrement à recréer. Il n'y a plus d'amateurs vrais ni de mécènes, les derniers ont disparu il y a vingt ans, remplacés par des spéculateurs. L'avidité a tout pollué : le marchand a fait l'acheteur et le faux artiste a suivi, devenant un fabricant et travaillant à la demande du client. Une « œuvre d'art », qui devrait être une chose noble entre toutes, est devenue une valeur analogue à une action de caoutchouc, de mine de cuivre ou d'or; les critiques transformés en boursiers ont fait enfler les cours ou les ont avilis selon les besoins de la spéculation; le mercantilisme, répandant sur le tout son engrais fertilisant, a produit cette magnifique floraison d'officines d'art, où l'art un peu plus chaque jour se dégrade. Certains succès de ventes, acquis de façon prodigieusement rapide, ont jeté dans la carrière soit disant artistique beaucoup de bons jeunes gens destinés, par leur mentalité, à faire... un autre métier. Or, rien ne s'améliorera justement, tant qu'on n'aura pas compris combien l'art,

dans le sens véritable du mot, est l'opposé d'un métier; il peut devenir une carrière, et une noble carrière lorsqu'on est parvenu à un âge assez avancé, mais, avant, c'est la misère si l'on n'a pas par ailleurs la vie matérielle assurée.

Il faudrait également s'assimiler que, bien qu'on en ait dit avec les grands mots creux d'instinct artistique, de sensation naturelle du Beau, l'art n'est pas facilement accessible à tout un chacun sans un long effort, ceci aussi bien pour ceux qui prétendent s'ériger en juges que pour ceux qui veulent devenir des créateurs. Le Beau, comme toutes les choses eurythmiques, capable de procurer à un esprit élevé les plus pures joies, peut églement engendrer dans un intellect insuffisamment évolué des satisfactions sensuelles lui permettant de croire qu'il accède à une compréhensoin profonde alors qu'il a seulement une sensation superficielle, — et cela fausse tout à la base.

Afin de se bien rendre compte du niveau artistique de notre temps, il n'y a qu'à se promener dans le nouveau Paris, celui qui date de 1870, et à regarder les maisons, l'ornement des places et des jardins, les Palais, Grand et Petit, puis de comparer tout cela à ce qui reste du vieux Paris, vénérables vestiges d'époques disparues. Quand on aura vu Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, l'Hôtel des Archevêques de Sens, s'érigeant noblement au numéro 1 de l'étroite et intime rue du Figuier, la place des Vosges, le Louvre et même le Palais Royal, la cause sera, je pense, entendue. L'Unité de direction et la continuité de la tradition sont des conditions indispensables à l'établissement et à l'entretien d'un art solide. Jamais on n'obtiendra de rénovation sérieuse et vivace dans un régime artistique aussi futile et changeant que l'est le nôtre. Il faudrait...

Mais que dire qui n'ait déjà été dit et répété ? Comment cette renaissance viendra-t-elle ? Nul ne le sait. Mais il semble bien difficile de croire maintenant qu'elle puisse sortir d'un bouleversement matériel; nous venons de traverser le plus formidable cataclysme ayant jamais secoué notre pauvre petit monde, et cet ébranlement prodigieux n'a pas créé un nouvel

état de la pensée. Le geste est partout, innombrable, terne ou brillant, élégant ou barbare, dominant, souverain, le royaume de la matière; mais en aucune de ses formes diverses ne palpite une idée. Or, seul, le jaillissement d'une âme renouvelée, enfantine et pure, pourrait rénover le convenu de notre art moribond.

Cependant il reste encore — et ces rapides souvenirs des Salons de 1921 l'ont, je pense, fait sentir — non pas peut-être de ces génies s'élevant directeurs comme des phares, émettant les rayons conducteurs qui vont au loin chercher les égarés pour les amener à leur port de salut, mais au moins de bons et loyaux ouvriers dans leur art, un art sans majuscule où se retrouvent cependant toutes les franches et saines œuvres.

Semblables à ces femmes dont la grâce multiple a charmé nos regards tout au long de notre vie, les ouvrages de ces probes artisans se sont vêtus de robes variées, où les modes ont changé nous semblant, dans leur insensible transformation toujours aussi gracieuses parce que toutes recouvrirent le même corps identique et divers, animé et frémissant qui, persiste sous leurs continuels changements, un corps où palpite, comme dans les œuvres qui bravent l'oubli du temps, une étincelle de la Vie Infinie et Toute-Puissante.

Paul Sourzac.

Dr NICHOLAS MURRAY BUTLER

L'HOMME. — L'ŒUVRE. — L'ACTION

Mai 1917. Le Congrès vient, en avril, de constater l' « état de guerre » de l'Allemagne et des Etats-Unis. Entourés d'une foule nombreuse, aux rangs pressés, d'uniformes et de robes académiques longues et noires sous la chappe violette et bleue, quatre hommes descendent, lentement, deux à deux, les larges dalles, qui, majestueusement dévalent de palier en palier, du blanc portique colonial, ouvert dans la brique sombre de l'Amérique du Nord, sous un dôme bizarre, évocateur d'Orient. Une Minerve assise, au milieu du palier central, sous l'éclat à peine terni d'une neuve dorure, signifie qu'ici domine la Sagesse. De hauts bâtiments dressent, de place en place, leurs blocs rougeâtres, que tapisse le lierre. De grands nuages, venus de la mer prochaine, courent dans le ciel bas. Au-dessous, la vague des toits plats moutonne à l'infini. Des fenêtres, des corniches, couvertes de grappes humaines, une longue acclamation retentit. Le terrain du *campus*, largement disposé pour les jeux, semble étroit, tant il est noir de monde. Sur le large escalier, qu'anime et commande la statue d'or, symbolique *Alma Mater*, une houle de têtes et d'épaules ondule. A ce point culminant de la cité, près de l'extrémité nord de la grande Ile où la pierre de l'édifice s'élève sur un piedestal de roc entre les deux bras puissants de l'invisible fleuve, tous suivent, d'un même frémissement de sympathique admiration, ceux qui deux à deux descendent. A la rampe légère, improvisée sur les degrés, s'appuient l'un suivant l'autre, au second rang, un maréchal de France au bras d'un général américain ; au premier

un ancien président du conseil de France, au bras d'un grand intellectuel des Etats-Unis. Joffre et Viviani ont à la main le parchemin, aux épaules, l'un sur son dolman, l'autre sur sa redingote, la chape bleue, qui couvre les robes noires. L'Américain, auquel Viviani, souriant, ému, tout vibrant encore d'avoir parlé, s'attache, d'un mouvement confiant et fraternel, se dresse, large et fort, le front haut, le regard droit. Sa robe, qui flotte, le grandit. Il porte fièrement, au cou, la croix française. Il rayonne. Son cœur n'a jamais connu plus noble joie. L'hommage de la grande université *Columbia*, ouverte, sur la Colline, dans la fièvre ardente de la plus nombreuse des Cités, vient de s'adresser à la France. Et tandis qu'acclamés les nouveaux docteurs *honoris causa* quittent le *campus* universitaire, le docteur Nicholas Murray Butler regagne à travers la verdure des gazons où court l'écureuil la coquette demeure qui, gracieusement imposante, se détache au-dessus des vallonnements boisés de *Morningside* : *President's House*, accueillante maison où tous ceux qui comptent dans le domaine de la pensée ont de tout temps pénétré, mais où, depuis longtemps déjà, le portrait du Vainqueur de la Marne, est dans le Salon du rez-de-chaussée, à la place d'honneur.

I

Aucune dignité, dans aucune Université du monde, n'a l'importance nationale qu'offre aux Etats-Unis la situation du Président. Aucun chef universitaire, si grandes que soient son autorité, sa renommée, son influence, ne saurait, en aucun pays, s'élever au degré de prestige qu'il atteint ici. L'instruction publique est au centre de la vie américaine. Aucune nation moderne n'accorde plus d'importance à l'œuvre de formation des esprits et des caractères, d'où dépend la vitalité de la démocratie. Parce que les Etats-Unis sont vraiment une démocratie — c'est-à-dire un pays où tout citoyen prend part au Gouvernement et à l'élaboration des activités sociales — ils se soucient, plus que tout autre, d'instruire la masse des électeurs et de former une élite. L'enseignement, à tous les

degrés, est organisé avec un soin, une sollicitude, parfois une prodigalité, qui frappent l'étranger et provoquent son admiration.

Les Universités forment le couronnement de l'édifice scolaire, objet d'orgueil et d'amour de toute la nation. La haute culture qui y est donnée excite à ce point l'enthousiasme et, ne craignons pas de le dire, le zèle sacré des meilleurs citoyens, que les donations affluent pour maintenir les Universités au niveau des exigences de la science et de la préparation civique, dont elles sont les foyers. Les grandes Universités et aussi les Collèges (asiles des humanités, ne le cédant en rien en excellence à leurs sœurs scientifiques) sont autonomes, soutenus par les revenus de fondations anciennes, et sans cesse alimentés par de nouvelles générosités, provenant des anciens étudiants ou d'amis dévoués à l'enseignement supérieur.

L'indépendance des Universités, la part directe et éminente qu'elles prennent à toutes les activités nationales, les relations qu'elles entretiennent avec toutes les professions et les hommes marquants de toutes, leur donnent un rôle de premier plan dans la formation de la conscience collective ou dans la direction de toutes les forces de conservation ou de progrès. Le Président d'une Université est un homme considérable dont l'influence morale, la puissance de rayonnement social n'ont pas d'équivalents dans l'Ancien Monde. Représentant d'une institution vénérée, dont l'histoire est liée au développement même du pays, inspirateur de la jeune génération, il est, d'autre part, mêlé aux manifestations les plus hautes de la vie morale, sociale et politique, dans la mesure où celles-ci dépendent des courants d'idées, des doctrines, des idéals, des solutions aux grands problèmes, qui précisément, s'élaborent à l'Université ou se transmettent par son enseignement. L'opinion publique a une telle force aux Etats-Unis, les directions de sentiments et de pensées dans les deux ou trois grands groupes qui la constituent exercent un tel empire sur les destinées de la nation, que tel discours d'un président d'Université a été parfois un événement aussi décisif qu'une élection ou un vote du Congrès. Un programme d'action, souvent

une simple phrase, énoncés par un Président d'Université à un tournant de l'histoire nationale, ont retenti d'un bout à l'autre du pays et incliné les esprits vers telle ou telle résolution d'incalculable portée.

C'est ce rôle éminent que, grâce à sa forte personnalité, à ses qualités intellectuelles et morales, au prestige qu'il sait exercer sur les hommes, a assumé l'homme de talent, de caractère, d'activité qui, en avril 1917, descendait radieux, avec Viviani, les marches de la Bibliothèque de Columbia et qui maintenant est attendu en France pour poser la première pierre de la Bibliothèque de Reims, reconstruite grâce à un don généreux de la fondation Carnegie, — le Président de l'Université Columbia, N. M. Butler.

C'est comme professeur et éducateur que M. Butler a commencé sa carrière, et les qualités d'esprit, qu'il a acquises comme tel, la réputation et l'autorité, qu'il a gagnées dans ce domaine, font que ce caractère domine toutes ses activités ultérieures.

Professeur de philosophie, il applique sa connaissance approfondie de l'histoire de la pensée humaine surtout à la « pédagogie », ou, comme disent les Américains, enfermant dans ce terme les hautes valeurs spirituelles morales et sociales qui méritent d'y être comprises, à la « science de l'éducation ». Pendant vingt-cinq ans, avant d'être élu par le Comité directeur de l'Université Columbia comme Président de cette puissante institution, il a contribué, par l'enseignement, par des conférences devant de grands auditoires, par ses rapports à la Législature de l'Etat de New-York, par ses ouvrages, par la direction du grand organe, *The Educational Review*, à l'élargissement, à l'approfondissement, à l'éminente dignité des principes théoriques et des applications pratiques de l'enseignement, à tous les degrés, en Amérique. C'est dans son livre *The Meaning of Education*, et dans ses nombreux articles, répandus dans les quarante volumes de *l'Educational Review* qu'il faut aller chercher sa doctrine. En philosophe et en citoyen actif d'une grande République, il veut que l'enseignement soit à proprement parler l'impulsion centrale, la force

vive, qui façonne l'âme dans son intégrité et rende l'homme meilleur, non seulement pour son avantage personnel, mais pour l'avantage de la communauté dont il fait partie. Que l'Amérique, donc, se garde de l'enthousiasme trop facile que fait naître dans le monde moderne le prodigieux développement des sciences, de l'industrie et des échanges commerciaux étendus à l'univers entier; qu'elle se défie de la tendance insidieuse à orienter les jeunes activités vers les seules occupations productives. Que l'enseignement pratique et professionnel ait sa place, que les écoles techniques perfectionnent leurs méthodes et accroissent leur clientèle, rien de plus légitime. Mais que les études véritablement « formatives » ne soient pas sacrifiées. Qu'elles soient partout à la base, et, aux degrés supérieurs, qu'elles demeurent l'âme vivante, en quelque sorte, de l'enseignement.

Dans cet esprit, N. M. Butler est parmi les *leaders* de la pensée universitaire qui travaillèrent pour faire créer dans les Universités des chaires de pédagogie et pour faire établir des Ecoles Normales, pépinières d'éducateurs primaires et secondaires, aux sièges mêmes de la haute culture dans les Universités. Ainsi il n'y a pas scission entre les rudiments de l'enseignement (qui doivent déjà atteindre la volonté et la conscience) et l'épanouissement suprême de la philosophie et de la science, entre le peuple et l'élite. Les professeurs qui se distinguent parmi les maîtres de l'intelligence sont appelés à répandre le meilleur, le plus humain de leur pensée parmi ceux qui seront les éducateurs de demain, dans les écoles des faubourgs et des villages, aussi bien que dans les *High Schools* et les Collèges. Pas de distinction de classes (tout en réservant les distinctions de degrés et de méthodes) entre les éducateurs publics.

Pas de cloisons étanches, non plus, entre les disciplines. M. Butler est de ceux qui tiennent le plus à ce que l'enseignement civique figure, et en bonne place, au Collège et à l'Université, comme à l'école primaire. C'est un des traits distinctifs de l'enseignement américain, que le Président de Columbia veut, s'il est possible, affermir et renforcer. Il importe que

l'élite de la nation, non seulement soit parfaitement instruite de la Constitution des Etats-Unis et de l'esprit dans lequel elle doit être appliquée, mais se prépare à jouer un rôle actif parmi ceux qui, dans les Comités, les Conventions, les Législatures d'Etats, au Congrès ou parmi les membres du Gouvernement, maintiennent les lois anciennes dans toute leur vigueur féconde et préparent la législation de l'avenir. Le pays n'a que trop souffert de l'indifférence des classes instruites à l'égard de la politique. D'où le triomphe de l'incompétence, de l'intrigue ou de la prévarication : d'où le « système des « dépouilles » et le « règne du *boss* ». Le président Butler ne se lasse pas, lui-même, de prêcher d'exemple. Tantôt il rappelle que les Grecs nous ont laissé l'immortel appel à l'accomplissement du devoir civique; tantôt il invoque l'exemple des Pères de la Constitution dont le salut de la République avait été le souci quotidien. En historien, en lettré, en philosophe, en patriote, il rappelle sans cesse la haute mission de l'enseignement pour le maintien et l'avancement de la santé morale, de la dignité et de l'harmonie dans le maniement des affaires publiques.

Sa doctrine universitaire est toute pénétrée d'un spiritualisme qui, dans sa conviction intime, s'unit à la religion — religion large, indépendante de toute secte et de tout dogme, qui accepte la neutralité de l'école laïque, mais qui appelle aussi l'activité complémentaire et libre des Ecoles du dimanche, *Sunday Schools*, dirigées par chaque confession dans son esprit traditionnel, pour suppléer sur ce point à la réserve imposée à l'école. Il voudrait un enseignement religieux qui soit moins un catéchisme qu'un commentaire ému des grandes actions inspirées par la foi et par la noblesse d'âme qui a sa source au-delà de tous les intérêts, au-delà même du simple dévouement à la patrie. Sa pensée, écho d'une philosophie où l'idéalisme intellectuel rejoint l'idéalisme des sentiments et de la conscience, appelle dans l'enseignement la note vibrante du respect pour le « divin-humain » dont la lueur, faible ou vigoureuse, éclaire toutes les âmes, et éclate en flamboiements sublimes chez les héros des grandes causes ou chez les nations nobles, aux heures d'épreuve.

II

C'est la même conception réfléchie et généreuse qui inspire l'apostolat politique du Président Butler. On ne saurait l'appeler un homme politique. Il a toujours pleinement rempli son devoir de citoyen, prenant dans les associations, dans les groupes, parmi les *leaders* du parti républicain, les rôles d'action, d'effort, de dévouement que les circonstances ou les hommes lui imposaient, mais ne recherchant pas les fonctions électives. L'appellation qui désigne le mieux son activité propre est celle de conseiller de la conscience publique, de guide de la pensée nationale. C'est à ce titre que les Académies, les Chambres de Commerce, les clubs politiques, les cercles d'action sociale, les groupements d'éducation morale, les Associations d'anciens étudiants, les Universités — tous ces organes de la vie collective des Etats-Unis qui constituent l'armature de la démocratie — l'ont appelé maintes fois, soit pour recevoir de lui un encouragement dans leur défense des traditions éprouvées, soit pour l'entendre formuler ses solutions des problèmes intérieurs, soit pour écouter les conseils que sa connaissance des pays étrangers, sa faculté d'analyse philosophique et sa vision idéaliste de l'avenir de l'humanité lui suggéraient au regard des relations extérieures. Les discours prononcés en ces occasions constituent les volumes *True and False Democracy*, *Why should we change our Form of Government*. Un cours professé à l'Université de Christiania a fourni la substance de *The American as he is*. Enfin les événements de la guerre, la préparation de la paix, et les préliminaires de l'élection présidentielle de 1920 lui ont inspiré des réflexions et des appels réunis en deux importants ouvrages : *A World in Ferment* et *Is America Worth Saving*.

Le parti républicain, auquel appartient le Président Butler, ne se distingue pas du parti démocrate, comme s'opposent dans les pays d'Europe conservateurs et radicaux. Les Républicains sont sincèrement attachés au Gouvernement populaire et dévoués aux idées de progrès — au point que, dans

leur programme, on voit parfois apparaître tel article qui serait revendiqué chez nous par les radicaux. Il n'y a dans leur tendance rien d'aristocratique (dans ce que le mot comporte de réserve hautaine ou de résistance à la poussée d'en bas). Ce qui les distingue, c'est la vue des problèmes sous l'aspect « national » et la conception du progrès selon les voies « américaines ». Le Président Butler est parmi les bons ouvriers de la doctrine républicaine, un de ceux qui ont le plus hardiment vivifié les traditions nationales et proprement américaines, en les adaptant aux problèmes du temps présent. Historien et juriste, en possession complète des précédents posés par les grands ancêtres, des conflits surgis aux époques de crise, des décisions prises par le tribunal auguste de la Cour Suprême, il sait s'inspirer tantôt de la prudence de Washington, tantôt de l'idéalisme audacieux de Lincoln, tantôt de la sagesse administrative d'Hamilton, tantôt des larges vues générales de Webster. Ami personnel de Roosevelt, il admire son dévouement au bien public et son ardeur de réforme, tout en se tenant en défiance à l'égard de sa fougue et de ses soudaines impulsions, dangereusement personnelles.

Le principe central de la politique républicaine est celui de la « liberté réglementée par la loi ». En présence d'une certaine propagande qui, dès avant la guerre, tendait à faire prédominer le principe de l'égalité sur celui de la liberté, M. Butler défendait hautement la force individualiste qui avait fait la grandeur de l'Amérique. Non seulement l'égalité — entendons l'égalité économique, celle que revendiquent certaines doctrines d'origine étrangère — n'est pas réalisable, mais elle n'est ni « naturelle », ni juste. La justice, et aussi l'intérêt supérieur de la nation, exigent que les capacités soient reconnues, l'effort récompensé, la conduite prudente et prévoyante garantie contre les empiètements de la conduite insouciante ou irresponsable. Il n'y a pas d'égalité dans la nature. Bien plus, la sagesse des siècles— surtout la sagesse réaliste et éclairée des Anglo-Saxons — démontre que l'inégalité, favorable aux élites, est la condition nécessaire de l'amélioration du sort des masses.

Toute égalité juste — égalité devant la loi, égalité de chances, égalité de dignité personnelle — est assurée par les institutions et les mœurs. En Amérique, il n'y a pas de citoyen, si humble soit-il, qui ne puisse aspirer à l'élévation morale, à une part légitime d'influence, à la fortune même. La classe dite supérieure se recrute sans cesse dans la classe faussement appelée parfois inférieure. La propriété est accessible à tous.

Non pas que le régime actuel de la propriété ne comporte des abus. Ces abus, il faut les poursuivre, lorsqu'ils dépendent de la cupidité de certains individus, les effacer, lorsqu'ils dépendent de certaines imperfections sociales.

Les trusts ont souvent usurpé le privilège de véritables monopoles. Avec Roosevelt, N. Murray Butler s'est déclaré résolument contre les usurpations des trusts. La concentration des capitaux, le groupement des opérations relevant d'une activité économique donnée, l'unification des formes et des phases diverses de la fabrication dans une industrie, sont en soi des choses excellentes, qui marquent un progrès de l'organisation rationnelle du travail et peuvent assurer des avantages considérables à la société. Mais, pour éviter que pareille puissance économique, poussée par l'égoïsme, ne devienne un danger, au lieu d'un bienfait, la loi doit intervenir et les stipulations de la loi être appliquées sans défaillance.

Il ne suffit pas de prévoir et de prévenir les accaparements qui pourraient se produire par suite d'une déformation de l'organisme social. Cet organisme, dans son état normal, est-il sain ? Toutes ses parties se trouvent-elles dans des rapports mutuels qui assurent à l'ensemble le meilleur équilibre et le meilleur rendement ? L'union des avantages matériels et des valeurs morales, qui seule peut créer pour les communautés humaines une atmosphère respirable, est-elle réalisée ? Le Président Butler, conscient du malaise qui pèse sur le monde économique et sur le monde du travail, conseille une réforme hardie, qui entraînerait des sacrifices de la part de ceux qui ont jusqu'ici recueilli la plus grande partie des bénéfices de l'industrie, mais dont on pourrait espérer un effet heureux

pour l'établissement d'un véritable esprit de coopération chez les ouvriers et l'atténuation, sinon la disparition, de l'antagonisme de classes. Il ne s'agit de rien moins que de la réorganisation du régime de l'usine, de telle sorte que le capital, l'intelligence et le travail soient considérés comme des facteurs égaux de la production : chacun recevrait son salaire (celui du capital étant calculé au taux moyen du loyer de l'argent) et, une fois les fonds pour l'amortissement, les assurances, les réserves, etc., mis de côté, les bénéfices seraient partagés également entre les trois éléments coopérants. Le salaire actuel des ouvriers serait donc sensiblement augmenté ; ils pourraient devenir, individuellement ou collectivement, actionnaires d'entreprises. L'intérêt même qu'ils prendraient à leur travail aurait des conséquences heureuses pour la prospérité de l'industrie. La Société, dans son ensemble, se trouverait raffermie par l'accession de tous à la propriété... L'idée, développée à plusieurs reprises par le Président Butler devant des groupes importants d'industriels, de financiers et de commerçants, rencontre un accueil favorable en Amérique. Déjà le mouvement de réalisation est commencé par le développement de la participation aux bénéfices et la création des Conseils d'ouvriers dans les usines.

Cette solution républicaine de la question sociale tend avant tout à maintenir fermes et vigoureux les ressorts individualistes de l'action. Elle défend la propriété contre le collectivisme, elle sauve l'initiative privée des empiètements de l'Etat, elle maintient, avec la liberté, les effets heureux de l'énergie individuelle, de l'effort créateur, de la responsabilité, de l'économie et de l'épargne. Elle s'appuie sur les vertus éprouvées de la classe moyenne en travail d'ascension, et assure à tous, par la protection contre l'exploitation ou contre le handicap d'une origine infime, la possibilité de devenir les artisans de leur propre destinée.

Aussi le Président Butler, comme le parti républicain tout entier, s'élève-t-il avec force contre toute politique qui semblerait montrer quelque indulgence ou donner quelque appui au régime bolcheviste en Russie. Il a jugé sévèrement le projet

d'entrevue avec les délégués du Gouvernement de Lénine, à Prinkipo, formé par le Président Wilson. Sur ce point, la politique du parti républicain est absolument d'accord avec celle de la France, et le Président Butler en est un des défenseurs les plus résolus.

L'initiative du Président Wilson, en cette affaire, n'est pas condamnée par les Républicains en tant que décision concernant les relations extérieures prise *proprio motu* par l'Exécutif. M. Butler est trop respectueux de la Constitution et trop attaché à ce qu'il y a d'original et de fécond dans la « division des pouvoirs » selon la méthode américaine pour ne pas se féliciter de l'indépendance et de la haute autorité du chef de l'Etat. Tout est question de prudence, d'opportunité et de tact. L'opposition que fit le parti républicain au Président Wilson n'eut pour origine (comme le rappelle M. Butler dans maint discours) aucune désapprobation de sa méthode d'autorité, mais de la direction où tendait cette méthode et du dédain qu'elle montra, dans son développement rigide, des droits constitutionnels du Sénat.

Autant M. Butler est hardi dans ses projets de réforme sociale (à condition que soient respectés les caractères essentiels de l'esprit démocratique et de l'individualisme organique), autant il répugne aux réformes politiques et à toute atteinte à la Constitution. C'est ainsi qu'il se déclare adversaire des réformes inscrites par M. Wilson dans son programme électoral et connues sous le nom d'*initiative*, de *referendum* et de *recall*. Avec ces innovations, la démocratie parlementaire serait remplacée par une démocratie plébiscitaire; les mesures législatives seraient décidées, non plus par des représentants selectionnés, discutant à loisir, sur présentation de documents, de matériaux d'appréciation et de preuves, mais par la foule inorganique mue par des impulsions et des passions; les membres des assemblées n'auraient plus la garantie d'une stabilité relative, subordonnée seulement à la réélection, mais ils seraient à la merci des fluctuations d'opinion, des engoûments, des préventions, peut-être des malveillances et des calomnies.

Le Président Butler, humaniste de race, versé dans les

lettres et la pensée françaises, autant que pénétré de la culture anglo-saxonne, rend justice à la philosophie et à la science allemandes, dans ce qu'elles méritent de justes éloges, mais mesure d'un regard aigu le danger que courrait le monde, s'il était livré aux aberrations que l'égoïsme national et les appétits pangermanistes ont inspirées même aux meilleurs des universitaires et des penseurs d'Outre-Rhin. « La psychologie sans âme, écrit le Président Butler, est depuis longtemps une industrie florissante en Allemagne. L'organisation pour le gain matériel est, depuis trente ans, le motif dirigeant du peuple allemand. Sur la base de cette psychologie et de cette économie politique, les Allemands ont élevé la superstructure de l'autocratie militaire et de l'agression insolente, et la passion honteuse de la domination mondiale... Mais les nations qui n'avaient pas renoncé à leur âme, les nations qui n'avaient pas rejeté leur idéal moral et spirituel pour se prosterner devant l'idole du gain matériel, les nations qui n'avaient pas mis le « rendement » au-dessus de la « liberté » ont jeté à bas cet édifice ostentatoire de l'orgueil teuton. Jamais on n'a vu dans l'histoire œuvre si ambitieuse plus complètement humiliée. Le monde doit savoir comprendre la leçon de cet événement. L'effet sur l'enseignement doit en être immédiat et irrésistible. Espérons que, de longtemps, nous ne reverrons plus des éducateurs ou des hommes de pensée se tenir en pied devant le miroir convexe de l'égoïsme, se persuadant que l'image qu'ils y voient représente le monde réel et leur rapport véritable au monde réel. »

«... La guerre nous enseigne à éviter l'Allemagne et à nous attacher aux principes et aux idéals qui ont façonné la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis... »

« En ce qui regarde l'homme, être autonome, il y a trois aspects fondamentaux de la civilisation, qui ont une valeur continue et permanente : ce sont l'éthique, l'économie politique et la politique... L'éthique, ou doctrine de la conduite, ne peut aboutir à l'égoïsme, à l'avidité, à l'exploitation, si elle s'allie sans cesse à la doctrine de la solidarité... L'économie politique, qui pose les règles de l'activité profitable, devra

être sans cesse pénétrée d'un dessein plus élevé que le gain et l'accumulation des richesses... L'éthique et l'économique réconciliées dirigeront l'étude de la politique; les trois sciences unies ne constituant que trois aspects de la même discipline qui est celle de la vie humaine, des buts suprêmes et des fruits les plus précieux de la vie. Les règles d'enseignement, envisagées de ce point de vue, rejetteront la psychologie sans âme des Allemands et l'économie allemande qui ne recherche que le gain... »

« L'étude des langues étrangères devra être poussée jusqu'au point où elle donne la possession de la langue parlée et permet d'entrer de plain-pied en relations avec les nationaux d'un pays étranger... Le français n'est pas seulement la langue de la diplomatie, c'est le lien qui relie les personnes cultivées dans le monde entier. Il est de première importance que le français soit enseigné dans nos Ecoles et dans nos Collèges, enseigné à la fois dans la lettre et dans l'esprit, en vue du dessein élevé que j'ai indiqué... » (Passages empruntés à *Education after the War*).

Telle est la leçon morale que l'Amérique a retirée de la guerre, exprimée avec vigueur et noblesse par l'inspirateur le plus écouté des principes et des méthodes d'enseignement et l'un des directeurs les plus respectés de la conscience publique.

III

Dans l'Etat de New-York, au seuil d'une région montagneuse et boisée, celle des Catskills, un petit lac nommé, d'un nom indien, Mohonk, formait, il y a quelque trente ans, un site perdu, où, d'aventure, venaient le samedi soir, en une pauvre auberge, danser et boire les gens du voisinage. Mais de généreux philanthropes, les frères Smiley, le découvrirent. Ils l'assainirent. Une route fut tracée, des sentiers dessinés et des kiosques placés; un bel hôtel, vaste et confortable, éleva des centaines de fenêtres sur l'étroit encaissement du lac; et, désormais, deux fois par an, — au printemps et à l'autom-

ne, — le lac Mohonk reçut de vertueuses caravanes : en mai, les apôtres de la paix, en octobre, les protecteurs des races indigènes. A la taverne mal famée, succédait, en un site de cure d'air, l'hôtel des cures morales. Et, chaque printemps, sur la cordiale invitation des deux frères, les pacifistes américains prenaient le chemin du lac Mokonk. Une conférence annuelle naquit : la Conférence du lac Mokonk sur l'arbitrage international.

Le président Butler fut, de bonne heure, un assidu de ces pélerinages laïques. En 1907, en 1909, en 1911, en 1912, il ouvre, comme président, la Conférence du Lac Mohonk sur l'arbitrage international. Et, d'année en année, de discours en discours, il ébauche toute une doctrine : « Les nations de la terre sont en présence de problèmes d'une complexité et d'une difficulté inouïes. La diffusion de l'esprit démocratique, tout en compliquant ces problèmes et en étendant leurs proportions, a contribué à en avancer l'heureuse et satisfaisante solution. A moins que les apparences ne nous trompent, nous entrons dans une période qui peut être qualifiée à juste titre de période de l'internationalisme. Pendant de longs siècles, les peuples de la terre, obéissant à un instinct profond, se sont attachés à se former en nations. Ces nations ont, toutes à leur manière, établi un Gouvernement constitutionnel, ou semblent en voie d'en établir un. Concurremment avec le Gouvernement constitutionnel, a grandi la conception du règne de la loi et du triomphe de la justice. Ce développement est d'heureux augure. Entre les relations et contestations individuelles et les relations et contestations internationales, l'analogie est suffisamment étroite pour justifier l'espoir que ce qui a été accompli dans les limites de la nation ne pourra pas être indéfiniment ajourné dans le domaine international ». Pour N. M. Butler, comme un individu, une nation a un esprit et une conscience, et ces mots ont un sens très réel. A son sentiment, un des principaux problèmes de notre époque consiste à faire intervenir l'esprit et la conscience des peuples dans les problèmes moraux que soulèvent les relations internationales. La moralité est sans cesse perfectible. Les conflits

de l'avenir ne doivent pas nécessairement se régler de la même manière que par le passé.

« La Force et le Droit, a dit Joubert, sont les maîtres de ce monde : la Force, jusqu'à ce que le Droit soit prêt. » Pour N. M. Butler, le Droit doit être promptement mis en mesure « d'être prêt ». « Si la justice est établie parmi les nations, la paix s'ensuivra tout naturellement. Le règne de la paix provoquera l'atrophie des armements, faute d'emploi. Le désarmement suivra la paix comme un effet; il ne la précèdera pas comme une cause. » Avec une précision, une modération parfaites, il se borne à demander que la Cour permanente de La Haye soit transformée. Présentement, ce n'est qu'une liste facultative de noms sur laquelle les Etats en litige choisissent ceux des hommes à qui ils désirent soumettre leur cause. Il exprime le vœu que la Cour permanente de La Haye devienne un véritable tribunal, un corps permanent de juges, choisis pour une longue durée ou à vie, une cour internationale permanente, qui comme la Cour suprême des Etats-Unis, aurait un statut, une procédure, des traditions et des précédents.

En dépit de l'insistance des Etats-Unis la deuxième Conférence de La Haye — celle de 1907 — ne parvint pas à former cette Cour vraiment permanente. N'importe ! Le président Butler ne met pas en doute qu'à la prochaine Conférence de La Haye, peut-être même plus tôt, elle ne soit créée. Dans l'Union interparlementaire pour l'arbitrage international, où siègent les représentants de nombreux Parlements, il voit le germe d'une fédération future des corps législatifs du monde entier. Quant au pouvoir exécutif, il le cherche, avec le grand homme d'Etat du parti républicain, le sénateur Elihu Root, dans l'opinion publique du monde : ce qu'elle demandera sera accordé; c'est en elle que repose l'espoir suprême de la civilisation. Et, dès lors, le but de tout homme sincèrement épris de paix doit être l'éducation obstinée et persistante de l'opinion publique du monde.

La tâche est rude : « Nous sommes sans doute encore loin du millenium, et le lion et l'agneau ne sont pas sur le point de se coucher côte à côte dans un état de parfaite douceur de

la part du lion et de parfaite confiance de la part de l'agneau. » Mais déjà de grands progrès sont accomplis. « Une des premières, une des plus graves questions que l'histoire ait enregistrées est celle qui échappa à Caïn : « Suis-je le gardien de mon frère? » Tout l'avenir de la civilisation tient dans la réponse que chacun de nous fait à cette question. Si l'homme n'est pas le gardien de son frère, s'il peut tuer, voler et piller à discrétion, pour son profit personnel ou pour le profit de son pays, alors la civilisation est un leurre. C'est en vain qu'on essaie de répondre par des analogies tirées de l'histoire de la race humaine. L'humanité n'a cessé de monter. Le XX^e^ siècle ne saurait recevoir ses leçons de morale, soit personnelles soit nationales, du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle. Nous sommes les gardiens de nos frères, et ils sont nos gardiens. Le monde entier est devenu une fraternité. Les barrières que crée le langage disparaissent peu à peu; on n'entend presque plus parler de guerres de religion. Le commerce est aussi facile entre New-York et Calcutta ou entre Londres et Hong-Kong qu'il l'était autrefois entre deux boutiques voisines des bazars de Damas. »

Les progrès d'ordre matériel sont une invitation au progrès moral. « En cherchant à acquérir un esprit international, il faut apprendre à apprécier les autres peuples et les autres civilisations, d'après leur idéal particulier. Il y a place, dans ce monde, pour de nombreuses races, pour de nombreuses nationalités. La question vitale est de savoir si le jour n'est pas venu, si, en tout cas, on ne peut pas hâter le jour où ces races et ces nationalités, au lieu d'être une proie les unes pour les autres, sauront vivre côte à côte comme des associées dans l'œuvre de la civilisation mondiale[1]. »

A son retour de l'Afrique du Sud, Joseph Chamberlain disait aux Anglais : « Apprenez à penser d'une manière impériale. » A ses compatriotes, à tous les citoyens de toutes les nations du monde, le Président Bulter dit : « Apprenez à penser d'une manière internationale. »

1. Passages empruntés aux discours du Président Butler : La Conférence du lac Mohonk. Ils ont été réunis en volume sous le titre *International Mind*, dont une traduction française a été donnée en 1914, Paris, Crès (avec une préface de M. Gabriel Hanotaux).

IV

Telles étaient les hautes spéculations de ce noble esprit, à la veille de la guerre. Quand elle vint il en fut surpris, mais non ébranlé dans sa foi pacifique. Tout d'abord, il voulut, comme le président Wilson, garder une impeccable « neutralité ». En relation étroite avec les plus éminents esprits d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de France, il était avide de s'instruire des causes de guerre; mais, par scrupule, il désirait, sur ce point, attendre avant d'exprimer une opinion. A l'excellent interviewer du *New-York Times*, Edward Marshall, il répondait que, sur ce sujet, où il recevait d'Europe les plus intimes confidences, il ne pouvait publiquement s'exprimer. Prudemment, il ajoutait que « la libre expression de critiques sur tel ou tel détail de la guerre peut détruire toute chance d'être ensuite un utile conciliateur ». Car, pour le pacifiste, le suprême rôle est celui de médiateur. Mais, quel que fût le présent, il ne doutait pas de l'avenir. Glissant rapidement aux prophéties, il déclarait que les antagonismes de race étaient destinés, en Europe comme aux Etats-Unis, à mourir sous l'influence des institutions politiques de lumière et de liberté, puisqu'à l'exemple des Etats-Unis, l'Europe devait se fédérer sans que, dans la fédération, l'Etat perdît rien de sa personnalité. « Ce n'est pas le nationalisme qui trouble la paix du monde, ajoutait-il, mais le militarisme. » Et, dans ces quelques mots, déjà, aux premières semaines de la guerre, avec toute la réserve de son caractère, et toute la sagesse de son esprit, se dessinait l'orientation de son jugement.

Le 15 mai 1915, il déclarait au même journaliste, E. Marshall, revenu près de lui, que la guerre avait fait des Etats-Unis une puissance mondiale, non pas dans l'ordre du passé, c'est-à-dire de la force, mais dans l'ordre de l'avenir, c'est-à-dire de l'idéal[2]. Il posait comme bases ces quelques points : 1°) sanction plus forte et plus sûre des Con-

1. *The United States of Europe*, *New York Times*, 18 octobre 1614.
2. *The United States as a World Power*, 16 mai 1915.

ventions de La Haye, relative aux lois de la guerre; 2°) respect des nationalités; 3°) interdiction de tout transfert de souveraineté sans l'assentiment des populations; 4°) reconstruction de l'organisation internationale, sur des bases plus sûres et plus larges, en vue d'assurer la protection des nations petites et faibles. Et ces « quelques points » du président Butler n'étaient pas, déjà, sans quelque analogie avec les fameux « quatorze points » que devait un jour annoncer au monde un autre Président d'Université, devenu Président des Etats-Unis d'Amérique.

Un peu plus tard, en novembre et décembre 1916, le Président Butler donnait au *New-York Times*, sous le pseudonyme de Cosmos, une série de lettres, qui produisaient une vive impression[1]. Pacifiste, il y cherchait « les bases d'une paix durable ». « La France, disait-il, a certainement droit à toutes les garanties qui paraîtront nécessaires pour sauvegarder définitivement dans l'avenir l'indépendance de la nation. Semblable garantie devra protéger la Belgique, la Serbie, la Pologne reconstituée et toutes les autres petites nations, aussi bien que la Grande-Bretagne, l'Italie ou même l'Allemagne. » Et il ajoutait : « La preuve n'est plus à faire que l'Allemagne, sans parler des lois de l'humanité, a maintes et maintes fois violé le droit de la guerre et les stipulations des conventions de La Haye. C'est précisément parce qu'il en est ainsi que les victimes de ces infractions peuvent, dans l'intérêt d'une paix durable, consentir à soumettre leurs réclamations à un tribunal international impartial dont les décisions seront sans appel. » Enfin il abordait la question délicate entre toutes, celle d'Alsace-Lorraine : le retour de la France, conclut-il nettement, peut seul effacer l'atteinte au droit public commise à son égard en 1871. « Il faudrait être *absolument aveugle*, pour ne pas voir que, si cette guerre doit être suivie d'une paix durable, il est indispensable que l'Alsace-Lorraine revienne à la France. » Le militarisme prussien est l'ennemi de l'Europe et de l'Allemagne

1. Elles ont été réunies en volume, qui a paru, simultanément en anglais et en français. New-York, Scribner's Sons, 1717.

même. « Il doit être abattu; mais, en tant qu'il représente un état d'esprit, c'est une tâche qui n'appartient qu'au peuple allemand lui-même : le repentir ne se commande pas... Ce qu'exige une paix durable au sujet du militarisme prussien, c'est qu'il soit complètement et définitivement anéanti, d'abord sur le champ de bataille par les armées alliées, ensuite par le peuple allemand dans sa politique intérieure. »

Enfin, le 3 décembre 1918, le président Butler une fois de plus questionné par Edward Marshall, traçait, après les élections de novembre qui, dans les deux Chambres, avaient donné le pouvoir aux républicains, le programme de la paix en des termes qui méritent d'être à jamais retenus et médités[1].

Comment le peuple américain envisage-t-il la Conférence ?

Le peuple américain voit la Conférence avec une très belle largeur de vues, mais sans comprendre la signification des politiques en présence et sans s'être déclaré en faveur d'aucune de ces politiques.

Dans presque toutes les circonstances et peut-être à dessein, toutes les déclarations publiques du président ont été conçues en termes vagues et généraux. Une politique plus précise a été définie par le sénateur Lodge, qui parle, cela va sans dire, sans engager un gouvernement auquel il n'appartient pas.

Le peuple américain a les oreilles rabattues de vagues généralités : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ligue des nations, liberté des mers etc... Les premières se rapportent au problème des nationalités, qui est vieux de mille ans; les secondes procèdent d'une idée vieille de deux mille ans et qui exprime simplement l'aspiration vers un monde meilleur : les troisièmes seules procèdent d'une conception précise, qui est de première importance pour l'ordre politique universel.

Comment le peuple américain considère-t-il le principe des nationalités ?

Le peuple américain croit à la maxime qui dit que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes; il croit au principe des nationalités, qui assure les droits de la conscience nationale, et il croit à l'organisation d'une tradition nationale et d'une vie économique nationale. Pour cette raison, il est prêt à soutenir, avec une unanimité complète, les politiques qui permettent aux Tchéco-Slovaques, aux Yougo-Slaves et aux Polonais de s'organiser sous des gouvernements indépendants, et de prendre leur place dans la famille des nations. Pour la

1. *Is America Worth saving ?*

même raison, il a applaudi ou applaudira au retour de l'Alsace-Lorraine à la France, au retour du Slesvig septentrional au Danemark, au retour du Trentin à l'Italie, à l'adhésion à la souveraineté de la Grèce de la Macédoine, de la Thrace, de l'Asie-Mineure, qui ont une population grecque vraiment dominante.

L'opinion américaine, en grande majorité, se prononce pour le *Home rule* irlandais; mais il se trouve sans doute chez nous une majorité prudente et judicieuse, pour regarder avec suspicion et inquiétude toute application au problème irlandais de ce principe des nationalités qui aurait pour résultat d'affaiblir l'Empire britannique, attendu que dans tous les cas, — le seul cas de l'Irlande excepté, — le système impérial britannique a été vraiment le nid où ont été couvés des peuples en mesure de se gouverner librement.

En ce qui concerne le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par conséquent, l'opinion publique américaine ne fera preuve ni d'indifférence, ni de lenteur, ni d'un excès de passion.

Que pensent les Etats-Unis de la Société des Nations ?

Quant à la possibilité d'une Ligue des Nations, voilà des siècles qu'elle est discutée et il est probable que Metternich et Talleyrand ont cru, au moment du Congrès de Vienne, qu'une pareille Ligue était en train de s'organiser, il y a cent quatre ans. Toutefois, les fondements de cette Ligue sont fragiles; ils reposent sur des sables mouvants; ils sont à la merci d'une réaction d'un impérialisme international, ou d'une rivalité de puissances militaires.

Jusqu'ici, deux conceptions très différentes de la Ligue des Nations se sont fait jour :

La première conception est défendue par les socialistes orthodoxes. Ces derniers entendent par là la destruction de tous les éléments essentiels qui caractérisent une nationalité, afin de fondre les divers pays dans une sorte d'internationalisme, comparable à une geôle, et ne laissant plus de place à des nations vraiment dignes de ce nom.

Telle est la notion qui inspire les Lénine, les Trotsky, les Liebknecht et les socialistes que nous appellerons les « *independent workers of the world* ». Réaliser cet idéal signifierait la fin de la civilisation. Il rendrait impossible toute société policée; il détruirait la liberté; il forcerait l'humanité à redescendre au bas de l'échelle, dont elle a entrepris l'ascension lorsque l'empire romain est tombé en morceaux.

La deuxième conception de la Société des Nations implique ce que j'ai toujours appelé le véritable internationalisme. D'après cette théorie, chaque nation garde la conscience propre de sa personnalité. Elle garde le pouvoir de déterminer son destin. Elle reste ambitieuse dans la limite de ses droits. Dans la structure internationale, elle tient

la place d'un élément indépendant, de la même manière qu'un cristal s'ordonne dans un système de cristaux.

Toujours d'après la même théorie, la Ligue des Nations devient plus forte et plus puissante, à mesure que chacune des nations qui la composent devient plus puissante et plus forte. Le véritable internationalisme doit être bâti sur l'union de nations fortes et animées du sentiment de leur dignité. Le faux internationalisme, lui, détruirait d'un seul coup toutes ces nations.

Le peuple américain n'a absolument rien à faire avec le faux internationalisme des Trotsky, des Lénine et des Liebknecht. Il sait parfaitement bien que ces hommes sont les ennemis de la république démocratique, que ce soit en Russie, en Allemagne, ou aux Etats-Unis. D'autre part, le peuple américain donnera son appui, — non pas un appui unanime, mais à la majorité des voix, — à un projet de Ligue des Nations fondé sur le véritable internationalisme, si ce projet est bien conçu et est pleinement pratiqué.

Il y a des gens qui prétendent que l'on doit s'inspirer de l'histoire et de la constitution des Etats-Unis, pour organiser la Ligue des Nations; que des clauses constitutionnelles très précises et définies doivent être élaborées pour créer un gouvernement international; que ce gouvernement international doit avoir ses chambres législatives, son pouvoir exécutif et son pouvoir judiciaire; que, dans l'ordre nouveau, chacune des nations doit tenir le rôle que joue chacun des Etats en particulier dans l'ensemble des Etats-Unis.

Ces gens ne voient pas que deux difficultés font obstacle à ce programme ambitieux. La première, c'est que l'opinion publique mondiale n'est pas mûre pour l'accueillir. La seconde c'est qu'aucune des conditions nécessaires au succès, conditions qu'ils trouvent réalisées dans le cas des Etats-Unis, n'est observable en ce qui concerne la Ligue des Nations.

En dépit de l'unité de langage, les Etats-Unis ont eu à surmonter des difficultés pendant plus d'un siècle, pour arriver à se constituer, et encore avaient-ils le secours d'un patriotisme élevé, échappaient-ils à la concurrence internationale, étaient-ils animés d'un sincère sentiment démocratique. Aujourd'hui le peuple américain se pose ce problème : « Etant donné la situation actuelle du monde, comment procéderons-nous pour former une Ligue des Nations vraiment effective ? » — Le président Wilson n'a même pas essayé de répondre à cette question. La procédure qu'il se plaît à recommander comme la plus pratique est celle-ci: les puissances aliées, qui viennent de gagner la guerre, se sont formées pour la guerre en Ligue des Nations, et aujourd'hui encore elles sont une Ligue des Nations. Elles ont unifié leurs politiques étrangères; elles ont placé leurs armées et leurs marines sous des chefs uniques; elles ont mis en commun toutes leurs

ressources en marine marchande, en réserves alimentaires, en munitions, en crédit financier. Que ces nations, assemblées à Versailles, se déclarent elles-mêmes Ligue des Nations. Qu'elles ajoutent qu'elles demeurent unies pour le dessein même dans lequel la guerre a été livrée, dessein qui est aujourd'hui devenu familier à tous, c'est-à-dire définition et protection des règles de la justice internationales, droit à la liberté et à l'indépendance des peuples les plus petits et les plus nombreux, etc.

Pour commencer, rien de plus n'est nécessaire. Ici, il n'y a place pour aucun gouvernement international. Il n'est nécessaire d'élaborer la machine compliquée d'un gouvernement international que lorsqu'une grande entreprise se présente aux efforts de tous. L'œuvre sera accomplie plus tard, le jour où un événement la fera paraître nécessaire.

La deuxième démarche à accomplir serait d'inviter les nations qui ont été neutres pendant la guerre à se joindre à la Ligue des Nations à condition qu'elles donnent leur adhésion aux idées pour lesquelles la Ligue a été organisée.

Le troisième point du programme serait d'inviter les nationalités opprimées, et qui se dégagent à peine de leurs oppresseurs, à soumettre à la Ligue leurs réclamations territoriales. Lorsque, au cours de ce procès, elles auront établi le bon droit de leurs revendications géographiques, territoriales et politiques, quand elles auront convaincu la Ligue des Nations de la justice de leurs demandes, alors on les inviterait à former des gouvernements séparés et, l'œuvre accomplie, elles entreraient dans la Ligue des nations comme unités indépendantes.

Tandis que ce travail s'accomplit et pendant une longue période après qu'il sera terminé, il peut être nécessaire de tenir l'Allemagneet l'Autriche-Hongrie hors de la Ligue des Nations. Il est inconcevable que des gouvernements et des peuples, qui ont presque réussi à détruire le monde civilisé, soient priés de conférer avec nous sur la meilleure méthode de les punir pour les crimes qu'ils ont commis, sur la forme de gouvernement à instaurer chez des peuples qu'ils ont si longtemps dominés et terrorisés.

Au bout d'une longue période d'années, lorsque la Ligue aura acquis la conviction que les Allemands et les Austro-Hongrois ont fait disparaître de leurs mains les taches de sang qu'y ont laissées la Belgique, la Serbie, qu'ils se sont vraiment repentis des crimes qu'illustrèrent à jamais les noms de *Lusitania* et de *Sussex*, qu'ils ont chassé le démon qui les possédait, alors, et alors seulement, on leur permettra d'entrer dans cette famille qu'ensemble ils ont tenté d'assassiner.

Je ne vois aucun autre moyen pratique que celui-ci de faire avancer le projet de la Ligue des Nations. Si on essaie de la construire sur des notions relevant d'une vague sentimentalité, d'un étatisme sans aucun

rapport avec la paix ou sur la méconnaissance du réel, elle tombera d'elle-même, et on aura ainsi perdu une des grandes occasions de faire avancer le monde au delà du stade marqué par la guerre qui vient de finir.

La reprise de la Conférence de La Haye, dans le dessein de donner au nouvel ordre de choses une structure juridique internationale, devrait suivre naturellement la fondation de la Ligue que nous recommandons.

Sur la liberté des mers :

Le peuple américain est complètement mystifié par la « liberté des mers ». La phrase avait un sens assez défini à l'époque de la guerre civile américaine, mais les événements qui ont suivi lui ont fait perdre beaucoup de cette signification. En temps de paix, il y a longtemps que les mers sont complètement ouvertes à la navigation de tous. En temps de guerre il est évident qu'elles sont dominées par le possesseur de la marine la plus forte. S'il en avait été autrement en 1914, l'Allemagne aurait certainement gagné la guerre en moins d'une année. Avec l'armée allemande, en mesure de faire à peu près ce qu'elle voulait, et avec la Grande-Bretagne et la France ayant, au point de vue naval, leurs mains liées derrière le dos, le conflit commencé par l'Allemagne le 4 août eût été vite réglé. La domination des mers par la marine britannique est certainement le facteur individuel le plus puissant qui ait causé l'écroulement du militarisme.

Le monde entier se rend compte de ce fait qu'il ne supporte aucun projet qui apporterait un changement essentiel à cet état de choses, pour ne pas parler de quelques amendements de forme. Il est incontestable que les Alliés ont toutes les raisons possibles d'approuver un état de choses maritime, qui vient de permettre à leur cause de l'emporter. Le lâche emploi que l'Allemagne a fait de ses sous-marins a été la plus grave menace contre la liberté de la mer, que l'histoire ait enregistrée. Les cruautés des Barbaresques et les expéditions des corsaires sont négligeables, quand on les compare aux actes des sous-marins. Si, par « liberté des mers », on entend que les peuples qui n'ont pas de côtes maritimes auront accès aux voies navigables, ou qu'aucun privilège n'existera, au profit d'un peuple quelconque, dans l'usage des détroits, des eaux, ou des canaux internationaux, c'est très bien, nous n'avons rien à dire. L'opinion américaine est pour la liberté des mers, quand on l'entend dans ce sens.

En conclusion :

Le cœur de l'Amérique a été touché par cette guerre, comme il ne l'a jamais été entièrement. Les souffrances, les tristesses, la patience, l'endurance, l'héroïsme et le sacrifice des Alliés, particulièrement de la France et de la Grande-Bretagne, ont ému profondément l'Amérique. Le peuple américain se rend compte que les difficultés de l'œuvre de paix sont tout à fait comparables aux dangers et aux désastres de la guerre et que les principes généraux qui y présider ont, devant avoir de si importantes conséquences pour chacune des nations signataires, vont donner lieu à des divergences d'opinions plus ou moins vives, à des conflits de tempéraments plus ou moins déclarés.

Le peuple américain se rappelle que des difficultés similaires ont été rencontrées lors du conflit qui s'est produit chez lui, entre des hommes cependant animés du plus haut patriotisme, à la fin de la révolution et de nouveau à la fin de la guerre de Sécession.

A dénouer ces conflits, nous, peuple des Etats-Unis, apporterons beaucoup de patience à essayer de voir au delà de ce qui est superficiel: 1° parce que nous comprenons l'Europe aujourd'hui mieux que jamais auparavant; 2° parce que nous sommes liés aux peuples victorieux de l'Europe par des liens plus forts et plus affectueux que jamais dans le passé.

V

La paix est venue. Le parti républicain, dont le Dr N. M. Butler est un des chefs — à plusieurs reprises son nom fut prononcé pour une candidature présidentielle — est devenu le maître incontesté du pouvoir. Pour résoudre plus d'un problème de l'heure, il n'est pas indifférent de chercher, dans ses discours, la vraie pensée de l'Amérique républicaine et peut-être de l'Amérique tout court. Il est de ceux qui voient la réorganisation pacifique du monde sur la base d'une Cour de justice internationale et d'un Parlement mondial, dont les Conférences de La Haye, reprises à des intervalles réguliers, seraient l'embryon. Mais il n'admet pas d'autre exécutif international que le pouvoir, purement moral, de l'opinion publique. « A l'heure où nous sommes, écrit Cosmos, il n'y a pas une nation qui tienne à encourir la désapprobation des autres peuples. » Pourtant, il a bien fallu, pour arrêter l'Allemagne, recourir à

la force, la désapprobation n'a pas suffi. La paix ne s'obtient pas par des paroles, mais par la victoire, comme le dit la devise, adoptée depuis 1917 par la Division de l'éducation de la Fondation Carnegie, véritable université pacifique, dont le Dr N. M. Butler est le directeur : *Peace through victory*. De plus, il ne croit pas que les Etats-Unis puissent s'engager par avance à déclarer la guerre à la nation récalcitrante qui serait déterminée à entamer des hostilités sans recours préalable à l'arbitrage. « Il n'y a, d'après Cosmos, pas d'acte de souveraineté plus grave ou plus solennel qu'une déclaration de guerre. Cet acte, la Constitution des Etats-Unis le réserve au Congrès. Le jour où les Etats-Unis se seraient engagés par une entente internationale à employer leurs armées de terre et de mer à faire en commun avec d'autres la guerre à une nation non dénommée, à un moment non déterminé et dans des conjectures impossibles à préciser, alors — laissant de côté la question de constitutionnalité — le droit d'accomplir cet acte de souveraineté aurait été, pour ainsi dire, délégué à une Commission. Au bout de quelques années, de quelques décades peut-être, le peuple des Etats-Unis se trouverait en guerre avec la Russie, la Grèce, l'Espagne ou la République Argentine, par suite de quelque incident dont il serait à peu près ignorant.» L'objection, qui portait contre la *League to enforce peace* du Président Taft, a-t-elle quelque valeur aujourd'hui ? Non, puisque l'exécution des décisions de la Société des Nations appartient, d'après le Pacte actuel, au Conseil, où les Etats-Unis ont leur place marquée. Enfin la doctrine de Monroe permet-elle aux Etats-Unis, nation américaine, d'entrer dans une Société des Nations, qui ne fonctionne pas seulement pour l'Amérique, mais pour l'Europe et l'Asie ? Ici, Cosmos, à peine l'objection posée, en laisse voir la solution : plusieurs territoires et circonscriptions administratives internationales, l'une pour l'Amérique, l'autre pour l'Europe, une troisième peut-être pour l'Asie. Le 27 février 1919, le président Butler déclarait au *New-York Tribune* : « Trois zones d'administration seraient créées ; mais qui n'obéiraient qu'à un même Code et à de mêmes principes... Qu'une exceptionnelle violation de

l'ordre et du droit international se produise dans une zone administrative donnée — comme lors de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, et que les forces du droit et de l'ordre dans cette zone administrative soient hors d'état de l'arrêter, alors les forces de l'une ou de l'autre ou des deux autres zones administratives pourraient être appelées à soutenir les principes auxquels tous ont également donné leur adhésion... » Les Américains et spécialement les Républicains, se rappelleront ces deux phrases du dernier discours du Président Mc. Kinley, à Buffalo : « Aucune nation ne peut être indifférente à une autre. Le temps de l'isolement est passé ! »

De tels rappels projettent sur l'avenir plus d'une clarté.

Le Président Butler n'est pas seulement un des grands Américains dont la France aime le caractère, la générosité, le noble esprit d'idéal. Il est un de ces hommes de réalisation, à l'esprit souple à force d'être pénétrant, ouvert à force d'être large, sur lesquels le monde, sait qu'aux heures les plus critiques il est en droit de compter.

C. CESTRE A. DE LAPRADELLE.

YABLAN

LÉGENDE YOUGOSLAVE

Yablan symbolise le peuple yougoslave encore retenu à cette époque sous la domination autrichienne; Roudonya, c'est l'Empire, son administration, sa loi.

On reconnaît souvent dans les écrits yougoslaves ce genre d'inspiration. Contraint à rester muet sous le joug, le peuple yougoslave n'en gardait pas moins son vigoureux esprit national toujours avide d'indépendance, et prêt à rompre les chaînes au premier signal.

Maintenant qu'il est libre, la légende qui portait son espérance conserve encore son charme et sa fierté.

Le crépuscule est déjà tombé depuis longtemps.

Dans le champ d'éteules, en bas du village, sur le versant de la colline, Louïo frissonne et se serre dans ses pauvres vêtements. On aperçoit tout juste son visage hâlé aux grands yeux de lin, et quelques mèches de cheveux roux éparpillés sur son front. A quelques pas de lui paît Yablan, son taureau.

Depuis les grandes chaleurs, tous les soirs Louïo va faire paître son Yablan jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il le garde comme la prunelle de ses yeux. Deux fois par semaine, il lui donne du sel. Et il partage avec lui son goûter.

Il aime Yablan car c'est le taureau le plus fort de tout le voisinage.

Louïo en est fier; et il méprise orgueilleusement les autres bouviers et leurs taureaux. Quand Yablan est avec lui, il oserait faire la veillée en plein milieu du cimetière.

— Demain ! tressaille Louïo, comme tiré d'un rêve; il écarte sa mante, et une lueur émue passe dans ses yeux. Il se lève, s'approche du taureau et se met à le caresser, à le flatter, à le cajoler :

— Mange bien, Yablan, mange, ami, autant que tu veux. Demain ! mon bon, mon cher Yablan, mon Yablan aimé ! C'est demain !

Dans la petite voix enrouée de Louïo vibre une douce, une humble prière. Le taureau en secouant sa queue lui attrape légèrement la joue.

— Oh ! à moi, Yablan ? dit-il d'un ton de reproche. Je vais pleurer alors !

Il s'écarte, et fait mine de pleurer. Yablan lève la tête.

— Non, non Yablan ! c'est pour rire ! Tu ne m'as pas fait mal. Eh ! ne te fâche donc pas tout de suite pour rien. Allons, embrassons-nous !

Ils s'embrassent. Louïo remet son manteau, puis de nouveau se laisse glisser dans l'herbe humide, pour rêver au lendemain.

Demain son Yablan doit combattre avec le taureau impérial. Il y a longtemps déjà qu'il brûle de l'ardent désir de voir Yablan affronter Roudonya.

On a demandé au maire de combler ce désir. Et les anciens du pays ont joint aussi leur prière.

— Mes amis, voilà qui n'est pas facile. C'est le taureau de l'Empereur. Mais j'enverrai la requête. Si l'on permet que le taureau combatte, c'est très bien, je n'y vois nul inconvénient; sinon, tant pis. Est-ce bien ainsi ?

— Très bien, notre maire. Suivez seulement la loi et ne craignez rien !

La demande est envoyée; et la réponse arrive au maire : c'est accordé.

C'est demain la fête de la Transfiguration, et c'est en même temps le jour anniversaire de l'Empereur. Devant la maison commune, Yablan et Roudonya se mesureront...

Le soleil émerge lentement au-dessus des montagnes encore baignées de mollesse et comme engourdies dans le crépuscule diaphane du matin. Un instant — et tout se fond dans une clarté blanchâtre. Tout scintille, et chatoie. Là-bas seulement, au loin, dans la vallée, luit à l'adret un bleu brumeux de roc. Tout se lève, s'éveille, tout fume comme du sang chaud, tout respire force et fraîcheur.

— Oh ! déjà le jour ! Louïo s'étire, se frotte les yeux, et regarde tout autour de lui. Mon Yablan, pourquoi ne m'as-tu pas éveillé ?

Yablan s'est levé tôt, très tôt, et s'est déjà bien repu. Louïo se réjouit à voir ses flancs ainsi rebondis.

— Eh bien ! puisque tu as bien mangé, voilà pour ton dessert ! s'écrie-t-il gaiement, et il jette près du taureau quelques gerbes d'avoine.

Yablan les mange, puis ils s'acheminent vers la maison du maire.

Les corneilles s'envolent des taillis voisins et tombent sur le maïs à peine en grains. Les gardes leur font la chasse. Les épouvantails s'agitent sur les haies autour des champs de maïs. On mène les bêtes aux pâturages; partout des cris et des appels.

Pensif, Louïo suit Yablan. Plongé dans sa rêverie, il n'entend point le bruit et l'animation tout autour de lui. Il songe à Yablan et au combat.

Tout d'un coup il sursaute comme frappé d'une idée. Il étend la main sur son bâton et tout en mesurant interroge : « Yablan vaincra, — ne vaincra pas, vaincra — ne vaincra pas; vaincra — ne vaincra pas. » « Vaincra ! » s'écrie-t-il les yeux brillants d'une immense joie. Dans son allégresse il se met à caresser, à embrasser son taureau. Naïvement, il le flatte :

— Dis, Yablan, tu le vaincras ? Et bien que ce soit le taureau du tsar ! Cela ne fait rien, n'est-ce pas, mon petit Yablan, mon Yablan chéri, aimé. Bien vrai, dis ? Va, dis-le à ton Louïo !

Tout en discourant, Louïo arrive à la maison du maire. La

foule est déjà grande. C'est jour de fête; on ne travaille pas, et les gens sont venus pour causer un peu. Montagnards, ils aiment aussi à voir combattre les taureaux.

En apercevant Roudonya, Louïo sent son cœur qui se serre.

L'autre paraît terrible, énorme, plus gros et plus grand que Yablan.

— Yablan, frère, si tu paies aujourd'hui de ta tête, ne m'en veuille pas, soupire Louïo en s'appuyant contre le taureau. En se cachant des autres, il se remet à interroger le sort sur son bâton. Son visage s'éclaire : Yablan sera vainqueur.

— As-tu peur, petit ? l'encourage un petit vieux. Ne crains rien, mon fils ? Ton taureau est un vieux combattant.

Confiant, Louïo répond :

— Je n'ai peur de rien !

— Tu auras peur, gamin, l'intimide un garde, et tu gémiras quand tu verras Roudonya éventrer ton Yablan. Ah, il m'a bien assez ennuyé !

— Nous verrons ! ricane Louïo obstiné et malicieux.

— Que l'on se taise, vous autres ! Un peu plus loin les femmes et les enfants ! clame le maire, sévère, presque officiel. Qu'on amène les taureaux dans cet enclos derrière la palissade !

On les amène. La foule se masse à l'entour.

Les taureaux commencent à se flairer, comme pour se reconnaître.

— Sus, Yablan !

— Sus, Roudonya !

Et les voilà qui mugissent, labourent le sol de leurs pattes de devant, font un écart, gonflent leurs flancs; puis soudain les cornes puissamment se croisent. Et ce ne sont plus que heurts et que fracas ! Le sol s'effrite, ploie sous eux.

Louïo tremble, frémit. Chacun de ses nerfs vibre. Ses grands yeux gris encore élargis restent fixes.

Il suit chaque mouvement, et, dans son cœur palpitant, chacun des coups résonne.

Ses yeux se brouillent. Il entrevoit seulement devant lui quelque chose qui tourne, serpente et s'enfonce.

Roudonya attaque de toutes ses forces.

— Empoigne-le, Yablan, crie Louïo hors de lui.

Yablan, vieux et habile lutteur, fait un faux pas comme s'il fléchissait sur ses pattes de devant, puis frappe Roudonya sous le cou.

— Arrêtez-le, il va le massacrer ! s'écrie le maire affolé.

Sous le cou de Roudonya un long jet de sang s'échappe.

Louïo exulte. Fier, Yablan demeure sur le lieu du combat; il mugit, et les cimes des montagnes d'alentour retentissent haut, bien haut...

Pétar Kotchitch.

(*Traduction L. Ory.*)

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

avant et depuis l'Assemblée de Genève[1]

II. — La triple évolution de la Société des Nations.

A) Vers l'autonomie

Pendant un an l'activité de la Société s'est concentrée aux mains du Conseil, c'est-à-dire aux mains de quatre grandes Puissances, donc en celles de l'Entente (l'Amérique s'étant récusée). L'appoint de la Belgique dont les intérêts sont liés à ceux de la France, de l'Espagne et même de la Grèce, dont les liens vis-à-vis de l'Angleterre sont apparents, enfin du Brésil, n'était pas de nature à modifier l'orientation de la politique du Conseil. L'hégémonie de la Grande-Bretagne, résultat de la fin de la guerre, de sa supériorité navale et économique en face du continent épuisé, se refléta donc, ainsi que nous l'avons constaté, sur le Conseil et par lui sur la Société. A l'Assemblée de Genève, elle devait se traduire encore de ce fait qu'avec ses colonies et les Indes l'Empire britannique y dispose de 6 voix, qu'il y était représenté par des hommes de l'envergure d'un Balfour et d'un Robert Cecil (pour l'Afrique du Sud), et qu'on put se demander un moment si M. Lloyd George, en y prenant séance, ne l'affirmerait pas plus nettement encore. Pour vivre d'une vie autonome, il

1. Voir la première partie de cette Etude, I.— L'œuvre de la Société, dans la *Vie des Peuples*, Tome III, février 1921, pp. 291-306.

faudrait donc que la Société s'affranchît de la tutelle de l'Entente et de l'hégémonie britannique, et seul un développement intense de l'activité de l'Assemblée pourrait amener ce résultat.

L'Assemblée aurait un moyen d'action sur le Conseil, par le droit de désignation qu'elle possède des quatre membres non permanents. Il ne semble pas qu'elle en ait fait usage dans cette première session. On n'a même pas pu s'entendre sur un mode permanent de désignation. L'Assemblée s'est bornée à réélire jusqu'à nouvelle session la Belgique, le Brésil et l'Espagne; seule la Grèce en raison des récents événements de sa politique intérieure, qui précisément est de nature à détendre les liens qui l'unissaient à l'Entente, a été remplacée par la Chine. On y peut voir tout au plus une indication, une avance aux Etats-Unis qu'il faut à tout prix rattacher à la Société; un contrepoids à l'influence japonaise. Mais, comme la Société est avant tout européenne, l'adjonction au Conseil des représentants de l'Empire du Milieu n'a pas une énorme importance.

Par ailleurs l'Assemblée, à Genève, s'est affirmée provisoirement, mais nettement, conservatrice. Elle a proclamé qu'elle n'userait point du droit que lui confère le Pacte de réviser la constitution de la Société. Bien des motifs de prudence l'incitaient à maintenir le statu quo. Il eût semblé hardi qu'à peine née, au onzième mois de son existence, la Société des Nations voulût se transformer : ce n'était rien moins en effet qu'une transformation que certains amendements préconisaient, notamment ceux de la République Argentine visant l'universalité et l'élection du Conseil par l'Assemblée. M. Pueyrredon, en se refusant à poursuivre sa collaboration, — à la différence des délégations scandinaves qui ont abandonné leurs amendements avec clairvoyance et abnégation — paraît n'avoir pas compris que l'absence des Etats-Unis, dont les intentions sont encore incertaines, exigeait une certaine réserve dans l'orientation à donner au nouvel organisme international et que cette orientation elle-même devait être commandée par une expérience plus prolongée. Mais si l'on a eu, je crois,

tout à fait raison de ne pas « réformer », il fallait de toute nécessité, «organiser», puisque c'était la première fois que les trois organes de la Société : Conseil, Assemblée, Secrétariat, se trouvaient en contact. S'organiser, c'était interpréter le Pacte, et l'on sait du reste qu'interpréter c'est toujours définir et souvent s'orienter.

*
* *

La première question qui se posait était donc celle des rapports de l'Assemblée et du Conseil. Question d'ailleurs fort épineuse, dans toute Société, que celle du jeu réciproque des organes directeur et représentatif. Imaginons la première prise de contact entre les administrateurs et l'assemblée générale d'une société anonyme dont les statuts auraient à dessein laissé dans l'ombre leurs attributions respectives. Il est à noter, en effet, que le Pacte évite de rien spécifier en cette matière délicate. Il déclare que le Conseil et l'Assemblée ont également compétence pour tout ce qui intéresse la Société. On conviendra que cette formule vague et générale n'est point faite pour écarter les conflits. Il est vrai qu'à côté de cette compétence commune et générale il dote chacune des deux assemblées de certaines attributions propres, (par exemple, en ce qui concerne l'Assemblée, l'élection des membres non permanents du onseil et l'admission des nouveaux membres, et, pour le Conseil, le droit d'être le premier saisi des litiges internationaux). Mais, pour tout le reste, la compétence est égale et commune. Or, il y avait un gros intérêt pour le Conseil à ce que la situation respective des deux Assemblées ne fût pas précisée : l'intérêt de maintenir une situation de fait qui est prédominante. Si, en effet, la lettre du Pacte semble faire de l'Assemblée l'organe suprême de la Société, comme il sied à l'organe collectif qui représente la totalité des membres de la Société, elle ne lui donne qu'une dignité d'apparat : l'Assemblée règne peut-être mais ne gouverne pas. Elle ne gouverne pas, parce que la communauté des attributions permet à chacun des deux organes de se saisir, *proprio motu*,

des affaires à sa portée, à mesure qu'elles se présentent. Ce sera donc nécessairement le plus agile des deux organes qui, toujours, se saisira le premier, c'est-à-dire le Conseil de 9 membres, et non l'Assemblée, qui en compte plus de cent, et est affligée de ce chef d'une sorte d'obésité. La compétence occasionnelle ira également à l'organe permanent, c'est-à-dire au Conseil qui peut se réunir à chaque instant et qui d'ailleurs est en contact direct avec le Secrétariat, centre de relations et d'informations, cependant que l'Assemblée n'a, en pratique, qu'une session annuelle et courte. Enfin, le Conseil, c'est, on le sait, l'Entente, les *Big Five*, la puissance de fait; et c'est l'organe doté de l'attribution essentielle : la prévision et l'apaisement des conflits dangereux. Cette situation de fait a donc été maintenue, non d'ailleurs sans débats subtils et serrés. Le duel des grands et des petits, fatal dans toutes les Conférences diplomatiques, avait été plus âpre aux Conférences de la Haye. A Genève, il ne fut pas moins fondamental, mais il était pour ainsi dire latent dès lors qu'on s'était mis d'accord pour en ajourner la solution.

Il fut donc convenu que les deux assemblées continueraient à se saisir indifféremment des affaires communes lorsqu'elles seraient en session et que chacune d'elles conserverait la décision des points dont elle se serait saisie. Toutefois l'Assemblée a affirmé et fait reconnaître certaines prérogatives qui sont loin d'être négligeables, soit en elles-mêmes, soit par les germes de développement qu'elles contiennent.

Tout d'abord sa périodicité s'est affirmée. Elle se réunira chaque année le premier lundi de septembre, en session ordinaire, de plein droit, et par conséquent sans qu'il soit besoin de convocation autre qu'une convocation d'ordre. Elle peut même être convoquée en session extraordinaire à toute autre époque, sur la demande de la majorité de ses membres, et se réunir en un autre lieu que Genève, le siège de la Société. Par là s'affirme son indépendance vis-à-vis du Conseil. Elle s'affirme également par le droit qu'elle a de fixer sa procédure, son règlement, son ordre du jour, la durée de ses sessions, la composition et les pouvoirs de ses commissions, de nommer

son bureau, son président (et ses vice-présidents [1]). Remarquons toutefois l'insistance mise par plusieurs délégations, et non des moindres, à repousser toute permanence des Commissions et la prolongation de leurs travaux après la clôture de la session annuelle de l'Assemblée, même en ce qui concerne la commission des finances, afin d'éviter précisément que l'Assemblée ne devienne à son tour permanente et qu'il ne se forme dans la Société un troisième rouage représentatif émanant d'elle et fort de sa délégation.

Le point important, ici, c'est l'affirmation des pouvoirs financiers de l'Assemblée. Jusque là ces pouvoirs avaient été exercés par le Conseil, c'est lui qui avait discuté et contrôlé le budget du Secrétariat. Désormais ce rôle est dévolu à l'Assemblée. Le projet de budget pour l'exercice financier et le rapport sur le compte de l'exercice écoulé lui sont présentés chaque année lors de la session ordinaire du mois de septembre, « et l'Assemblée en délibérera après les avoir renvoyés à une Commission spéciale qui remplira toutes les fonctions de contrôle appartenant en matière de finances à toute Assemblée publique [2] ». Il est inutile de souligner l'importance de ces prérogatives. Un retour, même superficiel, sur l'histoire constitutionnelle de tous les pays, en particulier de l'Angleterre, et sur l'origine des pouvoirs souverains des Communes, montre quelle influence dominante procure à un corps politique le droit de lier ou délier les cordons de la Bourse.

A ces pouvoirs financiers qui établissent un droit de contrôle indirect s'ajoute un droit de contrôle *direct*, quoiqu'indéterminé, de l'Assemblée sur le Conseil. La conception de deux assemblées délibérantes et exécutives tout ensemble est indiscutablement modifiée, et le Conseil *exécutif* légitime sa qualification. D'abord le Conseil exécutif reçoit le mandat d'amener à effet, en raison de sa permanence, les résolutions de l'Assemblée, mais bien entendu sans pouvoir les modifier, puisqu'il agit en cette occurrence comme sa Commission permanente.

1. Règlement adopté à la 11e séance plénière, 30 septembre.
2. Rapport de M. Ferraris, *loc. cit.*

Ensuite l'Assemblée peut *prier* le Conseil de s'occuper de telles et telles questions, sans toutefois lier sa compétence, et en gardant sa liberté d'appréciation. Mais qui douterait que le renvoi d'une affaire au Conseil ne comporte au moins une certaine indication du sens dans lequel elle doit être traitée, que cette prière ne soit appelée à devenir un ordre, que l'Assemblée ne soit pas là en posture de donner des directives à l'activité du Conseil, et par conséquent à exercer un certain contrôle ? Par ce procédé l'Assemblée peut arriver quelque jour à diriger l'activité du Conseil. Bien mieux, elle a exercé, dès sa première session, un certain *contrôle* sur *l'activité propre* du Conseil. Il était impossible en effet que le Conseil ne lui soumît pas un « Rapport » sur les initiatives prises et les résolutions adoptées par lui au cours des 10 sessions dans lesquelles il avait seul agi. Ce rapport que l'on peut considérer comme une sorte de rapport moral, non sans analogie avec celui que le Comité confédéral soumet au Congrès de la C. G. T. — révérence gardée — a été en effet soumis à l'Assemblée de Genève et *discuté*; la discussion, toute louangeuse et courtoise qu'elle fût, ainsi qu'on pouvait l'attendre l'une assemblée diplomatique, n'en comporta pas moins certaines critiques dont l'enveloppement ne détruisait pas la portée. Elle ne pouvait évidemment aboutir à la mise en jeu d'une responsabilité quelconque. La seule conclusion d'une semblable procédure ne pouvait être qu'une « composition » diplomatique des points de vue divergents des deux assemblées. Mais qui dit composition dit concessions, et les concessions sont toujours faites par le plus faible. Cette fois l'Assemblée les a toutes faites ou presque; mais demain ? L'engagement pris par le Conseil de soumettre annuellement son rapport, et de charger certains de ses membres d'« intervenir » dans la discussion apparaît nettement comme l'embryon d'une sorte de contrôle parlementaire et de responsabilité ministérielle.

En employant ces mots de contrôle parlementaire et de responsabilité ministérielle, je force à dessein les nuances, et il serait facile d'objecter que le Conseil n'est pas un Gouvernement ni l'Assemblée une Chambre, que le Conseil n'est même

pas une Chambre haute, ni l'Assemblée une Chambre basse. D'abord elles ne sont théoriquement ni ceci ni cela, mais en fait l'évolution se dessine en ce sens; l'Assemblée tend à devenir une sorte de représentatrice de toutes les Nations, et le Conseil une sorte de Comité exécutif[1]. *Il s'ébauche ainsi un commencement de séparation des pouvoirs*, résultat fort heureux, car, dans toute organisation politique, la confusion des pouvoirs est un principe non seulement de trouble, mais d'impuissance, et l'on ne pouvait que déplorer que l'ombre de Montesquieu n'eût pas davantage plané sur les délibérations de l'hôtel Crillon.

* * *

Cette évolution marque en même temps une tendance vers ce qu'on peut appeler la « démocratisation » de la Société des Nations, puisqu'elle tend à définir et affermir les pouvoirs de l'organe qui représente *tous* les membres de la Société, aux dépens de celui qui ne groupe que certaines nations et les plus riches, les plus puissantes, c'est-à-dire les familles aristocratiques de la Société des Nations. Mais ici encore il faut préciser, car si l'évolution se borne à cela, il y aura « élargissement » plutôt que démocratisation véritable. On ne saurait oublier en effet que l'Assemblée, comme le Conseil, est une Assemblée diplomatique, et non une Assemblée populaire; elle est représentative des Etats et non des peuples; ses membres tiennent leurs pouvoirs de leurs Gouvernements respectifs et non de l'élection; ils ont des instructions qui les lient, comme dans les Congrès et les Conférences ou les Diètes, et à aucun degré des mandats non-impératifs comme dans les Parlements. Le « sujet de droit » en droit international, c'est l'*Etat*, et la

1. M. Hagerup avait voulu faire admettre que ce résultat était déjà acquis et faire consacrer le droit essentiel de l'Assemblée-Parlement, de contrôler le Conseil-Gouvernement. C'était aller un peu vite en besogne, ainsi que de lui a fait remarquer Lord Robert Cecil. Il n'a obtenu qu'une chose, c'est que l'Assemblée fût saisie à temps du rapport du Conseil afin que son examen ne fût pas une simple formalité. Mais il n'en reste pas moins que l'éminent délégué de Novège a indiqué nettement, quoiqu'avec anticipation, le sens de l'évolution (5e Séance plénière).

vérification des pouvoirs par l'Assemblée de Genève a nettement affirmé cette situation, car il ne s'y est agi et ne pouvait s'y agir que de vérifier le fait matériel de la désignation des délégués par les Gouvernements, et non de la régularité intrinsèque ou de l'opportunité de cette désignation. Le caractère diplomatique des délégations de Genève a été affirmé à plusieurs reprises au cours même des débats: les paroles des délégués n'engagent que leurs Gouvernements, leurs votes ne traduisent que la volonté des Gouvernements, et d'ailleurs, aux termes même du Pacte, le vote est un vote de délégation, et non un vote individuel. Cependant, même sur ce point, l'opinion n'a pas été unanime, il y a eu des tendances divergentes. On a entendu M. Barnes, leader travailliste anglais, proclamer qu'il parlait au nom des ouvriers anglais et non pas au nom du Foreign Office, prétention d'ailleurs juridiquement fausse et qui n'a que la valeur d'un indice.

Cet indice n'est pourtant pas négligeable, si l'on veut bien se souvenir qu'à Paris, lors de la Conférence de la Paix, il y avait, parmi les Hautes Parties contractantes, une autre Haute Partie contractante, non incorporée peut-être, mais forte et agissante, représentée par des plénipotentiaires singulièrement actifs, les Vandervelde, les Gompers, les Barnes, les Jouhaux, et qui a obtenu des avantages politiques et internationaux considérables: le Syndicalisme ouvrier mondial, au profit de qui a été rédigée toute une partie du Traité, la XIII^{e}, intitulée *Travail*. L'on sait en outre que les traités de paix ont abouti à la création d'un organisme permanent, du Bureau du Travail que dirige M. Albert Thomas, Bureau qui fait partie intégrante de la Société des Nations, et dont le rôle essentiel est de préparer ces conférences périodiques du Travail dont la première s'est tenue à Washington en 1919 et qui a abouti à l'adoption de projets de convention ou lois industrielles. Or la Conférence de Washington a déjà franchi l'étape que M. Barnes aurait voulu voir brûler par l'Assemblée de Genève. Dans cette Conférence on voit, à côté des représentations officielles des Gouvernements, siéger les mandataires des organisations ouvrières patronales, des organisations syndicales, et ceux-ci ont le

droit de vote individuel, ils ont des pouvoirs représentatifs propres; ils sont issus d'un véritable suffrage professionnel. L'évolution, sur ce terrain, est donc à demi faite du Congrès diplomatique vers un Parlement international technique et spécialisé. On voit donc que l'idéal de M. Barnes est moins chimérique, et peut-être moins lointain qu'on ne se l'imagine, et qu'il y a là un précédent, au sein même de la Société des Nations, qui peut quelque jour l'entraîner du terrain de la représentation étatique vers celui de la représentation populaire.

Mais, sans assumer le rôle imaginatif de prophète, contentons-nous d'enregistrer les tendances *actuelles* de la Société à augmenter l'autorité de l'Assemblée aux dépens de celle du Conseil; à substituer l'autorité de l'Assemblée à celle du Conseil; à substituer l'activité de l'organe le plus largement représentatif à celle de l'organe restreint et oligarchique et à conquérir par ce moyen son *autonomie* en face de cette autre organisation internationale, née de la guerre et voisine de la Sainte-Alliance de 1815 : l'Entente.

Cette tendance apparaît plus nettement encore si l'on examine le deuxième aspect de l'évolution qui s'est dessinée à Genève: l'évolution vers « l'universalité » de la Société des Nations.

* * *

B) Vers l'Universalité

Ici il est permis d'être bref, car tout le monde est d'accord au moins sur le principe. On a répété à l'envi, pendant la session de Genève, que la Société devait, aussi vite que possible, englober tous les Etats. Les divergences ne se sont produites que sur la question d'opportunité; sur la question de savoir si de nouveaux membres pouvaient *actuellement* faire partie de la Société. Il n'est pas douteux en effet que « la Société sera universelle ou qu'elle ne sera pas ». Il n'est, pour s'en convaincre, que de songer au coup que lui porte l'abstention les Etats-Unis. L'éventualité d'une ou plusieurs contre-ligues, se dressant en

face de la Société des Nations actuelle, plus ou moins puissantes qu'elle-même, la transformerait immédiatement en un danger de guerre, précipiterait la possibilité d'un conflit généralisé entre deux ou trois tranches d'humanité, constituant des sortes de confédérations géantes. Le meilleur moyen de surveiller des Etats dangereux n'est pas de leur réserver un domaine où perpétrer dans l'ombre les plans de leurs forfaits, mais bien de forcer leur activité internationale à se développer au grand jour de la diplomatie publique qui est l'une des lois fondamentales de la Société des Nations [1]. D'ailleurs il est de l'essence même de toute Société politique d'admettre *de plano* dans son sein tous les « sujets de droit » qui réunissent les conditions de fait constituant leur personnalité. On est citoyen d'un Etat, parce qu'on naît sur le territoire d'un Etat. La Société des Etats doit admettre tous les Etats par cela seul qu'ils *sont* des Etats. On ne voit pas les institutions sociales exclure les citoyens douteux ou éventuellement dangereux, mais bien tendre à canaliser, surveiller ou réprimer leurs initiatives anti-sociales.

Mais précisément notre Société des Nations n'a pas été conçue comme *la* Société des Etats, mais bien comme *une* société d'États. Les Anglo-saxons disent « *League* » et ce vocable est plus exact. C'est une Ligue *pour* quelques-uns, et *contre* certains; c'est une *Ligue* pour quelque chose et *contre* quelque chose. C'est une Ligue entre les membres de l'Entente, entre tous ceux qui à un degré quelconque ont fait bloc contre les Puissances centrales et les neutres désireux de s'agréger à leur action; c'est une ligue *pour* l'exécution des traités et le maintien du système politique actuellement existant [2]. Ce n'est

1. Il est curieux de constater la répugnance des diplomates et assemblées diplomatiques pour les délibérations publiques. Il a fallu tous les efforts et l'autorité d'un Robert Cecil pour faire admettre une publicité relative des travaux des commissions. Le projet de règlement émané du Secrétariat de la Société était de ce chef très restrictif. A l'heure qu'il est il y a environ 67 traités enregistrés au secrétariat, mais combien d'autres tractations et conventions demeurent secrètes. L'incident des mandats ci-dessus relaté prouve à quel point les vieux errements continuent à être suivis.

2. Sur ce point analogie très nette avec la Sainte-Alliance dont le but était le maintien des Traités de 1815.

pas encore *la* Société juridiquement organisée de l'ensemble des Etats. Il est des Etats dont on ne veut pas et il est des Etats qui n'en veulent pas : telle la Russie.

Or, tant que ce système prévaudra, tant que les leaders actuels de la Société des Nations n'auront pas modifié leur but, la thèse de l'universalité, c'est-à-dire de l'entrée de plein droit dans la Société de tout Etat existant en fait, — thèse soutenue à Genève par la délégation argentine, par M. Motta, par d'autres encore — ne pourra triompher politiquement et juridiquement.

Juridiquement, on doit soutenir qu'aux termes même du Pacte, la Société est *une* Société fermée, puisqu'il faut une majorité des deux tiers à l'Assemblée pour admettre un nouveau membre, et que par conséquent on peut se décider, pour prononcer l'admission, par des considérations d'opportunité et même de sympathie, et non par un examen des seules conditions de fait requises pour postuler l'entrée [1].

Politiquement, tant que la Société des Nations n'aura pas modifié son but essentiel, qui est un but de contre-assurance mutuelle contre toute atteinte aux Traités et aux situations acquises [2],il serait contradictoire d'y admettre des Etats dont l'activité est précisément dirigée vers un but inverse : telle l'Allemagne qui manifestement n'a pas accepté les Traités et le nouveau statut politique de l'Europe, telle la Russie dont les dirigeants actuels poursuivent ostensiblement le renversement des principes de droit public qui sont à la base de la constitution politique des Etats et de la Société internationale existante. Cela est d'autant plus évident qu'on ne pourrait admettre ces Etats, en raison même de leur qualité de Grandes Puissances, que dans l'aréopage des Grandes Puissances : c'est-à-dire au Conseil, c'est-à-dire (actuellement) dans l'organe directorial de la Société, ce qui, en raison de la loi de l'unanimité qui préside aux décisions, leur conférerait

1. C'est la thèse soutenue par la délégation française et notamment par MM. Bourgeois et Viviani à diverses reprises.
2. Telle est la portée du fameux article 10 du Pacte, qui est l'une des principales causes de l'abstention des Etats-Unis.

un droit de veto sur l'activité de la Société et condamnerait à l'échec absolu la poursuite des buts qu'elle vise.

Cet ordre de considérations explique, croyons-nous, très nettement les décisions de l'Assemblée de Genève en ce qui concerne les candidatures diverses sur lesquelles elle a dû se prononcer.

1° *Groupe des Etats ex-ennemis.* Ici le critérium d'admission ou de rejet était le suivant: l'Etat a-t-il donné des preuves de son désir d'accomplir ses obligations internationales, de collaborer à l'exécution des traités, de respecter l'état de choses établi ? Pour l'Allemagne (qui n'avait point posé sa candidature, mais pour le compte de qui on l'avait posée, au moins implicitement) la réponse devait être négative. Elle a été affirmative, au contraire, pour l'Autriche, qui a donné des preuves de son bon vouloir et qu'il importe d'ailleurs de détacher d'une contre-ligue possible; affirmative également pour la Bulgarie, malgré l'opposition de ses voisins, et à la suite d'une enquête auprès de la Conférence des Ambassadeurs et de la Commission de contrôle de son désarmement.

La Bulgarie de M. Stambouliski a d'ailleurs eu une conduite assez habile pour faire oublier par trente mois de bon vouloir apparent trente années de politique sans scrupules.

2° *Groupe des Etats issus de la décomposition russe.* Ic le critérium a été le suivant. Etant donné que l'article 10 du Pacte comporte une contre-assurance mutuelle garantissant l'intégrité et l'indépendance aux membres de la Société, est-il prudent d'admettre ces Etats dans un organisme encore à ses débuts, et miné par diverses causes de faiblesse ? Pure considération d'opportunité, on le voit, et préoccupation utilitaire. Or, à l'exception de la Finlande, dont la situation est considérée comme assurée (surtout parce que la Russie ne semble point vouloir contester son droit à une existence indépendante), toutes les demandes des Etats à nationalités allogènes séparées de l'Empire russe ont été rejetées : Etats baltiques, Lettonie, Lithuanie; Etats Caucasiens, Azerbeidjan, Géorgie, Ukraine, et même Arménie, bien qu'implicitement

elle ait déjà été admise dans la Société, par la signature qu'elle avait apposée au Traité de Sèvres. Au contraire, l'Albanie a été admise, parce qu'on a considéré que sa situation était garantie par le protectorat de fait de l'Italie.

On conçoit qu'on eût pu prendre un critérium tout opposé, un critérium juridique, et rechercher si ces divers postulants réunissaient en fait les conditions requises pour constituer un Etat [1]. La Société eût ainsi consacré, organisé, réglementé, par des précédents impressionnants le droit des peuples à disposer de soi. Elle n'en a rien fait. Et rien ne saurait montrer mieux et la nature propre de « Société particulière » qu'a la Société des Nations et la nature de l'esprit qui l'anime, ce que nous avons tâché de définir.

* * *

Cela ne veut pas dire que cette nature et que cet esprit soient immuables. Il y a au contraire des indices concordants et multiples que la Société tend à l'universalité. D'abord les concessions faites à la Suisse, pour l'amener à accepter le Pacte, le maintien de sa neutralité qui la décharge de la partie la plus onéreuse de ses obligations sociales. Ensuite les avances très nettes faites aux Etats-Unis, en leur réservant notamment l'accès de la Cour de Justice internationale pour les ramener à la Société des Nations : encore, et surtout, le fait que l'on a spécifié que les Etats auxquels on avait refusé l'accès

1. L'Assemblée a admis également le Luxembourg et Costa-Rica, ce qui porte à 6 le nombre des membres nouveaux. On remarquera qu'elle a fait une 3e catégorie des demandes des Etats dits « exigus » comme la Lichtensein et qu'elle les a repoussés, sous le prétexte que leur exiguïté les empêcherait d'accomplir éventuellement leurs obligations. Il y a là une atteinte très nette au principe de la Souveraineté, ce dont on se consolerait aisément, car le vieux dogme a fait son temps, si ce n'était aussi une atteinte au Droit des peuples, qui est le Droit de l'avenir.

On s'étonne également de l'indécision juridique dont a fait preuve la Conférence sur le point de savoir si l'admission d'un Etat comme membre de la Société emportait ou n'emportait pas sa reconnaissance « de jure ». Il semble bien que poser la question ce soit la résoudre. Le grand avantage du pouvoir d'admission donné à l'Assemblée c'est précisément qu'il entraîne reconnaissance, c'est-à-dire *constatation* de l'existence des Etats, et les soustrait aux hasards et aux considérations extra-juridiques de la reconnaissance individuelle.

immédiat de la Société seraient pourtant admis à coopérer aux organisations techniques qui dépendent d'elle (transit, organisation économique et financière, hygiène). C'est là leur donner au moins des « expectatives », des « espérances légitimes »; c'est les admettre, sinon dans la demeure commune, tout au moins « dans le vestibule ». Enfin on notera que les organismes juridictionnels de la Société sont accessibles à tout Etat, membre ou non-membre, qui déclare vouloir se soumettre aux obligations du Pacte, pour en faire usage.

Il y a d'ailleurs ici un précédent bien symptomatique. C'est celui de la Conférence du travail de Washington. Bien que le Pacte et le Traité de paix déclarent que la qualité de membre de l'Organisme du travail et celle de membre de la Société des Nations se superposent, la Conférence de Washington et le Bureau du Travail de Genève ont accueilli les *délégués allemands et autrichiens*. Cela est caractéristique, car on n'a pas manqué de faire remarquer que par là-même l'Autriche, déjà, et l'Allemagne, avec elle, avaient conquis l'accès « du « vestibule » de la Société et que leur progression plus avant n'était dès lors qu'une question de temps.

En pouvait-il être autrement ? Conçoit-on un organisme international du travail dont serait exclue l'une des trois ou quatre plus grandes puissances industrielles du monde ? Rappelons-nous également comment il a fallu nécessairement admettre les délégués allemands à la Conférence financière de Bruxelles. Conçoit-on un organisme financier international sans le grand débiteur international de l'heure ? Conçoit-on un organisme de transit international sans la participation des puissances du *Mittel-Europa* ? Combien de temps pense-t-on imposer à de grandes puissances une organisation ou une législation internationales débattues et créées en dehors d'elles? Il faut en ce domaine, si l'on veut bâtir autrement que sur le sable, tenir compte des réalités. « La Société sera universelle ou elle ne sera pas. » La Société devra cesser d'être une coalition lorsqu'elle pourra cesser de l'être, et d'être une combinaison politique, pour rebâtir sur des bases avant tout juridiques l'édifice de son avenir.

C'est dans cette direction que l'entraîne d'ailleurs, heureusement, la troisième forme de son évolution.

C) Vers la solution juridique des conflits

Tous les juristes ont été frappés de l'espèce de discrédit où semblait être tombé, aux yeux des auteurs du Pacte, le procédé-type de solution des conflits internationaux : l'*arbitrage*. Alors que les deux Conférences de la Haye avaient espéré trouver la pacification internationale dans un procès juridictionnel allant de la faculté pure à l'obligation conventionnelle garantie par des procédés techniques, tels que l'enquête et le compromis obligatoire, et aboutissant à la permanence de la juridiction, le Pacte, lui, va de suite à l'*obligation* par le procédé *autoritaire*, en ce sens qu'il astreint les Etats qui n'auraient pas abouti à soumettre leurs litiges à l'arbitrage, à se soumettre à la médiation du Conseil ; des Etats pourront ainsi voir leur conflit *saisi*, *évoqué* d'autorité par la puissance politique de fait de la Société, et cela aussi bien s'il s'agit d'un litige juridique que d'un litige à caractère politique. Or, le Conseil étant avant tout un organe politique, il est à supposer que la solution adoptée sera déterminée beaucoup plus par des considérations politiques et d'opportunité que par des considérations de *droit*, et que désormais l'espoir de voir le droit international se perfectionner dans l'ambiance jurisprudentielle et prétorienne risquera de s'évanouir. Il n'était donc possible de faire à ce système qu'un crédit provisoire ; on ne pouvait y voir qu'un procédé d'attente destiné à procurer une pacification d'urgence, imparfaite mais utilitaire. Encore fallait-il, à tout le moins, qu'il se montrât *effectif* ; mais du jour où il était démontré qu'il n'a plus l'avantage de l'efficacité et de la rapidité, en raison même de l'impuissance congénitale de l'organe politique de la Société, il fallait revenir aux procédés réellement juridictionnels et à la maxime anglo-saxonne *Nothing is settled until it is settled right*. Là encore en effet on se retrouvait en présence du vice consti-

tutionnel, du vice *capital du Pacte*, la confusion des pouvoirs. Le Conseil est en fait un organe gouvernemental, il ne doit donc pas arbitrer les conflits, car la fonction juridictionnelle doit être séparée de la gouvernementale, la justice gouvernementale n'étant pas la « justice ». L'évolution était fatale, d'autant plus que le Pacte lui-même en contenait l'amorce.

Aux termes de l'article 14 du Pacte, en effet, le Conseil est chargé de créer une Cour de justice internationale. En lui imposant cette tâche, dont il s'est d'ailleurs acquitté avec soin et conscience, les parrains du Conseil lui ont jeté un sort sur son berceau. Ce sort, c'est de se voir quelque jour dépouillé de ses attributions les plus importantes : la solution des conflits internationaux, tout au moins de la plus grande partie d'entre eux.

Le Comité des juristes réunis à la Haye, du 16 juin au 18 juillet 1920, a réalisé une œuvre considérable, la plus considérable sans doute qu'enregistrent les annales du droit international, depuis la célèbre circulaire du Comte Mouravieff, convoquant par ordre du Tzar les Gouvernements à la première Conférence de la Paix. J'assimile ces deux faits : la création d'une Cour de Justice internationale et la première réunion de la Haye, parce que celle-ci marque la prise de conscience par les Etats de leur solidarité internationale et celle-là la proclamation que la Société internationale doit avoir pour base l'institution juridictionnelle. Ce sont là, à mon sens, les deux piliers de toute organisation juridique : le dégagement de la grande loi de solidarité internationale, sa mise en œuvre par l'organisation juridictionnelle.

L'œuvre des juristes de la Haye se caractérise par deux résultats essentiels : le premier, c'est la solution du problème devant lequel s'était brisée jusqu'ici toute tentative de constituer une Cour de justice internationale, le choix des juges, qui implique une conciliation des points de vue des petits et des grands Etats. Le point de vue des petits Etats, que l'éminent ambassadeur du Brésil, Ruy Barbosa, lors de la seconde Conférence de la Paix, en 1907, para de toute la somptuosité du verbe, est basé sur le principe de la souveraineté.

Si les Etats sont souverains, tous ont un droit égal de participer à la formation de la Cour, tous ont donc en principe le droit d'y envoyer un juge ou un nombre égal de juges. Telle est la thèse abrupte sur laquelle devait s'émousser la ténacité yankee, qui pourtant avait mis son point d'honneur à faire triompher la Cour.

Une Cour de justice ne saurait en effet comporter qu'un nombre restreint de juges, à moins qu'elle ne se divise en chambres, ce qui en romprait l'unité. En outre le procédé aboutissait à faire juger les grands Etats par les petits, c'est-à-dire des centaines de milliers d'hommes par les représentants de communautés politiques nombreuses, mais peu peuplées, d'une majorité numérique, mais bien souvent représentative de petits peuples encore mineurs, au point de vue culturel et social. D'autre part, on conçoit que les grands Etats ne puissent davantage s'ériger en aréopage judiciaire des quelque cinquante petits peuples qui forment avec eux la Communauté des nations. Les projets de « proportionnalité » élaborés par les Etats-Unis devaient échouer de ce chef devant l'opposition des petites puissances. Le procédé du « roulement » qui donnait à tout Etat un juge, mais en n'attribuant qu'aux magistrats des grandes Puissances la permanence effective, et en graduant pour les autres le temps pendant lequel ils participeront aux travaux de la Cour, ne constituait également qu'un trompe l'œil assez grossier. Finalement, les multiples procédés d'élection préconisés ne faisaient que reculer la difficulté sans la résoudre, puisqu'ils aboutissaient fatalement à une inégale répartition des juges nationaux, en laissant subsister le danger de coalitions imprévues. En fait on se débattait en vain dans les branches d'un dilemme: il est impossible de concilier l'égalité théorique des Etats avec l'obligation de choisir un nombre de juges restreint.

Au fond cette difficulté provient d'un malentendu : on confond — peut-être volontairement — la nécessité d'organiser *l'égalité devant la justice*, qui est une revendication légitime, et le droit nécessaire des justiciables. On comprend, à la rigueur, l'élection des juges par les justiciables, mais le fond

de la querelle était autre : il s'agissait du choix des juges par les *parties* éventuelles. On ne poursuivait pas l'impartialité, mais une *égale partialité*. La solution *juridique* n'est pas de donner à tous les Etats un juge national à la Cour, mais de la constituer de telle sorte qu'il n'y ait jamais de juges nationaux sur le siège. Comment y arriver, puisqu'aussi bien les magistrats internationaux seront toujours les nationaux de quelque Etat tant qu'on n'ira point les demander à une autre planète ? Le seul moyen c'est de les « dénaturaliser » dans la limite du possible, d'assurer leur indépendance et par là leur impartialité.

Grâce à l'existence de la Société des Nations on y est en partie arrivé. Le choix des juges n'appartiendra plus directement aux Gouvernements. Il sera dressé tout d'abord une liste de « candidats magistrats », au moyen de présentations faites par les membres de la Cour d'arbitrage créée en 1899 par la Première Conférence de la Haye. Cette « Cour » n'est en somme qu'une liste d'arbitres, à raison de quatre par Etat. Chacun de ces petits collèges nationaux de jurisconsultes sera donc appelé à désigner un nombre égal de candidats, sans pouvoir jamais y porter plus de deux noms appartenant à sa propre nationalité. On aboutira ainsi à une liste sur laquelle on espère déjà trouver un assez grand nombre de désignations communes. Cette liste sera soumise à la fois à l'Assemblée et au Conseil de la Société, et ces deux corps, séparément, voteront pour autant de juges que la Cour doit en comprendre. Comme dans le Conseil la prééminence appartient aux grandes Puissances, et que dans l'Assemblée la majorité appartient aux petits Etats, les désignations communes réaliseront l'accord des faibles et des puissants, et le droit de veto réciproque des deux collèges électoraux préviendra toute coalition. Si, après trois scrutins, les deux assemblées n'ont pu réaliser l'accord total et compléter le tribunal, un Comité mixte de six membres dont trois élus par le Conseil et trois par l'Assemblée, s'efforcera de pourvoir d'un commun accord à la désignation de titulaires des sièges encore vacants. Au cas extrême où cette dernière « composition » échouerait, les titu-

laires des sièges restant à pourvoir seraient désignés par les magistrats déjà élus, c'est-à-dire par cooptation. Ce système ingénieux, et d'un aboutissement certain, résout de façon heureuse le problème capital du choix des juges.

D'autre part, ce n'est plus que de façon lointaine que l'on peut encore les considérer comme une émanation des Gouvernements de leurs Etats respectifs. Et comme ils doivent en outre être choisis dans des catégories nettement déterminées, par les jurisconsultes les plus réputés ou les magistrats de l'ordre le plus élevé, comme la liste de présentation doit être dressée en prenant au préalable l'avis des Facultés de droit, des Instituts juridiques internationaux, des suprêmes Cours de Justice, comme on leur assure une situation pécuniaire enviable, comme on les dote de l'immunité diplomatique, comme la situation de magistrat international est déclarée incompatible avec toute fonction administrative ou diplomatique nationale, il semble bien que l'on soit parvenu à Genève à constituer une Cour présentant les plus sérieuses garanties d'impartialité.

Il y a pourtant encore deux ou trois ombres au tableau. Tout d'abord la Cour ne doit comprendre qu'un seul magistrat d'une même nationalité, ce qui est de nature à la priver de jurisconsultes éminents, sans autre prétexte que celui de ne donner à aucune nation un rôle prééminent, — vestige inacceptable de l'ancienne obsession de l'égalité. Ensuite tout Etat partie à un procès reçoit le droit d'exiger sur le siège la présence d'un juge de sa nationalité : vestige de l'ancienne théorie arbitrale et de l'ancien désir d'avoir un juge dévoué à sa cause; mais deux juges nationaux sur onze ou quinze, ce n'est plus, en fait, une tare de la nouvelle institution. Enfin il reste encore que la Cour doit être composée de façon à représenter les principaux systèmes juridiques du monde, et adopter une certaine répartition des juges entre les deux *continents* : vestige de la vieille idée de proportionnalité. Mais tout cela n'est plus bien dangereux et ces scories iront sans cesse en s'éliminant avec le temps.

* * *

Il ne manque plus à la Cour de Justice internationale, pour constituer une véritable juridiction, que d'avoir conquis la *compétence obligatoire*. Il n'a pas tenu aux jurisconsultes du Comité de la Haye que ce résultat définitif fût atteint. Ils avaient proposé que, d'une façon générale, pour toute une série de conflits (en principe les conflits d'ordre juridique), les Etats membres de la Société eussent les uns à l'égard des autres le droit de citation directe. L'adoption de ce système eût entraîné d'incalculables conséquences, non seulement parce qu'il faisait triompher enfin le principe de l'arbitrage obligatoire, mais encore parce qu'il dispensait les Etats plaideurs de l'obligation de rédiger un compromis, c'est-à-dire de se mettre d'accord à l'occasion de chaque litige, avant de le déférer aux juges. Et l'on sait, du reste, que la confection du compromis est la véritable pierre d'achoppement de l'obligation d'arbitrage. Le progrès eût été d'autant plus notable que l'on investissait la Cour du droit de se prononcer elle-même, en cas de contestation, sur le fait de sa compétence, c'est-à-dire de déterminer si l'affaire était d'ordre juridique et s'il lui appartenait d'en connaître. C'était là le moyen de ramener les litiges internationaux à leurs proportions véritables, de les débarrasser de cette gangue politique, qui, sous prétexte de point d'honneur ou d'intérêt vital, dérobe souvent à l'opinion publique leur caractère juridique et leurs proportions originaires. Ce beau, ce trop beau résultat n'a pu encore être obtenu. Comme on l'a fait justement remarquer : la compétence de la Cour suppose avant tout la confiance. Pouvait-on exiger des Etats qu'ils lui accordent cette confiance, avant même qu'elle eût fait ses preuves ? Le Conseil en a douté, et l'Assemblée après lui.

A vrai dire l'hésitation était permise, parce qu'en adoptant la solution préconisée à la Haye, on eût en fait modifié et revisé le Pacte. Celui-ci donne aux Etats membres de la Société le choix entre la compétence de la Cour et celle du

Conseil, pour toute espèce de litiges, et le procédé nouveau eût abouti à déposséder le Conseil toutes les fois que la Cour se serait déclarée compétente. Or on ne voulait pas de révision du Pacte. Le Conseil était ainsi fondé à défendre sa prérogative. Il l'a préservée cette fois-ci; mais pour combien de temps ?

S'il n'était pas possible, en effet, d'obliger les Etats membres de la Société des Nations à accepter la compétence de la Cour, on ne pouvait non plus le leur interdire. On a fait mieux, on les a engagés à l'admettre, soit sur tous les points où le Comité des juristes l'avait prévue, soit sur quelques-uns d'entre eux. Renouvelant ici un procédé préconisé dès 1907 par la délégation suisse à la seconde Conférence de la paix, les Etats sont invités à signer un protocole sur lequel ils pourront déclarer leur intention de se soumettre à la compétence de la Cour pour telle ou telle matière déterminée et vis-à-vis de tels ou tels Etats déterminés. Ainsi peut-on espérer que de proche en proche, à mesure que la confiance s'établira un vaste filet d'engagements réciproques sera jeté à l'alentour des Etats désireux de s'assurer les uns vis-à-vis des autres un règlement vraiment judiciaire de leurs différends. Ainsi peut-on évoquer une époque peut-être assez proche où la compétence de la Cour s'étendra, comme une tache d'huile, aux dépens de la compétence du Conseil.

Ajoutons que les Traités de paix prévoient d'ailleurs en plusieurs domaines cette même compétence de la Cour, et souvent de façon obligatoire. C'est elle qui est compétente dans les contestations relatives au transit, aux voies de communication, à la protection des minorités, etc... etc... C'est à sa compétence qu'aboutissent en dernier ressort les litiges qui pourront naître du fonctionnement des organismes techniques et en particulier de cet organisme international du travail appelé à jouer un rôle capital dans les relations des États. Notons enfin que la Cour est accessible à tous les Etats, et non pas seulement aux membres de la Société et qu'elle constitue ainsi, en même temps qu'un gage de progrès juridique, un pas nouveau vers l'universalité de la Société.

Telle est à son dernier terme l'évolution symptomatique, heureuse, et, dirons-nous, fatale, qui devait entraîner la Société, dès le début de son activité, sur un terrain très différent de celui sur lequel ses fondateurs avaient voulu la placer. Ceux-ci, mal impressionnés par les circonstances, avaient consciemment ou non cherché à rééditer l'expérience de 1815, l'expérience de la Sainte-Alliance ; ils l'avaient conçue comme un organisme politique, comme une tentative de gouvernement oligarchique des peuples. Elle échappe déjà à leur tutelle, elle va vers une organisation démocratique, universelle, juridique de la Société humaine; inutile d'insister sur les avantages que comporte cette nouvelle orientation au triple point de vue du Droit, de la Justice et de la Paix. Le premier bénéfice qu'il en faut attendre, c'est peut-être le retour à cette Société épurée du concours des Etats-Unis. Ce n'est un mystère pour personne que le motif capital de l'abstention des Etats-Unis, c'est précisément qu'ils la considèrent comme trop politique, trop anglaise, trop européenne, et par là même dangereuse. La présence de M. Elihu Root, — ancien secrétaire d'Etat du président Roosevelt, membre éminent du parti républicain,— parmi les jurisconsultes de la Haye, est un indice évident du prix que l'Amérique attache à la constitution de la Cour permanente, clef de voûte de la transformation radicale de la Société. Or il n'est pas douteux que le retour des Etats-Unis rendrait à la Société toute sa vigueur.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que les progrès de l'activité de la Société ne seront pas l'œuvre des Gouvernements. Ceux-ci sont, qu'ils le veuillent ou non, ses adversaires nés, puisque la seule existence de la Société, et sans qu'il soit besoin de la considérer comme l'embryon d'un super-Etat, est une atteinte indéniable au vieux dogme de la souveraineté absolue et le début d'une ère nouvelle, où les Gouvernements se verront dépouillés de leur arbitraire congénital et du droit de se faire justice eux-mêmes. L'avenir de l'institution est lié au développement, non point d'un Gouvernement international utopique et peu désirable, mais à celui de ces orga-

nismes techniques qui traduisent et réalisent la solidarité internationale, et à celui de l'organe juridictionnel qui est appelé à trancher les contestations et à régulariser l'activité économique des communautés nationales. La solidarité internationale se développe et s'affirme comme se sont développées et affirmées les solidarités nationales: par l'échange des services, la division du travail et l'enchevêtrement des intérêts. Ce n'est point un vain idéal, mais un fait, et qui s'impose. L'organisation juridique, administrative, judiciaire, se réalisera à son heure comme s'est réalisée celle des communautés plus étroites: Etats fédéraux suivant les fédérations. Mais il est possible de hâter cette heure par une étude scientifique de ses conditions de réalisation et un travail méthodique. C'est sous la pression de l'opinion que les Gouvernements se sont appliqués à cette tâche. C'est la pression continue de l'opinion qui seule peut les obliger à persévérer dans cette voie.

Georges SCELLE.

EN IRLANDE IL Y A VINGT-CINQ ANS

Feuillets de Route

III. — Cork. — Kilkenny. — Le pays de Parnell [1].

12 *septembre* 1894. — Comme il se trouve que j'ai une lettre pour le maire de Cork, M. A. Roche, je me mets à sa recherche: je dois courir assez longtemps; mais battre le pavé, n'est-ce pas le meilleur moyen de connaître une ville étrangère ? Dans le matin frais, des rideaux légers de brume montent encore de la baie sinueuse, de la rivière Lee, du chenal Sud, qui font une île du centre de Cork. Le premier aspect est celui d'une grande ville — la plus importante après Belfast et Dublin.

On m'envoie d'abord, Kingston Street, au magasin de M. Roche car le M. le maire est négociant en vins et spiritueux. Il n'y a pas encore paru. J'ai, paraît-il, chance de le trouver chez lui à l'autre bout de la ville, Douglas Street, tout au sud, vers St-Finbarre. Attention, St-Finbarre *catholique*, car à un mille plus à l'ouest, il y a un St-Finbarre *protestant*, qui est même siège épiscopal. Voilà qui est bien irlandais. Espérons que le saint, qui, comme St Romain

1. Le commencement de ces « Feuillets de route » a paru dans la *Vie des Peuples*. I— De Dublin à Lisdoonvarna, N° du 25 octobre 1920 et — II — De Lisdoonvarna à Cork, N° du 25 mars 1921.

à Rouen, assainit les marais et fonda la première église au temps de Charlemagne, a bon caractère et large cœur et qu'il accueille d'où qu'ils viennent les hommages de ses enfants corkagiens. La demeure privée de M. Roche est en même temps publique, car le rez de chaussée est un vaste estaminet avec superbe comptoir d'acajou et batterie perfectionnée de pompes à bière.

Mme Roche mère, imposante matrone, siège au comptoir, les doigts chargés de bagues, les oreilles de pendants scintillants et les regards d'expérience et d'autorité. Son fils vient de partir à l'hôtel-de-ville.

C'est l'ancien Marché aux Grains que l'on a depuis peu richement aménagé en mairie. Elle donne sur le chenal du Sud, non loin de son confluent avec la rivière Lee. La salle des pas perdus a grand air avec l'étendard de la cité : vaisseau accolé de deux tours sur fond d'émeraude avec la légende *statio bene fida carinis*.

On m'introduit dans le salon du maire où l'on me laisse seul. L'ameublement est cossu et disparate : tableaux, aquarelles, deux vases de Sèvres, et, dominant le tout, un grand portrait de Parnell. Sur le bureau, une carte, ourlée de noir, porte les remerciements de la famille Carnot.

On frappe, et un homme de visage rougeaud assez ordinaire pénètre, portant au cou une quadruple chaînette d'or. Je suis ses mouvements avec intérêt, le prenant pour un huissier : il me tend la main, c'était le maire.

Sa rondeur et sa cordialité font oublier son air emprunté, l'or trop lourd de sa chaîne de montre, et les pierres trop voyantes de sa cravate et de sa bague. Il parle volontiers de la mairie de Cork, dont le titulaire est élu chaque année. Il est rééligible. M. Roche en est à sa seconde année. Il y a un précédent d'une deuxième réélection, me dit M. le Maire, avec un éclair d'espoir dans les yeux, éclair vite éteint sous les paupières charnues. J'appris par la suite qu'il était populaire et qu'il avait des chances. Le maire de Cork reçoit une indemnité de 500 livres sterling : il est de règle qu'il en dépense le double. Bien que fort connu comme radical et parnelliste,

il montra une singulière réticence à parler politique. Me prenait-il pour un reporter camouflé en étudiant ? La première fois que je tentai de l'amener sur ce terrain, il m'emmena visiter l'aménagement très confortable de la Salle du Conseil. En revenant au salon : « C'est moi, dit-il, qui ai dû le meubler. Voyez, au-dessus de la cheminée, j'ai mis un tableau ancien, une *Cène* d'un peintre allemand, Romano ou un nom approchant... »

La seconde fois, je ne fus pas plus heureux. Il aiguilla sur les problèmes d'éducation, où il est assez neuf, mais dont il entrevoit l'importance pour sa ville. Eclectique, il semble faire également cas de l'Ecole supérieure de filles et de l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne. Je lui demande ce qu'a donné le grand projet d'Education nationale lancé par les Anglais il y a une cinquantaine d'années, avec l'appui de sir Robert Peele, le premier ministre du temps. — Ce fut un échec, répond M. Roche, échec partiel pour l'enseignement supérieur, comme vous pourrez en juger quand vous irez voir Queen's College; échec total dans l'enseignement primaire. Les Anglais, qui ont pourtant fait leurs preuves comme politiques en Europe et dans le monde, semblent perdre tous leurs moyens avec l'Irlande. Nous leur avons jeté un mauvais sort. Il est à peine croyable qu'ils se soient lancés dans cette ambitieuse aventure, — union entre les Irlandais et paix avec les Anglais, fondées sur le savoir impartial dominant partis et confessions, — sans s'être à l'avance renseignés sur le sentiment du clergé protestant. En combattant l'entreprise dès le premier jour avec acharnement, les *clergymen* ont coulé le beau navire et, avec lui, perdu la dernière chance qu'ils avaient d'acquérir, auprès de nos populations intelligentes et avides de savoir, une influence légitime et durable. Mais pour réussir il aurait fallu la bonne volonté profonde qui est le commencement de la fraternité. — Même alors, objectai-je, croyez-vous que le prêtre catholique, qui par le cœur des mères tient les enfants, aurait cédé la place sans combat ? — Evidemment non; mais si les pasteurs, dépouillant leur caractère de ministres d'un culte (ce qui était assurément beaucoup

leur demander) avaient su devenir avant tout des éducateurs, ils auraient pu se concilier beaucoup d'Irlandais et leur donner l'idée de savoir non-confessionnel. Après tout vos missions catholiques d'Orient, si paradoxal que ce soit, ne font-elles pas depuis des générations l'éducation des petits musulmans sans essayer de les convertir ? Les ministres protestants n'étaient possibles chez nous, j'entends s'ils voulaient prendre un rôle de premier plan dans notre vie, que s'ils se résignaient au rôle de missionnaires de la culture laïque et de la communion des esprits dans la science. — Impossible, murmurai-je. Nos missions d'Orient ne sont pas composées de prêtres séculiers vivant parmi les populations; mais de membres d'un ordre militant qui sait remettre à un siècle ou deux la réalisation de ses lointains espoirs et travailler quand même. Avec les clergymen, et en face des prêtres catholiques qui, à défaut de richesse et quelquefois de savoir, ont une communauté complète de sentiments, de préjugés, de traditions et de foi patriotique, c'est impossible.

— Impossible, conclut M. Roche, c'est malheureusement le mot qui vous confrontera souvent dans vos enquêtes, si vous tentez d'étudier notre pays et le dédale de ses problèmes. Mais il y a dans le monde des volontés qui n'abdiquent point même devant ce mot. Comme Français vous en savez quelque chose. Et la volonté irlandaise est de celles-là.

En me retrouvant sur les quais de la Lee, je m'aperçus qu'au total, sans m'avoir parlé cuisine politique, avec son aspect de mastoc et son air de ne pas y toucher, M. Roche m'en avait dit beaucoup plus long que bien des héros de réunions publiques.

Au son des cloches de Sainte-Anne de Shandon qui rappelle aux Irlandais le couplet populaire du Père Prout, je passai dans un quartier aux rues étroites et sales, aux maisons basses et dégradées. Les visages — des femmes comme des hommes — sont visiblement ravagés par les privations et par le whiskey. Tragique absurdité de cette opposition : vouloir échapper aux duretés du réel par le rêve frelaté et tomber dans l'avilissement auquel échappent les nobles bêtes sereines ! J'admire

le dévouement à la cause publique, mais comment le réconcilier avec le bataillon casqué des bouteilles de whiskey et la batterie perfectionnée des pompes à bière ? Ce qu'on a le plus de peine à pardonner à l'alcooolisme irlandais, c'est de muer la beauté si vivante, fraîche et parlante, des visages — d'hommes ou de femmes — leurs limpides yeux bleus irradiés de cils noirs. et leur teint de dahlia rosé, en prodiges d'abrutissement et de hideur. N'est-ce pas Shakespeare qui parle de la particulière putridité des lis ? Par un reste d'instinct, les femmes, les jeunes surtout, s'enveloppent d'un long châle brun, cache-misère et cache-saleté, linceul de beauté souillée et de joie morte.

A la grille d'un cimetière, des vieux savetiers en tas : pour un qui rapetasse, trois dorment au soleil; tout haillonneux qu'ils sont, ils trouvent le moyen d'être pittoresques sur le trottoir de galets : l'Angleterre avec ses brumes poisseuses ne connaît pas ce noble affalement : il faut pour le retrouver descendre jusqu'aux rivages de la Méditerrannée. L'Anglais ne dédaigne pas de s'étaler; mais il lui faut au préalable plier les choses aux angles de sa personne. L'Irlandais adore se prélasser et d'elles-mêmes les choses, talus d'une route, chaume dru à l'ombre d'une moyette, mur d'un quai, banquette d'un car ou sourcil rugueux d'un rocher, tout se ploie et se prête complaisamment à la souplesse de ses formes complaisantes : terre ou pierre, peu lui importe, l'Irlandais se pelotonne amoureusement sur le giron qu'il sent confusément être au fond le giron maternel.

North Convent, école des Frères de la doctrine chrétienne, est un collège d'enseignement moyen, mi-secondaire, mi-professionnel. Le directeur, type achevé de l'ascète à poitrine plate et aux yeux bleus délavés, me conduit avec une prédilection marquée dans les galeries qui exhibent les objets en cours de fabrication, dans les laboratoires et la chambre des machines. Ascètes des temps héroïques, du haut des cellules nues ou des rochers désertiques qui restent assurément votre milieu paradisiaque, que pensez-vous de ce nouvel avatar de la confrérie ? Des tableaux imprimés exposent à tous les yeux les succès

rèmportés par les élèves au concours des bourses. L'enseignement moyen irlandais se compose des institutions privées, presque toutes religieuses — de toutes les confessions — qui acceptent les programmes et se soumettent aux jurys nommés par le *Board of Intermediate education*. Ce conseil est composé de vingt membres, dont quatre Eglise d'Irlande (protestante), deux Méthodistes, deux Presbytériens, deux Baptistes et dix Catholiques.

Tout Français doit une visite de politesse à Saint-Finbarre le Protestant, je veux dire la cathédrale de l'Eglise d'Irlande. L'architecte Burgess, mort il y a une douzaine d'années (vers 1880), lui a donné les proportions et les grandes lignes de Bayeux, et, s'inspirant des meilleurs types de notre ogival primitif, a su reconstituer un pur spécimen de cette architecture tout ensemble domestique et religieuse, évocatrice d'une belle époque où il n'y avait point divorce entre la maison de l'homme et la maison de Dieu.

Je contourne le « palais de l'évêque », admirant que messeigneurs ne se contentent plus de demeures comme leurs frères en Jésus-Christ, et visite *Queen's College*, ce fragment d'université. Avec les Queen's Colleges de Belfast et de Galway, celui de Cork compose l'Université provinciale d'Irlande fondée sous le vocable de Victoria aux environs de 1849. Cette fondation, accompagnant le projet d'éducation nationale dont me parla le maire de Cork, constitua le dernier puissant effort de l'Angleterre pour conquérir les esprits. En dépit des millions dépensés pour ériger et doter les trois Collèges, la tentative qui avait totalement avorté dans le domaine du primaire, aboutit à un échec mitigé dans le supérieur. Décriés par les autorités catholiques sous le nom de collèges sans Dieu, desservis par la noblesse et la *gentry* anglo-irlandaise qui s'obstinent à vouloir que l'éducation de leurs enfants s'achève en Angleterre, les trois *Queen's Colleges* ne groupent guère chacun qu'une moyenne de cent étudiants et végètent sans vigueur et sans rayonnement.

Cette banqueroute est encore plus significative qu'on serait tenté de le croire. Les habitants de Cork, malgré l'importance

de leur port, ne sont pas uniquement absorbés par le négoce et la fièvre de s'enrichir. Par là encore ils se distinguent d'un Hull ou d'un Liverpool. Pas de bourgeoisie, même en France, plus avide de livres, plus éprise d'idées. Et ces aptitudes intellectuelles ne sont pas limitées à la classe aisée. Thackeray raconte comment, flânant un jour sur les quais de Cork, il fut figé de surprise en entendant deux gamins à califourchon sur la balustrade, *à cru* peut-on dire car leur pantalon avait des absences, parler l'un des Ptolémées et l'autre du bon Rollin. Et dans un de ces accès de franchise et d'équité qui réparent de loin en loin les ravages fastidieux de son humour gouailleur qu'on sent sous la dépendance du goût qui dominait alors contre les Français de Louis-Philippe et contre les Irlandais de toujours, il déclare n'avoir jamais vu bandes d'enfants plus éveillés, plus délurés, aux yeux plus pétillants de compréhension, de malice et d'esprit. Notez qu'il avait vécu au quartier Latin et fréquenté la place Maubert. Il conclut en termes qui l'honorent, car il fut lui-même un exceptionnel intellect : « Tout Anglais doit remarquer que la supériorité de l'intelligence est de leur côté, non du nôtre ! »[1]

Aussi, malgré les conditions adverses, les établissements d'éducation sont-ils légion. A Sidney Place, je vis encore l'Ecole supérieure de filles, et, à Nelson Place, le Royal Cork Institution et la Crawford Municipal School of Art, toutes deux jeunes encore (1885) offrant déjà aux regards des collections simplement amorcées, et une estimable bibliothèque. Mais passons : l'esprit d'un pays et d'un peuple ne gît pas, fleur séchée, entre les feuillets des gros livres.

Il est plutôt sur le chemin de Blarney, toujours parcouru de joyeux drilles, qui vont en pèlerinage au vieux donjon populaire, donner un baiser périlleux (on risque le torticolis) à la pierre en saillie qui leur assure, leur vie durant, le don du beau langage si cher à tous les Celtes.

1. *The Irish Sketch-Book*, ch. VII.

Il flotte aussi sur les eaux de l'estuaire, un des plus beaux d'Europe. Queenstown et sa Grande Ile en occupent le milieu. Un goulet étroit et profond, défendu par deux forts, lui ménage un parfait porche d'eau. Dans tous les sens s'ouvrent de longues perspectives marines, doucement estompées sous le ciel léger, avenues faites pour le paisible commerce des échanges ou la rêverie nonchalante d'un peuple qui n'aime guère la mer que contenue par de proches rivages, assagie par les prés verdoyants, assujettie en un mot à notre commune mère-nourrice, la terre. De tout cela l'Anglais a fait un port militaire, la défense avancée de son île et de son empire.

Reconnaissant au lord maire de ne pas m'avoir entraîné dans son milieu politique, chaque fois que je reviens de ces excursions, c'est pour me replonger dans les quartiers populaires. La première impression de laideur et de souffrance s'est atténuée. Sales et mal peignés, tous ces gosses sont si alertes, si vivants ! Au milieu de parents souvent faméliques, ils mettent un entêtement malicieux à être gras et dodus. Que d'imprévu dans cette vaste cour des miracles ! Que de contrastes à passionner un Victor Hugo ! Tels gens, telles demeures : maisons vieilles avant l'âge, borgnes mais hilares, inachevées et branlantes, souillées mais arborant comme un sourire une loque de riche couleur ou une guirlande de fraîches jouvencelles.

Est-ce à cause de la boue noire où pataugent les petits pieds nus ? Est-ce à cause du calvinisme de Knox qui a passé par là ? mais la misère des bas-fonds de Glasgow est d'un autre plan, de l'ordre de la désespérance. A Cork, pas du tout. Le pessimisme plus ou moins voilé du prêche n'a fait qu'effleurer ce peuple-ci, même ses réformés. Le fond reste optimiste et de bonne humeur ; l'élan reste vers la joie et la bonté. Un secret instinct le met en garde contre un échenillage et un émondage consciencieux et complet de la nature humaine : on risque de sacrifier trop de boutons porte-fleurs, trop de bourgeons porte-fruits. Epargnés dans la masse par le courant réfrigérant de la Réforme, ils sont demeurés naturels, obéissants aux réflexes des larmes ou du rire, ne se croyant pas plus

malins que leurs ancêtres ou que leur Créateur, et cultivant la tendresse humaine par le plus simple des secrets et la plus naturelle des impulsions : en y cédant; ils devinent que pour l'alimenter en soi et chez autrui, il n'est rien de tel que de l'exprimer. Dans le silence et les bandelettes, que devient le sentiment ?

Même le plus pressé des passants, même le plus prévenu des humoristes, comme Thackeray, a tôt fait de se convaincre que ces masures abritent des trésors d'affection et que ces gosses barbouillés et guenilleux connaissent à s'entr'aimer plus de chaleur de cœur et donnent par leur drôlerie spontanée et leurs caresses pouilleuses plus de joie profonde à Paddy hirsute, à Peggy édentée que les petits Etoniens en haut de forme en donneront jamais à leur digne mère et à leur impeccable *governor*.

Cork fut bien inspirée en donnant la place d'honneur de la ville, sur les quais de la Lee, à la statue du Père Mathew. Dans ce pays miné par l'alcoolisme, ce supérieur d'un couvent de capucins fut l'apôtre enthousiaste et pratique de l'abstinence. Il mettait à sa prédication un tel entrain, une telle bonne humeur qu'il était adoré du peuple. Commencé en 1838, le mouvement atteignit son apogée vers 1845. Un moment, on put croire que le sud-ouest de l'Irlande était sauvé et que Cork serait la capitale d'un comté régénéré. Mais alors vinrent les noires années de la grande famine (*Black Forty-seven*) et le courageux élan des pauvres gens ne sut se maintenir contre un tel assaut de calamités : le peuple irlandais sortit de l'affreux cauchemar de la famine, diminué de moitié par la mort et l'émigration, et, ce qui n'est pas moins pathétique, repris par sa vieille passion pour le whiskey. Qui pourra jamais l'en débarrasser ? la prospérité ? l'autonomie qui lui rendrait la dignité personnelle ?

Le Père Mathew mourut ruiné, perdu de dettes. Il mérite d'être inscrit dans le calendrier des grands réformateurs Il y a droit à une place à part pour son habileté attestée par l'origine même de sa croisade « sèche ». Car il n'en avait point eu l'idée lui-même. Deux braves protestants de la secte des

quakers avaient conçu le hardi projet. Mais se rendant compte que le P. Mathew avait, de par sa religion, sa famille et surtout son heureuse nature, les moyens d'agir qui leur étaient refusés, ils avaient, tout bonnement, avec la simplicité des grandes âmes, fait passer en lui leur propre conviction. Beau moment dans l'histoire de religions si longtemps ennemies, que celui qui vit la conversion d'un capucin, conduite à bien par deux quakers.

Lisdoonvarna et quelques autres haltes nous ont donné l'occasion de parler du clergé irlandais, surtout du curé de campagne. Cork, la capitale du sud, permet d'ajouter quelques remarques sur le curé de ville. La place qu'il tient, non seulement dans la vie religieuse, à l'église, mais dans la vie sociale, dans la famille, est considérable, et dans le monde aussi. Mondain, le curé l'est à Cork autant que son collègue anglican, de l'autre côté du détroit. Et ce n'est pas peu dire. Cette activité multiple est très frappante pour un Français. Il pense d'abord à l'Espagne. Il serre de plus près la vérité en retrouvant ici le clergé des pays qui n'ont pas subi le bouleversement de la Révolution. — En voyageant, on ne parcourt pas que de l'espace : on circule aussi dans le temps. C'est, à beaucoup d'égards, le clergé de la France pré-révolutionnaire qu'à la fin du XIX^e^ siècle, on voit vivre, pratiquer son office, diriger les consciences, rapprocher — ou diviser — les familles, orienter les vocations, s'entremettre dans les mariages, intervenir ouvertement dans la vie municipale, prendre part à la politique, (sans toutefois briguer les grands rôles) et faire partie intégrante de la cité. En France, sauf peut-être en Bretagne et en Savoie, îlots où s'arrêta la grande flamme révolutionnaire, le clergé, en dépit de son tenace effort et de sa vertu — très supérieure à celle du clergé de l'ancien régime — n'a jamais, pas plus dans les campagnes que dans les villes, recouvré son ancien statut social. Si choyé qu'il soit de certains groupes, il n'est pas rentré dans la circulation générale, intime, capillaire, du corps national. Tenu à l'écart et restant en marge, il est plus soumis à la discipline intérieure de son Eglise : il compense par une plus forte cohésion et une plus

complète soumission à l'autorité religieuse ce qu'il a perdu de force en perdant le contact naturel et constant avec toutes les couches de la société. En Irlande, il en va tout autrement. Il existe une liaison si étroite entre le clergé et le peuple, il est si sereinement sûr de son autorité, qu'il n'éprouve pas au même degré le besoin de la fortifier par l'influence romaine. De là vient que dans l'ancienne France, le clergé était plus foncièrement gallican, et que, dans l'Irlande d'aujourd'hui, qui est l'Irlande d'hier, le clergé reste foncièrement irlandais. Rome le sait et met dans ses rapports avec lui autant de prudence et de tact qu'avec le clergé des Etats-Unis, où d'ailleurs les Irlandais d'origine sont nombreux.

Les alarmistes ont beau dire qu'en prenant parti contre les parnellistes dans la scission nationaliste les prêtres ont perdu leur halo patriotique : d'instinct, le peuple sent qu'il leur doit en grande partie d'avoir su maintenir au cours des siècles sa personnalité morale, sa conscience distincte; il leur fait confiance jusqu'au jour où se reprendra la lutte ouverte pour l'indépendance : il les attend à l'œuvre.

Au pied de la statue du P. Mathew passeront encore, on peut en être sûr, plus d'un cortège de manifestants, plus d'une procession jubilaire ou funèbre. — Et j'allai prendre à la fois congé de M. Roche et de sa bonne ville de Cork.

* * *

Nous avons déjà brûlé l'étape de Charleville à Cork. Il nous faut ici encore tourner les feuillets en vitesse, et ne saluer qu'au passage Youghal, à l'estuaire de l'Eau Noire (Blackwater), la rivière que Thackeray un peu arbitrairement assimile au Rhin, et sur les bords de laquelle sir Walter Raleigh, l'ami de Spenser, avait sa maison; — Dungarvan que je

gagnai à pied pour y passer un paisible dimanche (16 sept.), en barque à voile sur la baie étroite et calme avec le fils de la larmoyante Mrs. Casey; — Waterford, le port abrité où débarquèrent avec Strongbow, les premiers Anglo-Normands (XII^e siècle); Kilkenny, plus au nord, assez avant dans les terres, Kilkenny, abordée entre chien et loup, et qui, tout de suite, avec sa cathédrale et son château de la grande époque ogivale, sa Tour Ronde de Saint-Canice, ses longs murs enlierrés courant le long de la rivière sombre, me laissa une profonde impression de noblesse persistante et de dignité vétuste. Kilkenny, qui tomba dès la première heure de la conquête dans la corbeille de mariage de Strongbow, devint ensuite un centre de semi-rébellion des barons de la Barrière, c'est-à-dire de la zonè anglaise. A l'égard de la Couronne ils se conduisaient en libres chefs de clans; à l'égard des clans indigènes ils entendaient rester des maîtres intraitables : leur Parlement de Kilkenny, assemblée des rares heures d'union baroniale, déclarait traître et félon quiconque épousait une Irlandaise. Malgré ce statut fameux, la celtisation des lords et vassaux se continuait insidieuse et sûre, et Kilkenny l'atteste qui, après huit siècles de domination, reste irlandaise comme au premier jour.

Brûlons encore Tullow, mais gagnons à pied Shillelag. Le pays toujours bien cultivé, coupé de haies taillées et semé de chaumières plus propres et presque neuves, devient plus onduleux et plus boisé jusqu'au vallon d'où monte avec des hêtres élancés la tige du fin clocher. Sa forêt de chênes, jadis fameuse, donna son nom à la canne de saint Patrice.

Wooden Bridge est dans un beau cadre sylvestre. Je remonte le cours de l'Ovoca. Un double rideau de sapins glisse à chaque pas et par degrés révèle les deux vallées et les deux Avons, le Petit (Avonveg) et le Grand (Avonmore) qui confluent pour former l'Ovoca : c'est le *Rendez-vous des Eaux* que la « mélodie » de Moore a rendu si populaire, poème qui

n'est pas sans rappeler à des Français la dernière strophe des *Nymphes de Vaux de* La Fontaine[1].

Avec un paysan, propret, passablement mis, -- feutre mou rabattu sur les yeux — nous traversâmes le domaine d'Avondale où fut (en partie seulement) élevé Parnell. Plusieurs générations ont vécu sur ce patrimoine, qui appartient maintenant à son frère John. Avec lui, il avait voyagé en Amérique. Il en avait rapporté non l'esprit d'indépendance qu'il tenait de sa mère, ardente républicaine, mais l'esprit d'entreprise. Il encouragea l'industrie, quasi nulle dans le centre et le sud. Il installa une scierie hydraulique, que nous vîmes en passant. Vaste et bien montée. Remarqué le double rabot mécanique qui donne les fins copeaux de bois résineux, élastiques et odoriférants, dont les Irlandais rembourrent les matelas. Vu aussi le fût brisé d'une sonde et les traces de forages qu'il avait entrepris dans l'espoir de trouver du minerai. Ballymurtahg, traversé hier, n'a-t-il pas du cuivre, et Ballinvalley, à une heure d'ici, n'a-t-il pas de l'or ?

1. *LE RENDEZ-VOUS DES EAUX*

Il n'est pas dans le monde entier de val si doux
que le val où les eaux se donnent rendez-vous :
Que mon regard s'éteigne avant que cette flamme
de souvenir ému s'exhale de mon âme !

La nature avait point déversé sur le val
Son plus céleste azur ou son plus pur cristal,
ni l'éventail de feu d'une automnale aurore;
non, c'était mille fois plus enchanteur encore.

J'y trouvais ces amis dont l'âme fraternelle
fait plus charmeuse encor la magie éternelle
des ruisseaux et des bois, — qui s'achève en poème
quand elle est réfléchie au fond des yeux qu'on aime.

Doux val de l'Ovoca, dans tes calmes retraites
Oh ! puissé-je enfouir, sous leurs ombres discrètes,
mes amis les plus chers, loin du monde et des pleurs,
en paix, comme tes eaux, pour y mêler nos cœurs !

Puis on débouche sur une vaste pelouse qui tapisse le flanc d'une côte très raide. Au haut se montre la maison, étendue et massive, avec les gros yeux saillants de ses baies arrondies. La façade est la nudité même. Mais la vue, princière, plonge sur tout le val toisonneux de l'Avon et les silhouettes des monts estompés en bleu. De l'autre côté, vers le nord, une autre pelouse est plantée de colosses centenaires, qui ont vu les luttes des barons, dont le frémissement bout encore dans les artères des Parnell

Charles Stewart Parnell qui sut, quoique protestant, recueillir la royauté sans couronne du catholique O'Connell, commença par gérer son bien avec intelligence et fermeté avant d'entreprendre le ménage de l'Irlande. Trois années durant après son retour d'Amérique, il se consacra à ses terres, au point que ses amis, ses voisins qui déjà subissaient l'ascendant de sa puissante personnalité, lui reprochaient son indifférence : il se réservait. Plus tard, il revint toujours avec amour dans son calme vallon d'Avondale, et les humbles témoignages qu'on y recueille encore sont tous d'émerveillement, tant sa stature était haute, d'affection, si humaine était son attitude quand il n'avait plus à commander, et de pitié effarée tant sa chute fut soudaine, profonde, irrémédiable.

Jeudi 20 septembre. — Rathdrum : dernière étape avant Dublin. Tout indique déjà la fin de la belle saison; il n'y a plus de batailles entre les portefaix des gares, il n'y a plus de *jaunting-cars* pour aller aux Sept-Eglises, le grand pèlerinage du comté de Wicklow. Mais qu'importe deux ou trois lieues de course en forêt? Et à la lisière du bois de Derrybaivn, quand on découvre Glendalough, le glen des deux lacs, fut-il jamais paysage mieux composé, et plus prêt pour la toile ? avec sa rustique barrière noire au premier plan, ses masses de futaies bien équilibrées de part et d'autre, les étages verdis d'essences différentes qui montent en amphithéâtre vaporeux et, tout au centre, la parfaite Tour Ronde, évocatrice de l'Irlande médiévale et des légendes de saint Cabimghen (Kevin) ermite de sang royal poursuivi par l'amour peu divin de la belle Kathleen. Il n'est que deux heures et déjà, dans l'encaisse-

ment sylvestre, de l'eau noire et polie comme une feuille d'acier bruni, monte une violette brume crépusculaire propice aux visions des âmes hantées.

Un souvenir, en tournant le feuillet de Rathnew, au doux ivrogne, fou de lecture, entêté de science et de poésie, féru d'histoire et de critique religieuse, qui, dans ce coin terne de taverne, sous le galbe indescriptible de son feutre couleur du temps, mit soudain sous mes yeux l'éternel bohème, le bon anarchiste-né, le brûlot où dans une soucoupe souillée flamboie la pure flamme bleue du punch intellectuel, d'un bel envol mais sans consistance comme un feu-follet, fascinante et décevante, où s'avive en traits de feu la panse de Falstaff, le beau front de Verlaine, ses lèvres viles, et le large rire gras de Jérôme Coignard.

Et pourquoi ne pas comme lui continuer ma vie de cheminot ? — Mais non, demain, c'est l'adieu aux grandes routes : demain, c'est Dublin.

Charles-Marie GARNIER

M. HUGO STINNES

Lorsqu'il fut élu député en 1919, M. Hugo Stinnes remit au secrétaire du Reichstag, pour figurer à l'annuaire parlementaire, la plus brève des notices : « Stinnes (Hugo), négociant à Mülheim (Ruhr) et à Weisskölln (cercle de Hoyerswerda) — Parti populiste allemand — Né le 12 février 1870, à Mülheim (Ruhr). — Luthérien. »

Le 10 juillet 1920, à Spa, M. Hugo Stinnes, premier délégué technique de l'Allemagne, s'adressait ainsi à l'assemblée des premier ministres alliés : « Je parle debout, afin de pouvoir regarder mes auditeurs dans le blanc des yeux. Ils me permettront de parler franchement. Quiconque n'est pas en proie sans remède à la psychose de la victoire... » Et tandis que le président du Conseil belge l'interrompait rudement, que M. Millerand le considérait avec le calme de l'avocat d'affaires qui a vu bien d'autre indicents, que M. Lloyd George sursautait d'indignation, il poursuivait : « Quiconque n'est pas en proie sans remède à la psychose de la victoire sait que les « décisions », qui semblent devenir une habitude, n'avancent guère les choses. Vous êtes les oreilles, par lesquelles l'Europe, et le monde entier veulent entendre ce que nous, Allemands, nous avons à dire dans une question vitale pour l'Europe, insoluble sans notre concours. Je parle en vertu d'un droit naturel, et prétends n'être pas simplement toléré par politesse, ici ou ailleurs... »

Si le nom de M. Hugo Stinnes commençait à être déjà connu, on peut dire que depuis cette date il est répété partout et

tous les jours. Les journaux du monde entier, y compris ceux de France, l'impriment à l'envi. Quel est donc ce négociant obscur qui osait ainsi parler dans la solennelle Conférence réunie pour entendre les explications du vaincu ? D'où lui vient cette popularité formidable mais récente, puisqu'il était ignoré avant la guerre en dehors des milieux de l'industrie du charbon et du fer ? Ce colosse qui soudain barre la route est-il invulnérable? Son rôle et ses œuvres méritent-ils, et recevront-ils toujours d'élogieuses marques d'approbation ?

*
* *

Jusqu'en 1914, Mme Bertha Krupp-Bohlen détenait la plus grosse fortune de l'Allemagne. Ce record lui a été enlevé, et à grande distance, par M. Hugo Stinnes, dont la fortune est si énorme qu'il est difficile de l'exprimer en chiffres, même à plusieurs millions près. Les estimations modérées lui attribuent un milliard. D'autres ne s'effraient pas du chiffre fabuleux d'un billion de marks. A ces hauteurs qu'importe une vague erreur de dix ou cent millions ? Avouons que le premier chiffre déjà commande le respect, et confère quelque puissance.

Il est peut-être plus difficile encore de déterminer les divers éléments de cette fortune. On sait que M. Hugo Stinnes possède telle entreprise, qu'il a racheté telle autre, et contrôle telle autre encore. Mais dans quelle mesure ? Le sait-on pour toutes? Et combien de titres ou de valeurs a-t-il déposés ici ou là ? De quel pays ? De quelle nature ? On est ébloui par cette accumulation de richesses entre les mains d'un seul homme.

Dans son numéro du 7 avril 1921, le *Vorwärts* a essayé d'établir le tableau que voici des principales affaires, où la preuve est faite qu'elles se trouvent sous le contrôle de M. Hugo Stinnes :

1° Mines de Charbon.

Administration des fosses Stinnes : Mathias Stinnes, Graf Beust Ernestine, Friedrich Ernestine, Carolus Magnus, Victoria Mathias, Vereinigte Weilheim, Schwarze Junge.

Bochumer Verein für Bergbau und Gusstahl-fabrik A. G. : Emscher

Friedrich, Friedrich der Grosse, Vereinigte Teutoburgia, Vereinigte Engelsburg, Vereinigte Carolinen Glück.

Deutsch Luxemburgische Berwgerks A. G : Sophia Freidricka Carl Friedrich Erbstollen, Brickhauser Tiefbau amatus Raaken mulde, Glueckauf Tiefbau ,Hafenwinkel, Tremonia Krueger, Julius Philipp, Dannenbaum und Eulenbaum, Frieflicher Nachbar, Kaiser Frieddrich, Prinz Regent.

Gelsenkirchener Bergwerk A. G. : Erin Castrop, Zoltren I und II, Westhausen, Vereinigle Hambrung und Franziska, Thies, Vereinigtè, Rheinelbe und Alma, Stein und Hardenberg, Pluto, Monopol, Grimberg, Vereinigte Germania, Hansa, Vereinigte Bonifazius, Grillo Wilhelmine, Zeche Diergaardt.

(Les noms désignés ci-dessus sont les noms des puits de mines)

2° Mines de fer

Mines de Bueckenburg, Mines de Grosse Burg à Nieukirchen, Mine Friedrich à Niederhovels, Mines Dannenbaum et Eulenbaum à Laer, Mine Union à Elberfeld, Mines Wohlverwahrt et Florentine.

3° Usines de fer et d'acier

Société des Deutsch Luxemburgische Bergwerke.— Usines Friedrich Wilhelm, fabrique de fer et d'acier de Dortmund, usine Rote Erde à Dortmund, fonderies de Meggener, fabrique d'acier de Hasper, fabrique de chaînes de Schieper, usine Midgard à Brême, usines de la mer du Nord à Emden, usines Weber à Brandbourg.

Bochumer Verein. — Fonderies d'acier de Bochum, Société pour l'industrie de l'acier à Bochum.

Gelsenkirchen Bergwerk A. G. — Usines Vulkan à Duisbourg, usines de Flensbourg, fabrique de tuyaux à Dusseldorf, fabrique de tuyaux, anciennement Tiedl, fabrique de tôles et fer blanc à Huesten, hauts-fourneaux de Gelsenkrigen, fabrique d'acier de Ratibor, fabrique d'acier Boehler à Dusseldorf, fonderie de Gelsenkirchen.

4° Entreprises diverses

Fabrique de cellulose de Kœnigsberg, fabrique de cellulose de l'Allemagne du Nord à Kœnigsberg, fabrique de Hugo Stinnes à Berlin, maison d'édition et d'imprimerie de l'Allemagne du Nord à Berlin, imprimerie Buxenstein à Berlin.

Deutsche Allgemeine Zeitung à Berlin, Industrie und Handelszeitung, à Berlin. Wirtschaftliche Nachrichten aus dem Ruhregebiet à Essen.

Société d'électricité Schuckert à Nuremberg. Sociétés Siemens et Schuckert à Berlin et Siemens Halske à Berlin. Société d'électricité de la Westphalie rhénane à Essen, Usines saxonnes d'énergie à Osnabruck, Mines Rodder à Knappsak, Société des aciers électriques du Rhin.

Automobiles Loeb à Charlottenbourg, fabrique de camions automobiles à Ratingen.

Société Hugo Stinnes pour la navigation et le commerce d'outremer à Hambourg, Société de transport pour le charbon Hugo Stinnes à Harburg, Chantiers Neuhofer à Halbourg, Société de transports à Hambourg, Société d'importation de vivres (Alnari) à Hambourg. Plusieurs maisons d'armateurs pour la navigation fluviale et plusieurs journaux.

A coup sûr cette nomenclature est incomplète, cependant elle suffit pour se rendre compte non seulement de l'immensité, mais encore de la variété de la fortune de M. Hugo Stinnes. Il y aura lieu de revenir plus loin sur ce caractère particulier. En ce moment, observons simplement que nulle branche de l'activité industrielle n'échappe à son emprise. Les matières premières dont l'humanité a le plus grand faim, le charbon et le fer, il les extrait du sol. Il est propriétaire de terres et de forêts. Il vend des plaques d'acier, de la fonte, des outils, de la pâte à papier, des huiles, de l'électricité, des livres et toute espèce de produits manufacturés ou demi-ouvrés. Il possède une flotte à lui pour les transporter sur les fleuves et sur les mers. A Berlin et à Hambourg il a acheté de façon indirecte de grands hôtels de luxe pour héberger ses clients, des yachts pour les promener. Peut-être commande-t-il des théâtres et autres lieux de plaisir pour les distraire. Comme les héros balzaciens paraissent minuscules et vieillots ! Ne songerait-on pas plutôt à ce pastiche à la manière d'Octave Mirbeau où de spirituels auteurs ont décrit le trafiquant qui fait argent de tout ? Ce qui est sûr, c'est que l'on peut souscrire à ces lignes que dans l'article déjà cité le *Vorwärts*, pris d'un accès de sincérité, laissait échapper : « Tandis que les ouvriers allemands s'assomment les uns les autres au sujet de la meilleure méthode pour combattre le capitalisme, M. Stinnes porte tranquillement ce capitalisme à un degré de dévelop-

pement que jamais n'ont connu ni l'Ancien, ni le nouveau Monde. »

On aperçoit aussi les premières raisons de la puissance de cette pieuvre qui a lancé sur toute l'Allemagne des bras gigantesques dont les tentacules se sont tenacement accrochées partout. L'individu qui domine tant de si grosses affaires dispose vraiment d'un pouvoir inouï. En négligeant même la clientèle croissante que son geste fait vivre et trembler, on se rend compte qu'il représente de multiples intérêts dont il combine et dirige l'action. Sa puissance est la résultante de leurs forces déjà puissantes elles-mêmes. Dans l'industrie, bien rares sont les patrons, même parmi les plus gros, qui ne soient obligés de s'incliner à sa parole. En novembre 1920, MM. Klöckner et Vogler, des chefs de consortium eux aussi, des multimillionnaires, devaient faire partie de la délégation allemande à Bruxelles. Le gouvernement les avait nommés et ils avaient accepté. Sur une intervention de M. Stinnes ils se retirèrent. Et le gouvernement à son tour ne trouve-t-il pas plus sage, en mainte occasion, de pactiser avec le titan au lieu de lui résister? Avant d'être nommé ministre des affaires étrangères du Reich, le Dr Simons n'était-il pas devenu le secrétaire appointé du *Syndicat des Industriels Allemands*, où M. Stinnes doit avoir quelque crédit ? Ne dit-on pas que cet homme a su gagner à sa cause également le directeur von Simpson, le conseiller Neurath, et l'ancien ministre bolchevisant d'Allemagne à Stockholm, Herr von Lucius, tous du même ministère ? On est en droit de penser qu'il s'est réservé aussi quelques appuis sérieux dans d'autres administrations publiques. Sans uniforme brillant, sans habit brodé ni titre princier, M. Hugo Stinnes pouvait parler avec la morgue d'un dignitaire de l'ancienne Allemagne impériale car il dirait volontiers comme Napoléon Ier : « Qu'est-ce que le nom d'Empereur ? Un mot comme un autre. Si je n'avais d'autres titres que celui-là pour me présenter devant la postérité, elle me rirait au nez. »

Ce potentat sans couronne sent d'ailleurs sa puissance d'autant plus solide pour l'instant que dans l'écroulement de

l'édifice bismarckien en 1918 une seule aile est restée debout : celle de l'industrie. Où sont les gros canons et les cuirassiers blancs ? les grands paquebots et les croiseurs de bataille ? Ils ont disparu et avec eux les maîtres et dirigeants d'autrefois. Ils se cachent tout au moins; des années seront nécessaires pour que la marine et le commerce reprennent leur essor. Mais la guerre a laissé intactes les usines allemandes et ne les a privées que d'une partie des ressources indigènes. Après une courte interruption les hautes cheminées fument de toute part. Grâce à la dépréciation du mark, l'industrie prospère. Elle constitue la seule force sur laquelle l'Allemagne puisse compter aujourd'hui. Par elle seule le relèvement de la nation paraît possible. Aussi une poignée de très gros industriels sont-ils aujourd'hui l'unique et véritable puissance en Allemagne de même qu'à une époque récente le gouvernement des Etats-Unis ne pouvait qu'obéir aux injonctions des trusts. Ils en sont les maîtres réels, les grands-ducs nouveaux, les dictateurs comme les appelait l'un d'eux, M. Walther Rathenau. Et M. Hugo Stinnes s'est mis à leur tête, bien pénétré du sentiment de sa valeur personnelle, conscient du pouvoir qu'il a conquis, et résolu à en user.

* * *

Les débuts de M. Hugo Stinnes ne furent ni particulièrement modestes ni particulièrement difficiles. Sa famille n'était pas dénuée de fortune. La firme Mathias Stinnes, fondée par son grand'père à Mullheim, était solidement établie. Le cinquième des actions appartenait à la mère de Hugo, née Adeline Coupienne. Lorsque celui-ci voulut à son tour créer une maison en 1893, il n'eut aucune peine à se procurer les 50.000 marks de capital initial.

Les facultés purement intellectuelles de l'enfant ne semblent pas avoir été extraordinaires, et sa culture n'est pas très étendue. Il fit ses classes dans un lycée, mais ne passa par aucune Université. Il ne suivit que pendant un an les cours de l'Ecole des Mines de Berlin. Aucun indice ne permet de croire qu'il ait

cherché par la suite à étendre ou approfondir ses connaissances générales. Il n'a rien d'un artiste, ni d'un savant, ni d'un penseur. Il ne veut vivre que dans la réalité. C'est lui qui ne craignait pas de dire publiquement : « A quoi sert de parler d'idéalisme et de morale ? Le gouvernement devrait se borner exclusivement à des mesures d'une efficacité pratique, pourvu qu'elles soient adaptées aux besoins économiques[1]. » A cet égard il faut placer très au-dessus de lui un autre grand maître de l'industrie allemande, M. Walther Rathenau, le président de l'*Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft*. Mais c'est par d'autres qualités qu'il se distingue, distance ses concurrents et mérite, en un sens, d'être tenu pour un individu génial.

Dès son enfance son instinct de la vie, le développement de sa volonté, donnaient une telle impression de maturité que sa mère présenta une requête pour qu'il fût émancipé avant l'âge. Elle obtint satisfaction, et la majorité commença, pour Hugo Stinnes tout comme pour les princes héritiers, à ses dix-huit ans. Un frère aîné se trouva ainsi évincé, et Hugo entre dans l'affaire de son grand-père pour y représenter les intérêts de sa mère devenue veuve. Sa nature ambitieuse et indépendante ne lui permit d'ailleurs que d'y demeurer un petit nombre de mois. Il préféra fonder une entreprise nouvelle dont il serait le maître.

Il acheta donc et vendit du charbon pour son propre compte. Ses transactions furent heureuses. Il avait le don du négoce. Si son instruction théorique manquait d'ampleur, il n'avait pas omis de faire un apprentissage sérieux dans la maison de commerce Karl Später de Coblence, et de travailler de ses propres mains dans des mines de charbon. Quel avantage inappréciable que d'avoir ainsi appris à connaître le métier dont il devait vivre, les objets dont il allait trafiquer et les ouvriers qu'il commanderait ! Les pieds fermement campés sur la terre, il pouvait regarder loin devant lui, et préparer de subtiles et audacieuses combinaisons. Au début, les banques allemandes, si promptes qu'elles fussent à soutenir les jeunes initiatives, hésitaient à lui avancer les vastes capitaux néces-

1. Discours du *Conseil économique provisoire du Reich*, le 11-12 1920.

saires. Elles cédèrent cependant devant le meilleur des arguments, le succès. Quand la guerre éclata, M. Hugo Stinnes était déjà propriétaire de plusieurs mines, traitait le charbon dans ses usines et commençait à produire du fer et de l'acier. Une flotille de treize vapeurs portait son pavillon sur les mers européennes. Nombreux étaient déjà les conseils d'administration où il siégeait comme président ou simple membre. En dix ans il avait gagné plusieurs dizaines de millions.

La guerre va permettre à cette robuste individualité de déployer librement sa force. Quelles splendides aubaines n'offre-t-elle pas à cet homme qui ne vit que par le sens pratique, ne veut rien entreprendre qui ne lui rapporte, sait juger en un éclair de la valeur d'une affaire à tenter, et s'apprête à tirer de toute entreprise le maximum de profits ? Propriétaire d'un beau domaine à Weisz-Kölln, il l'aime comme un véritable agriculteur, mais ce qu'il en apprécie surtout c'est la forêt, dont il peut obtenir une bonne quantité de ses bois de mines. Foin de la sensibilité et du sentiment : la guerre sera comme la paix l'occasion d'accroître ses bénéfices. A lui les prodigieuses commandes de fournitures militaires; il vend de tout et l'armée a besoin de tout. Mieux encore : les armées allemandes ont envahi la Belgique et la France. M. Hugo Stinnes, que l'on découvre au grand quartier général allemand en qualité de conseiller technique, ne laisse pas échapper la proie. Le 30 novembre 1920, le député socialiste indépendant Jaeckel a raconté au Reichstag « comment Stinnes s'est enrichi. » Il achète coup sur coup des sociétés dont les affaires ont périclité : les compagnies de navigation Deutsch Ostafrika et Wœrmann (1916), la firme connue de charbonnages Heitmann à Hambourg (1917), les chantiers maritimes de Flensbourg sur la Baltique (1918). Il fonde, la même année, une Société de Navigation portant son propre nom. Il absorbe toute une série de mines de charbon et de lignite. Son procédé ne varie pas : posséder la majorité des actions dans une société pour assurer à un individu ou à un groupe la domination sur cette société, prendre la majorité dans une seconde, et ainsi de proche en proche. En ce qui concerne la Belgique, M. Hugo Stinnes, avec le concours d'industriels rhé-

nans, ne fonde pas moins de trois sociétés nouvelles en 1916 (*Industrie gesellschaft — Verkehrsgesellschaft — Handelsgesellschaft*) qui vont acheter à des prix dérisoires le droit de remettre en activité les établissement abandonnés. Pour toutes les usines de gaz, d'eau et d'électricité le consortium ne paiera que 28 millions de marks, alors que leur valeur était estimée à 48 millions. Les bénéfices peuvent être jolis à ce prix ! Bientôt il étend la main sur la totalité des richesses de la Campine, prévoyant une restitution aux propriétaires belges à la fin de la guerre, mais sous réserve de larges concessions aux Allemands, pour le cas où l'annexion pure et simple ne serait pas prononcée par le traité de paix. Comme de juste M. Stinnes préconise cette annexion ainsi que celle des gisements de fer de Briey. Finalement c'est lui qui, de son propre aveu, a recommandé la déportation des civils, des ouvriers belges dont la présence était un danger pour les troupes d'occupation, et la destruction des mines françaises du Nord « par nécessité militaire ».

La défaite a coupé court aux projets insensés; elle n'a pu atteindre les profits déjà réalisés et mis à l'abri. Et la révolution de novembre 1918 ? Laissera-t-elle indemne cet archi-capitaliste ? Un incident significatif va nous fixer bien vite. Le 7 décembre 1918, MM. Stinnes, Thyssen et quelques autres propriétaires des usines sont arrêtés à Mullheim pour avoir projeté un coup de force contre la municipalité révolutionnaire. Evénement qui peut être gros de conséquences. Ces patrons retenus en prison, supprimés peut-être à la place de Kurt Eisner, qui pourrait dire si le cours de l'histoire n'en eût pas été changé ? Mais non. La Chambre de commerce d'Essen se réunit en hâte et proteste dans une requête au ministre de la justice à Berlin : « Notre détresse économique prendra des proportions inouïes, si les chefs de l'industrie, qui aujourd'hui sont plus que jamais irremplaçables, se voient ainsi mis hors la loi. Nous vous prions instamment d'ordonner la mise en liberté immédiate des inculpés, et de veiller à ce que de tels actes d'arbitraire ne se renouvellent pas. » Révolution sagace et sage ! Un flair admirable la guidait vers les sources de force. D'un homme tel que Hugo Stinnes l'Allemagne pouvait

espérer son relèvement. Il fallait l'épargner. Il fallait lui obéir. Berlin désapprouve le comité local des ouvriers et soldats. Les inculpés furent reconnus victimes d'une dénonciation calomnieuse de la part d'un garçon de café et remis en liberté. M. Hugo Stinnes intenta un procès en diffamation à quelques journaux. Il pouvait reprendre son ascension. Le Bonaparte du consortium allait se muer en Napoléon.

C'est le moment où il achève d'acquérir sa fortune immense et variée. L'eau ne coule-t-elle pas à la rivière ? Libre de préoccupations, les mains pleines de capitaux, il peut acheter, acheter. S'il lui faut verser de 170 à 180 millions de marks pour s'approprier de 25 à 30 millions du capital nominal de la grande firme métallurgique et minière *Bochumer Gusstahl-Verein*, qu'importe ? « La note est salée, mais Stinnes et son groupe doivent avoir fait leurs calculs et comptent bien rattraper l'intérêt de leur argent[1]. » C'est le moment d'appliquer en grand la formule d'organisation industrielle en laquelle il a foi. Les trusts américains de la fin du dix-neuvième siècle avaient concentré à l'extrême l'exploitation de certaines richesses naturelles. On citait le nom du roi du pétrole, du roi de l'acier etc. Aucun ne dépassait les frontières du domaine dans lequel il exerçait un pouvoir presque absolu. A cette concentration qu'on peut appeler horizontale, M. Hugo Stinnes en préfère une autre qui sera verticale. Cela veut dire que le même homme réunira sans doute toutes les industries afférentes à un même produit depuis ses origines sous forme brute jusqu'à sa vente sous forme d'objet fabriqué. C'est ainsi qu'il groupe la mine, la cokerie, la fonderie, l'aciérie, le laminoir et la fabrique de machines, de machines-outils, de rails, de poutrelles et d'outils. Il y joint des usines qui transforment et vendent le charbon sous forme d'énergie électrique ou de lumière. Puis, pour mieux exploiter le premier groupe d'entreprises, il y joint encore un second groupe d'exploitations, servant au transport, à la vente à l'intérieur ou à l'étranger.

1. *Frankfurter Zeitung*, 2 octobre 1920.

Les avantages d'une telle concentration sont faciles à saisir. Les capitaux ainsi réunis confèrent au consortium une inappréciable aisance de mouvements. A quoi bon être timide quand on dispose de centaines de millions ? Les diverses entreprises se soutiennent mutuellement et l'une d'elles peut même travailler momentanément à perte pour abattre un concurrent récalcitrant puisqu'elle sera aidée par les bénéfices des autres. Le gaspillage sera évité, puisqu'une direction générale capable saura éviter les prévisions exactes des besoins de chaque entreprise, réserver la part de charbon ou d'acier dont ses usines auront besoin et céder le reste aux voisins. Peut-être ne serait-il pas impossible au groupe d'adapter un jour exactement sa production de base à sa consommation ultérieure. Sans qu'il soit besoin d'atteindre cet idéal, ne voit-on pas quelles économies sont réalisées par la suppression des intermédiaires à chaque stade de la production ? La mine Stinnes fournit le charbon avec un bénéfice minimum à la cokerie Stinnes, celle-ci son coke avec un bénéfice minimum à l'aciérie, et ainsi de suite. Et si le charbon ou les objets fabriqués sont transportés par les bateaux Stinnes, ce n'est pas à une compagnie étrangère mais encore au consortium Stinnes que sera payé le fret, calculé d'ailleurs au plus juste. Dans ces conditions quel rival se flatterait d'établir des prix de revient et de vente plus bas que les siens ? N'est-ce pas jouir d'une puissance prodigieuse que de posséder ainsi la maîtrise du marché ?

Nous nous expliquons alors la multiplicité des entreprises que nous avons vues passer sous le contrôle de M. Hugo Stinnes. Nous comprenons pourquoi, depuis l'armistice, il achète tout et partout à la plus vertigineuse des allures, soit en vue d'accroître ses ressources en matières premières, soit afin d'améliorer

1. Nous plaçant à un point de vue général, nous n'indiquons qu'en passant un avantage cependant appréciable. L'extension continuelle de la société primitive est un moyen de dissimuler les bénéfices. Comme la loi allemande ne frappe les sociétés par actions que d'impôts relativement faibles (10 %) il est très profitable de ne point distribuer de gros dividendes, ni de gratifications, mais d'acheter des actions d'une société nouvelle. Le chapitre bénéfices s'en trouve diminué; on échappe aux lourdes taxes, et le placement est en général d'un bon rapport. Chaque société renouvelle la manœuvre d'année en année pour son compte, s'il y a lieu.

ou d'étendre l'utilisation des produits qui sortaient déjà de ses usines. Il absorbe petites et moyennes sociétés, et fusionne avec les grandes telles que *Rhein-Elbe-Union* (mines et fonderies) *Bochumer-Verein* (mines et fonderies) *Siemens-Schuckerl* (électricité). En Prusse Orientale, il s'est assuré divers monopoles qui ont fait de cette province son fief, qu'il tient beaucoup plus sûrement que jadis les Chevaliers teutoniques. Il guette toutes les sources de richesse, où qu'elles se trouvent. De ce poste qu'il vient d'installer aux frontières de la Russie il espère bien avancer jusque dans l'intérieur du pays. A maintes reprises le bruit a couru, justifié peut-être, qu'il avait entamé des tractations avec les Soviets. Ou bien il se tourne vers l'Autriche ruinée. *L'Alpine-Montan Gesellschaft*, propriétaire des mines de fer de Styrie, manquait de capitaux et surtout de coke pour ses hauts fourneaux. M. Hugo Stinnes seul pouvait lui fournir les deux à la fois. En échange d'arrangements qui réservent un traitement de faveur à l'industrie métallurgique de la Haute Italie, il lui a été possible de racheter la majorité des actions de la Société en mars 1921. Il rendra aux usines de Styrie leur activité ancienne et l'industrie allemande du fer détiendra le monopole du minerai autrichien. Le capitalisme allemand, soi-disant terrassé par la défaite de l'Empire, reprend ainsi la traditionnelle poussée vers l'Orient, à la fois par la route du Nord et par celle du Sud. Le plus puissant des patrons pousse une pointe par la Baltique, et, dans la verte Styrie, il plante un premier jalon de la nouvelle pénétration allemande.

Et nous comprenons mieux aussi la nature de cet homme ou plutôt de ce surhomme d'affaires qu'est M. Hugo Stinnes. Un visage arrondi, presque blême, encadré d'une chevelure et d'une barbe noires et courtes. Le nez assez long et net. Le pli des sourcils accusé. De grands yeux bien ouverts. Rien de romantique, de génial dans cette physionomie froide et triste. Si parfois Hugo Stinnes sait prendre un air de bonhomie bienveillante avec les ouvriers pour leur rappeler qu'il a travaillé de ses doigts comme eux, et les entraîner où il veut, il ne joue pas souvent ce rôle d'enjôleur. Pour l'ordinaire, c'est un silencieux qui poursuit dans sa tête des calculs qu'il n'achève

jamais. Petit, râblé, il entre sans un mot dans la salle de restaurant, échange quelques paroles avec le secrétaire qui l'accompagne toujours, et remonte dans son auto, sans remarquer que tous les regards sont tournés vers lui. Les jouissances ne l'attirent pas, et moins encore le monde, les cérémonies faites pour flatter la vanité. On le voit toujours vêtu d'un veston court, qu'on croirait éternel, et d'un ordinaire chapeau melon. Sur le faux-col, un petit nœud noir. C'est en 1918, quand il approchait de la cinquantaine, que son ami Ballin le décida enfin à commander au tailleur son premier smoking. Député au Reichstag, il n'assiste que rarement aux séances plénières. Il n'aime guère parler en public, ou le fait brièvement, d'une voix sans éclat, comme pour une allocution dans une assemblée générale d'actionnaires.

Ce n'est probablement pas une rencontre fortuite si cette simplicité de mise et de mœurs appelle le souvenir de Napoléon 1er au milieu de ses maréchaux chamarrés. M. Hugo Stinnes semble bien être de la lignée des grands ambitieux. Il est sans besoins, mais ses désirs sont illimités. Des apparences pompeuses il n'a cure ; il veut des réalités. Ce n'est point l'âpre faim de l'or qui le pousse, mais la soif d'étendre toujours plus loin sa domination. Sa fortune explique sa puissance, mais cette fortune il la doit à ce démon intérieur qui l'entraîne, à cette énergie toujours avide d'expansion qui est, en dernière analyse, le secret de la force. Son idéal est placé moins haut que celui de Napoléon, et ce n'est pas la même flamme grandiose qui brûle en lui. On ne doit pas oublier que M. Stinnes est un Prussien. Il mène la guerre économique dans l'esprit même où les rois et les généraux prussiens ont conduit les luttes militaires : poursuite d'un but matériel, national, avec une volonté de fer, froidement calculatrice en même temps que téméraire et hasardeuse. Il eût marché sans cesse de l'avant, même sans l'aiguillon du patriotisme ; mais on ne peut guère douter que le souci d'aider son pays n'ait surexcité son ardeur. Ce caractère, autant que la puissance qu'il doit à ses usines, explique pourquoi la personnalité de M. Hugo Stinnes, gigantesque, s'identifiait de plus en plus avec la Prusse, avec l'Allemagne entière, leurs désirs et leurs espoirs.

Mais c'est peut-être ainsi que le grand capitaine d'industrie rencontrera son Waterloo. S'arrêter dans son ascension, il le peut difficilement car sa puissance décroîtrait si sa richesse cessait de grandir. Mais jusqu'à quelles altitudes peut-il pousser ? A quel instant doit-il chanceler ? Et la force des choses l'a entraîné hors de son fief économique, où il est encore inexpugnable. Il a pénétré dans le domaine de la politique. Or, là, il se heurte à des énergies individuelles ou collectives, égales ou supérieures à la sienne. Ses avis sont discutés et combattus. Si puissant et habile qu'il soit, on perçoit dès aujourd'hui qu'il n'est plus un maître absolu.

* * *

En entrant dans la politique, vers la fin de 1918, c'est une double besogne qu'accomplit M. Hugo Stinnes : il devint le dirigeant sinon le chef officiel du parti populiste (*Volkspartei*), et s'empara d'une bonne partie de la presse allemande.

Les choses ne traînèrent pas en longueur. Ayant jeté son dévolu sur le parti populiste, M. Hugo Stinnes en fit un facteur essentiel de la politique allemande. A vrai dire ce parti recélait des éléments variés. Il avait recueilli nombre de ceux qu'avant 1914 on appelait les nationaux-libéraux. C'étaient surtout des industriels, des commerçants, des fonctionnaires, tous des bourgeois monarchistes, conservateurs modérés, patriotes et préoccupés en premier lieu de la prospérité matérielle de leur pays. Leurs rangs s'étaient grossis de quelques anciens partisans du régime impérial, écœurés par trop de fanatisme maladroit et de démocrates apeurés par la révolution. L'union se faisait avec peine. Mais à l'instigation de M. Stinnes on vit soudain, un amalgame se former. Une propagande active recruta des adhérents, et des mandats. Au lieu de 1 million de voix et 21 sièges en 1919, les populistes en recueillirent 1.350.000 et 62 le 6 juin 1920. Ils ont fait de nouveaux progrès depuis cette date. Pendant une année ils ont mené la coalition gouvernementale qu'ils constituaient avec les démocrates et le centre catholique. A l'heure actuelle ils sont

écartés du pouvoir; mais le chancelier Wirth et ses partisans (y compris quelques socialistes) sollicitent leur retour. Pour exécuter les clauses de l'ultimatum qu'il a signé en mai 1921, il faut les gagner ou les soumettre à sa volonté. Ce clan des gros industriels demeure redoutable. Les conservateurs extrémistes sont écartés du pouvoir; les socialistes majoritaires s'en sont retirés; le parti socialiste indépendant s'est scindé en deux : les populistes constituent donc la coalition gouvernementale avec les démocrates et le centre catholique. Pour ceux-ci les préoccupations religieuses priment les autres, et ceux-là ont les effectifs les plus faibles. En fait le rôle des populistes dans la coalition se trouve être prépondérant [1].

En même temps, M. Hugo Stinnes achetait force journaux. On a parlé de soixante, de quatre-vingts organes; on a cité même des feuilles autrichiennes. De son côté le consortium a démenti ces bruits par une note [2] où il déclarait ne *posséder* que trois journaux : *Deutsche-Allgemeine Zeitung*, *Deutsche Warte*, *Industrie und Handelszeitung*. Transigeons : le consortium contrôle probablement moins de publications que la renommée le proclame; mais s'il n'en possède que trois, qui douterait qu'il n'en tient beaucoup d'autres, grandes et petites, à Berlin et en province, par l'argent, par un personnel à sa dévotion, par le papier surtout, dont le perspicace négociant a su dominer le marché ? Le matin, à midi et le soir, la majorité de l'opinion allemande reçoit des directives de la presse de M. Hugo Stinnes.

La politique qu'il préconise, qui ne la connaît depuis que l'on a appris qu'il baptisait ses nouveaux navires du nom de « Tirpitz », de « Ludendorff » etc., qu'il invitait ces hommes illustres à la cérémonie, et décidait par ses manières familièrement persuasives et ses bonnes paroles les ouvriers à reprendre le travail qu'ils avaient fait le simulacre boudeur d'abandonner ? On ne saurait assurément prétendre que M. Stinnes soit partisan fervent du régime impérial à la mode

1. Le dernier ministère Wirth s'est constitué à l'origine en dehors des populistes, et ils ont été également exclus des coalitions gouvernementales. Mais de quelle durée seront ces combinaisons encore instables ?

2. *Frankfurter Zeitung*, 2 mai 1921.

de Guillaume II. Non, trop d'apparat, de panache, d'aristocratique dédain pour la bourgeoisie laborieuse. Trop de sottise aussi chez ces hommes qui ont risqué tout l'avenir de l'Allemagne sur la carte de la guerre, puis sur celle des sous-marins. Peut-être M. Stinnes s'accommoderait-il, bien qu'avec regret, d'une forme d'Etat républicaine, pourvu que les principes qui ont fait la grandeur de l'ancienne Allemagne, le respect d'une autorité forte, le sentiment de l'organisation disciplinée, l'amour du travail soient sauvegardés ; pourvu surtout que la puissance véritable appartînt définitivement à ceux qui en sont aujourd'hui les détenteurs : les industriels, les commerçants et les financiers. Eux seuls sont assez sages pour faire le salut et le bonheur de l'Allemagne. A proclamer de telles opinions on conçoit que Stinnes ait rallié bien des suffrages en Allemagne, mais on devine aussi qu'il a dû y provoquer du mécontentement et de la résistance chez les démocrates et les socialistes.

M. Hugo Stinnes se trouvait également amené à entrer en conflit avec la volonté souvent confuse des masses ouvrières. Il s'entend à manier les hommes, c'est vrai, et n'est pas chiche sur les salaires, sachant qu'il lui suffira de hausser un peu ses prix de vente. Mais les difficultés commencent lorsque certains avantages que les travailleurs considèrent comme de précieuses conquêtes sont mis en jeu. Pour avoir laissé entendre, après la Conférence de Spa, en juillet 1920, que l'Allemagne serait probablement obligée de renoncer à la journée de huit heures, il a du subir de véhémentes attaques et répondre en personne dans la presse aux reproches du chef porion Werner. Il a dû déclarer qu'il n'avait jamais envisagé de suppression de la journée de huit heures « mais indiqué seulement la nécessité, provisoire tout au moins, d'heures supplémentaires dans les mines, l'agricuture et les transports afin de sortir de la situation actuelle ». Les mineurs de Westphalie consentirent à faire ces heures supplémentaires, mais ne les fournissent plus depuis avril 1921.

Le problème de la socialisation fut une autre cause de discorde. L'idée de socialiser ou nationaliser les grandes sources de richesses était chère aux masses socialistes qui avaient fait

la révolution éphémère. Elles en avaient fait inscrire le principe dans la nouvelle Constitution allemande du 11 août 1919. Une commission spéciale dite de la socialisation avait été instituée pour en assurer l'application, en commençant par les mines. A plusieurs reprises on avait pu penser que l'heure attendue allait sonner. Mais les travaux de la commission n'avançaient que lentement. A mesure que la révolution s'oubliait, le gouvernement montrait moins d'empressement à passer aux actes. Quelques industriels semblaient acquis aux idées nouvelles. L'un des projets élaborés par la commission porte le nom de Walther Rathenau : il diffère surtout de celui qui avait été rédigé par les délégués ouvriers en ceci qu'il prévoit que pendant trente années les entreprises rachetées seront encore gérées par leurs propriétaires actuels : c'est la transition. Mais cette socialisation édulcorée elle-même ne trouva pas grâce devant M. Hugo Stinnes. En octobre 1920 l'administration de l'une de ses sociétés présenta, devant une sous-commission de sept membres, un projet qui ne tendait qu'à rogner bec et ongles à la socialisation menaçante.

Son porte-parole, le Dr Silversberg, indiqua combien les plans suggérés jusqu'ici étaient défectueux, et funestes en particulier à l'organisation nouvelle de l'industrie telle que M. Stinnes était en train de la réaliser. « Ils partent de cette idée que la mine de charbon pourrait avoir une vie propre, indépendante du reste de notre vie économique... Leur exécution rendrait impossible la concentration indispensable des forces économiques productives ». Il montra ensuite combien les espoirs attachés par les ouvriers à la disparition du patronat dénotaient d'inexpérience et d'illogisme. C'est comme si l'on voulait conserver la vie industrielle de la nation en la privant de son cœur et de son cerveau. Qu'on accorde aux ouvriers de participer à la gestion des entreprises, et leurs yeux s'ouvriront en même temps que leurs vœux seront satisfaits. Il y a donc lieu, si l'on continue à parler de socialisation, d'adopter un projet dont les grandes lignes seront les suivantes :

a) des associations seront formées entre les mines de charbon et les entreprises qui utilisent la houille, sous forme directe

ou indirecte, sans qu'il soit question, bien entendu, de trusts;

b) les sociétés nouvelles seront des sociétés anonymes par actions, comprenant, à côté des parts de fondateur, de petites actions et des actions à dividende limité; la participation de la collectivité aux bénéfices sera réalisée sous la forme d'impôts;

c) les ouvriers pourront acquérir ces petites actions, émises au prix de 100 marks l'une, et jouir ainsi du droit d'être représentés dans les conseils d'administration et de surveillance.

Le plus curieux, c'est que cette caricature de socialisation fut approuvée et signée par les délégués ouvriers à la sous-commission sauf toutefois par le porion Werner plus intelligent que les autres. Ce fut un beau scandale dans les milieux socialistes. Depuis cette époque, le grand patron Hugo Stinnes passe, non sans vraisemblance, pour l'ennemi principal de cette socialisation dont les masses continuent de rêver.

Vint enfin le grave conflit avec les puissances de l'Entente. Il s'agissait du relèvement des ruines. Déjà désigné comme représentant technique de l'Allemagne à Spa, M. Stinnes fit connaître dans les derniers jours de juin le plan qu'il avait conçu. Il déclarait au correspondant du journal français *Le Matin* [1]: « La guerre a détruit, immensément détruit. Notre devoir à tous, vaincus et vainqueurs, est maintenant de produire, de créer des valeurs qui remplacent les valeurs disparues. Tout notre travail, toute notre ingéniosité ne sont pas de trop pour ce travail gigantesque... Je pense que la solidarité internationale, financière et économique, est réalisable et nécessaire. Les pays meurent aussi sûrement d'excès d'argent que de manque d'argent. Le change trop élevé est un poids aussi lourd qu'un change trop bas. Cette situation obligera les neutres et l'Amérique à participer à la reconstitution de l'Europe... Pour l'effectuer il conviendrait de créer une vaste société internationale... Quel serait l'actif de cette société mondiale dont l'objet serait la réparation de tous les dommages de guerre ? A mon avis ce n'est pas dans un emprunt, mais dans des impôts internationaux qu'il fau-

1. Numéro du 28 juin 1920.

drait chercher. Le charbon, le fer, les transports, la navigation peuvent être taxés et produire des ressources que cette société administrera et utilisera pour le bien de tous. Mais la base essentielle de cet arrangement général est une solidarité franco-allemande imposée par le voisinage, par la guerre, et par l'échange obligatoire de fer, de charbon, et de différents autres produits. Un commerce intense pourrait se développer entre nous, grâce aux travaux qui rendraient pleinement navigables le Rhin et la Moselle, et à l'utilisation complète des forces hydrauliques. Toute cette organisation pourrait et devrait être sous une direction française. »

Quel plan ! Pas une phrase qui ne soit susceptible de provoquer un étonnement intense. On peut laisser de côté l'idée de la collaboration franco-allemande dont M. Stinnes n'eut pas la primeur et sur laquelle les avis diffèrent. Mais où donc est-il question des torts de l'Allemagne ? Les intérêts industriels existent-ils seuls ? Après avoir tant bénéficié de la guerre, ce ploutocrate veut-il devenir un profiteur de la reconstruction ? Il faudrait encore savoir dans quelles limites il entendrait assurer aux Français la direction de la future société. Personnellement il avait la conviction que ses propositions seraient écoutées et discutées. Reçu à Spa par M. Millerand, alors président du conseil, il les lui exposait en détail avec assurance. Pour un peu il eût dit, comme ses admirateurs : « Vous verrez, la France ne regrettera pas ses ruines, tant ce que nous reconstruirons sera pratique et beau ». Par malheur M. Millerand demanda à consulter au préalable les industriels français. Ceux-ci se montrèrent méfiants envers un projet qui faisait de nos départements du Nord un colossal chantier allemand, et risquait sans doute de léser leurs propres intérêts. On l'écarta. Quelques jours plus tard M. Stinnes prononçait son insolent discours sur la psychose de guerre. Il ne peut admettre son échec. Il ne peut pas pardonner. Il nous l'a bien fait sentir. Absent de Londres en mars 1921, c'est lui pourtant qui dirigeait la résistance allemande. Qui sait combien de temps encore il parviendra à la prolonger ?

* * *

Cette étonnante figure d'Hugo Stinnes brille donc d'un éclat à la fois héroïque et tragique. L'intensité de ses dons, de son activité, de son énergie, l'immensité de l'œuvre qu'il a réalisée imposent l'admiration. Il a l'audace grandiose et heureuse que l'humanité a de tout temps saluée avec enthousiasme et respect. Il est de ces natures qui confondent par la sûreté et l'ampleur de leurs mouvements, l'une de ces individualités prodigieuses qui surgissent à de rares intervalles au cours de l'histoire.

Pourtant on sent qu'il commande plus qu'il n'attire, et que l'admiration qu'on lui accorde est plus contrainte que spontanée. Par certaines qualités il dépasse de très haut la foule humaine, mais d'autres lui font défaut. Pourquoi cette absence de sensibilité et de cœur ? Dans cette intelligence lucide, quelle place est faite à des notions qui ne soient pas uniquement utilitaires ? Ce n'est pas impunément qu'on néglige ou s'interdit toutes considérations larges et désintéressées. Il est difficile de croire que Napoléon 1er, en face d'un Hugo Stinnes, lui eût dit comme à Gœthe : « Vous êtes un homme ! » Nous sentons toutes les fibres de ce cerveau puissamment tendues vers un but. Mais quel but ? La domination dans un domaine délimité, celui de la réalité. Mais le triomphe des intérêts matériels serait-il la fin dernière des aspirations confuses des hommes vers le bonheur? M. Hugo Stinnes est un maître impérieux plutôt qu'un illustre conducteur d'hommes.

Aussi n'est-il guère moins haï qu'admiré. Ses rivaux industriels épient ses défaillances. Ils essaient d'échapper à son empire. Les actionnaires de la grosse société de navigation de Hambourg, la *Hapag*, lors de leur récente assemblée, ont refusé de réélire M. Hugo Stinnes membre du Conseil d'Administration où il était entré pendant la guerre, parce qu'il avait entre temps fondé une société de navigation concurrente [1]. Il est de notoriété publique que M. Walther Rathenau soutient en affaires et en politique des opinions contraires

aux siennes, et que c'est cet autre grand industriel qu'on vient de nommer ministre de la Reconstruction. L'influence de celui-ci a décidé le Dr Simons à accepter la convention de Spa pour le charbon. Déjà en 1918 le député Erzberger, président de la délégation allemande pour l'armistice, avait refusé d'y accepter M. Stinnes. L'opposition contre le rôle politique du terrible patron westphalien va se renforçant. Des journaux qu'il n'a pas encore achetés affirment que ces éminentes qualités d'homme d'affaires n'impliquent nullement qu'il possède le savoir et l'habileté qui font les excellents hommes d'Etat [1]. Son étoile commencerait-elle à pâlir ?

Au dehors ses menaces ouvertes ou dissimulées n'ont pas fait reculer les industriels et les diplomates qu'il pensait intimider. Il n'est pas impossible que dans sa propre partie il ne rencontre son maître. Celui qui a vaincu par l'argent pourrait bien périr par l'argent. Les multiples conférences avec leurs discussions de plus en plus serrées ont mis en lumière le point vulnérable du géant. Dans la pratique comme dans sa théorie de la concentration verticale c'est le charbon qu'on trouve à la base de l'édifice monumental qu'il élève. Qu'on occupe les mines de charbon de la Ruhr et la construction entière risque de s'effondrer ; c'est saisir M. Hugo Stinnes d'une étreinte peut-être mortelle s'il ne réussit par quelque moyen à s'en dégager.

Son œuvre enfin semble porter en elle-même un germe de mort, en ce sens qu'on n'y découvre aucune annonce d'une ère nouvelle dans le développement de la vie économique. Après la catastrophe de la guerre mondiale comment serait-il possible d'échapper à la revision totale des conditions mêmes de cette vie ? Les folies sanglantes des bolcheviks, les rêves de socialisation immédiate et brutale sont les indices de désirs troubles mais irrésistibles. Plus d'un patron clairvoyant reconnaît que l'absolutisme patronal va disparaître, de même que la révolution de 1789 a marqué la fin de l'absolutisme royal. Hugo Stinnes s'imaginerait-il arrêter ce mouvement en octroyant aux ouvriers ses petites actions de 100 marks ? Des écono-

1. *Kölnische Zeitung*, 19 mars 1920.

mistes estiment que la coopération sera le principe de la réorganisation future de la vie industrielle et sociale. Hugo Stinnes penserait-il que ses accaparements, même en faisant quelque part aux communes et autres collectivités, ne contredisent pas formellement ce principe ? Horizontale ou verticale sa concentration n'est qu'une manifestation de capitalisme. Si son œuvre devait préparer les temps nouveaux ce ne serait que dans l'acception où le *Manifeste communiste* proclamait que le capitalisme est son propre fossoyeur. Elle est l'éclatant aboutissement d'un régime qui appartient au passé; elle est le symbole de la période de prospérité inouïe que vient de traverser l'Allemagne, et la seule que M. Hugo Stinnes, né en 1870, ait connue; elle n'ouvre pas les portes de l'avenir.

Gaston RAPHAEL.

LE ROMAN D'AVENTURES CONTEMPORAIN

Sous les yeux, j'ai une carte d'Afrique, simple carte d'écolier où Camille Douls[1] traça de sa main, au crayon bleu, l'itinéraire du voyage d'où il ne devait jamais revenir.

Costumé en Iman, avec un Coran truqué contenant une boussole, Douls partit seul pour la traversée du Sahara. Reconnu par ses guides, il fut assassiné presque au terme de son voyage : ce tracé bleu, dans sa concision tragique, évoque à mes yeux tout ce drame africain.

Chaque fois que je déplie la petite carte et que, pas à pas, je suis le voyageur jusqu'à sa chute, j'imagine, pour moi, la plus belle et la plus sombre des aventures.

Chaque fois, je m'évade de la grisaille pour entrer dans la lumière; chaque fois je laisse derrière moi, sans regret, mon pays, ma maison; mais aussi chaque fois, ce sont mes peines, mes tracas et mes doutes que j'abandonne avec le reste : la carte magique, semblable au soleil éclatant de là-bas, dissipe les brouillards.

Ce que ma rêverie stérile demande à la carte de Camille Douls, nous le demandons tous au roman d'aventures : nous faire sortir, ne fût-ce que quelques instants, de la banalité d'une vie qui fait les jours si «quotidiens» comme se lamentait Jules Laforgue.

1. Camille Douls, explorateur français, né le 17 octobre 1864, réussit à reconnaître, dans un premier voyage, la région sud du Maroc (1887), ce qui lui valut la grande médaille d'or de la Société de Géographie.
Il partit en 1888 avec le dessein de traverser à nouveau le Maroc et d'atteindre Tombouctou, mais fut assassiné par ses guides dans le Sahara en février 1889.

* * *

Le roman d'aventures peut-il nous apporter ce mirage ? Jusqu'ici il était considéré comme un genre inférieur, le parent pauvre de la littérature. Et puis soudain nous assistons à son renouveau. Il jouit, actuellement, auprès du public, d'une vogue extraordinaire. Ce ne sont que réimpressions éditions, traductions. Les romans français et étrangers arrivent à des tirages impressionnants. C'est qu'il y a quelque chose de changé et dans la facture du roman, et dans le goût du public.

Le roman d'aventures périmé, feuilletonesque de Gustave Aymard, pour ne citer que celui-là, était invraisemblable. Ses qualités d'imagination ou d'enchaînement étaient anéanties par un fatras de détails fastidieux. Œil-de-Faucon, Bas-de-Cuir ou Mon Frère à la Longue Carabine, proclamaient des vérités premières ou tenaient de sentencieux discours d'un comique désastreux. « Le plomb qui passe à un pouce de la tête est aussi inutile que celui qui en passe à un pied... ! »[1] Cette judicieuse remarque m'a toujours procuré une saine gaieté, même dans l'âge le plus tendre... Et pourtant on retrouve dans l'œuvre de Gustave Aymard tous les personnages, tous les types du roman actuel. Boucaniers, chercheurs d'or, flibustiers... Seulement ses bonshommes ne sont pas vivants. On sent trop que l'auteur a écrit ses petites histoires bien calé dans un fauteuil, les pieds dans ses pantoufles. La couleur locale, toute de convention, ne trompe pas un enfant de dix ans et les scalps balancés au bout des lances ne l'empêchent pas de dormir.

Aujourd'hui, le public, averti, exige une documentation exacte. (Et le cinéma, avec ses vues exotiques, a été un des puissants facteurs de cette éducation du public.) Il veut de la sincérité. Aussi des écrivains se sont-ils spécialisés dans ce genre de littérature. Techniciens de l'aventure, si l'on peut dire, ce sont tous des marins, des pionniers, des voyageurs.

1. Fenimore Cooper.

Ils ont vécu la vie de leurs héros, souffert avec eux. Comme eux, ils ont le même amour des espaces larges et des forêts profondes; si le roman d'aventures contemporain a le don de nous émouvoir, c'est qu'il a été fait avec de la douleur et souvent avec du sang. Nous sommes loin maintenant du roman de Gustave Aymard et de son « Sentier de la Guerre » qui ne l'a jamais mené plus loin que la banlieue parisienne.

La guerre n'est pas non plus sans avoir eu une influence considérable sur le public.

Chez beaucoup elle a développé le goût du voyage et fait naître le sens de l'exotisme. Avec son mélange étonnant des races et ses odyssées sans fin, elle a fait découvrir des mondes : les hommes se sont battus sous des cieux nouveaux et le soldat a promené sa curiosité des soleils d'Afrique aux glaces du pôle.

Il faut aussi faire entrer en ligne de compte le développement du goût sportif en France. Un mouvement aussi important a certainement, je ne veux dire pas amené, mais du moins accompagné un changement dans la mentalité du pays.

Ce goût du sport a pris naissance depuis quelques années et il n'a pas cessé de croître avec une rapidité que l'on ne peut soupçonner, parce que le peuple français semblait, jusque là, peu disposé à ce genre d'enthousiasme.

Quels sports étaient donc cultivés chez nous il y a une quarantaine d'années ? Certes, dans quelques milieux très restreints, on faisait de l'équitation, un peu d'escrime et c'était tout ce que le monde tolérait. Un jeune homme de ce monde qui eût voulu s'adonner à la boxe, par exemple, eût été considéré comme une sorte d'hurluberlu par ses camarades et taxé de « mauvaises fréquentations»par les gens sérieux. Une autre catégorie de gens se livrait aux joies du canotage, mais combien peu ! En tout cas il ne s'agissait que d'exercices individuels où chacun, suivant son tempérament, pouvait trouver son plaisir, mais qui n'avaient rien de collectif, d'organisé comme aujourd'hui et l'on peut dire hardiment que les grandes masses populaires ignoraient absolument les sports.

Mais aujourd'hui, quel changement ! Le sport s'est démo-

cratisé, a pénétré ces masses pour lesquelles il est devenu une joie de première nécessité.

Voyez ces foules énormes qui, pour certaines solennités, envahissent les terrains. Voyez avec quel zèle, quasi religieux, sont suivis les matches sensationnels ! On dirait d'une nouvelle foi qui pousse ces foules vers ces pèlerinages que sont les grandes épreuves sportives. Et je ne parle pas seulement de ceux qui y font figure, qui y jouent un rôle, amateurs ou professionnels, mais surtout de l'innombrable armée des simples spectateurs. Regardez les photographies de ces réunions; examinez ces milliers de visages angoissés par les péripéties de la capture du ballon, enthousiasmés par le splendide coup de poing d'un boxeur connu... Ecoutez les acclamations folles dont on salue les vainqueurs, voyez les ovations tumultueuses dont on entoure le départ ou le retour de nos grands champions à propos de leurs voyages à l'étranger quand ils vont défendre les couleurs françaises et rendez vous compte de cet emballement formidable...

Or ces gens-là ivres de grand air, de mouvement, de puissance musculaire, une fois rentrés chez eux, à quel livre iront-ils, en admettant toutefois qu'ils aillent à un livre ? Croit-on qu'ils vont s'amuser à suivre à la loupe le fil ténu des intrigues amoureuses d'un roman soi-disant psychologique ? Peut-on soupçonner qu'il leur sera d'un intérêt palpitant de disséquer l'état d'âme de l'héroïne qui finira par accorder ses faveurs à tel amant qu'elle exècre tandis qu'elle les refusera obstinément à celui qu'elle adore ?

Toutes ces histoires auraient tôt fait de les endormir. Non, ils iront tout droit à l'ouvrage d'imagination qui représentera des héros dont les types, les caractères, les actions, cadreront avec leurs propres sentiments, c'est-à-dire au roman d'aventures où l'on fait de folles randonnées au grand air, à la grande lumière des pays nouveaux, où les personnages sont doués de muscles vigoureux et où ils le prouvent en échangeant des coups avec autant de force que d'adresse. C'est parfait. Mais quel roman d'aventures sera choisi ? C'est qu'il en existe plusieurs catégories et toutes ne sont pas inoffensives.

Il est malheureusement certain que, suivant l'éducation, l'ambiance, et aussi leur nature plus ou moins fruste, un certain nombre ira au roman policier qui lui aussi est un roman d'aventures où fleurit également un exotisme à court rayon. Les péripéties n'y manquent pas, elle peuvent être émouvantes, mais sont souvent présentées sous un jour que l'on ne souhaiterait pas pour les jeunes esprits encore malléables et sans grand appui dans leur entourage.

C'est un mal assez grave, au dire des moralistes. Mais qu'y faire ? Quel remède y apporter ? On n'en voit guère d'immédiat, sinon de prier MM. les auteurs de romans policiers de bien vouloir ne pas présenter leurs bandits sous des dehors trop séduisants. Autant dire qu'il n'en existe pas... Dans différentes villes, la représentation de certains films a été interdite par la Municipalité. Mais nos édiles n'ont pas encore le droit de brûler les ouvrages jugés pernicieux.

Enfin, ces dernières années, le lecteur était lassé du Roman psychologique, où l'action, dépendante de l'analyse, est trop lente à son gré. «Ah! Monsieur, aujourd'hui, on ne lit plus », se plaignait un bouquiniste des quais, au caban crasseux. Aujourd'hui ceux qui lisent, lisent pour se distraire. Or dans le roman psychologique tout ce qui peut être dit et écrit l'a été, et par des Maîtres; en fait c'est toujours la même note, jouée par des musiciens différents. Et puis ce genre n'est plus guère en rapport avec la vie actuelle, toute de brutalité et d'action.

Ce sont toutes ces causes qui font que le roman d'aventures [1], merveilleusement servi par des écrivains appropriés, connaît en ce moment d'incontestables succès.

* * *

En date, un des premiers écrivains qui nous ait apporté une formule nouvelle a été M. Gilbert de Voisins, avec son *Bar de la*

1. Gilbert de Voisins, *Le Bar de la Fourche* 1re éd. chez Fayard 1909, édit. définitive chez Ollendorf, 1913; Claude Farrère, *Thomas l'Agnelet Gentilhomme de Fortune*, Ollendorf, 1913; Stevenson *Treasure Island*, Cassel, 1883, traduit sous le titre de *l'Ile au trésor* par André Laurie, Hetzel 1885; *Master of Ballantrae*, Cassel, 1889. traduit par Theo Varlet édition de « la Sirène » 1920; Jack London, *Call of the Wild*, 1903, traduit sous le titre de *l'Appel de la Forêt* par Mme la comtesse de Galard. Juven, 1908, *The Son of the Wolf*, 1900.

Fourche. La dédicace, celle d'un voyageur à un marin, a tenu sa promesse : « Tu m'as si souvent emmené de la Martinique à Sumatra et de Juan Fernandez aux Kouriles, que ton nom s'est inscrit tout seul à la première page de ce récit d'actions violentes commises en un pays lointain. »

Voici donc enfin un roman d'aventures écrit par quelqu'un qui étaye son récit de souvenirs personnels.

Conçu entre deux chevauchées au travers des plaines de l'Ouest américain ou rêvé à bord d'un paquebot par une chaude nuit des Tropiques, ce roman a toutes les qualités qui, jusqu'alors, manquaient au genre : couleur locale exacte, rapidité, brutalités savamment dosées, humaines, et qui paraissent inévitables.

Le *Bar de la Fourche*, tenu par Maria, la vieille prostituée de San-Francisco, c'est la vie de ces aventuriers, rebut de toutes les nations et de toutes les sociétés, qui se ruèrent dans le Far-West, à la recherche de placers d'or; c'est, condensée dans un bar symbolique, la vie d'un de ces villages en planches qui poussaient un jour au bord d'une source, dus à un coup de pioche chanceux. Des individus s'agitent dans ce décor, épaves sinistres ou brutes effrayantes. Comme dans toutes les sociétés primitives, c'est le plus fort qui impose sa volonté. Les autres, matés, s'inclinent, jusqu'au jour où ils se vengeront et, horriblement, de tout ce qu'ils ont enduré.

L'homme fort, ici, c'est Vincent Van Horst.

Tout jeune, il s'est enfui de chez son père, placide commerçant d'Amsterdam, pour courir l'aventure. Et depuis, en Floride, au Texas, de New York à Chicago, à Vancouver, au Mexique, il a promené sa nonchalance et son ennui.

Sa vigueur physique, jointe à son éducation, font de lui un chef auquel personne ne résiste : « Si quelqu'un me regardait dans les yeux en disant « je ne veux pas » et qu'il me fût impossible de le faire céder... je crois que je me changerais en bête, pour tout de bon, et que je mordrais, et que je déchirerais de la chair comme une bête, et que je verserais du sang autour de moi... »

Cet homme d'un orgueil effréné, (... « belle face tannée par le

soleil... et puis cette bouche mince, cruelle, portée par des mâchoires de brute »...) trouve quelqu'un qui lui résiste et le nargue : Annie, la fille de Smith, le vieux mineur. L'amour de Van Horst, « contrarié, meurtri, froissé, se change en amour de la lutte, en plaisir de vaincre, en goût du sang »... et il provoque au combat et tue tous ceux qu'il soupçonne être ses rivaux.

Pour que la belle Annie ne puisse venir pleurer sur la tombe de Caldaguès, le seul qu'elle eût aimé, Van Horst ensevelit le cadavre dans les branches d'un gros arbre : « appuyé contre une fourche moussue, dans le haut de l'arbre, tenant son fusil bien calé entre ses jambes, entouré de feuillage, bercé par le chant des oiseaux et le bourdonnement des abeilles, flatté par les brises et déjà tout près du ciel, Caldaguès avait trouvé le lieu de son dernier repos... »

Après la mort de son père, étranglé par le forcené, Annie décide de se venger, et, avec elle, de venger tous ces morts. Cette fille en qui Van Horst a placé tout son amour, et un amour chaste, est la maîtresse de Nick, le bouffon du village. Pour que Van Horst souffre réellement, de la seule manière dont un pareil colosse puisse souffrir, c'est-à-dire dans son cœur et dans son esprit, Annie décide de se faire surprendre par lui... En les voyant Van Horst s'effondre; il reste appuyé, immobile, contre un arbre et ne se défend même pas quand ceux qu'il terrifiait encore quelques instants auparavant lui passent la corde au cou... quelqu'un monte dans l'arbre pour y fixer la corde, découvre le squelette de Caldaguès, le jette en bas, au milieu des assistants.

La poitrine de Caldaguès vidée par les vautours, sert de ruche à un essain d'abeilles. Annie tient sa vengeance encore plus belle. De sa propre main elle livrera Van Horst aux piqûres des abeilles, et l'affreux supplice commence, jusqu'au coup de revolver qui met fin à l'effroyable agonie.

Autant que l'on peut s'en rendre compte par ce rapide exposé, l'action, puissante, ne languit jamais. L'horreur des situations va croissant, et la simplicité du récit ajoute encore à cette horreur. En dehors de ces qualités de métier, il y a des qualités de bon écrivain qui font les descriptions bien venues.

Celle des bûcherons dans la forêt, par exemple, est de premier ordre :

La cassure des grosses branches, l'agonie et la mort du cèdre, le fracas prodigieux des grands troncs qui coulaient contre le flanc de la montagne par les glissières frottées de pétrole, tout cela formait un concert démesuré, quelque chose de vigoureux et de sûr comme des jeux de héros; gémissements des arbres écuissés, plaintes des scies, murmures du vent dans les vieilles futaies, chant des cascades... Ah ! l'inoubliable ensemble d'harmonie... ! !

Et enfin, il y a la connaissance très sûre du milieu où se passe l'action. De Van Horst au dernier des comparses, tous sont campés de première main : pas de romantisme désuet, aucune charge inutile. Des gens simples qui ignorent le Code Pénal, voilà tout. A vivre au milieu du danger, ils ont pris l'habitude de considérer la mort comme une compagne fréquente et elle ne leur fait point horreur. Le premier meurtre de Van Horst, l'assassinat de Jack Dill, est accueilli au bar par ces simples mots : « Van Horst a saigné Jak Dill.. Ah vraiment... » C'est tout. Et il ne faut pas demander davantage à ces hommes, très réels, qu'a vus M. Gilbert de Voisins : ils passaient au bar et sur le mur laissaient dessiné ou inscrit leur devise ou blason... « Sailing Dick, qui devait avoir navigué jadis, signait dans le triangle d'un voile; Bloody Jack se désignait par un poignard; Curly Jim, par une bouche; Wisconsin Hank par un W; Hare-lip Fred témoignait par une bouche fendue de son bec de lièvre, et Club John, par une sorte de moignon, de son pied bot», M. Gilbert de Voisins a eu, quelque part, ce mur armorié devant les yeux.

Et la véritable qualité de l'ouvrage est faite de tous ces détails qu'il faut aller saisir sur place.

* * *

Le lieutenant de vaisseau, auquel M. Gilbert de Voisins avait dédié son livre, devait, quelques années plus tard, nous donner, lui aussi, un roman d'aventures.

Thomas l'Agnelet, Gentilhomme de Fortune, est le roman de

la Flibuste, et M. Claude Farrère, marin, était tout désigné pour faire revivre sous les traits du hardi corsaire malouin tous ceux qui, pendant plus d'un siècle, allèrent écumer les mers du globe pour leur plus grand profit d'abord et pour celui du Roi ensuite.

Entrepris par un écrivain qui ne posséderait pas au plus haut degré la connaissance des gens de mer, de leurs habitudes, et de leur art, ce roman, dont la truculence fait parfois songer à Dumas père, n'offrirait qu'un intérêt médiocre. Mais là encore c'est un technicien qui s'est mis à l'œuvre, et il nous a donné un livre attrayant pour ceux qu'enchantent les paysages marins.

Saint-Malo, nid de corsaires, s'anime sous nos yeux. On se souvient de cette ville, ceinte de remparts, vue par un chaud soleil d'été : les villas de la baie, les sirènes des vapeurs, les costumes, tout ce qui fait la laideur de notre civilisation banale, semblent choquants, anachroniques, à côté de ces murs crénelés.

La ville vierge, avec ses hautes tours et ses maisons de granit, conservait sa sérénité majestueuse : champ de repos où vient se réfugier le passé, Saint-Malo a l'aspect d'une longue tradition...

C'est de là que partaient les frégates corsaires, battant pavillon malouin « bleu, traversé d'une croix blanche, au franc quartier d'écarlate », pour revenir, pleines à craquer, comme la Belle-Hermine, de barres d'argent, de poudre d'or ou d'épices.

Thomas l'Agnelet nous embarque à son bord, et, avec lui, pendant de longues années, en compagnie des « Frères de la Côte », nous capturons des navires, nous prenons des villes. Ils tuent, ils pillent, ils violent. Ce n'est pas désagréable, d'autant plus que le métier enrichit son homme. Les compagnons s'appellent : Grammont, van Horn, Laurent de Graaf, Red-Beard, le Dieppois, le huguenot d'Oleron, Lorédan le Vénitien... tous gais lurons; Juana, brûlante andalouse, charme les croisières... Mais hélas ! les meilleures choses ont une fin et ce brave Thomas termine une si brillante carrière au bout d'une vergue. Encore un que les mauvaises fréquentations auront perdu !

Le souvenir de cette douce époque est encore vivace au pays malouin. On dit même que la contrebande y est toujours fort prisée et que certaines maisons, isolées le long de la côte, ont des caves bien garnies. N'est-elle pas typique aussi l'histoire de ce brave garçon, frère de la côte plus modeste, qui, se contentant de frauder le fisc, avait trouvé un ingénieux moyen pour dépister les douaniers ? A son retour d'Angleterre, de Jersey ou d'ailleurs, il amarrait, en rade, à un corps mort de sa connaissance, sa camelote de contrebande, soigneusement enfermée dans des caisses étanches. A l'arrivée au port, il n'avait naturellement rien à déclarer. Et le lendemain, il partait innocemment pêcher le homard. Mais, en place des casiers, il relevait ses caisses. Il finit presque aussi tristement que Thomas d'Agnelet, enlevé par une lame, un jour de gros temps.

Dans un cadre plus mesquin, le gars breton, fut, à sa manière un gentilhomme de fortune.

* * *

Robert-Louis Stevenson a chanté, lui aussi, les gentilshommes de fortune, et, de son Œuvre relativement importante chacun connaît — pour les avoir au moins lus une fois — les deux principaux ouvrages, ceux qui firent sa renommée : *L'Ile au Trésor* et *Master de Ballantrae.*

Robert-Louis Stevenson naquit en 1850 à Edimbourg. Son père, ingénieur, était chargé de l'entretien et de la construction des phares sur les côtes d'Ecosse.

Les oreilles pleines encore des légendes qui bercent les enfants dans les Highlands, d'un tempérament aventureux, imaginatif, le jeune Robert-Louis accompagnait son père dans ses déplacements. Tout enfant, il se familiarise avec la mer, si rude dans ces parages, si « dure » (*rough sea*) comme disent les marins.

Il sent en lui, confusément, se développer le goût des aventures : c'est l'hérédité paternelle qui se manifeste. Mais l'hérédité maternelle fait, elle aussi, entendre sa voix (son grand

père maternel était pasteur), qui est celle de la raison; doué d'une santé médiocre, il renonce à courir les aventures et se contentera de les écrire; mais avec quel amour ! quel soin de la vraisemblance et de l'exactitude. Les voyages fréquents, l'attrait qu'a pour lui tout ce qui est exotique, mœurs et gens, tout cela lui fournit une documentation précieuse, dont il sait se servir avec art. Enfin, sa santé déclinant de plus en plus, vers la fin de juin 1888, il frète une goélette, le « Casco et part de San-Francisco pour visiter les Iles de l'Est.

Au début de l'année suivante, il se trouve à Honolulu et va définitivement se fixer à Samoa, vers la fin de 1889. Là, il mène, jusqu'à sa mort, la vie d'un paisible « landlord ». Il excursionne, pêche, s'occupe de sa propriété et trouve encore le moyen d'écrire.

Le 4 décembre 1894, il s'éteignait, et son corps repose à Samoa, parmi les collines verdoyantes, d'un sommeil que ne troubleront ni les cris des oiseaux multicolores, ni le souffle chaud de la brise. Son épitaphe, qu'il composa lui-même, est bien celle du voyageur.

Sous le vaste ciel étoilé,
Creusez la tombe que j'y repose,
Heureux j'ai vécu, et heureux je meurs,
Et je m'y couche volontiers,
Il gît ici, où il espéra d'être,
Chez lui, navigateur revenu de la mer,
Chez lui, chasseur rentré de la montagne.

Les qualités qui ont fait le succès de Stevenson et que l'on trouverait dans chacun de ses ouvrages, sont plus apparentes encore dans l'*Ile au Trésor* et *Master de Ballantrae*.

D'abord, dans l'un et l'autre de ces romans, Stevenson, au lieu d'employer la narration banale (emploi de la 3e personne), qui provoque des longueurs et alourdit la phrase, confie le soin de cette narration à l'un des témoins ou des acteurs de l'aventure. Ce procédé fort habile, dont M. Gilbert de Voisins s'est servi pour le *Bar de la Fourche*, a l'avantage de donner à l'action une rapidité et une vie plus difficiles à obtenir avec le procédé ordinaire du roman où l'auteur raconte lui-même.

Et il va confier cette narration à qui ? à Jim Hawkins dans l'*Ile au Trésor* et à Mackellar dans *Master de Ballantrae*, l'un mousse, l'autre modeste régisseur, qui font presque figure de comparses. Autre habileté. Car si l'un des acteurs principaux avait été chargé de ce rôle, le ton en devait être différent et cela eût certainement nui à la simplicité de l'ouvrage. Et c'est par la simplicité de son récit que Stevenson sait nous faire accepter la fiction comme vraisemblable.

Mais ces témoins n'ont pas le don d'ubiquité : il y a des événements dépendant de l'action principale et nécessaires à son intelligence qui peuvent se passer hors de la présence du narrateur. Dans ce cas, Stevenson fait alors intervenir un autre personnage, le docteur Livesey ou le Chevalier Burke, et leurs récits, étroitement mêlés, forment, avec ceux du narrateur principal, un tout d'une homogénéité parfaite.

Une autre habileté de métier consiste dans la logique remarquable des événements qui viennent naturellement, à la suite les uns des autres, sans heurt. Nous sommes en présence d'un scénario scrupuleusement construit et suivi avec rigueur.

Dans l'*Ile au Trésor*, pour que la fiction ait plus de vraisemblance, pour objectiver l'action, si l'on peut dire, « l'animer », la rendre plus réelle et plus vivante, Stevenson n'hésite pas à dresser la carte de son Ile : île du squelette, colline du mât de misaine, cap Hisse-la-Bouline, colline de la longue vue. Nous savons où l'Hispaniola ira jeter l'ancre; nous allons suivre, comme sur une carte d'état-major, les allées et venues de l'équipage, les promenades de Jim à travers l'île; nous savons où situer la palanque, la source. Nous saurons d'où viennent les attaques des mutins. Et quand la goélette, drossée par le courant, partira à la dérive avec, à bord, Jim et Israël Hands, nous saurons que le courant les emmène droit au Nord, à l'extrémité opposée de l'île.

Et les personnages ? C'est encore une des qualités de l'écrivain d'avoir su nous les présenter si vivants : le Squire, brave homme un peu fat, et pas très malin; le docteur Livesey, d'un flegme souriant; le capitaine Smolett, type parfait du marin anglais qui hisse le pavillon sur la palanque et refuse de

l'amener, bien que ce soit un point de mire merveilleux pour le canon des pirates; et enfin Long John Silver, « l'homme de mer à une jambe » qui domine tout le récit.

Depuis le début nous attendons sa venue. Le vieux pirate Billy Bones réfugié à l'auberge de l'amiral Benbow le craint plus que le diable : il a prié Jim Hawkins « d'ouvrir l'œil au grain pour l'homme de mer à une jambe ». Jim finit par partager les craintes du vieux forban :

> Combien ce personnage hantait mes souvenirs, à peine est-il besoin de le dire. Les nuits de tempête, quand le vent s'acharnait aux quatre coins de la maison et que les vagues mugissaient dans la crique et battaient les falaises, je le voyais sous mille formes, avec mille expressions diaboliques. Tantôt la jambe était coupée au genou, tantôt à la hanche; tantôt la monstrueuse créature n'avait jamais eu qu'une seule jambe, et cela au milieu du corps. Le voir sauter, courir et me poursuivre, par dessus haies et fossés, était le pire des cauchemars.

Mais telle est la diversité du caractère de John Silver que, mis en présence du personnage pour la première fois, nous le prenons pour un honnête marin :

> Sa jambe gauche était coupée au ras de la hanche et sous l'épaule gauche il portait une béquille dont il se servait avec une merveilleuse dextérité, sautillant dessus comme un oiseau. Il était très grand, très fort, avec une figure grosse comme un jambon, une figure pâle et sans relief, mais intelligente et souriante.

Il est, à coup sûr, impossible que ce soit là ce farouche boucanier qui remplissait de terreur le vieux Bones lui-même... L'habileté de l'écrivain nous trompe, comme Jim s'y est trompé lui-même, et il ne faut pas moins de l'incident du tonneau de pommes pour nous ouvrir les yeux.

Ce Silver, que Stevenson a campé avec un soin jaloux, a toutes les qualités qui auraient fait de lui un grand capitaine : il est brave, téméraire même, entraîneur d'hommes. Il a la persuasion de la parole, comme il a celle du geste. Très fin, il est d'une diplomatie retorse, quand il le faut. Mais voilà... au lieu de commander à une armée, il commande à une troupe de mauvais garçons et ne pense qu'à égorger d'honorables

gentlemen pour leur soustraire un trésor. Alors ces qualités deviennent d'abominables défauts. Mais, au fait, est-il bien équitable que le squire, qui n'a jamais quitté le coin de sa cheminée, s'attribue le trésor, alors que John Silver et ses compagnons qui l'ont fait de leur labeur et de leur sang (et de celui des autres), s'en voient frustrés ? John Silver me paraît fort logique et le squire d'une peu chatouilleuse conscience... Mais ce sont là des digressions d'une casuistique un peu spécieuse.

L'angoisse qui nous étreint dès les premières pages, alors que Jim et sa mère fouillent le sac du vieux Bones à l'auberge de l'Amiral Benbow, dans la crainte de l'arrivée de Chien-Noir et de sa bande, nous quitte peu à peu pour faire place à un sentiment de sécurité relative, dû à la bonhomie du récit : toujours chez l'auteur, le souci de la vraisemblance; dans les pires catastrophes, au milieu des plus grands dangers, la vie matérielle conserve ses exigences et forme souvent un heureux dérivatif. De plus, ceux qui ont été mêlés le plus près aux sanglantes tragédies les rapportent sans emphase. Stendhal dans la *Chartreuse de Parme* avait usé du procédé avec succès et les ouvrages sur la guerre ont été la pierre de touche qui en ont montré l'excellence.

Le Maître de Ballantrae possède les mêmes qualités.

C'est l'histoire de la haine qui jette l'un contre l'autre les deux frères Durrisdeer. L'un, l'aîné, le Maître est une nature sauvage, satanique. L'autre, Henry, doux, timide, est le jouet de son frère, jusqu'au jour où il se révolte. Il manque de tuer le Maître d'un coup de sabre en travers du corps, à la suite d'un duel aux chandelles, qui est un tableau de premier ordre. Puis son véritable caractère, longtemps contenu, nous apparaît : il est animé contre son frère d'une haine au moins égale à la sienne. Et il en vient à souhaiter, tous les jours, la mort de son aîné.

Ce sombre drame de famille, qui commence sous le ciel gris d'Ecosse pour se terminer par la mort des deux frères dans les plaines glacées du Canada, n'offre peut-être pas, pour les amateurs d'aventures, les mêmes péripéties que l'*Ile au*

Trésor. Il n'en est pas moins d'un intérêt poignant, et les caractères y ont été poussés à fond. Le Maître de Ballantrae, c'est John Silver, avec un raffinement dans la cruauté, que n'a pas le pirate. Henry Durrisdeer, mouton qui devient enragé sous les attaques, les sarcasmes et les injures dont l'accable son frère, nous montre d'une saisissante manière l'évolution rapide d'un tempérament.

Stevenson a silhouetté d'amusante façon un type de reitre irlandais, le Colonel Burke, buveur et brutal, qui intervient à propos pour nous faire connaître la vie de Master de Ballantrae en exil aux Indes. Comme dans l'*Ile au Trésor*, c'est un témoin de toute la tragédie qui va nous la raconter : l'intendant Mackellar, brave homme timide et craintif, mais dévoué à son Maître Henry Durrisdeer, jusqu'au crime presque...

Le roman se termine d'une façon un peu inattendue : un Hindou endort le Maître de Ballantrae d'un sommeil hypnotique, le fait passer pour mort et l'enterre, pour le faire échapper à la vengeance de son frère Henry. Mais ce brave Hindou a trop présumé de ses forces et quand il veut réveiller le Maître, il a beau lui souffler dans les narines et employer tous les moyens recommandés pour ranimer les noyés, il n'obtient aucun résultat. Le Maître de Ballantrae qui s'est prêté, bien à la légère, à cette dangereuse expérience, est bel et bien mort... Henry Durrisdeer, fortement impressioné par cette scène macabre, meurt à son tour. Et voilà le roman fini.

Le dénouement est vraiment un peu faible : l'ouvrage méritait mieux que cette fin.

* * *

Avec Jack London, nous nous trouvons en présence d'un écrivain totalement différent, et c'est à lui que je pensais en disant que le roman d'aventure moderne avait été fait avec de la douleur et avec du sang.

La vie de cet écrivain est peu connue. Nous savons de lui qu'il est né à San-Francisco en 1876 et que tour à tour ranchman, étudiant, marin, trappeur, chercheur d'or, il courut le

monde toute sa vie, pour finir à une date imprécise et d'une manière plus imprécise encore. Il est correspondant de guerre en Mandchourie, pendant la guerre russo-japonaise, puis il disparaît. On retrouve sa trace un peu plus tard à Sumatra et enfin au Klondyke, terre d'épouvante qu'il aime d'une sauvage ardeur. S'il est mort, nous avons peine à croire que ce soit de maladie; des hommes de cette trempe ont de trop belles occasions pour brusquer les choses et nous laisser à nous, civilisés, le privilège de la mort lente dans une chambre tiède, pleine de gémissements discrets.

Avec Stevenson nous étions en présence d'un écrivain méthodique, précis, d'une concision voisine de la sécheresse. Le style de London, au contraire, nous séduit par son lyrisme. Poète à sa manière, ce coureur de pistes l'est vraiment : il a senti la prenante musique des vents glacés au travers des forêts, l'âcre jouissance de la solitude dans les plaines arctiques. Il a savouré la rude beauté de ces paysages si peu connus; il en a goûté tout le charme et a su nous faire partager ses sensations par la magie de sa plume évocatrice.

> Je regardais autour de moi; je vis, préparées sur le sol, pour la nuit, les fourrures étendues sur les rameaux de sapin, les sacs de provisions, l'appareil de photographie, les haleines fumantes des chiens réunis autour du feu, et, au-dessus de nos têtes, les lueurs de l'aurore boréale traversant le zénith du Sud-Est au Nord-Ouest. Je frissonnai; car il y a dans la nuit hivernale une magie enveloppante comme la fièvre des marais; elle se glisse insidieuse et s'empare de vous à votre insu[1]...

Il décrit avec autant d'exactitude que Stevenson, mais il procède par plus larges touches.

Ses personnages, leurs caractères, leur vie, les paysages où ils se meuvent, leurs aventures, tout cela sert de prétexte aux méditations de l'auteur. Ils accompagnent ses pensées, à la manière des mélodies qui accompagnent les poèmes; ils en suscitent.

Dans presque tous ses ouvrages, nouvelles ou romans, London se plaît à évoquer les premiers âges du monde où

1. *Une relique préhistorique.*

l'homme, inférieur aux animaux, leur dispute sa pitance dans des luttes inégales. Le spectacle de ces contrées désertiques et glacées nous reporte à des milliers d'années en arrière : tous, hommes et bêtes, semblent subir une lente fascination et se sentent repris par la vie sauvage avec une âpre joie.

Dans le *Fils du loup*, l'homme blanc et l'Indien se battent pour la possession d'une femme : « Les dix mille années de culture disparurent et il ne resta plus qu'un habitant des cavernes se battant pour la femme de son choix... »

Dans l'*Appel de la Forêt*, le chien Buck entend une nuit le concert étrange que font ses compagnons d'attelage :

Quand l'aurore boréale brillait froide et calme au firmament, que les étoiles scintillaient avec la gelée et que la terre demeurait engourdie et glacée sous son linceul de neige, ce chant morne, lugubre et modulé sur le ton mineur avait quelque chose de puissamment suggestif, évocateur d'images et de rumeurs antiques. C'était la plainte immémoriale de la vie même... lamentation vieille comme le monde, gémissement de la terre à son berceau, et Buck... franchissait d'un bond le gouffre des siècles, revenait à ses aïeux, touchait à l'origine même des choses...

Et Buck, qui subit l'emprise de plus en plus forte, écoute l'appel et gagne la Forêt au milieu de ses frères sauvages, les loups.

Le roman de ce chien, poème d'un symbolisme si étrange, n'est-il pas celui de tous les hommes décrits par London, qui, vers la fin du siècle dernier, se précipitèrent au Klondyke à la recherche de l'or ? Insensiblement gagnés par la désolation du pays, la rudesse effroyable du climat, ils sentirent se réveiller en eux des instincts millénaires qui les faisaient semblables à des bêtes.

Dans *Bâtard*, histoire de la lutte sans merci engagée entre un chien à demi sauvage (Bâtard) et son maître, Leclère, ce dernier, sentant la bête féroce gronder en lui, jette son couteau et son fusil et engage le combat avec ses mains et avec ses dents :

Bâtard bondit, Leclère le renversa d'un coup de poing et, se jetant sur lui, entra ses crocs jusqu'à l'os dans l'épaule du chien. C'était une

scène primordiale, renouvelée des premiers temps du monde. Deux bêtes unies en un combat mortel, mordant, grondant, grognant au milieu d'un cercle de loups ricanants et attentifs...

Dans une *Odyssée au Klondyke*, London, avec une puissante aisance, nous fait assister aux tribulations sans fin d'un Indien des îles Aléoutiennes auquel un blanc a ravi sa femme le soir même de ses noces. Il se met à leur poursuite, parcourt le monde qu'il découvre à sa manière, s'évade d'un bagne russe, suit les voyageurs à la trace sur toutes les mers du globe, les manque de peu en Angleterre, et finit par les rencontrer à Dawson, sur le Yukon. Sans être reconnu il se propose comme guide pour les emmener dans le Nord, à la découverte de l'or.. Les voyageurs jalonnent leur route avec des cachettes où ils enfouissent des provisions pour le retour. Mais l'Indien la nuit venue, change les cachettes de place. Et quand, après la découverte d'un filon d'une richesse inouïe, on pense à revenir en arrière, l'Indien tient sa vengeance : « Le souvenir du passé me revint; je me rappelai le froid, la faim, les souffrances de toute sortes, les forêts éternelles des mers de Russie... » L'homme blanc meurt épuisé, mais pas avant que l'Indien ne lui ait dévoilé son secret, pour que sa vengeance soit vraiement complète. Et la femme, qui refuse de suivre son ancien fiancé, reste mourir sur le corps de son mari.

Comme d'autres ont chanté les soleils éclatants, les nuits chaudes et les fruits dorés, Jack London, plus sévère, est le poète des neiges et du froid. Il a su évoquer la magie du grand silence blanc :

Tout mouvement cesse; le ciel s'éclaircit et prend des tons cuivrés; le moindre murmure semble une profanation. L'homme alors devient timide, le son de sa propre voix l'effraye. Seule étincelle de vie au milieu de ces effrayantes immensités d'un monde mort, il tremble à son audace[1]... !

1. *Le Grand Silence blanc.*

Peu connu en France avant ces dernières années, Jack London sera certainement de plus en plus lu. Il a le talent évocateur de Kipling, avec une âpreté que ne connaît pas le poète de la jungle.

* * *

Enfin, il est difficile de parler du roman d'aventures contemporain et d'omettre M. Pierre Benoît, dont deux livres, *Kœnigsmark et l'Atlantide*, ont connu des succès de librairie considérables. L'affabulation est présentée d'une manière plaisante; dans l'*Atlantide*, l'érudition, qui fait l'étonnement des herboristes, a déplu à certains. Mais n'est-ce pas une grande habileté de l'auteur que cette documentation qui a su mêler avec fantaisie, la fiction et la réalité ?

* * *

Le roman d'aventures est-il destiné à conserver sa vogue présente ? Assurément, tant que les causes énoncées au début existeront, et tant que, de par le monde, il y aura des hommes qui, écoutant l'appel, eux aussi, quitteront le cadre enfumé des villes, le ciel souillé de nos climats pour suivre la grande piste sans fin. Ce sont ces hommes aujourd'hui qui font le roman d'aventures ou l'inspirent.

L'histoire étonnante d'un « aventurier » me revient à l'esprit. Un de mes amis, qui l'avait connu en Colombie, le rencontra un jour à une terrasse du boulevard et, connaissant mon goût, nous fit dîner ensemble. C'était un petit homme brun, l'air finaud, qui semblait plutôt un honnête commerçant provincial qu'un hardi coureur de chemins. Mais ses yeux profonds décelaient les espaces parcourus et à eux seuls rachetaient ce que la physionomie pouvait avoir de commun.

Il avait quitté la France sitôt son service militaire terminé, et était allé tenter fortune en Argentine : là, tour à tour gardien de bestiaux, garçon d'hôtel, il avait fait tous les métiers sans en trouver un seul pour l'enrichir. Le hasard le fit arriver

un beau jour à la Terre de Feu et l'idée lui vint alors d'embarquer des Fuégiens et d'aller les exhiber à Londres où avait lieu une exposition quelconque. Le voilà donc parti avec cinq naturels sur un mauvais voilier. A Londres tout allait pour le mieux. Les sauvages produisaient leur petit effet et, doués sans doute d'un violent appétit, ingurgitaient des choses innommables, telles que grenouilles et rats, au grand étonnement des Anglais. Le manager avait déjà amassé un magot assez important et comptait bien, à la fin de l'exposition, se retirer avec une modeste aisance, lorsqu'une catastrophe inattendue vint faire crouler tout ce bel édifice. Une armée du Salut quelconque, ou une autre association religieuse comme il en fleurit tant en Angleterre (mettons « l'Œuvre de la Protection du Cannibale »), s'émut du sort de ces « mangeurs de choses immondes » : spectacle répugnant, dégradant pour l'espèce humaine... enfin tous les poncifs usités en pareil cas. Tant et si bien que l'œuvre en question obtint du gouvernement, non seulement la suppression de l'attraction, mais encore l'expulsion de Maître (c'est le nom de notre héros) et de ses cinq sauvages, qu'il devait rapatrier à ses frais jusqu'à la Terre de Feu... Les quelques livres que le pauvre diable avait pu gagner passèrent à cette œuvre pie et il se retrouva en Amérique gros Jean comme devant.

C'était à l'époque où l'on avait découvert de l'or dans les territoires mal délimités, situés entre la Guyane française et le Brésil, et que l'on appelait le « Territoire contesté. »

Maître, sans hésiter, partit là-bas, une carabine au poing.

Il m'avoua, sans fausse honte, que les deux années qu'il passa dans ce territoire furent les plus dures de sa vie. De l'or, il y en avait. Mais il y avait aussi tout ce que le monde compte de bandits : les forçats évadés de tous les pénitenciers du globe semblaient s'y être donné rendez-vous, car ce pays était bien fait pour les séduire. En tant que territoire contesté, il ne possédait aucune administration, partant aucune police, et ceux à qui répugnaient ces petites contraintes pouvaient s'ébattre en toute liberté. Quand on trouvait de l'or on avait de grandes chances d'en être immédiatement dépouil-

lé. Maître disait, d'une façon imagée, qu'il fallait piocher d'une main et tenir son revolver de l'autre... Enfin, au bout de deux ans de ce délicieux pays, après toutes les aventures que l'on imagine, Maître, lesté de quelques sacs d'or, pensa qu'il ne fallait pas trop tenter le sort et il abandonna ce fameux territoire contesté pour se diriger du côté de la Colombie où on lui avait dit qu'il y avait de l'or; c'est là qu'il rencontre mon ami venu comme lui à la recherche du « damné caillou jaune ». Maître eut la chance (une fois n'est pas coutume) de trouver une mine assez riche. Oh ! pas une de ces mines qui font de vous du jour au lendemain un puissant nabab, mais une honnête petite mine qui se contente de nourrir son homme.

A propos de la découverte de cette mine, Maître raconta au dessert, avec simplicité, « l'incident » suivant : on était tout au début des travaux et trois ouvriers indigènes travaillaient au fond du puits. Maître, qui s'était absenté, revint à l'improviste et surprit leur conservation, où il était tout simplement question de supprimer le « Français » pour s'approprier la mine. Très posément, Maître alla à sa cahute, prit une cartouche de dynamite et, l'ayant allumée, la jeta au fond du trou. Puis il se retira discrètement. Il embaucha d'autres ouvriers le lendemain matin...

Quand sa mine fut en plein rendement. il pensa qu'il était temps de prendre quelques distractions et il s'en vint à Paris où nous le rencontrâmes, mon ami et moi : il y resta deux mois environ, qu'il passa presque entièrement au café Pousset, qui était pour lui le dernier mot de la grande vie. Puis il voulut monter une affaire financière avec sa brave petite mine, se mit en rapport avec des hommes de loi; ceux-ci, le Code à la main, le dépouillèrent avec prestesse. Il ne restait plus à Maître qu'à repartir et à prendre sa pioche. C'est ce qu'il fit. Mais tout cela lui avait « tourneboulé » l'esprit et nous apprîmes un peu plus tard qu'il s'était fait sauter la cervelle quelque part, là-bas, sur les rives de la Magdalena...

N'est-ce pas là un roman d'aventures magnifiques, où rien ne manque ? Les pays parcourus, les épisodes dramatiques,

la bouffonnerie énorme des Fuégiens à Londres et de leurs démêlés avec la police, la lutte de tous les instants, tout y est jusqu'au coup de revolver final.

Le roman d'aventures moderne est fait de réalités semblables. Et combien d'histoires comme celles-là, plus belles encore, plus dramatiques peut-être, que nous ignorons. Malheureusement les hommes qui les ont vécues en emportent le secret au tombeau. Et c'est le moment de dire, avec Gilbert de Voisins : « Ah! s'ils avaient voulu, s'ils avaient pu raconter leurs aventures, quels étonnants récits[1]! »

Henry de Dreuille.

1. *Le Bar de la Fourche.*

LE MÉDECIN AU THÉATRE

A propos du *Caducée* de M. André Pascal

Le théâtre, écrivait Larroumet vers 1900, ne se borne plus à être une simple distraction, la peinture des mœurs et des caractères d'une époque. Le public admet sur la scène la discussion des travers de certaines institutions sociales, l'exposé de cas de conscience professionnels dont la principale cause est la diversité des conditions exerçant son influence sur le fonds de vices ou de vertus communs à tous les hommes.

Le Caducée[1] du docteur André Pascal continue cette tradition théâtrale.

Le Caducée ? Qu'est-ce que c'est que ça, cher docteur ?

— Le Caducée est un des attributs d'Esculape et nous en avons fait l'insigne du corps médical. Vous pouvez le voir sur les murs de notre Faculté de médecine. Il est formé par un faisceau de baguettes autour duquel s'enroule un serpent.

— Pouquoi un serpent ?

— C'est le symbole de la Prudence.

— Je croyais que le Caducée était l'attribut de Mercure, le dieu du commerce ?

— Il y a Caducée et Caducée. Le notre est surmonté du miroir de la vérité. (Le docteur Revard se tourne vers le banquier Schwartz). Le vôtre, Monsieur Schwartz, celui qui décore le fronton de la Bourse, est formé d'une baguette entourée de deux serpents et surmonté des ailes de Mercure.

1. *Le Caducée*, pièce en quatre actes de M. André Pascal (Dr Henri de Rothschild) donnée le 5 février 1921, au Théâtre de la Renaissance, en matinée unique et exceptionnelle au bénéfice de l'Œuvre du Radium; reprise le 2 juin 1921 au Théâtre du Gymnase.

Le chirurgien Armand Revard, un « maître » non-officiel, appartement luxueux, objets d'art, bibliothèques, plantes vertes, fleurs, tableaux de prix

— C'est un Renoir que vous avez là, docteur ?
— Un Renoir authentique, daté et signé

le chirurgien Armand Revard reçoit un ancien camarade d'internat. Durieux, médecin à Loudéac, s'extasie avec surprise sur la fastueuse installation de son ami. « J'ignorais, dit-il, que tu avais acquis en si peu de temps une pareille notoriété comme chirurgien. » Ils évoquent le manque d'équité des concours officiels, la difficulté « d'arriver au succès uniquement par sa valeur scientifique et ses mérites personnels »; heureusement, constate Revard : « Le public parisien ne se contente plus aujourd'hui de parchemins solennels et de titres ronflants. Ce qu'il exige, c'est de l'habileté professionnelle et des succès opératoires acquis, avec... ou sans estampille officielle. »

Durieux objecte : « Il faut surtout avoir de la chance. » Et Revard avoue que « la veine » lui a souri. Il y a dix-huit mois, un accident d'auto, place de l'Opéra, l'a mis à même de soigner et guérir une jeune fille, nièce d'un financier connu, Leroux. Leroux a fait dans son entourage la réclame de Revard : « Dès lors, les malades chics rappliquent de toutes parts, gens du monde, hommes politiques, et nouveaux-riches. »

Il a dû abandonner le quartier des Gobelins pour celui de l'Arc de Triomphe. Il avoue que sa mise en scène lui coûte fort cher.

— « Et ce cadre te coûte combien par an ? — Quarante mille francs. » Autre étonnement de Durieux. Un médecin a amené une malade au chirurgien. Revard demande six mille francs, et, pour cette première affaire, accorde au médecin « une commission de cinquante pour cent ». « Comment, s'écrie Durieux, tu fais de la dichotomie ? »

Fernande de Ligny, la petite camarade Fernande, de l'Avenue des Gobelins, devenue une comédienne appréciée, se présente. Durieux l'a connue — reconnaissance.

A propos d'un renard argenté qu'offre Revard à son amie

— « Qu'est-ce que cela doit coûter ? — Deux appendicites. » Durieux rêve : « Si mon sérum réussit, avec la gloire, il me rapportera peut-être la fortune... » Et Revard s'informe. Durieux essaye de trouver un nouveau sérum pour lutter contre l'infection, et Revard met sa clinique à sa disposition pour les expériences.

Mais Fernande et Durieux doivent céder la place à l'homme d'affaires Leroux. Scène édifiante. Leroux est accompagné d'une brocanteuse, Madame Cordier. On apprend que cette dame place chez Revard des meubles somptueux, et les vend (cent vingt mille francs une commode) aux clients tentés par leur aspect « authentique ». Revard ne touche pas une commission en monnaie. On lui donne... la table sur laquelle il rédige ses ordonnances (valeur douze mille francs). Revard et Leroux demeurent seuls. Leroux, la tentation. Déjà quelques mots dans la conversation avec Durieux ont fait pressentir comment Revard a été amené à de louches spéculations : « J'ai eu des aspirations hautes : un titre et une fonction officielle. Résultat: « J'ai crevé de faim jusqu'à trente cinq ans.» Plus loin « la faim est mauvaise conseillère, et, à Paris surtout, la lutte est âpre. »

Leroux a installé Revard. « Six cent mille francs pour installer un grand chirurgien dans un cadre digne de son talent ! » Il s'est chargé de la publicité de Revard, « des papiers réclames». Il le conseille. « Soyez généreux avec votre maîtresse, épatez les confrères, n'hésitez jamais à vous offrir des fantaisies. » Il endort les soubresauts honnêtes du chirurgien : « Vous avez encore de l'amour-propre mal placé et trop de scrupules. Jetez du lest, mon ami et ne vous frappez pas pour de tels enfantillages. »

Il révèle enfin que Revard « règne en maître dans le salon de la belle comtesse d'Orsaut », dont le mari est toujours en voyage. Madame d'Orsaut interrompt du reste ce dialogue. Dès son entrée, on la sent toute dévouée à Revard : « Tu es l'homme de ma vie. » Persuasive, éloquente, elle rabat des clientes. Elle amène « Jessie Watson, une cliente exceptionnelle, une bonne toquée, un peu nerveuse, mais affligée d'une

fortune colossale ». Madame Watson, oiseau américain, trouve difficilement les mots. Elle explique qu'elle a consulté Godfroy, le professeur Godfroy, et commence par dénigrer la médiocre installation du savant :

Une petite salle à manger qui sentait encore la cuisine. Pas d'ascenseur et j'ai dû monter trois étages, ...j'ai cru mourir... j'ai été reçue par un domestique ignoble, vêtu d'un habit râpé et graisseux... Enfin, je pénètre dans son cabinet... là, ça empoisonnait la pharmacie. En rentrant chez moi, je fus obligée de changer de toilette de la tête aux pieds... Ah ! quand je compare avec votre cabinet de consultation...

Toute la psychologie de la malade fortunée. Elle justifie pleinement le conseil que donnait Leroux tout à l'heure : « Plastronnez, et vous ferez crever vos aimables confrères de rage rentrée et de bile agglomérée. »

Bref Godfroy lui a seulement ordonné des douches ! Revard l'examine. Tout en cherchant ses réflexes, il ne cesse de la regarder et met en œuvre toutes les ressources de sa séduction. Il lui propose une cure de lumière, ravissante manière de soigner les maladies. Madame Watson est conquise, plus que conquise, troublée...sa crédulité enfantine excuse le charlatanisme de Revard : le savoir faire triomphe.

Chez la marquise d'Anauches, mère de Madame Watson, une soirée: un ministre, le peintre Vernet, le professeur Godfroy, Revard.

Godfroy n'est pas un mondain. Le peintre Vernet s'adresse à lui :

Oserai-je vous demander la permission de me documenter dans vos salles et de prendre quelques croquis sur le vif ? — Par principe, répond le professeur, je ne reçois jamais dans mon service des personnes étrangères à la médecine... Je ne consentirai jamais à laisser poser mon personnel, et surtout mes malades, devant un chevalet ou un objectif.

Nos opérations doivent avoir pour but exclusif le plus grand bien des malades et l'instruction de nos élèves. Une intervention sanglante est toujours un acte grave, qui doit être accompli avec gravité. Je ne saurai vous dire combien je condamne et je méprise ceux de nos confrères qui s'offrent en spectacle devant des oisifs ou des curieux.

Revard, lui, accepte la proposition que Godfroy repousse, accepte que les mondaines présentes accompagnent le peintre à la clinique, et Revard promet : « Je vous gâterai. »

Seul avec Madame d'Orsaut, il avoue qu'il lui manque 60.000 francs pour payer l'échéance de Leroux. Madame d'Orsaut a découvert l'amour de l'Américaine pour le chirurgien : « Une seule ressource ! — Laquelle ? — Madame Watson. — Lui demander de l'argent, jamais. » Madame d'Orsaut insiste : « Je saurai lui faire comprendre, j'inventerai une histoire... » Revard devient violent : « Je t'interdis de lui parler d'argent ».

Monsieur Watson réclame d'ailleurs sa femme, par télégramme, en Amérique. Revard va la laisser partir. Madame d'Orsaut guette. « Venez vous installer chez moi à Saint-Cloud. Je pourrai d'autant mieux suivre sérieusement mon traitement électrique ».

La clinique. Tohu-bohu, invités, femmes du monde, peintres, reporters. On interviewe et photographie une actrice opérée de l'avant veille et qu'on fait tenir debout à grand renfort d'huile camphrée. Revard est harcelé.

« Le 23 ne va pas »... A différentes reprises on a déjà averti le chirurgien du malaise du 23. Il n'a pas le temps d'aller le voir...

Leroux : « Nous apprenons qu'on va exploiter le sérum de Durieux. Durieux a-t-il signé le contrat que nous avons rédigé ensemble ? le contrat qui nous donne la propriété exclusive de son sérum ? » La combinaison Durieux permettra à Revard de rembourser en partie Leroux. Il hésite cependant à frustrer son ami : « La maison Muller et Schmidt, de Genève, par contrat, doit nous acheter le sérum cinq cent mille francs comptant pour nous et dix mille pour Durieux ».

« Le 23 ne va pas. » Revard doit cependant s'entendre à présent avec Durieux. Il le fait venir, car Durieux est actuellement installé dans le laboratoire de la clinique : « Muller et Schmidt ont signé. Il ne te reste plus qu'à en faire autant. Dix mille francs comptant, dix pour cent sur les bénéfices, et mon nom sur l'étiquette. — Ton nom ? » Durieux se trouble. « C'est la garantie du succès... » Durieux signe : « Avant deux ans

tu seras millionnaire. — Oh ! — Si tu crois que je sors du laboratoire Revard des drogues qui ne se vendent pas ! »

Au dernier acte Leroux menace Revard : « Je vais traiter directement avec Durieux. — Oui, reprend Revard, allez donc voir ce que c'est qu'un honnête homme. »

Javelin, assistant de Revard, dépêché auprès du 23, revient : « Hémorragie interne ». Il faut opérer d'urgence le 23 (on ne nomme jamais les malades dans la clinique) : Madame Watson, opérée la veille, 60.000 francs payés d'avance, pour une vague péritonite. Revard se trouble, Javelin s'indigne. Il a déjà manifesté son mépris. « A la fin du mois, je plaque le patron et sa boutique. »

Javelin évoque les « opérations inutiles » pratiquées par Revard : « Vous seriez malvenu de vous abriter derrière une prétendue ignorance pour vous dégager des plus effroyables responsabilités... »

On annonce que Madame Watson est morte.

Effondrement. La famille Watson a fait mander le professeur Godfroy à la clinique. Godfroy accuse Revard. On a trouvé dans la chambre de la morte un carnet de chèques. Le dernier talon porte soixante mille francs.

Les soixante mille francs destinés à Leroux. On va déposer une plainte contre Revard.

Revard dédaigne : « Contre moi, le docteur Revard ! »

Certes, il n'est pas de titre plus haut ni plus sacré que celui de docteur en médecine. Mais ce titre doit garder tout son prestige. Il ne faut pas que, parmi ceux qui le portent, il y ait des éléments de corruption.

Et Godfroy se déclare prêt à abattre la « brebis galeuse ». Il présente enfin à Revard une lettre où Madame Watson lui avoue son amour... « Vous avez compris ? — J'ai compris. »

Durieux a déposé dans la pièce deux flacons, dont l'un contient la toxine mortelle, l'autre le sérum curateur. Durieux a indiqué plus haut qu'il lui faudrait un condamné à mort pour étudier les effets foudroyants de la toxine. Revard brise

le flacon de sérum et s'injecte la toxine... Il note peu à peu les progrès du poison. Il chasse Leroux, et se confesse à Durieux :

Si j'avais réussi, j'aurais continué ma route en vainqueur. J'ai donné un mauvais coup de barre, je sombre dans le scandale et l'ignominie. Subitement, conscient de l'énormité de mes actes, j'ai vu clair. J'ai joué ma chance sur des cartes biseautées. Je me suis fait prendre... Comme un beau joueur, j'ai payé ma dette...

Enfin il meurt, après avoir demandé à son ami atterré : « Mon vieux, veux-tu tout de même me donner la main ? ».

* * *

Cette pièce, écrite par un médecin, en parfaite connaissance du milieu, est particulièrement intéressante, non seulement au point de vue de sa présentation théâtrale et littéraire, mais aussi par ses « attaches » avec un genre scénique qui, depuis une huitaine d'années, utilisa souvent le médecin comme grand premier rôle.

Le médecin a pris dans la vie contemporaine une indéniable importance. Le médecin ne naît plus guérisseur comme au temps de Paracelse. La médecine nécessite une série de longues études touchant à toutes les branches de l'activité intellectuelle : physique, chimie, physiologie, psychologie.

Le médecin devient l'intermédiaire entre le public et la science. Les découvertes des laboratoires sont matérialisées et appliquées par lui sous les yeux des ignorants.

La religion perd de sa puissance, le besoin humain de se confier persiste. Le médecin possède, comme le confesseur, le secret professionnel :

« Vous n'êtes pas qu'un médecin » dit au docteur le malade des *Avariés* : « Vous êtes aussi un confesseur. Vous n'êtes pas qu'un savant et vous ne pouvez pas vous contenter, après m'avoir observé comme vous observez une chose inerte dans votre laboratoire, de me dire : « Vous avez ceci, allez-vous en... » Votre devoir est de m'écouter ».

Plus loin le même malade répond à une objection du médecin : « La science n'est pas Dieu, elle ne fait pas de miracles. » — « Si vous le vouliez bien ! »

Le docteur Berty constate :

Vous êtes les bons Dieux d'un peuple athée, la dernière ressource de la crédulité dans cette époque pleine de scepticisme. La peur des microbes a remplacé la peur de l'Enfer.

Le Caducée procède directement de cette tradition théâtrale. Nous allons donc tenter de situer la thèse du docteur Pascal à sa place naturelle parmi les ouvrages consacrés à l'étude du médecin dans la société contemporaine[1]. Nous rencontrons le médecin dans toutes les étapes de sa carrière. Nous trouvons tous les types depuis le fantoche caricatural inspiré des docteurs de Molière, l'humble marchand de guérisons villageoises, le maître illustre avec sa grandeur et ses défaillances

1. Voici, dans leur ordre alphabétique, avec la date de la première et le théâtre où elles ont été représentées, les principales pièces citées dans cet article *Les Ames ennemies*, 4 actes de Paul-Hyacinthe Loyson, théâtre Antoine, 15 mai 1907. *Les Avariés*, 3 actes, de Eug. Brieux, théâtre Antoine, 22 février 1905 (la pièce d'abord interdite avait paru chez Stock, en 1902); *le Bâillon*, 3 actes de MM. Cam. Le Senne et Ad. Mayer, théâtre Antoine, 30 octobre 1901; *Les Bâillonnées*, 3 actes de M. Jacques Terni, théâtre des Arts, 2 juin 1909; *Le Bluff*, 3 actes de M. Georges Thurner, 1906. *Le cas de Mme Carpin*, 1 acte, de M. Maurice Vaucaire, théâtre des Capucines 23 mars 1901. *La Clairière*, 5 actes de MM. Lucien Descaves et Maurice Donnay, théâtre Antoine, 6 avril 1900; *Cœurs unis*, 4 actes, de MM. Marcel Luguet et Lauras, théâtre Antoine, 11 avril 1902; *La Course du Flambeau*, 4 actes, de Paul Hervieu, théâtre du Vaudeville, 17 avril 1901; *La Dame de chez Maxim's*, 3 actes, de Georges Feydeau, théâtre des Nouveautés, 17 janvier 1899; *Nos deux Consciences*, 5 actes, de Paul Anthelme, Porte St-Martin, 11 novembre 1902; *En Paix*, 5 actes, de Louis Bruyerre, théâtre Antoine, 8 janvier 1900; *L'Enquête*, 2 actes de G. Hanriot, théâtre Antoine, 24 octobre 1902; *L'Evasion*, 3 actes de M. Eug. Brieux, Théâtre français, 7 décembre 1896; *Une femme passa*, 3 actes de M. Romain Coolus, Renaissance, 25 février 1910; *Georges Carell*, de Mme Tola Dorian; *L'Instinct*, 3 actes de M. H. Kistemackers, théâtre Molière, 18 janvier 1905; *La Mariolle*, 2 actes, de MM. Pierre Veber et M. Soulié, théâtre Antoine, 3 octobre 1901; *Le Marquis de Priola*, 3 actes de M. Henri Lavedan, théâtre Français, 7 février 1902; *La Matérialisation de Miss Murey*, 1 acte, de M. François de Nion, Grand Guignol, 26 mai 1907; *La Matérielle*, 1 acte de M. Gabriel Astruc, théâtre Antoine, 7 novembre 1903; *Les Mouettes*, 3 actes de Paul Adam, Théâtre Français, 14 novembre 1906; *La Nouvelle Idole*, 3 actes, de M. François de Curel, théâtre Antoine, 11 mars 1899; *Les Petites Jourdeuil*, 4 actes, de C. Denier et M. Chevalier, Vaudeville, 24 mai 1902; *Les Remplacantes*, 3 actes, de M. Eug. Brieux, théâtre Antoine, 15 février 1901; *Rosine*, 4 actes, de M. Alfred Capus, Gymnase, 2 juin 1897; *Le Ruisseau*, 3 actes de M. Pierre Wolff, vaudeville, 21 mars 1907; *Visite de Nuit*, 1 acte, de M. Tristan Bernard, Funambules, 29 novembre 1898.

jusqu'au médecin éducateur social de M. Brieux, et au médecin Dieu de M. de Curel.

Le médecin, personnage comique, généralement humble, mal payé, médecin de quartier ou de campagne, c'est le médecin de la *Visite de nuit*, qu'on suspecte de ne pas avoir gagné le prix de sa visite puisque le malade n'a rien, le médecin du *Cas de Madame Carpin*, manœuvrant péniblement entre un mari bien portant et égoïste et une femme geignarde, sans pouvoir se faire payer. Ce sont les docteurs Dessombes et Thiébault, scientifiques manqués, féconds en inventions saugrenues; fauteuils à bascules, pendules à détonations, etc., du *Ménage moderne*. Avec la *Mariolle* le médecin cesse d'être un successeur de Sganarelle, bon seulement à faire rire. Le Docteur Malaisé soigne la Mariotte, paysanne endormie d'un sommeil cataleptique à la suite d'une déception amoureuse:

Songez, moi, petit médecin de village, j'aurai la gloire d'attacher mon nom à ce cas d'hystérie épileptique : le cas de Malaisé !

Il a téléphoné au maître Bracieux, de l'Académie de médecine: « Un Monsieur, le peint-il, avec un gros rond rouge à la boutonnière ». Bracieux arrive, il examine la Mariotte.

Lundi, je vous adresse la sous-commission d'anthropologie criminelle; mercredi, la délégation suédoise; jeudi, le comité de neurologie; et samedi, tout le congrès des névropathes.

Mais la Mariotte se réveille. Malaisé, pour rendre service au bonhomme Gouron qui montre la dormeuse aux curieux, — « Entrée de la Mariotte, cinq francs », — propose :

Si elle ne peut plus dormir, elle peut toujours faire semblant ! — Mais s'il arrive des docteurs? — Ils n'y verront que du feu, je ne les laisserai pas approcher.

Nous rencontrons encore un personnage de grosse comédie: avec la *Malérielle*, la médecin de la prison berné par deux simulateurs désireux d'être « nourris gratuitement par l'Etat », ou le médecin bouffon de la *Dame de chez Maxim's* dont le métier sert à inspirer des farces hilarantes.

Mais peu à peu le médecin disparaît de la farce et passe dans le drame bourgeois. Nous le voyons à présent « médecin pour gens du monde », sans émotion, ni sensibilité, personnage épisodique (les *Cœurs Vernis*, *Georges Carell*, *la Matérialisation de Miss Murey*, le *Marquis de Priola*). Sans avoir encore dans l'action une part directe, effective, dans certains cas son diagnostic prévoyant planera sur la pièce et jouera le rôle de la fatalité du drame grec, dans la *Course du Flambeau*.

Le théâtre s'éloigne de la conception du médecin seulement amusant ou ridicule; avec l'*Enquête*, nous voyons la science médicale intelligemment appliquée trouver la solution d'un problème dont le résultat sauve un innocent.

Un président de tribunal a été assassiné en sortant de dîner chez des amis. Le juge d'instruction, également invité, a quitté cette maison avec lui à dix heures. L'enquête révèle une liaison du président avec la femme d'un représentant de commerce soupçonneux et jaloux. On arrête l'employé de commerce.

Or le médecin légiste constate :

La victime a été tuée par un mécanisme spécial que nous désignons sous le nom d'inhibition. Il tombe, mais son agresseur a continué à le frapper avec une vigueur étonnante, et ces contusions ont été produites sur le cadavre. » Il n'y a aucune trace de vol. Le médecin conclut : « Le crime a été commis par un homme sous l'empire d'une crise nerveuse, c'est-à-dire par un épileptique. »

Une série de coïncidences incitent le médecin à rechercher sur le juge les stigmates de l'épilepsie; les soupçons du médecin se précisent, le juge est l'assassin inconscient.

Cette pièce offrait d'ailleurs l'intérêt d'être l'œuvre d'un médecin « considérable », disait la critique.

Mais le médecin n'est pas qu'un individu « exerçant une profession déterminée»; il demeure un homme. L'homme et le médecin n'entreront-ils jamais en conflit? Ce problème tente M. Romain Coolus : *Une femme passa*. Le docteur Darcier, trompé par une coquette, dissèque sa propre souffrance « Je deviens un cas remarquable. » Il donne ses notes à son secrétaire : «Je t'enverrai sur moi des documents intéressants

pour notre livre »... Mais lorsqu'il veut s'enfuir pour oublier, sa femme légitime intervient :

Qui te remplacera ? — Je ne suis pas le seul médecin — Demain un malade viendra ici que toi seul pourras défendre contre son mal. Cela suffit pour que tu ne partes pas... La vie te réclame..., tu es un des seuls êtres au monde qui n'aient pas le droit de disposer d'eux à leur gré... »

Dans l'*Instinct* Jean Bernon dépouille tout à fait son état d'homme pour n'être plus que celui qui soigne et qui sauve l'amant de sa femme: « Il y a un homme à sauver.» Derrière ces mots-là, c'est toute sa vie qui se dresse fièrement; on ne met « pas une minute à renier toute une vie ».

Or, le médecin soumis à toutes les nécessités de l'existence humaine, des illusions, tentations, possède une force énorme : le secret professionnel. Il n'y a pas là qu'une défense morale. Le Code, article 378, spécifie que tout secret révélé rend passible d'une amende de cent à cinq cents francs et d'un emprisonnement de un à six mois. N'y a-t-il pas des cas où le médecin, par un acte d'humanité supérieure, a le devoir de trahir celui qui s'est confié à lui ? *Le Bâillon* examine ce cas de conscience.

Le médecin doit rester libre de parler ou de se taire. Il ne doit pas décliner systématiquement l'honneur ou le péril d'une situation difficile. On ne saurait l'enchaîner à la loi du silence.

La pièce pose le conflit entre un principe général et un fait particulier, où il s'agit de savoir qui l'emportera du relatif ou de l'absolu.

Un médecin de campagne soigne une jeune phtisique, Marthe Lussaie — Marthe aime Georges de Rouville et en est aimée.— Le fiancé interroge le docteur Chauvelin parce qu'il juge Marthe maladive. Le médecin demeure impénétrable.

Le médecin essaye seulement d'intervenir auprès de la mère de Marthe pour empêcher le mariage. Il échoue dans cette tentative. Le mariage a lieu. Or, Marthe, mariée, de plus en plus souffrante, consulte le docteur Houdot. Houdot convoque

Chauvelin ; il lui reproche d'avoir laissé s'accomplir ce mariage: « Ne pouviez-vous mettre M. de Rouville doucement en éveil ? »

Le médecin de campagne abandonne son attitude modeste. Il rappelle comment, il y a vingt ans, lui, Chauvelin, fut condamné, grâce à un rapport écrasant de ce même Houdot, « pour violation du secret professionnel » et une longue discussion s'engage...

Chauvelin estime que dans la profession médicale

> La conscience individuelle doit être le seul arbitre des conflits moraux. Nous touchons au moment où le respect du Code deviendra incompatible avec l'accomplissement du devoir moral — « Nous sommes les prêtres de la Science, répond Houdot, nous n'avons pas le droit de parler. Nous sommes par la loi et la tradition condamnés au silence.
>
> — Il y a des lois mauvaises, reprend Chauvelin. — Nul n'est assez sûr, conclut Houdot, pour mettre sa conscience à la place de la loi. Le secret n'est pas seulement ce que le malade nous a confié, mais aussi ce que nous avons vu, entendu, deviné. — Le secret de notre client est tellement le nôtre qu'il en ignore parfois la véritable nature, l'étendue et qu'il lui serait impossible de nous délier lui-même, puisqu'il n'en connaît ni la portée, ni les limites.

En 1909 *les Bâillonnées* essayaient de résoudre le même problème ; dans un dénouement tragique une femme médecin révélait le secret destiné à empêcher sa nièce d'épouser un épileptique...

Enfin M. Brieux admet, dans les « *Avariés* », la violation du secret professionnel lorsqu'il s'agit de défendre un faible :

> Je ne laisserai pas une famille de braves gens s'égarer jusqu'à commettre un crime : ou vous faites cesser l'allaitement, ou je parle.

Le médecin est à présent utilisé pour discuter les questions sociales, le médecin remplace le prêtre. La finalité de l'humanité préoccupe moins que les besoins de l'homme vivant, les auteurs vont faire du médecin l'homme éclairé, le prédicateur des théories généreuses et humanitaires qu'il n'hésitera pas dans beaucoup de cas à appliquer.

Le médecin sera-t-il infaillible dans ce nouveau rôle ? Le médecin des *Ames ennemies* procède un peu de M. Homais.

Un savant a rapporté d'un voyage en Australie le squelette d'un intermédiaire entre l'homme et le primate, preuve irréfutable de l'exactitude des théories transformistes.

Pendant cette absence, la femme du savant, guidée par une mère bretonne s'est emparée de l'esprit de leur petite fille, une sensibilité maladive mène l'enfant vers un mysticisme bigot.

Le médecin de la famille dénonce au savant cet état de choses : la chapelle installée dans la maison, etc... Il se réjouit de la trouvaille du savant non parce qu'elle vérifie une hypothèse scientifique, mais parce qu'elle provoquera la ruine du curé — rancune de parti politique, sans intelligence, sans ampleur.

Le docteur Bordier, *Nos deux Consciences*, est de compréhension bien plus élevée. La pièce oppose la religion du prêtre à celle du médecin, en mettant en présence deux individus convaincus et éclairés. La morale du prêtre l'emporte en grandeur. L'abbé Piou se laisse condamner à mort pour un meurtre dont il est innocent. Il connaît l'assassin : « Une morale qui sacrifie l'innocent est immorale » crie le médecin, et le prêtre répond par l'exposé de la doctrine chrétienne.

Mais le médecin est aussi capable de gestes généreux : le médecin du *Ruisseau* excuse la femme qui a failli ; le Dr Desclos épouse la jeune couturière jadis séduite, parce qu'elle a souffert et qu'il l'aime ; le Dr Desroches, *Les petites Jourdeuil*, prend pour règle les enseignements de l'Evangile et la parabole du Christ sur la brebis égarée.

Le médecin a une part plus directe et plus active au mouvement des idées de son époque. MM. Donnay et Descaves lui donnent une place au sein de leur *Clairière*, oasis anarchiste au milieu de la société moderne. Alleyras blâme d'ailleurs les confrères politiciens : « Il ne manque pas de médecins à la Chambre — mais, depuis que le corps social a appelé les médecins en consultation, il ne se porte pas mieux ; au contraire »

* * *

Nous arrivons ainsi, par étapes, à la conception de Brieux : « Servir les réformes sociales par le théâtre et s'en servir pour le théâtre. » En 1901 *Les Remplaçantes*, les *Avariés*; en 1902, l'*Evasion* : dans chaque pièce, des médecins.

Brieux présente deux types très nets, très différents, de médecin. Il oppose l'arriviste à l'homme de science convaincu.

Bertry, illustre, grand praticien, décoré — «il y a encore des malades sur qui ça fait de l'effet » — préoccupé de la grosseur des caractères indiquant son nom et ses titres sur l'affiche d'un cours libre. « Formulant des principes, établissant des certitudes », Tirelle apprend par cœur des phrases de Nietzsche et soigne sa réputation de bel esprit. Ceux-là ne sont pas sympathiques à l'auteur. Il leur préfère l'honnête Richon :

Je suis fier d'être médecin. J'éprouve un plaisir toujours très vif lorsque, après être entré dans une chambre de malade et y avoir trouvé tout le monde en larmes, j'en sors laissant les parents et le sujet avec un peu d'espérance. Car, vous le savez, le médecin guérit rarement, soulage quelquefois, mais console toujours.

Tirelle, élégant, de Paris, demande à Richon :

Elles allaitent elles-mêmes, ici, les bourgeoises? — Je ne permettrais pas à mes clientes de faire autrement.

Richon blâme l'allaitement par les nourrices, dévoile la malhonnêteté d'une Institution établie, l'Assistance publique, en révélant comment une famille contaminée, étant dans la misère, accepta deux cents francs, en signant une renonciation à tous ses droits. Et le Directeur de l'Agence qui a fait cela est bien noté par ses chefs parce qu'il évite des ennuis à l'Administration...

Tirelle encourage ses belles clientes à ne pas nourrir elles-mêmes leurs enfants ; Richon, médecin d'une des nourrices, après une courte discussion avec son confrère, reste seul avec

les mères, les moralise, et quand il part « toutes se sont levées silencieuses, pensives » :

Votre fils suce le lait d'une femme dans le verre de laquelle vous n'auriez pas voulu boire. Avez-vous le droit de juger que la vie de votre enfant vaut le sacrifice possible de la vie de son enfant ?..

Richon réclame

l'entretien des mères non fortunées pendant l'allaitement pour assurer la perpétuité de l'Etat. Licencions notre armée, ouvrons nos portes aux peuples qui ont encore le courage ou la vertu de faire des enfants; nous aurons économisé une guerre ou deux.

Dans *Les Avariés*, le médecin excuse, comprend, parce qu'il sait :

Vous êtes père! et vous ne saviez pas! Vous êtes député, vous avez assumé la charge et l'honneur de faire les lois... et vous ne savez pas! Vous ignorez la syphilis, comme probablement vous ignorez l'alcool et la tuberculose...

Les Avariés ne sont pas une pièce théâtrale, à vrai dire. L'Avarié a consulté un médecin avant son mariage, et s'est marié, malgré la défense du médecin. Il a un enfant. L'enfant mis en nourrice tombe malade, et le médecin de campagne appelé pour le soigner envoie la grand'mère et l'enfant à Paris, chez le spécialiste qu'avait consulté l'Avarié... Indiscrétions de domestiques, la femme de l'Avarié apprend la tare de son mari. Ils ne divorcent pas. Le médecin amène l'épouse au pardon en l'instruisant. «Entre les avariés et les autres, il n'y a que la différence d'un hasard». «Ce ne sont pas des lois nouvelles dont nous avons besoin. Le vrai remède est une modification des mœurs. »

Le médecin essaye d'éclairer l'ignorance curieuse de l'Avarié, de sa mère, de sa femme, de la nourrice :

Vous connaissez la législation du mur mitoyen chez les Chinois; au lieu de vous l'apprendre on aurait mieux fait de vous dire ce qu'est le mal dont vous souffrez.

Le médecin fait un cours de pathologie, un cours de sociologie aussi :

« Vous auriez dû être épargné, pourquoi ? parce que vous êtes riche ? »

Il défend la nourrice :

Allez-vous profiter de sa pauvreté ? Je ne suis pas certain qu'elle ait le droit de vendre sa propre santé, mais elle n'a pas le droit de vendre celle de son mari, de ses enfants.

— Vous ne défendez pas nos intérêts, Monsieur.

— Je défends ceux du plus faible.

— Notre médecin qui nous connaît aurait pris parti pour nous.

— J'en doute, Madame.

Le médecin réhabilite les « empoisonneuses » qui furent d'abord des empoisonnées... » Il agit au nom de tous les innocents, don Quichotte scientifique.

Il appartient encore à Brieux, « le Tolstoï du faubourg du Temple », selon M. de Ségur, d'évoquer à côté de ses médecins éducateurs ceux dans le cœur desquels a grandi un fanatisme de prêtre.

Le médecin, généralement, fait de la mort un petit animal familier qui réjouit les salles des hôpitaux, chatouille les infirmières, casse les lunettes du professeur. Qui donc en aurait peur ? Il y en a parmi nous que ne satisfait pas cette insouciance de carabins. Leur intrépidité vient d'en haut. Pour eux, la science tourne en religion. Ils ont proclamé que Dieu n'existe pas, que l'âme est une résultante, et les voilà plus croyants, plus fidèles, plus agenouillés que le capucin le plus pieux. La science ordonne, nous expirons avec l'enthousiasme des martyrs ou égorgeons avec la cruelle soumission des dévots.

Ainsi parle le Dr Donnat et l'auteur aborde avec lui une thèse nouvelle :

S'il est permis à un général de faire massacrer des régiments entiers pour l'honneur de la Patrie, c'est un préjugé de contester à un savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime... Pourquoi la science qui sauve tant de gens ne verrait-elle pas, privilège d'idole, les gens se faire écraser sous les roues de son char ?

Donnat possède l'audace et l'orgueil du génie scientifique : « Je risque ma vie, parce qu'il n'y a qu'une chose grande au monde, risquer sa vie pour une idée ».

Il étudie le cancer. Il lui faut des bêtes à expérience. Il choisit parmi les malades irrévocablement perdus et leur inocule le mal sans remords. Mais « le monde n'accepte pas la sanglante offrande et conserve une prudente horreur ». Le préfet de police va perquisitionner chez le médecin, sa belle-sœur vient avertir sa femme Louise. Louise Donnat, indifférente à son mari, amoureuse d'un élève, Maurice Cormier, « déplore les actes du savant avec une conscience de charretier. »

Elle accable son mari : « Tu es trop intelligent pour n'avoir pas senti qu'il y avait un risque ! » Donnat a inoculé une jeune phtisique Antoinette « prise jusqu'aux moelles » Il lui a fait une piqûre parce qu'elle « n'irait pas jusqu'à l'automne ». Or, Antoinette guérit. Il ne lui reste plus « qu'un petit bouton qui ne veut pas percer » : le cancer.

Le fanatisme de Donnat finit pas gagner Louise elle-même à la grande cause. Cachée chez Maurice Cormier, Louise entend discuter les deux hommes derrière un rideau. Nous assistons à un moderne *Polyeucte*. La passion de Donnat éclate :

> Lorsqu'on s'est assigné ce noble but et qu'on s'accompagne d'un bel acharnement pour l'atteindre, il faut marcher, toujours marcher, sans considérer où on passe. » Il réfute Homais : « Le jour où j'ai dit avoir tenu trop d'âmes sous mon scalpel pour accorder la moindre créance aux hypothèses spiritualistes, je ne raisonnais pas en savant. Le formidable besoin de survie, qui émane de nos organes, suppose forcément une survie. »

Le dernier acte consacre l'immolation de Donnat. Après avoir sacrifié Antoinette, il s'inocule à lui-même le cancer.

Louise Donnat, telle la Pauline de Corneille, le supplie de se servir d'elle-même pour expérimenter : « Crible moi de piqûres mortelles ! Attache moi toute sanglante sur une table d'agonie ! »

De plus en plus, la figure de Donnat s'idéalise :

Je ne crois pas en Dieu, mais je meurs comme si je croyais en lui.

Il ne faudrait cependant pas déduire de cette apothéose que le devoir du médecin arrive à lui créer une impersonnalité nouvelle, sans défaut, abolissant toutes ses passions. Le médecin possède le prestige de savoir. Ne sera-t-il jamais tenté d'abuser de cette puissance pour servir ses besoins d'homme faillible ?

Le Caducée évoque la série de drames où les individus sont amenés à exploiter ce formidable pouvoir. Les uns l'utilisent parce qu'ils semblent mauvais, incapables de conscience, épris seulement de satisfactions personnelles... Les autres sont acculés par les circonstances.

En Paix : Un négociant, Varambault s'aperçoit que sa fille et son gendre ont dilapidé sa fortune pendant son absence. Il va porter plainte. Mériel, père du coupable, médecin, va les aider. « Il est tellement jugé et connu que sa belle-sœur faisait jeter les médicaments qu'il lui ordonnait, de crainte de laisser trop tôt son héritage. »

Mériel trouve Varambault bizarre :

Cet homme revient fatigué, éprouvé par le climat. Il aurait eu une insolation que je n'en serais pas surpris. Il menace tout le monde. Au lieu d'avoir de l'indulgence pour une faute, il n'a qu'une idée fixe, se venger.

On va donc interner Varambault :

Dans une de ces maisons particulières, tenues par des hommes très savants et très sérieux, où les malades sont bien mieux soignés que dans leur famille.

La maison de santé du Dr Colas : « surveillance intelligente et des garanties que ne donne pas un asile de l'Etat ».

Le Dr Colas, cousin d'un juge d'instruction, croyant, dévot, soigne les âmes :

Les âmes sont malades... Le médecin choisi par ceux que la foi illumine devrait avoir l'autorité d'un juge. Le jour où cela sera, une âme

ne pourra plus corrompre les autres; dès que nous la verrons malade, nous l'isolerons.

Un médecin de fortune est appelé en consultation; ahuri, bien payé, il constate: « Le système nerveux de M. Varambault semble ébranlé. » On interne Varambault chez Colas. « Il a dit à deux reprises : « Il y a de quoi se jeter à l'eau »; l'idée de suicide est donc en lui. »

Le frère de Varambault vient voir le prisonnier et ce dernier proteste énergiquement contre sa séquestration. Colas intervient : « Quand un malade de cette espèce s'irrite de ne pas sortir, c'est qu'une crise est proche. »

Autour de Colas évoluent de louches médicastres, Raulard, l'expert Raulard :

Allez-vous m'enlever mon malade ? demande Colas. — J'ai donné le conseil de rester tranquille — Je ne suis pas au courant. A propos, j'ai chez moi une affaire du même genre... Ce tribunal vous a chargé de l'expertise, je voudrais bien que cela finisse.

Le Dr Milet : il hypnotise Varambault, l'incite à commettre des extravagances :

Je tâcherais de me disculper des choses dont on m'accuse. Je ferais savoir au Président de la République que je n'ai pas fait faillite ! Il a fait prendre des renseignements sur vous.

Le seul honnête homme est l'interne Gaucher :

On spécule sur la terreur qu'inspire le fou. La présence d'un aliéné authentique suffit pour justifier la séquestration de milliers d'individus!

Quand les juges mandatés à la requête du père de Varambault arrivent pour interroger ce dernier, Milet le prévient : « Votre frère et votre fille se moquent de vous ! » Varambault mis en défiance refuse de signer sa mise en liberté... Nous ne savons plus s'il est sain d'esprit ou s'il divague...

En 1907, M. Pisani reprenait le même thèse avec *la Maison à l'envers* : celle des difficultés auxquelles se heurte un homme enfermé chez les fous, lorsqu'il tente de faire connaître à

l'extérieur la machination dont un médecin criminel l'a rendu victime.

Raulard, Colas, Milet, Mériel sont de vulgaires bandits, des forbans comme il en existe dans toute profession, forbans-nés, et non pas dévoyés par les circonstances, les dures nécessités par exemple de la profession. L'exercice de la médecine est en effet malheureusement très favorable au développement de cette tentation: «gagner de l'argent»; «paraître». Le médecin n'a pas le droit d'être pauvre. Rien ne doit rappeler chez lui le métier qu'on paye : le confortable de son installation est nécessaire pour attirer le client; le médecin doit soigner sa réclame.

Bertry corrige sa biographie rédigée par son secrétaire. Il supprime :

«Alors petit médecin de Compiègne il eut la bonne fortune de soigner et guérir une dame de la Cour», et écrit: «Bien qu'habitant Compiègne, il avait acquis déjà une renommée telle qu'une dame de la Cour... »

A côté de Bertry évolue La Belleuse « décoré d'ordres étrangers; nul, mais comme médecin seulement». Et Morienval :

Mon père m'a dit : « Fais toi toujours avocat ou médecin, si ça ne te réussit pas, tu entreras dans la politique. »

Brieux les traite « d'assoiffés de réclame, dépourvus d'humanité... »

A côté de ces ambitieux, combien de pauvres ratés parce qu'ils ont trop tôt envoyé « leur note » ou parce que la chaleur du cabinet où doit se déshabiller le client est insuffisante. Alors survient la tentation, si bien étudiée par Paul Adam, dans les *Mouelles* .

Les hypothèques s'approprient la maison de Jean Kervil, ancien major de la marine.

Les créanciers ont accepté en gage six mois de son traitement. Cet hiver, le ménage subsistera grâce aux quelques cents francs de misérable clientèle.

Et Kervil est malade, autre tare pour un médecin :

Les clients sont si égoïstes et si bêtes qu'ils n'ont plus confiance

en nous s'ils ne nous croient plus en bonne santé. « Guéris-toi toi-même! » Avec une logique absurde, ils pensent que si nous ne pouvons pas nous soulager nous-même, nous sommes des ignorants.

Kervil malade et pauvre est un savant :

Il s'enferme dans son laboratoire. Il tente, par des injections de métaux dans les veines, de former une sorte de fluide qui multiplie les énergies du sang.

Et Kervil reçoit son ami Chambalot, « chimiste distingué », commerçant para-médical, directeur de la Compagnie des produits pharmaceutiques, « l'Iode Chambalot », le « régénérateur Chambalot ». Chambalot connaît les publications de Kervil : « Qu'il guérisse, je gagne 50.000 francs par an avec le sérum Kervil ! »

A côté de Chambalot, Adrienne, la cousine riche, amoureuse, lisant, pour séduire Kervil, la « Psychologie des foules. »

Chambalot décrit à Kervil les « gaffes » que ce dernier doit accuser de sa médiocrité. Il aurait dû fréquenter les dames riches, souscrire pour les statues de Claude Bernard, ne pas dénoncer les bévues des charlatans millionnaires. « De tous les vices, la pauvreté est celui qu'on pardonne le moins... »

Kervil n'a qu'à divorcer, épouser Ardienne, il sera riche..

Kervil hésite, résiste, triomphe de lui-même.

Hardouin (*le Bluff*) cherche lui aussi un sérum contre la tuberculose et végète entre sa femme et ses deux enfants. Sa femme est aigrie par l'âpreté des besognes managères :

« Parce que tu tripotes des fioles et des produits chimiques, tu t'imagines être un grand savant. Tu n'es qu'un médecin de campagne. »

Le fils Maurice vient à la rescousse. On installe un sanatorium dans la région, Hardouin doit se faire nommer directeur...

Hardouin n'a pas encore failli. Il a refusé de laisser opérer par un grand chirurgien (ce qui lui aurait rapporté) la riche Mme de Lucenay, sa cliente, laquelle a fondé le sanatorium. Or, Mme de Lucenay a été trouver l'illustre Bonneau. Bonneau

a décidé l'intervention, en même temps qu'il a imposé son élève Rousselot au sanatorium.

La ruine de Hardouin s'accentue. Incidemment, Maurice apprend que les recherches de son père ne sont pas demeurées absoument infructueuses :

J'obtiens une suractivité nouvelle, une amélioration évidente, les malades se croient sauvés. Mais, après avoir vécu de leurs dernières forces, ils se retrouvent épuisés, sans défense. A quoi Maurice répond: « Il faut exploiter le sérum ! »

— Le devoir du médecin est de prolonger la vie

— Allons donc, mieux vaut renaître et espérer encore !

— Ce serait criminel.

— Vivre mieux, c'est vivre plus ! L'estime des gens, c'est l'estimation de votre bourse !

La bonne de la famille Hardouin est malade. Elle veut entrer au sanatorium. Maurice propose d'expérimenter sur elle. Hardouin avoue à la pauvre fille : « Ce remède peut vous faire du bien pendant quelque temps, beaucoup de mal ensuite. » La bonne aime Maurice, elle accepte de se prêter à l'expérience pour ne pas le quitter.

L'aisance revient, le luxe : téléphone, valet de chambre, bibliothèque. Des clients nouveaux arrivent sans cesse. On écrit au médecin, pour fonder des cliniques. Hardouin collabore au « Réveil Social », journal politique d'un de ses anciens clients pauvres, l'ouvrier Suard, devenu député. Son article sera : « Clinique contre sanatorium. »

La mine superbe de la bonne Marie est une réclame pour le sérum. Cependant Marie va moins bien. Il faudrait la renvoyer. Hardouin a perdu toute velléité d'honnêteté. Il ausculte la bonne, il découvre une augmentation du mal. Il faut vivre ! Il déclare: « Marie, vous êtes guérie » et il lui propose de retourner dans son pays. La malheureuse avoue son amour pour Maurice « Ne me renvoyez pas ! Je sais que je mourrai, laissez-moi mourir près de lui... »

La jeune fille de Hardouin, ignorante de toutes les bassesses commises par son père, s'étonne. « Avec notre fortune subite,

un malaise est entré dans la maison »... et à la suite de complications domestiques, Hardouin se reprend brusquement « Tout notre bluff, depuis un an, me remonte à la gorge. ».

Le député Suard, le Dr Rousselet paraissent. Hardouin proclame que son article de la *Revue Sociale* sera sa confession.

— Mon sérum ne vaut rien, crie-t-il à Rousselet, bast, les clients viendront quand même !

— J'assassinerai chaque jour scientifiquement

— Ta ! Ta ! riposte Suard, si votre sérum n'est plus bon, comment se fait-il qu'à Lille et à Bordeaux on ouvre des cliniques sur le modèle de la vôtre ?

— Quand ils sauront !

— Croyez-vous que ça les arrêtera ?

Le docteur Rousselet demande la main de Françoise Hardouin et Suard goguenarde :

Vous êtes un malin. Vous allez repasser au sanatorium tous les malades de la clinique, l'argent ne sortira pas de la famille.

Hardouin reste pris par son bluff.

Une scène amusante de Brieux dans *l'Evasion* oppose les médecins « arrivistes », Bertry, Morienval, La Belleuse, au « rebouteux » Guernoche, charlatan du village de Thébille.

Guernoche explique son pouvoir :

J'leur fais comme ça ! (il simule des gestes magnétiques) sans savoir, pour faire quelque chose. Un jour, j'fûmes à Rouen, j'ai vu un magnétiseur, alors j'ai compris que j'guarissais par l'électricité.

Aux paysans qui le complimentent :

J'suis peut-être pas plus malin qu'un médecin, mais bien autant tout de même !

On essaye de l'intimider : Vous exercez la médecine ?

— Moué ! j'regarde !

Il devient même très familier vis-à-vis de ses confrères.

C'que l'monde est bête quand il est malade ! y a que nous pour le savoir, positivement !

A propos d'une cure merveilleuse opérée par Guernoche, le père du Dr Bertry s'adresse à Morienval et La Belleuse :

« Est-il possible qu'un charlatan guérisse des malades abandonnés par la science ? »

La jalousie des médecins éclate :

Les malades qui ont perdu confiance dans le savoir des premiers d'entre nous et qui vont se mettre entre les mains d'un berger !

Seul le vieux Dr Richon excuse les erreurs :

Songez combien il faut qu'ils souffrent pour aller mendier cette espérance ! Et puis, nous devons le reconnaître, nous ne savons pas tout.

Bertry lui-même, le grand Bertry, malade, à bout de remèdes s'écrie : « Quand je serais sûr d'être guéri par Guernoche, je refuserais... par dignité professionnelle ! »

* * *

Le Dr Revard, du *Caducée*, figure dignement dans cette galerie de mercantis médicaux. S'il fallait leur trouver une excuse, j'emprunterais à Revard ce mot : « J'ai trimé pendant dix ans, mangeant plus souvent qu'à mon tour de la vache enragée. » Ils n'ont pu supporter la désharmonie entre leurs capacités (Revard est instruit, habile praticien), et la médiocrité de leur condition. Ils ont recontré Leroux, la possibilité d'échapper à la gêne, et Leroux guettait leur faiblesse :

« Je suis un vieux routier; mon ami, je connais les hommes. Après une heure de conversation avec vous, je savais ce que vous aviez dans le ventre; j'étais fixé sur ce que vous étiez capable de faire. Les événements m'ont donné raison. »

Dr Henri Dejust.

VIE LITTÉRAIRE

Torches et Lumignons

Souvenirs de la Vie littéraire, de M. J.-H. Rosny aîné.
Editions de la Force Française.

Les historiens des mœurs auront sur notre époque, grâce aux écrivains, une double documentation, dans leurs romans et dans leurs mémoires. Toute la littérature, pour certains esprits simplificateurs, se réduira peut-être aux volumes de mémoires. En tous cas les livres de souvenirs tiendront une large place dans la littérature.

Nous devons ceci aux Goncourt. Leur « *Journal* » décrié, raillé, ridiculisé, aura eu une influence énorme. Manifestation de la manie d'écrire et de la minutie de notation, préoccupation du mot qui absorbe le souci de l'homme de lettres,le « *Journal* » des Goncourt, criant de vérité en maints passages, demeure un document unique de la vie et des mœurs, des hommes et des idées; son exemple a suggéré aux autres écrivains qu'ils pourraient, eux aussi, tirer de leurs cahiers de notes des séries de croquis intéressants, contribution apportée à l'histoire de leur temps; et maintenant les tiroirs se vident. Chacun apporte son caillou, son épave, son coquillage, sa collection d'algues, les richesses et les pauvres choses ramassées sur la grande grève de la vie où l'on a vu tant de beaux jours et tant de naufrages.

De tous les mémorialistes, certainement les écrivains sont les plus véridiques. Léon Daudet, lorsque la passion ou la verve du pamphlétaire ne trouble pas sa vision, nous a livré des pages merveilleuses: *Devant la douleur* est un très beau livre et les biographies de Victor Hugo seront incomplètes si l'on n'y insère pas cette dernière fête de poète, chez Mme Ménard-Dorian, au milieu des enfants et sous une pluie de roses, admirable tableau de soleil couchant. *Si la*

graine ne meurt d'André Gide contient la plus curieuse notation de l'éducation d'un enfant et de la lente évolution de ses idées et de son esprit, avec des passages d'une troublante sensibilité, et qui expliquera dans l'avenir bien des esprits de cette génération du lendemain de la guerre.

Nous aurons peut-être un jour les « Mémoires » d'Abel Hermant. Que dis-je ! Nous en avons une partie dans les *Confessions d'un homme d'aujourd'hui* qui, depuis la date de leur publication, demandent à être complétées.

Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir les Mémoires de Paul Hervieu. Esprit sagace, pénétrant et sans indulgence, Hervieu nous aurait donné sur son temps de sèches eaux-fortes, à l'exemple de son style tarabiscoté et laborieux, maniéré et fouillé.

Mais les romanciers qui vont dans le monde n'osent pas écrire leurs souvenirs. Ils parleront librement de tout, sauf de leurs relations. J.-H. Rosny aîné est un écrivain qui n'a guère vécu que dans les milieux de gens de lettres. Ses mémoires sont donc, comme l'indique leur titre, essentiellement des « souvenirs de la vie littéraire ».

Il y a peint, non sans courage et avec une grande indépendance de jugement, des portraits de journalistes. C'est la partie la plus curieuse de son livre.

Il est rare que l'on ose librement parler des journalistes. Leur étonnant pouvoir persiste après leur mort. Le public, pour se renseigner sur les mœurs de la presse, n'a guère que les romans. Mais, depuis Balzac et Maupassant, les mœurs ont évolué, le journal est devenu une grande industrie, la publicité est une valeur marchande qui échappe aux taxes et à la législation. Il est impossible d'établir un commerce ou une industrie quelconque sans avoir à satisfaire à mille règlements de sécurité, de salubrité, de sûreté publiques. La surveillance des lois est minutieuse, au moins en théorie, et leur texte permet dans de certaines occasions de pouvoir se défendre contre le mauvais marchand ou de couler l'industriel par trop coupable. Mais n'importe qui peut lancer un journal, n'importe quand, pour y exprimer n'importe quoi. Cette position des journalistes par rapport aux lois leur donne un pouvoir et un prestige incomparables qui jusqu'ici les suivent après leur mort. J. H. Rosny vient de rompre la tradition. D'autres suivront son exemple et nous aurons enfin une documentation historique sur les journaux et ceux qui les font.

Les souvenirs de Rosny commencent au milieu des années 80, dans les jours de grand mouvement de spéculation financière qui succéda à la guerre de 1870, et fit croire à la France qu'elle s'était relevée de son désastre pendant que l'Allemagne grandissait. Ce fut une époque remuante, joyeuse et niaise. Les opinions étaient variées et les idées courtes. Le naturalisme régnait en littérature, et en peinture le pittoresque anecdotique. Signen, dans une chambre qui lui servait d'atelier à Montmartre, créait le pointillisme. Péladan allait ouvrir la voie au

symbolisme; au quartier Latin, des jeunes qui s'appelaient Barrès, Paul Adam, Henri de Régnier, Gustave Kahn..., élaboraient une autre philosophie, une autre poétique. Salis allait s'emparer du groupe des «Hydropathes» pour fonder le « Chat noir ». Sardou régnait au théâtre avec Gondinet et Feuillet. On attendait Antoine. La politique allait s'agiter dans une hystérie burlesque avec le général Boulanger et creuser dans l'ombre l'égout fangeux de Panama qui devait crever dix ans plus tard emportant dans sa pestilence une partie du Parlement et des millions d'argent français.

Les beautés à la mode étaient blondes, avec le nez à la Roxane et des cheveux frisés fous sur le front. Les femmes portaient des jerseys et des corsets cuirasses qui dessinaient en haut leurs bustes comme des statues ébauchées sous le voile humide qui maintient la plasticité de l'argile, et, en bas, elles déformaient leur taille avec des « tournures ». Le hommes s'engonçaient de cols carcans et se serraient dans des vêtements trop courts. Les élégants s'appelaient des « boudinés »; d'une jolie femme on disait qu'elle était « vlan ». Le petit duc de Morny était le dandy du jour et son expression favorite « on dirait du veau » se répétait partout à propos de tout.

C'était le triomphe de la peluche, de l'andrinople, des bibelots de bazar japonais. Les journalistes allaient chercher des nouvelles à la main (on en faisait encore) au perron de Tortoni où Scholl lançait des mots que l'on trouvait alors spirituels. Et les hommes politiques se réunissaient, les sages au Grand U, les aventuriers chez Durand. Dans la rue on chantonnait les refrains de la *Mascotte*. Le *Gil Blas* passait pour un journal littéraire, parce que Silvestre y écrivait de lourdes farces scatologiques. Verlaine traînait, inconnu, des passions et des misères. Les danses à la mode étaient les quadrilles chahutés, joués à coups de grosse caisse et dansés par des filles aux gestes crapuleux qui s'appelaient la Goulue et Grille d'Egout. C'était une époque puérile et braillarde, pleine d'appétits grossiers et naïfs, sans grâce et où l'on étalait, avec une joie de vivre assez puissante, une ignorance profonde. C'est cette époque qui fut le temps de la jeunesse de J. H. Rosny. Les choses qui se font aujourd'hui sont en réaction de toutes les conceptions de cette période contre laquelle les jeunes gens et Rosny lui-même commençaient leur œuvre d'opposition, faisant appel à l'imagination de l'instruction, à une culture plus large remplaçant l'observation minutieuse et plate, et revenant à une sorte de mysticisme et à la synthèse, pour se débarrasser de l'observation étroite et déprimante de l'objectivisme qui tue la personnalité et du matérialisme, explication trop simple des grandes lois inconnues à la nature et à l'universel devenir.

* * *

De 1884 à 1888 j'épuisai à Paris les dernières douceurs de la jeunesse, les derniers éclairs de *l'espoir sans forme*. Mes souvenirs me tuaient et mon être s'élançait vertigineusement non vers la gloire, non vers la fortune, mais vers l'inaccessible, vers tout ce qui est promis dans je ne sais quel district ineffable de l'organisme où le monde, longtemps, s'obstine à renaître, où l'on aperçoit *presque* le pays fabuleux que je nomme depuis un matin du commencement de l'adolescence le Pays des Sept Fleuves.

Il y avait alors, dominant les lettres, celui-ci par son grand talent et son charme, celui-là par son âge, son autorité et son hospitalité, deux hommes qui eurent sur le jeune érivain une grande influence, sans que Rosny ait jamais cherché à les copier : Alphonse Daudet et Edmond de Goncourt. Personne je crois, sauf Daudet, n'a mieux connu, n'a mieux compris et mieux décrit Goncourt que Rosny. Les pages qu'il consacre au « Grenier » sont les meilleures et les plus indulgentes que l'on ait écrites sur le vieux maréchal de lettres.

...Le jardin des Goncourt était fin et précieux, je n'ai jamais vu de plus délicieuses pivoines. Il figurait le séjour des fées claires, mais l'hôte avait une âme chagrine, inquiète et déçue. Combien vivent encore qui connurent ce beau vieillard dont la tête blanche, à l'église, au théâtre, dominait la foule comme un phare. C'était presque un visage militaire, toutefois affiné, avec le teint d'un adolescent et les yeux d'un brun rare, délicats et timides. Des cheveux d'argent drus et bien plantés ajoutaient à l'éclat de cette physionomie. L'homme était taillé en force, de haute stature et sans lourdeur. Jules de Goncourt croyait qu'en d'autres temps son aîné eût fait un beau soldat, un chef de trabans ou de mousquetaires.

Goncourt a dit de lui-même, avec raison, qu'il était un sensitif. La moindre contrariété le troublait à l'excès, la plus légère critique l'atteignait au cœur : quarante ans de vie mondaine n'avaient guère amoindri sa timidité... Un coup d'Etat, une déclaration de guerre pouvait lui faire écrire : « Je n'ai pas de chance. C'est juste au moment où j'allais paraître ». Ses ennemis virent là de l'égoïsme, de l'indifférence à tout ce qui ne l'atteignait pas directement, fût-ce les malheurs de la patrie. Personne au rebours n'a plus amèrement souffert de nos désastres. Il était patriote avec fanatisme... Néanmoins j'ai vu peu d'hommes exagérer à ce point les incessantes déconvenues de la vie littéraire; une piqûre dans le plus chétif périodique le touchait au vif. Je suis un écorché, disait-il. Il l'était terriblement lorsqu'il s'agissait de ses livres... Cela s'aggravait d'un sens excessif de la gloire. Cet homme qui n'avait aucune foi religieuse croyait à l'immortalité de ses livres.

Un jour que nous parlions de la fin de la terre et que j'émettais quelques hypothèses, il m'interrompit avec colère : « Alors j'aurai travaillé pendant quarante ans, je me serai privé de mille choses qui m'auraient été si agréables... et tout ça pour que la terre finisse ! »

Ce trait peint l'homme, — l'homme de lettres qu'était Goncourt. Rien de plus candide, de plus absurde; mais quelle admirable confiance dans la vertu des phrases écrites, quel sentiment, excessif sans doute, mais profond, de la mission de l'écrivain. Goncourt aura été scrupule, honnêteté, dignité. Le prestige, qu'il exerce sur les confrères aînés ou plus jeunes à son époque, lui vient de là bien plus que de son talent, tout

de suite dépassé par Zola, que le maître du Grenier détestait, nous dit Rosny, par Maupassant et par Daudet, « la figure éclatante du Grenier ».

Daudet était mieux qu'un grand homme de lettres, c'était un grand écrivain et une âme extraordinaire.

Pour garder leur taille, Goncourt, Loti, Zola, Maupassant, Huysmans avaient besoin de leurs livres. Daudet, égal aux siens, avait encore des réserves de vie qu'il n'a point tâché de rendre par la parole écrite. Dans tous les événements de son existence, il avait porté une âme ensemble passionnée et attentive, un instinct très fort et le rythme, la faculté de vibrer en concordance avec la nature et les choses. Parachevé par la douleur, c'était un philosophe concret qui remplaçait les idées générales par une pullulation de faits, la plus fine essence de la vie.

... Homme complet il avait traversé tout le cycle civilisé et une partie du cycle sauvage... Généreux de nature, son rêve favori était de créer des joies, ce qu'il appelait être marchand de bonheur. Je l'ai surpris interrogeant des visiteurs, uniquement pour se rendre compte de leurs désirs, de ce qu'ils auraient voulu avoir pour être contents. Célibataire il eût été follement prodigue, mais, père passionné, il voulut que sa progéniture eût bon rang dans la société, bonne apparence, bonne tenue. En ce sens, il était bourgeois, et bien plus qu'on ne l'eût deviné...

Véridique au total, son tempérament l'entraînait à des « farandoles ». « Je suis un menteur repenti », aimait-il à dire. Dans ma jeunesse, les reflets de miroir étaient trop vifs, je mentais sans savoir alors — et, mon Dieu ! pas pour mentir, ni surtout pour en tirer avantage — par plaisir personnel ou pour faire plaisir. Aujourd'hui encore quand je mens — rarement j'espère — presque toujours c'est pour épargner une peine, éveiller une sympathie ou une joie. Ne me faites pas dire que je n'ai jamais commis de mensonges pour me tirer d'embarras. Non ! Je ne suis pas un saint. Mais ces mensonges-là, je n'en ai pas plus usé que les plus francs, les plus sincères...

Rosny complète ce portrait. Il fut des hôtes de Champrosay où Daudet recevait en été, et il a étudié et aimé ce maître surprenant dont il nous rapporte les propos.

Daudet avait

... peu d'idées générales, aucune métaphysique. Il disait : « Croyez-vous vraiment que la philosophie abstraite serve à quelque chose ?... J'imagine qu'il suffit des faits... des réalités... et qu'en somme ce sont eux qui forment la philosophie solide... la philosophie vraie »... Pour la politique ; des opinions plutôt flottantes. Il n'admettait qu'un certain bon sens exclusif des principes, il prétendait avec raison que les constitutions doivent s'établir au fur et à mesure des besoins, non selon des théories.

Ses opinions littéraires étaient étendues. Il admirait avec ferveur Stendhal et Balzac. Parmi les poètes il préférait les écrivains de nature. Au fond il aimait beaucoup plus la fiction qu'il ne le pensait lui-même.

N'avait-il pas plus de cinquante ans quand il créa ce *Tartarin sur les Alpes* où il s'abandonna délicieusement à la fable ? D'ailleurs il adorait les classiques, classique lui-même au tréfonds, avec toutes les aspirations latines... Enfin le fantastique fascinait le romancier... Il se préoccupait de la portée sociale des livres de sa maturité.

Avec la situation que le public m'a *donnée*, je deviens responsable. Je ne puis plus écrire une simple historiette d'amour ou une aventure amusante, il faut que je sois désormais utile... c'est mon devoir.
De cette obsession naquirent l'*Immortel*, l'*Obstacle*, une partie au moins de *Sapho*.

Daudet avait la haine de l'homme politique et Drumont lui avait inculqué l'aversion pour le Juif que le bon sens de Rosny essayait de combattre; Daudet disait :

Si voleur, si menteur que soit un négociant, il y a quelque chose derrière sa tromperie... il y a la marchandise ! Un faussaire risque la geôle, le directeur de journal donne cinq, dix ou quinze centimes d'amusement. Mais l'homme politique, sans autre arme que son mensonge, prend la force, l'autorité, parfois la plus cynique des gloires. C'est le vibrion de Dumas.

Rosny, pour terminer, se demande si Daudet avait une conception particulière de la vie et s'il n'avait pas plutôt des conceptions successives, souvent contradictoires et dépendant des heures, du temps, de la souffrance.

Agnostique et divers,comment se fût-il donné une opinion sur ce monde bizarre où notre pensée flotte comme une épave... Il avait ses jours de foi, de foi vague, mais sûre, où il croyait à je ne sais quelle tendance vers le mieux... Mais comment n'aurait-il pas subi les lourdes vagues de pessimisme? Fou de mouvement, il était rivé à son fauteuil; passionné d'aventures, il se voyait à jamais accroché, à jamais enfermé dans la plus casanière des existences. Puis il connaissait si bien l'instabilité humaine, la fragilité des affections, les haines, les trahisons, le perpétuel maquillage des âmes.. Tout de même, de cet ensemble, la tristesse ne jaillissait qu'exceptionnellement, du moins pour le visiteur et pour l'hôte... il donnait du courage, de la confiance, il attribuait aux efforts un prix considérable, il chantait la clarté, la grâce, le sourire des choses, la beauté de l'aventure, les enchantements de la lumière, des eaux et des fleurs, la joie fine des scènes familiales, les bontés secrètes de l'homme.
De cœur, sinon d'esprit, c'était un optimiste.

* * *

Tous les autres familiers du « Grenier », Rosny les dépeint avec une grande indépendance de jugement.
Voici devant nous Joris Karl Huysmans :

Il voyait petit, plus petit que les Goncourt, il rapetissait encore ses visions. Doué d'un sens aigu de la profanation, il rabaissait presque tout avec une stridente « férocité », peu de personnages échappaient à son dénigrement : c'était une vomissure morale. Pourtant il montrait des admirations; je n'ai jamais pu me figurer qu'elles fussent absolues. C'était un fort honnête homme, mais une âme hystérique, une âme très faible qui eût été plaintive, si elle avait osé et qui a fini plaintivement devant la Vierge et Jésus-Christ... Il était assez pauvre d'idées générales et ne savait pas les manier; il cherchait l'originalité avec une passion inlassable et la rencontrait surtout dans les épithètes et dans l'exhaltation de ses dégoûts.

Puis, c'est Zola, qui nous est présenté.

Rien dans la physionomie, le geste et l'allure n'annonçait un homme d'élite hors un très beau front, haut et spacieux. Le visage aussi commun que possible, un visage de petit bourgeois mélancolique et un genre de laideur que les femmes n'aiment point. Des yeux bruns derrière un lorgnon, des yeux qui n'étaient pas des yeux d'observateur comme ceux de Daudet, des oreilles de dimension moyenne, superbement étroites, le nez un peu camus, un défaut de prononciation assez amusant qui faisait ressembler les *s* à des *f*. A part cela, il parlait avec aisance, sans relief. Doué de logique, dans une discussion, il montrait sur Goncourt et Daudet une supériorité manifeste, il maniait les idées générales et suivait sa pensée — en d'autres termes, il savait raisonner et eux ne le savaient guère...

Mais Rosny ajoute quelques lignes plus loin :

J'ai assisté à une dizaine de discussions entre Goncourt, Zola et Daudet. Elles roulaient sur des sujets plutôt insignifiants. Zola avait l'avantage. En dehors de ces argumentations il n'existait pas devant l'étincelante causerie de Daudet.

Et c'est tout dire. En réalité, ni Zola triomphateur dans la discussion sur des sujets insignifiants, ni Goncourt qui détestait tout ce qui n'était pas les lettres, ni Daudet poète et devin, qui haïssait l'abstraction philosophique, ne possédaient et n'aimaient les idées générales. Ce manque d'envergure dans la vision, ce manque de culture fut la tare des naturalistes. Ils étaient des artistes, rien que des artistes, sans ce fond de connaissances, cet élargissement de la pensée, ces notions de science qui doivent être la base solide de l'art. Le monde des idées ne leur appartenait pas. Ils se confinaient dans la reproduction extérieure des faits et des individus. Seul le poète Daudet allait plus loin que les autres grâce à une sensibilité vertigineuse associée à un dédoublement lucide de sa personnalité qui lui permettait l'analyse et lui donnait la grâce merveilleuse de l'intuition, comme Maupassant, du moins quand il essaie de réfléchir, parvient à donner l'impression d'une forte pensée, tellement est puissante la faculté d'animer d'une vie et d'une logique intenses les personnages et les événements de sa fiction.

* * *

Deux jeunes de ce temps là, dans le « Grenier », possédaient la culture et le maniement des idées abstraites. C'étaient Paul Hervieu et Abel Hermant, dont J. H. Rosny nous offre deux silhouettes amusantes et piquantes :

De taille assez haute, un peu voûté, ou du moins courbé, le visage mince avec un menton lourd, le front bien coupé, Paul Hervieu avait les yeux gris, fins, tristes, ternes et las. L'extrême correction de son costume lui donnait une réputation d'élégance, mais le corps était pauvre, sans rythme et sans souplesse, anémique, veuf de grâce, à la démarche furtive... Il traita tout de suite son destin comme une carrière. Il était habile par entraînement plutôt que par nature et sa finesse réelle se révélait soigneusement labourée, fumée, hersée. Jamais

il ne semblait quelque part pour son plaisir, il suivait son programme. Ses visites étaient de la publicité. Dans les banquets où apparaissaient des hommes utiles, il sut de bonne heure s'assurer une place favorable. Pour moi son chef-d'œuvre c'est sa vie elle-même. Elle m'apparaît affreuse et admirable. Cette vigilance perpétuelle, ce soin de poser des jalons et ces calculs harassants, la multiplicité des soirées et des démarches à laquelle fut vouée sa jeunesse, cela semble horrible à un jeune homme qui aime la vie. Mais l'aimait-il comme l'aime un être robuste ? N'était-il pas de naissance construit pour ces tactiques minutieuses et ces stratégies patientes ?...

Le portrait de M. Abel Hermant dans cette curieuse et longue galerie du « Grenier Goncourt » se détache un peu isolé et comme exilé :

Un jeune homme blond, aux yeux froids alertes et intelligents, bien pris dans sa taille brève, la démarche souple, tiré à quatre épingles et engainé dans une redingote fine qu'il portait bien et qu'il avait soin de boutonner. Le visage clair et puéril, une jolie moustache blonde, la voix plutôt antipathique (il doit le savoir) voix au timbre aigu, traînarde cependant, une prononciation précise et pourtant bizarre. C'est un îlot. Partout où j'ai pu le rencontrer je n'ai vu personne communiquer avec lui. Dans cette vie où nous sommes tous si seuls, je me figure qu'il est encore plus seul que les autres, il ne semble pas qu'il puisse prendre intérêt à qui que ce soit en dehors de lui-même... Il fut habile, il fut actif, il sut se tracer partout des chemins. Son tempérament l'a desservi. Il n'est pas conducteur. Il n'est pas inducteur. Quelque démon l'empêche de faire de bons gestes, de dire la bonne parole et toutefois il a autant de talent que des émules qui firent une carrière complète, sinon glorieuse, connurent les grosses ventes, les longs succès de théâtre et entrèrent de bonne heure à l'Académie française.

Ces deux « jeunes » étaient les penseurs du Grenier, l'un et l'autre des penseurs bien secs et trop appliqués. Il leur manque le sens artiste. D'âme bourgeoise et droite, ils ne pouvaient pas conquérir la foule. Les deux portraits brefs, mais si bien tracés par Rosny, dispensent de longs commentaires. Ils ont représenté la génération intermédiaire. Ils manquent non pas d'idées générales, mais de ce sens général, qui reste épars dans la nature et parmi les hommes. Ils avaient l'amour et le respect de leur carrière, mais pas du tout l'amour de l'art, dans quoi ils ont cherché des résultats pratiques, et jamais des jouissances.

L'art et les femmes accordent toujours quelque chose, même aux fous qui se livrent tout entiers; les habiles, les raisonnables, les insensibles par tempérament ou par calcul n'obtiennent jamais leur entière faveur.

Et puis une autre génération — pleine d'idées, tumulteuse de passion et prête à tout voir, tout comprendre, et tout essayer — venait derrière eux...

* * *

La seconde moitié du volume de Rosny est consacrée aux « Journaux et revues ». Et ce n'est pas la moins intéressante partie de ces Souvenirs.

A tout seigneur tout honneur : nous sommes en présence de M. Georges Clémenceau, directeur de la *Justice*, où Rosny donna un roman et où il avait ses habitudes.

En ce temps là, Clémenceau n'était pas encore le chroniqueur multiforme qu'il est devenu par la suite, c'était seulement le chef aimé et redouté, l'adulte impulsif et l'enfant terrible, le condottiere, le corsaire, le meneur d'hommes de bataille, aussi farceur que terrible, boutades et coups de boutoir, calembours et buccins. Il ne me voyait guère lorsque par hasard je me trouvais mêlé au groupe où il lançait pêle-mêle ses sarcasmes. Il semblait chauve de naissance : je ne puis me le figurer avec une chevelure. Pommettes saillantes, crâne court, jauni, les yeux, indomptables, de diamant noir, qui tout ensemble évoquaient le corbeau, le gibbon, c'est un homme trapu, aux membres bien joints, leste, solide et précis, un peu trop mobile. Farceur, fumiste, humoriste et plaisantant avec opiniâtreté, il a de l'esprit, mais qu'il ne sait pas discipliner ni restreindre et qui n'est pas toujours de la plus haute qualité. Parmi tant de bons mots lancés au hasard, on n'en peut retenir qu'une fraction. C'est de la menuaille où, de ci, de là, résonne un écu de cent sous, rutile un louis neuf. Un peu brutal, je l'ai vu saisir un de ses collaborateurs à l'épaule, le retourner et lui appliquer un authentique, un solide coup de pied dans le derrière.

Sur ce portrait également, peu de choses à ajouter. Rosny indique l'essentiel. Il n'a peut-être pas vu le Clémenceau de la fameuse séance de Panama, le chapeau sur l'oreille, faisant retentir les dalles sous sa canne, prêt à la lutte, montant à la tribune et incapable de se faire entendre devant l'effroyable tumulte de la Chambre qui couvre sa voix. Rouvier, aussi d'attaque que lui, au milieu de ces tempêtes déchaînées sur leur tête, savait quand même se faire écouter

Rosny n'a peut-être pas vu ce spectacle, curieux à se rappeler pour celui qui y assista, et qui, trente ans plus tard, rencontra le président du Conseil, ministre de la guerre, sur la route de St-Quentin, en 1918 pendant l'angoissante avance des Allemands. Clémenceau, alors, avait la même attitude audacieuse, agressive, gouailleuse de l'homme qui n'accepte pas la défaite, l'attitude même qu'il conservait à la tribune dans ces heures fâcheuses de sa carrière. Mais sur le front de bataille des armées il défendait la patrie ; à la tribune, en 1893, il ne défendait que lui même.

Rosny nous donne un croquis du *Gil Blas* et de ses collaborateurs. C'était le second *Gil Blas*. Pour le premier il faut s'en référer à *Bel Ami* de Maupassant. Et nous voyons passer au travers de ces souvenirs des morts et des vivants : Francis Chevassu, le « spirituel paresseux » ; Ajalbert « bourré d'anecdotes » ; Gustave Guiches, « fureteur, mélange singulier de gravité et de sourire » ; Pierre Véber « dans une longue redingote grise à la mode, le visage ensemble spirituel et enfantin, l'œil vif, vigilant, finement moqueur » ; René Maizeroy « magnifique de stature et de pardessus » ; Camille Lemonnier « au masque de dogue roux, aux yeux gris jaune », et Jules Guérin le secrétaire, le noctambule que tout Paris a connu. Et enfin Catulle Mendès !... Catulle Mendès est une

des meilleures silhouettes du livre de Rosny dans lequel l'auteur de Lo-to-Zo fait plutôt la figure d'un lumignon que d'une torche. Et Rosny écrit à son propos :

On dit qu'il a été beau. M. Dieulafoy m'affirmait qu'à sept ans il était ravissant. Parfois on l'habillait en fille, et il faisait illusion : il possédait les grâces féminines, ce que j'ai peine à croire, car ses membres manquent totalement du rythme qu'il possédait surabondamment comme poète. D'autres l'ont vu, à vingt ans, comme un jeune Christ blond. D'autres ont vu, vers la trentaine, un Bacchus séduisant. Je ne l'ai connu que flétri, les yeux exorbités, injectés de bile et de sang, la démarche grossière plutôt que lourde, le buste épais mal campé sur des jambes assez courtes, le cheveu rare, la barbe passable, coquet et aussi débraillé, une cravate blanche et molle, la voix rauque, éraillée. Je veux croire qu'il pouvait plaire, mais ni par le charme ni par l'élégance, plutôt par une espèce de fascination et par des trucs de commis-voyageur littéraire.

Il inspirait une sorte de terreur. J'ai vu des hommes de lettres fort braves qui tremblaient devant lui. d'autres appréhendaient jusqu'à l'angoisse ses colères.. On le trouvait aux générales et aux premières, alerte, littéraire, souvent agressif, qui faisait trembler auteurs, directeur et actrices. Ses feuilletons bouillonnent, surchargés d'épithètes somptueuses; souvent absurde, avec des éclairs de lucidité critique, il avait cette valeur d'être artiste et de manifester un furieux amour de l'art... La jeunesse en parlait durement ou exagérait encore son tempérament pasticheur, mais ceux qui entraient dans son orbe subissaient sa puissance réelle et sa puissance factice. A peine une portière de wagon l'eut-elle tué dans les ténèbres, tout le monde l'oublia. Je n'ai plus revu pareil effondrement. L'homme ne se maintenait que par sa véhémence, son audace, et je ne sais quelle force dissolvante... Son œuvre est vaine, il faut trop chercher pour découvrir quelques joyaux, quelques fleurs exquises.

Que peut-on ajouter à ces lignes ?

Mais maintenant c'est le tour d'un autre chroniqueur redoutable et aussi fécond en articles divers que Catulle Mendès. Il s'agit d'Henry Fouquier, un homme d'une autre valeur que Mendès :

Cet homme des Bouches-du-Rhône eut une existence infiniment aventureuse. Il fut Garibaldien. Il jouit de la camaraderie de Gambetta, devint secrétaire général à Marseille, préfet intérimaire, puis, à Paris, directeur de la *Presse*. C'est lui, et non un autre, qui fonda le *Petit Parisien*. On le vit aussi siéger au Parlement. Mais sa carrière authentique était bien le journalisme. Doué de la fécondité des morues, il écrivait comme on parle, d'une plume si abondante que le volubile Catulle Mendès en était écrasé. Il fut le roi, l'empereur des pseudonymes. Nestor, Colombine, Colomba, Philinte, Spectator, Caribert, Jacques Raffey, et même Henry Fouquier.

Il avait le visage long, l'œil fin derrière les petites fenêtres du pince-nez, une barbe fleurie : il eut beaucoup de femmes, surtout de celles qui évoluent sur les plateaux. Il symbolisait vingt ébauches de carrière : ébauche de condottiere, ébauche d'homme politique, ébauche d'homme d'affaires, ébauche d'essayiste, ébauche d'historien, ébauche d'homme de théâtre, ébauche de joli homme... En revanche, journaliste bien complet, le plus complet de son époque. Ce n'était pas une bête. C'était un homme d'esprit, mais d'un esprit limité et un homme intelligent, mais d'une intelligence tronquée.

On le redoutait infiniment, les jeunes lui avaient voué une haine féroce qui éclatait en tonnerre dans les petites revues. S'en moquait-il ?... Il y paraissait du moins. Je l'ai entendu blaguer assez agréablement ses insulteurs, tout en savourant une truite saumonée et des ortolans en sarcophage.

Pauvre Fouquier, pauvre journaliste attaché à une carrière en marge de toutes les carrières, amusante pour ceux qui n'ont pas besoin de

réussir ailleurs, décevante pour les autres, pour ceux qui auraient pu être auteur au lieu de feuilletoniste, homme d'Etat au lieu de leader politique, écrivain au lieu d'écriveur, artiste au lieu de publiciste. Les derniers temps de la vie de Fouquier, on le voyait passer avec son grand nez qui pointait, sa grande barbe pointue, son regard pointant, tout son être s'effilant, s'en allant en pointe. Il avait l'air intelligent, comique et lamentable d'un enchanteur Merlin qui ne croit plus à la valeur de ses sortilèges. Il faisait son compagnon de cet extraordinaire Rewusky qui se promenait dans la vie parisienne en gaspillant sa fortune dans les lieux de plaisir avec des volumes de Kant sous son bras et persuadé que le monde où nous vivons n'est qu'une apparence. Rosny, dans sa galère, a oublié Rewusky, cette ombre symbolique de Fouquier et qui l'accompagne jusqu'à sa mort.

Les gens et les choses si pittoresquement dépeints par Rosny appartiennent maintenant à un passé très lointain. L'évolution qui prépara les gens de sa génération s'est opérée partout, la grande guerre lui a imprimé une allure vertigineuse. « *Torches et Lumignons* » est un titre excellent pour ce volume de mémoires de la vie littéraire de la fin du XIX^e^ siècle. Le prochain volume pourrait avoir un titre plus lumineux ou plus flamboyant : « Prendre ».

Claude BERTON.

Littérature italienne

G.-O. Borgèse : *Rubé*, roman, Milan, Trèves.

L'Italie frémissant au premier choc de 1914, s'exaltant sur des sentiments et des idées durant la veillée d'armes, entrant en guerre par une décision de la raison, par un acte de la volonté, puis inquiète devant la réalité sanglante, doutant de sa propre pensée, s'angoissant, s'épouvantant de souffrir pour des rêves, épuisée enfin dans sa chair par le sang répandu et par les sautes de l'esprit, désemparée par une victoire qui traîne après soi la misère et laisse insatisfaits les espoirs nationaux, renonçant au pouvoir de comprendre et glissant à un mysticisme résigné devant le déchaînement des forces prétendues surhumaines, voilà ce que, dans un roman au titre étrange, *Rubé*, qui est la chronique tourmentée d'une âme et l'histoire de cinq ans de la vie d'un grand peuple, M. Borgèse, par une analyse lucide, forte, infatigable, vient de nous révéler. L'âme du protagoniste est fiévreuse et, par naissance, supersensible, flottante, vibrante, imaginative plus que résolue. Elle reçoit profondément les troubles et les poussées de son peuple. M. Borgèse touche à la quarantaine. *Rubé* est son premier roman. Ecrivain poli-

tique, journaliste, critique littéraire, il passait jusqu'ici pour une intelligence plus que pour une imagination. Jeune encore, il vécut à Berlin, étudia la nouvelle Allemagne, et, en deux livres retentissants, il l'expliqua à ses concitoyens. Attentif à tous les mouvements intellectuels de sa race, il fut un des critiques les plus pénétrants de la jeune Italie. Le jeu des Puissances mondiales le passionnait aussi. Dès 1914 il se jeta dans l'action. Pendant la guerre on le vit plusieurs fois à Paris chargé de missions importantes. Il est aujourd'hui l'animateur du *Corriera della Sera*. C'est un Sicilien de petite taille au visage maigre et osseux, sombre comme une olive, solidement construit. Mâchoire ferme, bouche large, poil noir, yeux d'Africain, immenses, roulants, toujours flambants, yeux terribles d'hypnotiseur. Mélange ambigu de désir de plaire et de hauteur, d'orgueil, presque de sauvagerie, à la fois farouche et coquet, l'homme même de ce *Rubé*, œuvre d'intelligence passionnée, de recherche sentimentale acharnée, cruelle, implacable, de volonté plus que de grâce et dont la forme sans sourire a plus de saccades nerveuses que de sérénité et d'harmonie.

M. Borgèse va droit au cœur de l'œuvre. En ses trois ou quatre premières phrases, il nous présente son héros par l'intérieur :

> La vie de Felippo Rubé avant trente ans n'avait pas été différente en apparence de celle des jeunes provinciaux qui descendent à Rome avec une licence en droit, une malle de bois et quelques lettres de présentation pour des députés ou des hommes d'affaires. A la vérité, il avait apporté quelque chose qui lui était propre : une logique à couper un cheveu en quatre, un feu oratoire qui consumait l'argumentation de l'adversaire jusqu'à l'os et la confiance qu'il était capable de faire de grandes choses, confiance qui lui avait été mise dans le cœur par son père lequel était secrétaire communal de Calinni et, connaissant bien l'Enéide en latin et la vie de Napoléon en français, jugeait que tous les hommes étaient des intrus en ce monde. à commencer par lui-même, hormis les génies et les héros.

Les deux premiers traits se confondent, « le feu oratoire n'étant que la manifestation « de la logique à couper un cheveu en quatre ». Donc puissance infinie de raisonnement dans l'abstrait, esprit d'avocat négligeant les réalités vivantes. A côté de cela, orgueil immense, croyance en sa prédestination, désir de la prouver aux autres et à lui-même en dominant.

De sa logique implacable, Rubé devrait tirer une force. Et c'est cette logique même qui l'affaiblit. La vie de chaque jour renverse cette logique qui, le plus souvent, n'est que de l'argumentation. Rubé emploie à construire ou édifier une force qui dépasse la résistance de ses nerfs. Lorsque l'édifice croule, il se sent brusquement impuissant; de là un dégoût brusque de l'action. En somme, erreur initiale Rubé : néglige le réel pour construire dans son esprit. Puis il s'irrite parce que le réel ne veut pas entrer dans la forme qu'il vient d'inventer. Il s'indigne de voir un être vulgaire, l'avocat Taramanna, son patron, réussir beaucoup mieux que

lui. Lorsque Rubé expose un système splendide, Taramanna répond, un jeu de poker aux doigts: «Magnifique! Mais la vie n'est pas faite ainsi. »

Force jouant dans le vide et s'exaspérant contre le réel parce qu'elle est comme une roue dont les pales ne battent que l'air, c'est le premier vice de Rubé, le vice initial et profond dont toutes ses crises sortiront. Ce jeune avocat est malade d'irréalisme.

Il n'a pas l'esprit parfaitement clair, d'abord parce qu'un esprit humain agissant sur lui-même, c'est-à-dire sur une réalité vivante, n'est jamais parfaitement clair; subtil, il s'analyse, il découvre les tendances les plus légères, les mouvements les plus fugitifs de son cœur. Mais ces tendances, mais ces mouvements, il est incapable de les peser, d'en évaluer l'importance. Certains, il les voit à l'œil nu, certains, il les découvre au microscope. Mais il oublie l'instrument qui les lui a révélés. Il les voit tous à la même grandeur. Il connaît toutes les parties de lui-même, il ignore l'ordre qui les régit. Vice encore qui résulte de son isolement dans l'abstrait et dans l'imagination de sa séparation duréel. C'est l'acte qui révèle quelles sont les forces importantes de l'homme, la force centrale, les forces déterminantes. Rubé n'agissant pas est en face d'un inextricable chaos.

Il se croit un héros en puissance, car, n'ayant jamais appliqué sa force au monde qui l'entoure, il ignore jusqu'à cette force là. Mais, en même temps, il se croit le plus vil des lâches parce qu'il découvre en lui pendant de longues et silencieuses analyses le désir du crime, la tendance aux pires bassesses. Ces tendances sont infimes sans doute et, avant de passer à l'acte, elles seraient annihilées par des intincts plus hauts et mille fois plus forts. Mais Rubé, qui ne passe jamais à l'acte, ignore la réaction.

Cette disposition au mépris de soi-même a d'autres causes si complexes qu'on ne saurait les exposer sans une subtilité fatigante. L'idée de la prédestination chez Rubé a deux faces presque contradictoires. Il pense d'une part : « Je suis un héros par droit de naissance et la société me doit une place éminente. » Mais en même temps il se dit : « Le héros, je ne le suis pas, je puis le devenir, je veux l'être. Je me brimerai jusqu'à ce que je domine le monde. Je ferai de moi un maître ou je serai brisé. » Celui qui veut être un maître se méprise sans cesse de ne pas commander et s'accuse de ne pas être digne de commander. Etre un maître ou être le dernier des hommes, voilà l'alternative dans laquelle Rubé passe sa vie. Etat d'âme exprimé jadis par les romanciers romantiques, mais qui est éternel.

Rubé gagne sa vie à Rome assez péniblement. Six cents francs environ chaque mois, ce qui à Rome, en 1914, est à peu près convenable. Son père, pour l'aider, lui envoie deux cents francs. Il s'ennuie. Lassitude de l'imagination à laquelle le réel ne vient jamais prêter la saveur de son corps.

De sa profession d'avocat, il ne lui restait après un sommeil peuplé d'images lasses que ce qui reste dans la cloche lorsqu'elle a cessé de sonner... Pendant le jour il se passionnait et vivait souvent quelques heures brillantes. Mais le soir... il avait horreur de lui-même comme si son âme eût été semblable à un cirque après la représentation : un bâillement infini avec des cigarettes et des peaux d'oranges...

En juillet 1914, deux événements le frappent : la mort de son père, la guerre imminente.

Sa mère et ses sœurs restent dans une situation de fortune assez embarrassée. Il renonce à ses deux cents francs par mois, mais il s'accuse d'avoir obéi à des mobiles bas. Il se reproche aussi de ne pas avoir pleuré quand il a su que son père était mort.

On doit reconnaître qu'il a l'âme un peu sèche et cela de nature. Lorsqu'il s'accuse d'être dur, il frappe juste. Il lui manque le goût de l'attendrissement et des larmes, fréquent chez tant d'esprits voisins du sien, le besoin d'être aimé, le besoin de croire aimer, et surtout le besoin de pleurer sur soi-même. Jamais dans ses pensées imaginatives il ne s'admire d'être un cœur magnifique tout prêt à se sacrifier.

Pendant tout le mois de juillet 1914, la guerre le tire de son ennui, elle excite son esprit. Le 31, il va passer la fin de l'après-midi chez un de ses amis, Frederico Monti qui vit avec sa famille dans une petite villa de la voie Appienne d'où l'on découvre la campagne romaine. Plusieurs personnes sont réunies sur la terrasse : un médecin psychiâtre, Bisi, une jeune fille, Eugenia Berti, d'autres amis de Monti. On parle de la guerre. Rubé démontre qu'elle est inévitable. Il le démontre avec l'ardeur sèche d'un mathématicien qui résout un problème. Il prouve point par point que l'Allemagne sera écrasée. « Entendu, dit Bisi, qui semblait avoir écouté, l'Allemagne écrasera la Russie et annexera les provinces baltiques ». Monti, esprit tranquille, constate que les nations se jettent dans le gouffre par impatience de l'incertitude. « Bisi, dont la femme a pour amant un Russe, dit Rubé, quand le psychiâtre est parti, croit que si la Russie est battue, l'autorité maritale en tirera profit ! » Eugenia Berti, fille d'un commandant d'artillerie, dit après un silence : « Papa prétend que s'il y a une guerre sérieuse, les explosifs modernes réduiront le monde en bouillie. »

Et soudain, dans le crépuscule qui lentement remonte de la plaine vers les montagnes de la Sabine, Rubé est saisi par une imagination qui s'impose à lui, qui l'oppresse. Il voit tous les peuples de l'Europe attendant dans une angoisse à demi inconsciente, et la lueur du premier coup de feu embrasant le monde comme un arc-en-ciel, claire et blanche.

Jusqu'alors la guerre dont, depuis le jour de Saraïevo, il avait souhaité cupidement la genèse, était, pour lui, une chose intéressante et étrangère, jeu passionné d'imagination et d'intelligence, dans lequel l'Allemagne, la Russie et toutes les autres puissances restaient symétriquement en rang prêtes à sauter de biais, comme les pions d'un jeu de dames. Maintenant, il sentait obscurément que la guerre était une chose humaine et une chose à lui et qu'elle brûlait le sang comme

un poison avalé à la hâte. Elle n'était plus hors de lui, la guerre, mais en lui Et ses belles et étranges couleurs, une fois le breuvage savouré, se changeaient en agitation consumante. L'enthousiasme de la curiosité s'enténébrait sous un voile sombre qui n'était pas de la terreur ou de la pitié, mais pouvait s'appeler au moins de l'épouvante.

C'est ici le premier contraste entre le raisonnement abstrait de Rubé et son imagination nerveuse. Contraste qui deviendra déchirant, lorsque l'imagination nerveuse sera alimentée par les douleurs de la réalité. Ce soir là, Rubé se couche las comme si on l'avait roué de coups. Il dort dix heures « la bouche amère, les muscles empoisonnés ».

Pendant l'hiver qui suit, il est interventiste. Partout il fait des conférences pour pousser l'Italie à la guerre. Pourquoi ? Il expose au public et se donne à lui-même des raisons qui ne touchent pas le fond de son être. Il fait des phrases sur la justice de la cause des Alliés, sur les horreurs allemandes. Ce ne sont que des phrases. Il parle de la grandeur de l'Italie, de la primatie italienne sur le monde». Ainsi se mêlent dans ses discours la démocratie et l'impérialisme, la paix universelle et la grandeur militaire de l'Italie. Nouveau désordre qui ne le trouble pas. Le désir profond qui le pousse, c'est la soif de l'action, action grandiose où il sera entraîné par l'immense masse des peuples et sans qu'il doive prendre une initiative. A la fois agir et être emporté, c'est le plaisir double qui le rend fiévreux d'impatience. Il s'épuise en paroles. Il demande des forces à l'éther. Il attaque les esprits calmes, sûrs d'eux-mêmes comme son ami Monti, ceux qui refusent de s'abandonner à la fureur de la guerre comme à un tourbillon. Dans sa fièvre il les accuse d'égoïsme et de lâcheté : « Ce fut un hiver d'agitation désolée. »

Au mois d'avril 1915, il s'engage comme sous-lieutenant d'artillerie dans le régiment où le père d'Eugenia Berti est commandant. Il annonce sa décision avant même de l'exécuter, «car il lui semblait lire sur le visage des inconnus un reproche pour le contraste existant entre ses paroles de guerre et sa vie sans sacrifice ». Donc, cet acte qui n'est que la renonciation à la libre disposition de lui-même, il l'accomplit par une suggestion extérieure

Il va dans son village de Calinni pour faire ses adieux à sa famille et prendre ses papiers. Ses sœurs

Sofia et Lucietta étaient orgueilleuses de lui; le médecin lui ouvrit avec un doigt la paupière inférieure et lui dit qu'il lui semblait épuisé. Le nouveau secrétaire communal le gronda doucement en lui assurant qu'après la mort de son père, avec ces pauvres femmes seules à la maison, il ne l'aurait jamais cru capable d'une si grosse folie; mais il lui serra la main et lui promit qu'à son retour il serait député.

Sa mère inconsolable lui demanda d'écrire. Pour ce petit monde de province, la guerre reste une chose lointaine et incompréhensible.

Il quitte Rome par un interminable crépuscule de mai. « Sachant que quelques amis viendraient lui faire leurs adieux, il dut prendre un

billet de première». On parle du sabre, du képi, « on va aujourd'hui à la guerre sur des coussins de velours. Il n'y aura pas de guerre. Au dernier moment l'Italie se retirera et fera faire la paix à tout le monde». Le train s'ébranle et Rome disparaît.

Dans la nuit du wagon, Rubé médite. Et cette méditation est étrange. Cet être intelligent et imaginatif qui va vers la bataille ne pense pas un instant à la mort. Il ne regrette pas la vie d'hier qui vient de s'achever. Au contraire, il se sent libre, dégagé des vieux liens. Une vie nouvelle commence. Existence où le corps prendra le dessus, rendra l'équilibre à l'esprit. Tous les espoirs lui sont permis : il rencontrera la fortune, l'amour. La guerre lui apparaît comme un moyen de trouver la santé, de reprendre des forces. Puis le doute habituel se présente. Est-il un héros ou un médiocre ? A ce moment il se sent soulevé par un enthousiasme physique. Etat bien rare chez ce triste rêveur. Et il s'endort en fredonnant des marches militaires.

On l'envoie en Vénétie, à Novera, auprès du commandant Berti que sa fille Eugenia a suivi. Ici, pas de marches militaires. Rubé apprend la théorie. Il s'ennuie un peu, mais trouve pour la première fois une joie tranquille dans son inaction.

La nuit de la mobilisation, une grande crise commence. Rubé est éveillé par un fracas terrible de fourgons. Il comprend que la guerre vient de se déclencher. Une terreur physique imprévue le cloue à son lit. Il ne peut se lever malgré son désir, il rêve de chars funèbres et de squelettes ricanants. L'épouvante revient, plus forte encore, au premier bombardement aérien. Epouvante d'un moment, naturelle peut-être, et qui se produit chez la plupart des individus, mais qui devient pour ce nerveux une souffrance intolérable. Le frisson de peur, petit fait qui n'a duré que quelques minutes et qu'un homme normal oublie. Aussitôt cet inactif le reprend, l'analyse. Il se juge sur ce petit fait, il se compare aux autres, il se méprise. Le fait réel prolongé par cette réflexion incessante, grandit, devient une obsession. Il se réveille en sursaut la nuit « avec la conviction féroce d'avoir eu peur». Le lendemain, cette pensée l'oppresse. Il tente de s'en débarrasser par une action physique épuisante. Il n'y réussit pas. Il se couche, espérant que la fièvre va venir le délivrer de toute responsabilité.

Eugenia Berti, le croyant malade, monte dans sa chambre ; Rubé lui avoue sa honte et éclate en sanglots. Par cet aveu, sa peur d'un instant lui devient une honte éternelle, ineffaçable. Le mouvement intérieur en s'exprimant prend la réalité d'un acte. Pour toujours, à ses propres yeux, aux yeux d'une autre, Rubé restera l'homme qui a eu peur. Bientôt, Rubé hait Eugenia. Il voudrait l'avilir pour la mettre à son niveau propre, devenir son amant pour être sûr de son silence. Elle est belle, mais froide, un peu triste. Ce n'est pas la femme qu'il rêvait, pourtant il se fiance presque à elle.

Il dépérit visiblement. On lui donne une permission. Il revoit Rome où son ami Monti prépare tranquillement son bonheur, Calinni où personne ne pense à la guerre. Dans la campagne de son village il ne rêve que de batailles, de canons. Tout-à-coup, sans attendre la fin de sa permission, il repart poussé par un désir irraisonné. « Il savait que tous les motifs étaient dans sa conscience, les bons et les mauvais et qu'il pourrait les en tirer quand il voudrait». Dans le jardin de Novera, plus fort et plus hardi que naguère, il embrasse Eugenia. Mais ce baiser ne suffit pas à lui rendre sa confiance en lui-même. Il a besoin de se prouver qu'il est capable de courage. Il sollicite une mission au front. Il part.

En approchant de la ligne de feu, il retrouve son équilibre. « Si ce dont tu t'accuses était vrai, tu serais déjà racheté ou damné. Tu ne respirerais pas cet air avec tant d'allègresse ». Il comprend que pour vivre il faut être comme les simples, ne penser ni à la vie, ni à la mort. « Il reconnut avec un sursaut subitement dompté, la voix du canon. Il la reconnut amie. Peut-être ne l'avait-il crainte si longtemps que parce qu'il la désirait trop ! » Il avance dans des alternatives de volupté physique et d'épouvante charnelle.

Un obus arrive près de lui. Il se jette à terre. L'obus tombe avec un fracas formidable, puis c'est le bruit plus léger des éclats.

Ah ! oui, c'étaient les éclats. Et cela c'était donc la guerre, la vraie guerre, et il était sans blessure, la petite égratignure de la joue n'était que la marque d'un platras ou d'un morceau de tuile éraflée par l'obus au passage. Les derniers renflements, dans la certitude d'être vivant et entier, le remplirent de délices. Il restait étendu, il s'allongeait, sentant le sol presque modelé par son corps comme dans un jardin humide de printemps. Avec précaution, il se tourne pour voir le ciel pailleté de l'or de l'après-midi. Alors une poussée de sensualité le saisit. Il désira le couchant, le soir avec un premier quartier de lune sur la haute plaine d'occident. Et la lune à laquelle il rêvait avait le long, le faible visage d'Eugénia.

Maintenant il était plein de félicité non exprimée. Quelque chose était à côté de lui, quelque chose de vivant et d'engendré par lui qu'il pouvait appeler par un nom et qu'il appelait son héroïsme. Jusqu'alors il avait senti à côté de lui semblable à une bête sale que l'on traîne en laisse, sa lâcheté. Maintenant, il avait cette chose chaude, transparente, palpitante qui était la joie d'avoir été dans l'orbite de la mort sans trembler et sans plus croire à aucune des illusions qui font que les hommes affrontent la mort. Par une élection libre et arbitraire il avait été au milieu du fer et du feu. Dans ce défi hardi et inutile, il voyait désormais l'essence de l'héroïsme.

Sur la route, il rencontre un petit détachement. Un traînard refuse de marcher, se couche à terre.

Debout ! dit dans un souffle le lieutenant Gerlandi. D'une main il cherchait la crosse du revolver suspendu à son ceinturon. De l'autre il secoua puissamment l'homme à terre. Mais la masse de l'homme était lourde et tenace.

Le coup de revolver s'entendit peu au-dessus du bruit régulier de la mitrailleuse qui piquait l'air d'éclats secs comme une mâchoire mécanique qui écraserait des noix.

Filippo s'était déjà préparé depuis un moment à se tourner pour ne pas voir. Il lutta aussi, mais en vain pour ne pas entendre la traînée du corps sur la poussière et certains ordres donnés à voix basse comme on parle toujours en présence des morts...

Si je n'avais pas agi ainsi, dit Gerlandi, je serais arrivé seul là-haut, et c'est à moi qu'on aurait pris la peau.

Filippo se tut. Il ne pouvait s'empêcher de découvrir en lui une joie glacée épouvantable parce que cette mort avait frappé le soldat Rametta et non lui. Il se répétait de temps en temps le *poum* du revolver et il lui semblait que Garlendi avait tué sa peur, cette bête sale qui l'avait accompagné jusqu'à cet endroit de la route.

Rentré à Novera dans tout l'orgueil de sa victoire, il pénètre dans la chambre d'Eugenia et la prend.

L'équilibre, acquis dans des ciconstances si extraordinaires, ne saurait se maintenir. Le mal de Rubé est profond, irrémédiable. La guerre, médecine trop violente, ne peut que l'exaspérer.

Il quitte Eugenia, passe dans une troupe de combat. montre un courage presque insensé, mais, avec une âcreté de malade, il s'efforce de ruiner chez ses camarades l'idéalisme qui les soutient dans leur sacrifice. Il est blessé grièvement. On le porte à Rome. Sa mère et sa sœur viennent le voir. Il rougit de leurs manières paysannes, et les voit partir avec satisfaction. Il traîne Eugenia dans toutes les auberges des environs de Rome. Il la compromet sans amour et sans joie, par désœuvrement. Puis il part pour Paris. Il entre dans un office de guerre dépendant de l'ambassade. Il rencontre dans un salon Célestine Lambert, la jeune femme d'un général français, saine, joyeuse et qui se laisse troubler par lui. Par mélancolie ou manque de force, il ne pousse pas son aventure au bout. Il retourne en Italie, s'installe à Milan, épouse Eugenia. Mais, toujours plus incapable de s'adapter à la vie, il se fait renvoyer de la maison où il a trouvé un emploi. Il se débat dans les soucis d'argent. Il torture Eugénia. Il court les cafés de nuit, les maisons de jeu. Il vit dans un affolement triste, blessé par toutes les puissances du monde. Un soir il gagne au jeu quinze mille francs. Il laisse Eugenia, part à peu près au hasard, tombe au bord du lac Majeur, et rencontre Célestine Lambert. Cette fois il la prend. Dans ce décor d'opéra, aux bras d'une femme étrangère, hors de toute durée, de toute réalité, il trouve le bonheur, un bonheur sans racine, sans raison profonde, tout rêve et imagination.

Ce bonheur se brise dans une tragédie. Une tempête renverse la barque des deux amants. Célestine est noyée. Rubé rejeté dans la vie n'est plus qu'un être décentré. Il va à Rome, demande à un prêtre de le sauver. Mais le prêtre ne peut rien pour un homme qui n'a jamais eu souci que du bonheur matériel. Son ancien ami Monti vit à Arazzo dans une villa. Rubé reste un soir près de lui. Au milieu de la nuit il repart. Il arrive à Castagnammone, la station par où l'on gagne Calinni. Il passe deux ou trois heures à la gare, puis reprend le train pour Bologne. Là, il

manque par hasard sa femme qui l'attendait. Il est pris dans une manifestation communiste et est écrasé par la cavalerie.

Autour du personnage principal se pressent des figures secondaires, nombreuses et expressives : le fasciste, la dame moderniste, le chef d'industrie profiteur, le vieil officier d'active sans ardeur et bien d'autres encore qu'on ne saurait caractériser par un trait. Une analyse même détaillée oblige à les négliger, de même qu'elle interdit de retracer le grand tableau de l'Italie en guerre. Il y a là des pages fort belles qui font de ce roman la meilleure source historique, tandis que le chapitre sur le séjour de Rubé en France montre de façon saisissante comment, pendant la guerre, un jeune Italien devinait la race à travers un salon de Paris.

Paul Rival.

VIE ARTISTIQUE

Art Polonais.

La Société Nationale des Beaux-Arts offre cette année l'hospitalité de ses murs à l'art polonais. C'est pour la première fois que cet art a ainsi l'occasion de révéler à l'étranger sa beauté et sa richesse. Quelques centaines de toiles, de sculptures, etc., réunies dans plusieurs salons du Grand-Palais, sont là pour rendre témoignage à la vitalité et à la puissance créatrice d'un peuple qui renaît à la vie indépendante, après cent cinquante ans d'esclavage.

Certes la vision que nous emportons de l'art polonais, en sortant de l'exposition, est forcément incomplète. Les difficultés de l'entreprise ont dû empêcher les organisateurs de nous montrer maintes œuvres d'une importance capitale. Plus d'un artiste, et non des moindres, manque à l'appel : c'est en vain que j'y cherche, si la mémoire ne me trompe pas, un Pruszkowski, un Siemiradzki, un Grottger lui-même. D'autres, tels Matejko, Malezewski, Wyspianski, — et je ne cite que les plus grands, — sont représentés d'une façon insuffisante. Que saura-t-on de ce visionnaire puissant, de ce décorateur hors ligne qu'est Wyspianski, si l'on ne connaît ni ses cartons pour les vitraux de Wawel, ni ses peintures murales, si délicieuses, de l'église des Franciscains ? Comment porter un jugement sur Matejko, portraitiste, si l'on n'a pas sous les yeux l'effigie puissante de l'artiste par lui-même ?

Mais ne cherchons pas noise aux organisateurs. Remercions les de leurs efforts. *Est laudanda voluntas.* Et tâchons de donner, dans les pages qui vont suivre, non pas une critique des œuvres exposées, mais un aperçu général et forcément succinct des origines et de l'évolution de cet art, si peu connu à l'étranger.

* * *

Les arts plastiques se développent très tard en Pologne. Sans crainte d'un démenti, on peut dire que leurs origines ne datent que de la fin du

XVIII^e ou même du début du XIX^e siècle. Cela ne veut pas dire que, jusqu'à cette époque, on ne trouve aucun vestige des Beaux-Arts dans le pays que, selon Ronsard, « Mars et l'hiver accompagnent ». En Pologne aussi, on a construit des cathédrales, taillé la pierre, sculpté le bois, peint des rétables et des portraits, enluminé des manuscrits. Mais en général la plupart des œuvres d'art y venaient de l'étranger et même, créées sur place, elles portaient l'estampille étrangère. Le fait paraît, de prime abord, d'autant plus inexplicable que la civilisation polonaise compte parmi les plus riches et les plus anciennes de l'Europe. L'Université de Cracovie, dont les origines remontent au XIV^e siècle, est un des plus anciens foyers de culture et de science. A la fin du XV^e siècle, elle compte parmi ses élèves le fameux astronome Copernic qui, le premier, avait posé de fermes assises à notre connaissance du ciel. Vers la même époque les savants de Cracovie portaient assez loin la gloire des noms polonais, pour que certaines universités italiennes leur confiassent l'honneur de professer dans leurs murs. La littérature politique, la littérature tout court, la poésie, ont fleuri assez tôt au pays pour que les lettres polonaises eussent pu connaître, dès le XVI^e siècle, grâce aux Rey, aux Kochanowski, leur « âge d'or ». Il serait aussi risqué d'attribuer au manque de sens plastique du peuple le retard qu'ont subi, dans leur développement, les Beaux-Arts. Je n'en veux pour témoins que ces décors d'un goût si primesautier, d'une harmonie de couleurs si charmante, que ces objets d'usage familier, qui sont de véritables objets d'art, dont resplendissent les poutres des maisonnettes paysannes de la principauté de Lowicz ou les bicoques des montagnards de Zakopane. Et d'autre part, pourrions-nous assister à cette floraison superbe de la peinture et de la sculpture, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, si l'art national naissant n'avait pas trouvé dans l'âme du peuple les éléments nécessaires à son développement ?

C'est surtout dans la structure sociale de la Pologne et dans les conditions politiques et économiques de son existence qu'il faut chercher la clef de l'énigme. Durant de nombreux siècles, deux classes sociales constituèrent les piliers sur lesquels s'appuya toute la vie nationale du pays: ce furent les paysans et les nobles. Les paysans, réduits à l'état de misère et de servitude, s'adonnaient à la culture des terres seigneuriales et fournissaient, en plus, de précieux auxiliaires aux armées de la République, lors des grandes guerres. Les gentilshommes, depuis la modeste « noblesse grise », qui différait peu des paysans, jusqu'aux superbes magnats-roitelets entourés d'un faste oriental, ne formaient pas une caste fermée, mais constituaient une large couche sociale dont l'accès fut ouvert aux plus humbles roturiers qui, ayant bien mérité de la Patrie, étaient « admis au blason ». La noblesse assumait le rôle difficile de la défense du pays, dont les frontières étaient ou-

vertes à tous les vents des invasions, et la conduite des affaires publiques, car le roi était lié par la Constitution et ne fut au fond qu'un *primus inter pares*. La population des villes, la bourgeoisie, était, à de rares exceptions près, de souche étrangère. Les Italiens, les Français, les Allemands, les Arméniens et les Juifs s'établissaient dans les cités où ils exerçaient le métier lucratif de commerçants, de banquiers, d'artisans, jouissant de la protection des rois, des évêques, des seigneurs et ayant une large autonomie dans la direction des affaires communales.

Le paysan ne venait à la ville que le jour de marché ou de fête; et les seigneurs n'y faisaient que de courts séjours nécessités par leur participation aux choses publiques : séances de la Diète et du Sénat, élections, fêtes de couronnement etc. De retour des campagnes guerrières, le gentilhomme polonais, instruit, cultivé, ayant souvent beaucoup voyagé, parlant le latin avec facilité et élégance, parfois aussi le français, l'italien, l'allemand, échangeait volontiers son coursier de combat contre un livre et son épée contre la plume. Il ne dédaigne pas de consigner sur les tablettes et confier, dès la fin du XV^e^ siècle, à l'imprimerie ses pensées d'homme d'Etat et ses sentiments de poète. Mais l'idée ne lui vient pas de prendre dans sa main le pinceau de peintre ou le ciseau de sculpteur et de faire ainsi le métier d'artisan, comme il lui répugnera, jusqu'à la moitié du XIX^e^ siècle, de s'adonner au commerce ou à l'industrie. Il achète volontiers et constitue souvent de riches bibliothèques, il aime le luxe, les étoffes chatoyantes brochées d'or, les bijoux étincelants, les chevaux de prix, et les armes riches; mais rares sont, dans son milieu, les hommes qui joignent, tel le fameux chancelier Christophe Szydlowiecki (XVI^e^ siècle), à une large culture générale l'amour particulier des Beaux-Arts et le goût de collectionneur. La bourgeoisie, florissante à Cracovie et ailleurs au XV^e^ siècle, a, pour construire, décorer, embellir ses églises, ses sièges communaux, ses maisons de corporations, besoin d'artistes qu'elle ne trouve pas en nombre suffisant sur place. Elle fait donc appel aux pays étrangers, dont elle est issue et auxquels continuent de la lier les intérêts et les souvenirs : une véritable invasion d'artisans italiens, allemands et autres accourent en Pologne en quête de gloire et d'argent. Parmi eux vient s'établir à Cracovie le fameux sculpteur nurembergeois Wit Stwosz [(1435-1533), (Veit Stoss, comme l'appellent les Allemands)] qui s'acclimate bien vite dans ce pays doux et hospitalier, qui s'y marie et y passe les meilleures années de sa vie et de son travail. En dehors de nombreux ouvrages faits sur commande des particuliers, il exécute ce chef-d'œuvre de sculpture en bois, le maître-autel de Notre-Dame de Cracovie. Il faut admirer dans ce monument la force dramatique, las cience de la composition et du modelé, le souffle

puissant de la Renaissance, un peu retardataire dans ce poste éloigné de la culture occidentale, — souffle qui semble briser à jamais la forme étriquée et figée de l'art gothique mourant. Malgré son génie, malgré le renommée qui chante sa gloire, Wit Stwosz ne laisse pas de continuateurs dignes de son nom. D'ailleurs, bientôt commence le déclin de la bourgeoisie, seule classe sociale qui éprouve un véritable besoin d'art. Les guerres et les invasions, et, avec elles, les craquelures inquiétantes qui se font apercevoir dans la situation sociale et politique du pays, ne sont pas faites pour encourager le commerce et l'industrie, pour contribuer au développement de la population urbaine qui s'adonne à l'exercice de ces métiers. La cour royale ne joue pas ce rôle de mécène que, cédant au goût public et flattant les aspirations des masses, ont assumé les papes de Rome ou les princes de Toscane. La position du roi électif était trop incertaine, la chance de fonder un dynastie trop précaire, pour que les Waza, les Sobieski ou autres attachassent trop de prix au développement des arts ayant pour but de perpétuer la gloire d'une lignée royale. Certes on a besoin encore de quelques artistes pour décorer les églises ou fixer pour la postérité les traits des ancêtres, mais ce besoin est trop restreint pour qu'il puisse provoquer la naissance d'une école. Les quelques artistes de souche polonaise dont les noms ont survécu, Czechowicz (1689-1775) par exemple, ne sont que des élèves dociles des peintres italiens de l'époque de la décadence.

Le seul roi qui puisse revendiquer devant l'histoire le nom du roi mécène fut le dernier souverain de Pologne, Stanislas Auguste. Mais, cédant au goût peu sûr de l'époque, c'est encore en Italie qu'il cherche des maîtres pour indiquer la voie à l'art national. Malheureux en politique, il n'a pas été plus heureux dans son rôle de protecteur des arts. Les Bacciarelli, les Grassi, les Lampi qu'il attache à sa cour, ot continué à Varsovie l'art douceâtre et efféminé qu'ils avaient exercé dans leur pays natal sans rien comprendre à la vie réelle de leur patrie d'adoption, et le pays qui leur a donné son hospitalité s'est refusé à suivre leur enseignement. La puissante famille des Czartoryski eut la main plus heureuse. C'est elle qui fit venir en Pologne l'artiste français Jean-Pierre de la Gourdaine Norblin (1745-1830). Peintre médiocre des « fêtes galantes » dans sa patrie, il est frappé par la beauté originale du pays nouveau, par le charme prenant de son paysage, par le tempérament de la race, par le caractère rude des types humains qu'il coudoie dans les villes et les campagnes, par la couleur locale si neuve, si distincte de celle à laquelle l'avaient habitué les murs de Paris ou les jardins de Versailles. Peu à peu, les paysans polonais, les vagabonds et les mendiants, les marchands des rues ou les gentilshommes restés fidèles aux mœurs et aux costumes des ancêtres remplacent dans ses tableaux,

dans ses dessins et gravures, les marquis français aux perruques poudrées, les minaudantes beautés et les jardins « à la française ». Même revenu sur le tard dans sa patrie, il n'oublie pas le pays qui lui avait donné la fortune et la gloire et il dessine pour la princesse Czartoryski un album de « costumes polonais » et décore de paysages polonais ses plats de porcelaine. Le grand mérite de Norblin, dont l'art polonais lui gardera toujours une fidèle reconnaissance, est d'avoir découvert pour les artistes de Pologne la beauté de leur propre pays et indiqué ainsi la seule fontaine de Jouvence où doive puiser l'art qui veut vivre et créer. L'élan est donné, la voie est tracée; de nombreux artistes suivent l'enseignement précurseur et, épris d'une beauté nouvelle, cherchent la forme la plus appropriée pour exprimer l'idéal national.

Cet idéal lui-même change peu à peu. La démocratisation du pays qui aboutit — trop tard hélas ! — à ce beau monument qu'est la Constitution du 3 avril 1791, les événements tragiques qui amènent le partage de la Pologne et la perte de son indépendance, à la suite de la défaite de l'armée paysanne de Kosciuszko à Maciejowice, amènent une transformation complète de la vie nationale.

L'énergie comprimée du peuple, mis dans l'impossibilité d'user ses forces dans le dur travail d'organisation politique et sociale du pays, de diriger ses destinées, cherche une autre issue. Tout en préparant les révoltes futures, la nation ne peut pas se laisser égorger en silence. De sa poitrine jaillit ce cri unique qu'est la poésie romantique des Mickiewicz, des Slowacki, des Krasinski, la poésie de souffrance et d'immense espoir, la poésie qui retrouve, dans le martyre de la nation, les accents depuis longtemps oubliés des livres des Prophètes et des psaumes de David. Et en même temps, la nation se tourne, avec un amour infini, vers la beauté de son pays dont elle cherche, pour sa propre consolation et pour la mémoire de la postérité, à fixer à jamais les traits essentiels. Des couches sociales de plus en plus larges naissent à la vie, et ainsi l'art ne pousse ses racines que dans le cœur des foules qui trouve le terrain nécessaire et propice pour la floraison de la Beauté !

Ce sont deux grand peintres et dessinateurs, Alexandre Orlowski et Pierre Michalowski, qui marchent sur les traces laissées par Norblin; mais c'est surtout Jules Kossak (1824-1899), fils spirituel de Norblin et élève d'Horace Vernet (ne fut-ce pas le rôle de la France de conduire, au XIX^e^ siècle, le monde entier au temple d'Apollon ?) c'est surtout Jules Kossak qui approfondit et élargit la vision artistique de ces prédécesseurs. Il devient le barde de la Pologne nobiliaire, chevaleresque, pleine de fantaisie et d'énergie débordante, de la vie large comme ces steppes et plaines immenses à travers lesquelles passe le galop effréné des cavaliers en cuirasse, des chasseurs intrépides, des meutes hurlantes. Il est le peintre par excellence de ce passé coloré et pittoresque dont il ne veut pas laisser s'éteindre le souvenir et de ce présent

qui deviendra bientôt, du vivant même de l'artiste, le passé. Dans sa peinture légère et rapide il a plus de hardiesse que son maître, et il prend aussi plus de liberté avec la composition qui ne se ressent nullement des formules de la tradition académique et froide imposée pendant si longtemps à l'art français par les ordres de Colbert les préceptes d'un Félibien des Avaux ou l'exemple d'un Charles Lebrun.

Le calvaire douloureux de la nation, ses gestes de révolte et son martyre trouvent une expression dramatique dans les cartons d'Arthur Grottger (1837-1867). Dans des cycles tels que : *Polonia*, *Lithuania*, *Warszawa*, il chante les souffrances d'un peuple qui s'efforce en vain de briser ses chaînes. Il s'élève encore plus haut dans son album consacré à la *Guerre*. Devant les horreurs des massacres, devant les visions sanglantes de la bêtise et de la cruauté humaines, il ne peut pas se contenter de l'exactitude objective d'un Callot ou imiter le ricanement sinistre d'un Goya. Son cœur saigne et ses yeux se voilent de larmes. Et telles pages de la *Lithuanie* ou de la *Guerre*, dessinées parfois d'une main inexperte de jeune homme, atteignent au sombre pathétique d'un chant de Dante.

Un des plus grand génies picturaux de la Pologne du XIX^e^ siècle, un de ces génies qui appartiennent autant à leur pays qu'à l'humanité entière, est sans conteste Jan Matejko (1838-1893). Doué d'un talent créateur hors ligne, d'une imagination puissante, d'une capacité de travail inouïe, il a acquis, par son effort surhumain, des titres de gloire impérissables et introduit l'art polonais dans le panthéon de l'art universel. On a donné à Matejko le nom de « peintre de l'histoire polonaise ». En effet, c'est dans le passé de la Pologne qu'il a surtout puisé les sujets de ses vastes compositions. Mais ce titre ne correspond qu'aux traits extérieurs de son art. Le document archéologique, la chronique du temps n'est pour lui, et peut-être bien malgré lui, qu'un moyen de deviner, de ressusciter une réalité vivante. Selon la parole judicieuse du fameux critique d'art, Witkiewicz, les visions de Matejko ont une telle force d'évocation qu'il est difficile, après avoir étudié et admiré ses toiles, de s'imaginer les moments essentiels et les héros de l'histoire nationale, sous une forme autre que celle dans laquelle les avait immortalisés le génie de ce peintre. Tout un peuple de géants se presse sur les toiles de Matejko. Les défauts de son art sont parfois aussi grands que ses qualités. Le tempérament débordant de ce visionnaire fait éclater maintes fois le cadre dont il est obligé de subir la contrainte. Il viole toutes les règles de composition admises. Sa palette crie par moments au lieu de chanter. Mais il sait aussi maîtriser les forces de la nature qui bouillonnent dans son âme. Et il crée alors des pages harmonieuses et sublimes, telle le *Sermon de Skarga*, — Pierre Skarga, prédicateur célèbre du XVI^e^ siècle, auteur des fameux « Sermons prononcés à la Diète ». Il sait faire revivre alors le chaud coloris des

grands maîtres vénitiens et atteindre la puissance de psychologie et d'expression que l'art avait oubliée depuis l'époque où Michel-Ange peignait son Dieu et ses Prophètes de la Sixtine et où Velasquez gravait de son pinceau les traits inoubliables d'un pape Innocent X.

L'individualité de Matejko était trop forte pour qu'il pût fonder une école. Il dominait les talents faibles; les autres, plus puissants, ont cherché une voie nouvelle. Maurice Gotlieb (1856-1870) meurt trop jeune pour pouvoir donner toute la mesure d'un art où la sentimentalité douloureuse juive se marie heureusement l'amour du décor d'un Vénitien du XVI^e siècle. Le portraitiste le plus remarquable de ce temps, artiste dont Paris a su apprécier le goût et le talent, fut Henri Rodakowski (1823-1894). Le représentant le plus illustre de l'académisme classique polonais, Henri Siemiradzki (1843-1902) évoque les fastes romains de l'époque de la décadence.

Vers 1880, commence une réaction violente contre la formule académique par laquelle les Gerson, les Simmler ont voulu enchaîner la liberté de l'art. Le bon peintre et brillant écrivain Stanislas Witkiewicz (1851-1915) mène un combat ardent pour la vérité dans l'art. A la tête de la nouvelle école réaliste se placent les deux frères Max (1846-1874) et Alexandre (1849-1906) Gierymski et le plus célèbre des paysagistes polonais, Joseph Chelmonski (1850-1914). Ce maître révèle au monde la poésie profonde de la nature polonaise, le charme mélancolique de la plaine mazurienne et, le premier, peint franchement, simplement, avec un soin sincère de vérité, sans fausse sentimentalité le paysan polonais. Sous ce rapport l'influence de Chelmonski sur l'art moderne de son pays est salutaire. C'est à lui que la génération actuelle des artistes polonais est redevable, en grande partie, de la découverte de ces trésors que le peuple et la nature ouvrent devant les yeux émerveillés des hommes. En tant que peintre, Chelmonski n'est pas un initiateur : il suit la voie tracée par Millet et par l'école de Barbizon. Mais il a su imprégner cette forme étrangère du sentiment national dont vibre la poésie d'un Slowacki ou la musique d'un Chopin.

Jacek Malczewski (né en 1855) cherche à marier le réalisme de la forme au symbolisme de la conception. Dessinateur puissant, mais esprit inquiet, il nous astreint parfois à un dur travail, pour trouver la clef de ses symboles, mais on se sent pris quand même par la force de ce visionnaire étrange qui a assumé la tâche difficile de créer de la poésie à coups de crayon et de pinceau.

Vers la fin du siècle passé, la peinture et la sculpture polonaises atteignent un haut degré d'épanouissement. Les liens les plus étroits attachent l'art polonais à ce foyer des lumières nouvelles qu'est Paris. Les luttes artistiques, les mots d'ordre nouveaux dont retentissent les bords de la Seine trouvent leurs échos vibrants aux bords de la Vistule. L'impressionnisme est représenté ici par un peintre d'un grand talent

Ladislas Pokowinski, que la mort a ravi prématurément (en 1895) à la gloire de l'art polonais, et par Pankiewicz. Joseph Mehoffer, auteur des beaux-vitraux de la cathédrale de Fribourg et de la polychromie de la chapelle royale de Wawel (Cracovie), marque une étape dans l'évolution de l'art décoratif en Pologne. Jan Stanislawski (mort en 1900), dans ses paysages d'une finesse charmante et d'un coloris délicat rivalise avec les Sisley et les Monet. Mlle Olga Boznanska, dont la renommée n'est plus à faire à Paris, peint des portraits dont la délicatesse d'exécution et le charme intime font songer aux meilleures pages d'un Carrière.

Mais l'art national s'élève encore plus haut avec l'élève génial de Matejko, Stanislas Wyspianski (1869-1907). Tout jeune encore il aide le maître a décorer les murs de la Notre-Dame de Cracovie. Puis l'art décoratif, la fresque, le vitrail, le décor intérieur, absorbent le plus clair de son génie : il pétrit la matière précieuse de son art d'éléments divers puisés aux meilleures sources de la beauté. Les cathédrales de France trouvent en lui un admirateur passionné. Les artistes japonais du XVIII^e^ siècle lui enseignent la science des harmonies délicates; Puvis de Chavannes, peut-être, lui indiqué la façon dont on traite les grands problèmes de décoration murale. La ligne de Wyspianski, dans sa simplicité naïve, sait rendre avec exactitude la forme et la vie d'un monde entier, son coloris, simple, harmonieux, agit comme la musique. Mort à l'âge où tant d'autres commencent à peine leur carrière, non seulement il laisse après lui une œuvre picturale immense (décoration de l'église St-François et de la chapelle de Wewel, de la maison de la Société médicale à Cracovie, des études, des paysages, des portraits, des projets de vitraux etc., etc.), mais, faisant revivre la plus riche tradition de la Renaissance, il a encore le temps de révéler un véritable génie de poète et de laisser après plus de vingt volumes et plaquettes de poèmes et de drames en vers qui renouvellent l'art théâtral polonais et continuent la plus belle tradition des Mickiewciz, des Slowacki, des Corneille et des Eschyle.

Arrêtons-nous là. Inutile d'allonger démesurément la liste des noms, car il est impossible d'énumérer tous ces jeunes et vivants artistes : les Ruszecyc, les Mela Muter, les Zak, les Sichulski, les Wojtkiewicz, les Pautsch, etc., etc., dont la Société Nationale nous présente, si parcimonieusement, hélas ! les œuvres qui établissent leur gloire naissante.

Pour l'architecture au contraire, il nous reste peu de monuments très anciens. La pierre de construction est plutôt rare en Pologne. Pendant de longs siècles, le bois est le matériel presque unique dont se sert l'architecture. Les incendies qui éclatent facilement pendant les mois de sécheresse, le coq rouge que lancent sur le pays les hordes guerrières des Lithuaniens, des Tartares, des Cosaques, des Chevaliers

Teutoniques, détruisent sans ménagement aussi bien les cabanes misérables de paysans que les Châteaux des seigneurs ou des villes entières. C'est dans cette fragilité des monuments d'architecture qu'il faut chercher une des principales difficultés auxquelles les Beaux Arts doivent le retard de leur développement en Pologne. A quoi bon couvrir de fresques précieuses les murs fragiles qui seront la proie des flammes ? A quoi bon collectionner des tableaux et des statues qu'on ne pourra pas sauver à temps des mains des pillards sauvages ou préserver des méfaits de leurs torches incendiaires ? C'est seulement vers la fin du XIVe siècle que la construction en briques commence à se développer de plus en plus en Pologne. Le roi Casimir le Grand se vantait, paraît-il, d'avoir trouvé le pays « en bois » et de le laisser « en pierre ». Mais le bois resta longtemps encore le matériel habituel des constructeurs.

Dans son évolution, l'architecture subit, non sans retards dus à l'éloignement du pays des centres principaux de la vie européenne, les transformations qui caractérisent le développement de cet art à l'Occident. Le style gothique est représenté en Pologne par Notre-Dame de Cracovie, la cathédrale de Cracovie, par le Dôme de Plock etc. La Renaissance (n'est-ce pas une de ses perles les plus précieuses que la maison des drapiers à Cracovie ?) les styles Louis XIV, Louis XV, Empire, ont peuplé de nombreux monuments toutes les grandes villes polonaises.

Au XIXe siècle, l'oppression politique, qui enchaîne toute la vie nationale, arrête aussi l'essor de l'architecture, art qui, plus que tout autre, a besoin de liberté et de participation créatri e des larges couches sociales, pour vivre et pour prospérer.

La sculpture, si liée à l'architecture, se ressent du même malaise. Comment peut-elle se développer, n'ayant pas de monuments à décorer, et tout accès, à peu d'exceptions près, des places publiques lui étant interdit, pendant longtemps, par les oppresseurs. Et cependant elle lutte pour vivre. Les Welonski, les Kurzawa, les Laszczka et, parmi les plus récents, les Dunikowski, les Biegas, les Nadelman, les Glicenstein, les Wittig, les Kuna, prouvent que la voie est ouverte et que les semailles sont faites pour les moissons futures.

Michel MERLAY.

VIE RÉGIONALE[1]

LE LIMOUSIN

Berceau de la poésie méridionale.

Le 4 juin, dans l'amphithéâtre Descartes, à la Sorbonne, se réunissait une nombreuse assemblée. De gais propos dits d'une voix claire, avec une pointe d'accent; de gracieux visages encadrés d'ailes blanches[2], prêtes à s'enlever, palpitantes, au moindre souffle; des discours aimables, spirituels, éloquents : le *groupe d'Etudes limousines* donnait son assemblée de fin d'année. La présence de MM. Bourdeau. Coudert, Manouvrier, du Maroussem, Cruveilhier, de Nussac, d'autres encore rappelait que les Limousins sont à l'Académie, à la Cour de Cassation, à l'Ecole d'Anthropologie, à la Société de Réforme sociale, à l'Institut Pasteur, au Muséum,...partout. M. Brun, l'apôtre du Régionalisme, était là. Un « pays » de France honorait ses morts; il louait ses vivants. Et, pour mieux célébrer la petite patrie l'un de ses enfants M. J. Audiau, en évoque la jeune gloire, au temps où, sur les lèvres des troubadours, chantait, en la douce langue limousine, la tendre langueur ou la fièvre ardente et passionnée d'amour.

***

Pendant des siècles, l'humble patois des paysans limousins fut, selon la formule d'un savant italien du XVI^e^ siècle, Giovanni Maria Barbieri, « le toscan de la France méridionale. ». Le grammairien catalan Raimon Vidal de Besaudun, qui vivait au XIII^e^ siècle, et, après lui, les *Leys d'Amors*, estimaient déjà que « le dialecte du Limousin s'adapte mieux et convient davantage à la poésie qu'aucun autre dialecte

1. Nos amis de l'Etranger ne connaissent pas assez le rôle que jouent les *Régions* dans la structure économique, politique et morale de la France, ni les *Provinciaux* dans l'activité de Paris. La *Vie des Peuples*, dont le programme est : « *Faire connaître la France à l'étranger; l'étranger à la France* » n'oubliera pas la *Vie régionale*, soit en France, soit à l'étranger.

2. Le *barbichet*, coiffure limousine.

roman». Un tableau de la littérature limousine [1] au moyen âge s'étendrait sur toute l'Occitanie. Suivons ici seulement les poètes qui sont nôtres par la naissance.

Les plus anciens monuments que nous possédions de notre langue — et de la langue d'oc — sont d'abord un fragment d'un poème sur Boèce, où l'auteur, vraisemblablement un clerc, ne semble pas avoir la vocation poétique, et quelques poésies pieuses, sans grande valeur, qui semblent avoir été composées à Limoges, dans les premières années du XII^e siècle. A cette époque paraît le premier des troubadours, Guillaume IX, comte de Poitiers. C'est en langage limousin, que ce puissant seigneur écrivit son œuvre, alors que le poitevin et le gascon semblaient devoir l'attirer davantage; mais, à cette époque déjà, le limousin devait être la langue littéraire de l'Aquitaine. Malgré toute la grâce qu'on s'accorde à lui prêter, sans que, d'un tel jugement, il soit toujours digne, la poésie méridionale est encore loin, avec lui de la douce noblesse qu'elle atteindra, bientôt, avec Bernard de Ventadour. A quelques kilomètres d'Egletons (Corrèze), se dresse un vieux manoir dont les murs avaient abrité déjà un certain nombre de poètes, parmi lesquels l'un des seigneurs du château Ebles II [2]. C'est là que devait naître Bernard de Ventadour, le plus grand poète du moyen âge limousin.

Poète tendre et délicat, amant inconstant et fidèle, auquel conviendrait le vers de Dante :

> Io mi son un tela che quando amor mi spira
> Noto...

sa vie, comme son œuvre, est un conte merveilleux d'amour. Il était de « naissance pauvre », si l'on en croit son biographe Uc de Saint-Cyr, et Peire d'Auvergne qui, dans une satire célèbre contre les Troubadours, ne manque pas de le railler :

> *Lo tertz, Bernatz de Ventadorn,*
> *Es meindre d'En Borneilh un dorn;*
> *Mas en son paire ac bon sirven*
> *Que portav'ades arc d'alborn*
> *E sa maire escaudava-l forn.* » [3]

1. « *Lo lengatges de Lemosi es mais aptes e covenables a tratar et a dictar en romans que degus autres lengatges.* » (*Leys d'Amors*).
2. Ce troubadour, dont l'œuvre a complètement disparu, fait l'objet d'un assez grand nombre d'allusions dans la poésie méridionale, et son activité poétique est attestée par Geoffroy de Vigeois dans sa chronique.
3. « Bernard de Ventadour, est un peu inférieur à Guiraut de Borneilh; mais il eut pour père un bon serviteur qui portait constamment arc d'aubour, et sa mère chauffait le four. » (*Trad*).

Mais, en dépit de la médiocrité de ses origines, il était « bel homme et adroit », savait bien chanter et trouver, était courtois et instruit. Séduit sans doute par cette naturelle distinction d'esprit et par le talent poétique qui se manifestait déjà dans les premières tentatives de Bernard, Ebles III, comte de Ventadour le prit en affection; le troubadour ne tarda pas à s'éprendre de la femme du Seigneur, Marguerite de Turenne, dont la grâce et la beauté lui inspirèrent ses premières chansons. La forme en est charmante, l'inspiration délicate; le poète trouve, pour exprimer sa tendresse, des formules heureuses par lesquelles tous les lieux communs de l'époque semblent être entièrement renouvelés.

Can vei la laudeta mover
De joi sas alas contra'l rai
Que s'oblid'e-s laissa cazer
Per la doussor c'al cor li vai,
Ai las ! Tal enveja m'en ve
De cui qu'en veja jauzion,
Meravilhaz ai car desse
Lo cor de dezirier no'm fon [1].

Malgré tout le talent dont il faisait preuve, l'aveu de son amour n'excita d'abord qu'indifférence et mépris. Mais, toujours tendre et respectueux, Bernard n'en resta pas moins fidèle à celle qu'il aimait. Bientôt, un baiser fut sa récompense. Dès lors sa destinée paraît changer, « une clarté d'amour ensoleille son cœur », une ivresse débordante succède aux plaintes douloureuses d'autrefois. Pourtant, cette tendresse, dont il se grisa tout d'abord et qui semblait devoir faire le bonheur de sa vie, ne tarda pas à devenir pour lui la source des déceptions amères et des tristesses infinies. Les médisants, les *lauzengiers* firent tant et si bien — ou si mal — que Bernard fut obligé de partir. Il quitta, l'âme gonflée de regrets, son cher pays de Limousin.

Be m'an perdut, lai, enves Ventadorn,
Tuit mei amic, pus la domna no m'ama;...
Ieu m'en vau caitius, no sai ou [2]*...*

Bernard se retira à la Cour de Normandie, auprès de la petite fille de Guillaume de Poitiers, Eléonore d'Aquitaine, dont la sympathie pour les Troubadours était aussi proverbiale que la légèreté de mœurs. Il resta quelque temps auprès d'elle, peut-être même l'accompagna-t-il en Angleterre, quand elle eut épousé Henri II. Le poète est si discret,

1. « Quand je vois l'alouette mouvoir de joie ses ailes en face du soleil, et se laisser tomber, oublieuse, tant elle a le cœur pénétré de douceur, hélas, il m'en vient une telle envie de tout ce que je vois joyeux, que c'est miracle à mes yeux, si le cœur ne me fond de désir. (*Trad*).

2. « Ils m'ont bien perdu là-bas, à Ventadour, tous mes amis, puisque ma dame ne m'aime plus... Je m'en vais désespéré, je ne sais où. » (*Trad.*).

après son aventure de Ventadour, que son existence, à partir de ce moment, est assez difficile à préciser. Peut-être fut-il aimé de la souveraine; mais quand Raimon V, comte de Toulouse, mourut en 1194, Bernard avait, depuis longtemps, quitté la cour d'Eléonore pour celle du seigneur méridional. Enfin, las de la vie bruyante, attiré par le Limousin où l'attachaient tant de souvenirs, il vint mourir, sous l'humble froc d'un moine, à l'abbaye de Dalon.

Tandis qu'à Ventadour un enfant du peuple, dont le talent avait fait l'égal des plus grands, disait les joies et les inquiétudes de l'amour, là-bas à Hautefort, un seigneur puissant, chantait l'âpre volupté des batailles : il s'appelait Bertran de Born [1]. Dante, errant dans l'Enfer, le trouve portant, décapité, sa tête à la main, comme une lanterne, et gémissant : « Je suis Bertran de Born, celui qui a fait du père et du fils deux ennemis [2]. » Toute la vie de Bertran tient, en effet, dans la querelle qui divise le Roi d'Angleterre Henri II et ses fils. Il fallait au seigneur d'Hautefort, pour qu'il fût heureux, le spectacle des étendards, l'appel des clairons, le cliquetis des épées, l'odeur fauve de la bataille;

Patz no'm fai conort,
Ab guerra m'acort,
Qu'ieu non teing ni crei
Negun' autra lei [3].

et c'est encore lui qui déclare : « Lorsque je vois dans les jardins déployer les drapeaux jaunes, violets et bleus et que j'entends le hennissement des chevaux, les airs des jongleurs qui jouent de la viole d'une tente à l'autre, les trompes et le cor, et le clairon aux notes éclatantes, alors s'apaise mon cœur. »

Quan vei pels vergiers desplejar
Los cendatz, grocs, indis e blaus,
M'adoussa la votz dels cavaus,
E, il sonet de fan li joglar
Que viulon de trap en tenda,
Trombas, e corn, graile clar...

Pourtant il y avait aussi, dans son cœur, place pour des sentiments plus tendres, s'il a vraiment aimé, comme l'affirme le biographe ancien, Maheut de Montagnac, et, plus tard, Mathilde, sœur de Richard Cœur de Lion. Mais ce fut surtout. le grand poète des batailles, et

1. Né à Born, Limousin par conséquent, (il s'en faisait du reste une gloire), il vint, après une vie des plus mouvementées mourir, comme Bernard de Ventadour, dans la solitude de Dalon.
2. *Divina Commedia, Inferno*, XXVIII, 119-142.
3. La paix ne me donne nul réconfort; la guerre me plaît, car je n'ai et n'observe pas d'autre loi. » (*Trad.*)

c'est à ce titre, plus qu'à tout autre, que ses contemporains, — Dante lui-même, — l'ont admiré.

De Giraut de Borneil, [1] Limousin également, puisqu'au temps de sa naissance le pays dépendait de la vicomté de Limoges, Dante fait l'interprète le plus brillant des idées de vertu, d'honneur et de justice. Au XIII[e] siècle déjà, Bernart Amoros, n'hésitait pas à l'appeler *lo maestre*, le maître des Troubadours; par la dignité de sa vie, l'élévation de ses sentiments et la perfection de son art, Giraut de Borneil se montra digne d'une telle réputation. Il était, comme son égal en poésie, Bernard de Ventadour, d'humble famille; « l'hiver, nous dit le biographe, il étudiait, et l'été, passait de cour en cour, accompagné de deux chanteurs qui interprétaient ses chansons; jamais il ne voulut prendre femme; tout l'argent qu'il gagnait, il le donnait à ses pauvres parents et à l'église de sa ville natale [2]. » Une affection mal récompensée, mais à laquelle il resta toujours fidèle, un admirable dévouement à tous les siens, un attachement profond à ses amis, ornent la vie de ce poète, qui sut malgré sa misérable origine, s'élever au niveau des personnages les plus nobles, par son génie et par son cœur. Ses chansons sont empreintes de je ne sais quel charme qu'on trouve difficilement ailleurs; la délicatesse de leur forme et l'harmonie de leurs vers parlent à l'âme autant qu'à l'oreille; mais ses *Aubes* surtout sont incomparablement belles. Le genre, en effet, se prête admirablement à la poésie. Deux amants sont réunis, pendant que, sous leur fenêtre, un ami attend le lever du jour. Il est là, guetteur vigilant, épiant le retour de l'époux, prêt à donner l'alarme, ou à rappeler que l'aube va poindre et que l'heure vient de l'adieu.

Reis glorios, verais lums e clartatz,
Deus poderos, senher, si a vos platz,
A mon companh sias fizels ajuda,
Q'eu non lo vi, pos la nueg fon venguda,
Et ades sera l'alba...

Bel companho, si dormetz o velhatz,
Non dormatz plus, suau vos ressiatz
Q'en orient vei l'estela creguda
Q'amena-l jorn-q'eu l'ai ben coneguda,
Et ades sera l'alba [3]...

1. M. Strowski, *La légende amoureuse de Bertran de Born*, Paris, 1914, ne croit pas devoir ici suivre la tradition reçue.

2. « *Tot l'ivern aprendia, et tot la estat anava per cortz e menava ab se dos cantadors que cantavan las soas cansos. Non volc mais moiller; et tot so qu'el gazagnava, dava a sos paubres parens et a la gleisa de la vila on el nasquet.* »

3. « Roi glorieux, lumière, clarté véritables, Dieutout-puissant, Seigneur, je vous en prie, venez en aide à mon compagnon, car je ne l'ai pas vu depuis la tombée de la nuit, et bientôt l'aube va poindre... Bel ami, que vous soyez endormi ou éveillé, ne dormez plus, réveillez-vous doucement, car je vois, à l'Orient se lever l'astre qui ramène le jour, je l'ai bien reconnu — et bientôt l'aube va poindre. » (*Trad.*)

Le XII[e] siècle touche à sa fin; Bernard de Ventadour et Bertran de Born sont morts. Le Limousin peut encore s'enorgueillir de grands poètes.

Fils d'un bourgeois d'Uzerche. Gaucelm Faidit est le modèle du troubadour aventureux, jouet de toutes les nobles châtelaines, auxquelles il adresse ses vers. Grand joueur et franc buveur, au demeurant le meilleur homme du monde, et le plus charmant des écrivains, c'est un Villon d'une autre époque. Longtemps on dédaigna son talent. La faute en fut peut-être à la mauvaise réputation de sa femme, arrachée par lui à la vie galante; c'était une ancienne courtisane, de la plus méprisable condition, une « soudadiera ». Mais elle était bonne musicienne, et l'art finit toujours par s'imposer. Ensemble ils parcouraient les châteaux du Limousin, raillés pour leur excès d'embonpoint, mais admirés pour la grâce de leurs chansons. Aujourd'hui même, l'œuvre du poète Uzerchois n'a guère perdu de son charme, fait de fraîcheur d'expression et de naïve sincérité de sentiment : un peu de l'âme de Gaucelm a passé dans ses vers. Ecoutez ces adieux au pays natal, lors de son départ pour la quatrième croisade :

Ara nos sia guitz
Lo vers Dieu Jesus Cristz
Car de Franssa, gent gaia,
Soi per lui, partitz,
On ai estat noiritz...
Ai gentils Limozis,
Lo vostre doulz pays
Lais, de bela pairia[1],

Et, de même, sa joie éclate, quand, après une longue absence, il revoit, le cœur plein d'allégresse, le Limousin dont il s'était éloigné si tristement : « Il me faut bien remercier Dieu, puisqu'il a voulu que sain et vigoureux, je puisse revenir au pays, où un petit jardin vaut mieux qu'ailleurs une grande terre avec beaucoup de richesses. »

E pos a Dieu plaiz que torn m'en
En Lemozi ab cor jauzen,
Don parti ab pesanza...
Ben dei Dieu mercejar,
Pos vol que sans e fortz
Pucsc' el pais tornar
On val mais un pauc sortz
Que d'autre terr' estar
Rics, ab gran benananza...

A cette délicatesse de la pensée et de l'expression, le troubadour Uzerchois joignait l'art incomparable de varier les rythmes et les

1. « Que Jésus-Christ, le Dieu véritable, nous guide, car c'est pour lui que j'abandonne la France, contrée charmante où je fus élevé; hélas, aimables Limousins, je quitte votre doux et accueillant pays ! » (*Trad.*)

rimes, en des vers dont l'alternance produit un délicieux effet d'harmonie :

Nom' alegra chans ni critz
D'auzels mon fel cor engres;
Ni non sai per que-m chantes
Ni perdes
Mos ditz; car be los perdria,
S'ieu dizia
Que-m valgues
Vas midons precs ni merces,
Que no'staing ges
Que'il sia per mi queritz
Perdos tant li sui faillitz[1].

A la même époque que Gaucelm Faidit, trois frères, Gui, Ebles, Pierre, et leur cousin Elias, tous les quatre seigneurs d'Ussel, s'adonnaient à la poésie : « Gui, nous apprend son biographe, trouvait de bonnes chansons, Elias de bonnes tensons, Ebles en faisait de mauvaises, et Pierre chantait tout ce que les autres composaient. Gui était chanoine de Brioude et de Montferrand; il courtisa longtemps Marguerite d'Aubusson, et la comtesse de Montferrant; en l'honneur desquelles il composa maintes bonnes chansons. » Dans cette famille de poètes, Gui est sans contredit le plus intéressant et le mieux doué : il fit avec son frère ou son cousin un certain nombre de tensons; mais il cultiva surtout les genres où le lyrisme personnel trouve plus facilement un moyen d'expression; ses pastourelles — on en connaît trois seulement — sont remarquables par la fraîcheur de leur ton, la grâce de leur forme; ce sont de vrais petits chefs-d'œuvre, auxquels les chansons de ce troubadour ne sont, d'ailleurs, pas inférieures. Pastourelles ou chansons, avec lui, s'affranchisseent de toutes les formules, par lesquelles les poètes méridionaux traduisaient trop souvent leurs sentiments; elles sont l'expression directe d'un état d'âme, non le développement d'un thème favori, sur lequel l'imagination, et non le cœur, s'étend : « Pour chanter, dit Gui, je ne manque ni de cœur, ni de raison; je ne manque pas davantage de savoir, si le chant me plaisait; mais j'étais tellement coupable envers Amour, que j'en suis resté marri et honteux; mais, puisqu'on m'accorde le pardon de ma faute, il convient désormais que je chante... Je serai toujours timide pour faire ma cour. Savez-vous pourquoi ?... Parce que c'est déjà une hardiesse de l'aimer; car on demande plus facilement une faveur, quand elle est petite, qu'on n'en sollicite une grande, que tout le monde envie... »

1. « Ni les chants ni les cris des oiseaux ne réjouissent mon cœur triste et mécontent; et pourquoi chanterais-je et parlerais-je pour rien ? Car ce serait peine perdue, si je disais que prière et merci me servent auprès de ma dame; il ne faut pas, en effet, lui demander mon pardon; je suis trop coupable envers elle » (*Trad.*)

Ges de chantar no'm faill cors ni razos,
Ni'm faill sabers, si'l chans m'era grazitz;
Mas eu era tant vas Amor faillitz,
Per c'ai estat marritz e vergoignos;
E pois faitz m'es del faillimen perdos,
Deserenan mi coven a chantar...

Totz temps serai de prejar temeros;
Sabetz per que ? Car sui d'amor arditz.
Que mieills quier hom un don qand es petitz
No fai un gran, don tuich son envejos...

Malheureusement, le Pape, vraisemblablement Innocent III, lui fit donner l'ordre de renoncer à la poésie, et le seigneur d'Ussel, obéissant se soumit.

Tels sont les grands noms dont le Limousin a le droit d'être fier. Il convient d'y ajouter ceux de quelques autres troubadours tels que Grégoire Béchada, Arnaut de Tintignac, Bernard de Cornil, Bertran de Born le fils, Gausbert de Puycibot, Gui de Glotos, Guilhem des Biars, Jordan Bonel de Confolens, Lemozi, Marie de Ventadour, Pierre Espagnol, le Prévôt de Limoges, Raimon de Turenne, Uc de la Bachellerie.

Grégoire Béchada, de Lastours, était un chevalier doué de beaucoup d'esprit et de valeur. Si l'on en croit Geoffroy de Vigeois, il aurait composé en langue limousine, sur le conseil de l'évêque de Limoges, un récit de la première croisade, à laquelle il avait lui-même pris part. Cet ouvrage, auquel il aurait travaillé pendant douze ans, est malheureusement perdu, sinon complètement du moins en partie; mais le témoignage du prieur de Vigeois permet, du moins d'affirmer que si dans l'immense production épique du moyen âge, la littérature méridionale peut revendiquer comme sa propriété indiscutable au moins une chanson de geste, c'est au Limousin qu'elle la doit. Nous avons donc particulièrement le droit d'être fiers de notre passé, puisque c'est par ces grands noms de Guillaume IX, d'Ebles II, et de Grégoire Béchada, que s'ouvre l'histoire littéraire du midi de la France.

Une telle littérature méritait de vivre et de fleurir. Elle fut fauchée dans sa fleur, quand au début du XIII^e^ siècle, l'Occitanie tout entière fut ravagée par la « croisade des Albigeois ». Tristes souvenirs : les enfants du Nord et ceux du Midi, confondus dans un même holocauste, sur les champs de bataille encore tièdes de leur sang, commandent le pardon et l'oubli. Pourtant la poésie limousine ne disparut pas tout entière. Réfugiée à l'ombre des monastères, elle s'y développa, sous une forme nouvelle, dont il ne reste malheureusement que de rares exemples : cantiques à la Vierge, ou chants de Noëls, dont les chansons populaires ont gardé quelques traces; mystères, tels que *Les Miracles de saint Martial* joués à Limoges en 1290 et en 1302, et quelques inscriptions funéraires, derniers vestiges d'un glorieux passé.

La langue limousine, en effet, subissait chaque jour davantage l'influence du français, et, dès le début du XVI^e^ siècle, le bel idiome des Troubadours, celui que Dante et Pétrarque estimaient à ce point que l'auteur de la *Divine Comédie* ne dédaigna point de l'employer, était déjà tombé au rang d'un simple patois : la belle langue était déchue :

Cependant, en 1555, Jean Teyssier, avocat au siège royal de Tulle, créait par testament trois prix que l'on devait décerner chaque année, le premier dimanche de mai, aux meilleurs poèmes, latins, français ou limousins, traitant de « la louenge et noblesse du sainct mariaige ». L'oubli a dévoré les œuvres et les noms des lauréats. Mais, au siècle suivant, les poètes sont déjà plus nombreux. Bertrand de Latour (1570-1648), chanoine de Tulle, dès 1602, composait des poésies en Lumoisin, surtout des Noëls, dont l'un au moins, suivant M. Clément Simon, s'est conservé jusqu'à nos jours. Vers 1650, un médecin relativement célèbre, Philippe Le Goust originaire de Confolens, publiait une ode remarquable et, nous savons par Guez de Balzac qu'il avait, en langue limousine, traduit l'*Enéide* de Virgile, et commenté *les Grenouilles* d'Aristophane. A Limoges même, un avocat, Siméon Poylevé, s'exerçait également à la poésie; né dans cette ville en 1620, promu consul le 7 décembre 1652, il y mourut en 1697, laissant un certain nombre de chansons, dont une est présente à la mémoire de tous les Limousins.

Lo cuer de mo mio li fai tant de mau
Quan io la vau veire, la soulage un pau...

A part deux pastorales, « *Colin et Alyson* » (1641) et « *Capiote* », et deux petits poèmes satiriques composés à Tulle vers 1780, *las Ursulinas* de l'abbé Sage et *la Moulinado* du Père Lacombe, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle n'ont produit que des œuvres assez médiocres.

Jean Baptiste Foucaud ouvre brillamment le XIX^e^ siècle. En 1808, il publie son ode célèbre « *Ente soun toû qui gentei drôlei* » que l'on chante encore au pays; l'année suivante, paraissait un recueil de fables à l'exemple de la Fontaine, remarquables, par la langue et le style, et quant au fond, d'une véritable et puissante originalité. Il mourut en 1818, à soixante-dix ans. Préparée par lui, la Renaissance limousine depuis si longtemps attendue devint une réalité, grâce aux efforts du chanoine Joseph Roux et de ses disciples. Né à Tulle en 1834, auteur de *Cantiques à la Vierge* et de deux volumes de *Pensées* qui lui gagnèrent l'estime des lettrés, Joseph Roux fut, pendant sa vie le chef incontesté des *Félibres limousins*. Sa « *Chanson lemouzina* » fut accueillie comme un chef-d'œuvre; elle le méritait : des pages entières de cet ouvrage ne devraient jamais s'effacer de notre esprit, celles surtout où le poète fait revivre le passé glorieux du terroir et, le comparant au présent, exhalte la confiance et l'effort. C'est encore

le sentiment qu'il exprime dans une sorte d'hymne au Limousin, intitulé « Auzor »; Auzor c'est le symbole de l'alouette qui s'élève plus haut, toujours plus haut, Auzor, notre chant de gloire et de bataille.

Dans cette chanson, toute une génération a mis son âme; le poète Joseph Roux, et le compositeur, Léon Branchet, ont merveilleusement traduit les regrets amers et les douces espérances que tous les Limousins portent au cœur. Heureuse génération qui savait ne pas rougir de notre langue, belle pléiade dont je veux, au passage, saluer les vivants. Melle Marguerite Genès, J. B. Chèze, Léon Branchet, Edouard Mazin, Johannès Plantadis et bien d'autres, qui donc peut les aider aujourd'hui, les remplacer demain ? Je n'en vois point hélas !

Et pourtant quelle langue serait plus digne de les attirer que la nôtre ? Un vieux lied allemand qu'on chante, là bas, au bord du Rhin raconte « qu'au fond du fleuve aux eaux vertes, une lyre enchanteresse est cachée, une lyre faite d'ivoire et d'or; et celui qui l'arrache à l'abîme voit naître sur ses lèvres les chansons inspirées : la couronne d'immortalité l'attend ». Dans les eaux de la Vienne indolente, comme dans celles de la Corrèze vagabonde, une lyre est également cachée, « une lyre enchanteresse faite d'ivoire et d'or! ». Que ceux qui conservent au cœur un peu d'idéal, ceux qui sentent bouillonner en leur âme l'extase des vrais poètes, aillent l'y chercher, pour que vienne enfin le jour où l'aube luira de nouveau sur nos collines inspirées. Le soleil du Limousin « s'est caché, mais n'est pas éteint ».

J. Audiau.

VIE RELIGIEUSE

La Semaine des Ecrivains catholiques

Des écrivains catholiques, — environ 400, dont une centaine de belges, et de nombreux publicistes étrangers — se sont réunis pour la première fois, à l'appel de M. Bernoville, directeur des *Lettres*, pour étudier en commun les problèmes qui les intéressent sur le terrain professionnel au point de vue catholique. Ce congrès, qui s'est tenu à l'Institut catholique de Paris, du 15 au 22 mai et qui aura lieu désormais chaque année, est un intéressant témoignage du nouvel esprit d'association qui domine notre temps. Une telle semaine n'eût pas été possible il y a cinquante ans : elle prouve la force de l'idée religieuse en France.

Parmi les sujets traités au cours de ces réunions, les plus significatifs furent : l'Ecole, la défense de l'Esprit, et l'Internationale catholique.

Sur la question de l'Ecole, le P. Bessières réclama, sans ménagement, la refonte complète de l'œuvre scolaire de la IIIe République, la séparation de l'Ecole et de l'Etat et la « répartition proportionnelle scolaire, c'est-à-dire la subvention d'Etat aux écoles libres, proportionnée à leur fréquentation, suivant l'exemple de la Hollande. Cette dernière réclamation offre pour les catholiques une importance particulière du fait que l'enseignement libre dépérit faute de subsides et que l'élévation des traitements de l'Etat accentue la différence de situation entre les deux personnels. Mais elle inspire dans certains milieux de vives défiances; allons-nous assister à un campagne contre la neutralité scolaire, et revenir aux luttes d'il y a quarante ans ?

La discussion sur la défense de l'Esprit fit apparaître un sourd conflit entre l'autorité ecclésiastique et la liberté de la recherche. Orientée par le rapporteur, M. Henri Massis, vers la lutte contre les puissances d'argent qui menacent la liberté spirituelle (c'était déjà le point de vue de Ch. Maurras dans l'*Avenir de l'intelligence*), la discussion a dévié sur les rapports des écrivains catholiques avec l'autorité religieuse.

M. Paul Bureau, fervent catholique, mais sociologue parfois censuré, fit entendre la plainte du chercheur opprimé dans sa liberté. L'assemblée était partagée. Mais le P. de Grandmaison refit l'unanimité en exaltant les bienfaits de la tutelle de l'Eglise, gardienne des vérités essentielles.

Le plus gros problème soulevé fut celui de l'opportunité de fonder une Internationale catholique. M. René Johannet, rapporteur, précisa qu'il ne s'agissait nullement d'une organisation autonome qui doublerait l'organisation de l'Eglise, mais d'un mouvement destiné à restaurer les conditions morales de la chrétienté. Il rappela les difficultés incontestables qui gênent un tel mouvement, et notamment qu'il importe de ne point le faire servir aux manœuvres d'un ennemi demeuré déloyal et injuste. Mais, d'autre part, quels avantages n'y aurait-il pas à multiplier, par-dessus les frontières, les rapports entre les catholiques, à créer pour des objets bien déterminés des Unions d'études, de documentation, de recherches, à provoquer des entretiens et des échanges de vues ? Il y aurait là, à n'en pas douter, un moyen puissant pour les catholiques de servir à la fois leurs intérêts religieux et leurs intérêts patriotiques. Le rapporteur, au demeurant, laissait l'Assemblée libre de déterminer elle-même les meilleures conditions d'une action catholique internationale ou de la condamner. Quant à lui, il se déclara provisoirement décidé à ne soutenir qu'une seule forme de cette action : la création d'un Bulletin international strictement professionnel des écrivains catholiques de tous les pays.

Deux courants se manifestèrent dans l'assemblée : les uns, comme le prince Ghika, M. Courcoural, Mgr. Deploige, René Salomé, se montrèrent hostiles à une Internationale catholique dont ils redoutent les tendances. « Si on admet les catholiques allemands, peut-on éviter le reproche d'anti-patriotisme ? Et, si on les admet pas, ne s'expose-t-on pas à briser l'unité catholique ? » — Mais d'autres écrivains, plus nombreux, dont M. Marc Sangnier, le P. Jury, l'abbé Beauregard, jugèrent opportun de restaurer l'idée de chrétienté, et de promouvoir la paix véritable en rapprochant les catholiques des divers pays. Le P. de Grandmaison encore une fois rétablit l'union, et l'on décida seulement la publication d'un *Bulletin international*.

VIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

LE LENDEMAIN DE LA GUERRE AUX ÉTATS-UNIS

Au cours des sept années écoulées, les Etats-Unis, se sont trouvés — économiquement parlant — soumis aux mêmes conditions et aux mêmes influences que les autres pays belligérants. Le dernier semestre de 1914 fut marqué par la dépression commerciale qui résultait du choix initial et par le désarroi commercial qui suivit les événements d'août 1914. Avec l'année suivante commença une période d'activité due aux demandes sans cesse croissantes des belligérants européens en denrées alimentaires et en matériel de guerre, demandes telles qu'on n'en avait encore jamais connues de semblables. Sous l'effet de ce stimulant, l'activité industrielle s'exerça fébrilement et ce fut une période de suractivité qui dura jusqu'à la fin de 1916. Au printemps de 1917, l'Amérique entra dans le conflit européen. Il s'ensuivit une brève période d'hésitation et de réaction, puis un renouveau industriel, dans une très grande mesure soutenu par une inflation monétaire et fiduciaire semblable par sa nature, sinon par son degré d'intensité, à celle dont les autres pays belligérants avaient été témoins.

Au mois de novembre 1918, les industries américaines fournissaient le maximum de leur effort pour faire face aux formidables besoins créés par la guerre; l'inflation fiduciaire donnait une apparence de prospérité, sous laquelle néanmoins un observateur attentif pouvait découvrir l'indice de la tension des crédits, de la rupture des relations économiques normales et du danger d'une violente réaction quand surviendrait la fin de la guerre.

L'armistice fut suivi d'une réaction temporaire, causée par la difficulté de transformer la production de guerre en production de paix : pendant quelques mois, on put croire que l'instant était venu de payer la prospérité passée. Mais au printemps de l'année 1919 les besoins persistants de l'Europe et les habitudes de dépenses contractées pendant la guerre, au temps où les prix et les salaires étaient doublés, stimulèrent à nouveau les industries américaines et à nouveau l'inflation fiduciaire et le maintien par les *Federal Reserve Banks* d'un taux d'es-

compte peu élevé vinrent aider au développement de cette activité.

Cet état de choses continua jusqu'au mois de novembre, date à laquelle les besoins financiers du gouvernement commencèrent à décroître, et le *Federal Reserve Board* put commencer à freiner alors que la situation devenait extrêmement dangereuse et risquait de se terminer par un désastre. La déflation commença nettement avec la hausse légère du taux de réescompte des *Federal Reserve Banks*. Le changement de taux fut tellement léger que par lui-même il n'aurait pu qu'avoir peu d'effet; mais c'était l'indice d'un changement de politique qui devait avoir des conséquences profondes. Le seul résultat immédiat fut une baisse du prix des valeurs : le marché des denrées continua d'être soutenu et le prix des denrées continua de monter jusqu'au printemps de 1920, date à laquelle commença une réaction industrielle. Quand vint l'été, la liquidation était devenue générale.

La dépression industrielle qui, à l'heure actuelle, pèse sur les Etats-Unis est l'inévitable conséquence des années d'inflation fiduciaire qui l'ont précédée et, dans ses grandes lignes, la crise actuelle ressemble à toutes les crises qui se sont déjà produites. Elle a été précédée par les signes avant-coureurs ordinaires, tels que l'inflation des prix, la fiévreuse activité du monde des affaires, le gaspillage et l'extrême tension du crédit : tous ces prodromes furent pris en considération par les gens clairvoyants, mais la masse des hommes d'affaires n'en tint aucun compte; elle semblait persuadée que l'ère de prospérité durerait pendant des années. La rareté de l'argent, qui força les *Federal Reserve Banks* à augmenter leur taux d'escompte, marqua le commencement de la liquidation qui commença sur le marché des valeurs et en l'espace de quelques mois s'étendit au marché des denrées. Les matières premières, dont la position du fait de la guerre s'était trouvée très faible, furent les premières touchées et, dès l'été de 1920, le prix de la plupart des autres produits avait commencé à baisser. A mesure que la liquidation se poursuivait, on découvrait des stocks plus considérables qu'on ne l'imaginait.

Sans l'existence du système des *Federal Reserve Banks*, il est indubitable que le pays eût souffert d'une des plus terribles paniques de l'histoire; grâce à la solidité de notre armature financière, la panique fut évitée. Dès le début de l'automne, les effets de la liquidation s'étaient suffisamment fait sentir pour qu'il s'ensuivît une détente du crédit bancaire, mais ceci n'alla pas sans causer de lourdes pertes à de nombreux particuliers ou à des sociétés et, comme à l'ordinaire, il en résulta de nombreuses faillites. La baisse du prix des denrées prit une acuité jusqu'alors ignorée; mais, au début de 1921, la chute des prix commença à se ralentir et il devint évident que certaines des industries qui avaient été parmi les premières à liquider avaient atteint un niveau comparativement stable de prix, niveau qui permettait la reprise des affaires.

Le prix des stocks industriels au cours des quatre mois écoulés s'est tenu constamment au-dessus de la moyenne de décembre dernier. La moyenne des taux réels d'escompte du papier commercial au cours d'avril atteignit le point le plus bas qui se soit vu depuis un an. La situation bancaire n'a pas cessé de s'améliorer et la confiance dans les banques est demeurée intacte. Les difficultés de main-d'œuvre sont en voie de solution. Bien que les prix des produits agricoles soient encore relativement bas, la perspective de la récolte est bonne.

Les événements ont prouvé que la guerre avait lourdement pesé sur l'armature économique mais ne l'avaient point brisée. Les Etats-Unis traversent sans sombrer une crise industrielle d'une extrême acuité et si le commerce mondial se trouvait dans une condition normale, les Etats-Unis pourraient, avec confiance, espérer le retour prochain de la prospérité économique.

La guerre a disloqué, au moins pour un temps, les relations commerciales et internationales qui, pendant plusieurs générations, s'étaient, dans une grande mesure, cristallisées autour de l'échange des produits manufacturés européens contre les denrées alimentaires et les matières premières que l'Europe réclame. Cet échange est maintenant restreint par le désarroi économique et politique qui fait que l'Europe ne peut plus acheter ce dont elle a besoin au reste du monde, et que le commerce des pays autrefois vendeurs se retrouve à l'heure actuelle désaxé et continuera de l'être jusqu'au jour où le commerce européen sera revenu à des conditions d'équilibre normal. Les Etats-Unis sont l'une des victimes de ce désarroi partiel du commerce mondial. A moins de faire de larges ouvertures de crédit, ils doivent envisager une diminution considérable de leur commerce d'exportation, diminution qui aura un effet défavorable sur les conditions industrielles et retardera l'entrée en convalescence du pays, après la crise économique dont il souffre.

D'autre part, le fait que, de pays débiteur, les Etats-Unis sont devenus un pays créditeur, montre assez qu'ils se doivent préparer à importer plus que par le passé; il est possible que cet accroissement des importations ait un effet fâcheux sur certaines branches de l'industrie. Ce problème de l'ajustement des relations commerciales avec l'étranger est l'une des conséquences les plus graves de la guerre mondiale; de l'heureuse solution de ce problème dépend, dans une large mesure, la prospérité commerciale des Etats Unis au cours des années qui viennent.

Production et Prix.

La production totale, au cours de l'année écoulée, des douze sortes de céréales principales (qui constituent plus des 4/5 de la valeur totale de toutes les céréales) a atteint un nouveau maximum. L'index du poids

de la production de ces douze sortes de céréales était 118 en 1920, alors que la moyenne de 1909 à 1913 était représentée par le chiffre 100.

Si l'on tient compte du développement normal des moissons, on peut considérer que le chiffre atteint l'année dernière a été relativement le plus considérable qui se soit vu depuis 1915.

La production de maïs, qui est la céréale la plus importante des Etats-Unis s'est élevée à 3.232.000.000 de *bushels* en 1920, ce qui constitue un record. La production du coton qui est la récolte la plus lucrative aux Etats-Unis a été de 12.987 milliers de balles, le plus haut chiffre qui ait été atteint depuis 1914. Bien que la production du blé ait été dépassée au cours de quatre années récentes, la production de 1920 a atteint un total très important, à savoir : 787 millions de *bushels*. Les autres récoltes ont été également bonnes et le rendement à l'acre a été, pour la plupart des produits, égal ou supérieur à la moyenne.

Généralement parlant, le prix des produits agricoles a diminué de moitié depuis le printemps de 1920. Cette baisse des produits agricoles a causé une profonde dépression dans le monde des affaires de l'Ouest et du Sud, a déterminé une raréfaction de produits sur le marché, a « congelé » les crédits bancaires et a considérablement diminué le pouvoir d'achat des régions agricoles du pays. Une hausse des prix des produits agricoles et une baisse des prix des autres denrées, ou même la réunion de ces facteurs, semble être nécessaire pour assurer un équilibre des prix.

Après les prix de produits agricoles, les prix des métaux et des produits métallurgiques sont, plus que ceux de toute autre catégorie, rapprochés du niveau d'avant-guerre. L'*index number* du groupe des métaux était 139 en mars 1921 et 195 en avril 1921. Le cuivre est peut-être de tous les métaux celui qui a subi la baisse la plus considérable. Il y a un an, le cuivre se vendait 18,75 *cents* par *pound*; c'était là un prix relativement bas qui ne laissait qu'un mince profit aux producteurs. Depuis lors, le prix est tombé en dessous du niveau d'avant-guerre (1 *cents par pound*), les stocks se sont accumulés et les mines principales ont cessé les travaux. Les prix des autres métaux non-ferreux, le plomb et le zinc, ont atteint maintenant le niveau d'avant-guerre. Le prix de ces métaux a approximativement diminué de moitié au cours de l'année et à l'heure actuelle le marché est dans un état de stagnation.

Les prix du charbon bitumineux et du pétrole brut sont environ la moitié de ce qu'ils étaient l'an dernier, encore que ces deux combustibles soient cotés au double du prix d'avant-guerre.

La production totale des dix minerais principaux s'est élevée en 1920 à 124 % de la production moyenne 1909-1913, la production de 1919 étant représentée par 111 et la production maxima, c'est-à-dire celle de 1918, étant représentée par 136. Le chiffre de 1920 dépasse

ceux de toutes les années précédentes sauf ceux de 1916, 1917 et 1918. Le maximum de la production croissante de minéraux au cours de 1919-1920 n'a été atteint que pendant le second semestre de 1920. Depuis l'automne de 1920, la production mensuelle de charbon, de fer, de cuivre, et d'autres minéraux a lourdement décru.

La production maximum des produits fabriqués aux Etats-Unis a été atteinte en règle générale pendant le premier semestre de l'année dernière. La faiblesse des prix et la raréfaction de la production ont été sensibles dans certaines branches au cours de mars et d'avril 1920. Les industries du cuir et de la chaussure ont été les premières à souffrir, puis vinrent les industries de la laine et des textiles, des automobiles, du fer, de l'acier, du papier, des produits chimiques, des bois de construction. L'index des prix de la catégorie « draps et vêtements » (le cuir y figurant aussi bien que les textiles), tel qu'il est cité par le Bureau Statistique des Etats-Unis, a atteint son point culminant en mars 1920. Cette année-là, l'index a atteint 358, l'année 1913 étant prise comme base. Au cours de la dernière année, la baisse qui, au mois de mars 1921, a atteint le chiffre de 192, s'est poursuivie sans interruption. Seule la catégorie des fournitures d'intérieurs s'est élevée plus haut que celle des « draps et vêtements ». Les prix de gros des fournitures d'intérieurs ont atteint leur point culminant au mois d'octobre 1920. Le recul des prix de cette catégorie n'est venu que plus tard et a été moins sensible que celui de toutes les autres catégories. Le niveau du prix des fournitures d'intérieurs au cours de mars 1921 était de 275 % supérieur à celui de 1913 et constituait le chiffre le plus élevé de toutes les catégories.

Le prix des « building permits » et en particulier des maisons d'habitation a été nettement en dessous de la normale depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis au printemps de 1917. Au cours du second semestre de 1919 et du printemps de 1920, la valeur des constructions a de nouveau atteint un niveau élevé. Mais, étant donné que le coût de la construction était deux fois ce qu'il était en 1914, les chiffres indiquent que la construction en 1919-1920 était nettement en dessous de la normale. Depuis le milieu de 1920, la brève période d'activité dans les travaux de cet ordre a été remplacée par une période de dépression profonde. Il est possible que le coût élevé de la construction soit la principale cause de cette absence d'activité en 1920-1921.

Si l'on prend comme base les chiffres publiés par une importante Compagnie de Constructions, le coût de l'érection de la structure d'une usine en ciment armé, comparé au chiffre index de 100 en 1914, a atteint son point culminant, c'est-à-dire 266, en juin 1920 ; il était retombé, au 1er mai 1921, à 176.

D'une manière générale, la baisse des prix de gros de mai 1920 à mars 1921 était en moyenne, selon l'index number du Bureau des Statis-

tiques des Etats-Unis, de 40 %. C'est la baisse de prix la plus brutale qui se soit jamais produite aux Etats-Unis, même si on la compare à celle qui eut lieu immédiatement après la guerre civile pendant la période du cours forcé. C'est pourquoi l'effort qu'a dû fournir l'armature bancaire du pays a été considérable. Bien qu'il n'y ait pas eu d'effondrement du crédit, la chute brutale des prix des divers articles a provoqué la faillite d'un grand nombre d'entreprises et a mis les autres entre les mains de leurs banquiers. Certaines de ces entreprises continuent d'être « gérées » par des banques dans l'espoir qu'une reprise éventuelle des prix permettra une liquidation à un taux qui garantira la solvabilité.

Banque et crédit.

La pierre angulaire de toute l'armature bancaire des Etats-Unis est le système de Réserve Fédérale qui a été organisée en 1914 et qui, fort heureusement, jouait à plein lorsque notre pays est entré en guerre en 1917. Les *Federal Reserve Banks* détiennent les réserves de la Banque centrale, émettent des papiers et consentent des avances de fonds aux autres Banques qui font partie de leur groupement.

Un indice de ce que la situation bancaire s'est améliorée au cours des six derniers mois se trouve également dans le fait que l'intérêt demandé pour les emprunts à court terme a été diminué. Le taux d'escompte du papier de commerce de première qualité, encore qu'il soit élevé, est tombé de 1 pour cent par rapport au chiffre maximum, qui avait été atteint en août dernier, et le taux de réescompte vient d'être récemment réduit par plusieurs *Federal Reserve Banks*.

Bien que des progrès marqués aient été réalisés dans la « liquidation » des « crédits congelés » et que, par conséquent, il soit plus aisé de trouver de l'argent, le réajustement n'est pas encore achevé à l'heure actuelle. On s'est aperçu que de nombreuses firmes étaient plus sérieusement engagées qu'on ne l'avait cru tout d'abord; au fur et à mesure que l'on se rend compte des faits de cet ordre, on a tendance à conclure que le situation du crédit, au lieu de s'améliorer, va toujours empirant. Une telle induction n'est point fondée; elle repose en réalité sur une confusion entre le crédit bancaire et le crédit privé. L'effort qui a été demandé aux Banques a probablement atteint son maximum au cours de l'automne dernier. On s'était rendu compte à cette date que ce ne serait pas sans difficulté que l'on ferait face aux besoins du moment. Mais la gêne des particuliers et les banqueroutes allèrent en croissant à la fin de l'année 1920 et pendant l'hiver 1920-21; dans certains cas, on ne se rendit pas un compte immédiat de la plénitude de leur portée. La liquidation de 1920 a laissé un grand nombre de « crédits congelés »

qui ne seront pas « dégelés » avant le retour d'une ère de prospérité; les conséquences de cet état de choses se feront encore longtemps sentir.

Au 30 juin 1920, il existait 30.976 banques aux Etats-Unis avec une puissance bancaire d'environ 45 milliards de dollars (capital total, surplus, dépôts). Sur ce chiffre, 9.399, ayant une puissance bancaire de plus de 25 milliards, étaient affiliées au système Fédéral de Réserve. Les *Federal Reserve Banks*, dont le nombre s'élevait à douze, détenaient une réserve or qui atteignait presque deux milliards de dollars et leur ressources étaient d'environ six milliards.

Le développement des banques et du crédit aux Etats-Unis s'est poursuivi sans grande interruption de 1915 à 1920. De 1915 au printemps 1917, date de l'entrée en guerre des Etats-Unis, une considérable importation d'or fut un stimulant prépondérant. De 1917 à la signature de l'armistice, il y eut des émissions de bons et un développement causé par la guerre; en 1919-1920, la demande fut considérable, le taux d'escompte peu élevé et les affaires florissantes. Ce n'est que dans le second semestre de 1920 qu'à l'extension des banques et du crédit, continue pendant cinq années, succéda une ère de restrictions.

Le point maximum de l'expansion du système bancaire aux Etats-Unis fut atteint au mois de novembre dernier. Le 5 novembre, le chiffre du papier escompté par les *Federal Reserve Banks* atteignit son maximum, soit 2.827 millions de dollars; le 4 mai 1921, la totalité du papier escompté avait fait chute d'environ 27 %. Le papier émis par la Réserve Fédérale et qui était en circulation n'atteignit son maximum (soit 3.045 millions de dollars) que le 23 décembre 1920, mais le surplus, au 4 mai 1921 (soit 2.829 millions de dollars), était d'environ 17 % inférieur au chiffre maximum.

Entre le 30 décembre 1920 et le 4 mai 1921, le pourcentage de réserve des Banques Fédérales passa de 43,7 % à 55,3 %; cette amélioration du pourcentage est presque entièrement due à deux faits : tout d'abord à une croissance du chiffre de papier en circulation qui s'élève à 516 millions de dollars, ensuite à un accroissement des réserves d'or qui s'élèvent à 284 millions de dollars.

L'amélioration de la situation des *Federal Reserve Banks* est indubitablement due aux importations d'or. Du 1er janvier au 31 mars 1921 celles-ci se sont élevées à environ 183 millions de dollars et les exportations à 4 millions 1/2 de dollards. Le 30 décembre 1920, les Banques de Réserve Fédérale possédaient « en dépôt or à l'étranger » une somme qui s'élevait à 3,3 millions de dollars; au 1er avril 1921, il n'existait plus de dépôts or à l'étranger; on peut donc dire que 175 millions de dollars or ont été ajoutés aux réserves des Banques Fédérales par les importations d'or au cours du premier trimestre 1921. En réalité, entre le 30 décembre 1920 et le 1er avril 1921, les réserves des Banques Fédérales se sont accrues de 187 millions de dollars. Autrement dit, l'impor-

tation nette d'or a été de 175 millions de dollars auxquels sont venus s'ajouter 12 millions à la réserve centrale depuis le début de l'année.

L'amélioration de la situation des *Federal Reserve Banks* est en partie le résultat de la liquidation des emprunts par des banques faisant partie de leur groupement. La situation hebdomadaire de ces diverses banques n'est point disponible : elle n'existe que pour environ 800 banques qui ont établi leur rapport. Il est juste cependant d'ajouter que les ressources de ces dernières constituent les deux tiers des ressources des banques du groupement et que, somme toute, des rapports de ces 800 banques, on peut légitimement déduire la situation des banques du groupement en général. Le 15 octobre 1920, les emprunts et les placements (à l'exception des valeurs des Etats-Unis mais y compris les réescomptes des *Federal Reserve Banks*, atteignirent leur maximum soit 15.854 millions de dollars; le 27 avril 1921, les emprunts et placements, baissant de 1.451 millions, descendaient à 14.313 millions de dollars.

Au 5 novembre 1920, le chiffre atteint par les banques faisant partie du groupe *Federal Reserve Banks* atteignait son maximum, soit 2.278 millions de dollars; le 27 avril 1921, le chiffre des avances avait subi une diminution de 755 millions de dollars, soit d'environ 1/3. En d'autres termes, parallèlement à la diminution (qui s'élevait à 1.541 millions de dollars) des emprunts et des placements des banques faisant partie du groupement, se produisait une diminution d'avances du système Fédéral de réserve (cette dernière s'élevant à 755 millions de dollars). Mais il n'y a là rien d'anormal; c'est, au contraire, ce à quoi il fallait s'attendre. Une liquidation est rarement complète, on peut même dire qu'elle ne l'est jamais, au moment où à une activité foncière et industrielle décroissante succède une période nouvelle de prospérité. Un cycle d'affaires lègue naturellement à celui qui vient après lui un certain nombre de maux auxquels seul le temps et la prospérité peuvent porter remède; la situation actuelle n'est donc point anormale; c'est tout simplement une période d'histoire qui se répète. La question de savoir si les dettes qu'il faudra reporter au prochain cycle d'affaires dépasseront par leur nombre et par leur importance celles avec lesquelles il fallait compter autrefois est de celles auxquelles on ne saurait répondre à l'heure actuelle.

On peut prévoir sans doute un marché de l'argent moins tendu et l'activité des spéculateurs, et aussi celle des hommes d'affaires, s'en ressentira peut-être. Il faut néanmoins se rappeler que des ressources financières indispensables aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger devront être trouvées au cours des mois à venir et qu'il faudra envisager les besoins de l'été et de l'automne. Il semble donc peu vraisemblable que les conditions du marché de l'argent se prêtent à un soudain développement de l'activité des spéculateurs, à supposer même que

les autres circonstances le permettent. Nous avons traversé la période la plus aiguë de la liquidation sans être victimes de désastres; la situation bancaire est maintenant nettement meilleure, mais nous nous trouvons en présence de tant de problèmes financiers des plus ardus que la prudence exige de nous une politique financière conservatrice.

A ce sujet, il est bon de considérer l'étonnant afflux d'or vers les Etats-Unis qui a eu lieu au cours des derniers mois. Notre situation de nation créditrice explique sans doute ce développement et il semble vraisemblable que de nouvelles importations d'or soient proches. Mais la persistance de l'apport d'or nous sera nuisible si elle n'a pour résultat qu'une nouvelle expansion du crédit bancaire qui reposerait sur l'idée que nous pouvons conserver aux Etats-Unis la quantité, qui s'y trouve à l'heure actuelle, du stock mondial de métal précieux. Tôt ou tard, les pays qui, à l'heure actuelle, sont gênés par une circulation fiduciaire anormale mettront de l'ordre dans leurs affaires; ils s'efforceront de retourner à une base or, même si celle-ci ne doit pas être identique à celle qui faisait autorité en 1914. Lorsque ce phénomène se produira, un besoin d'or se fera sentir, semblable à celui que l'on a vu il y a une génération, alors qu'en Europe et ailleurs la base or devenait généralement employée.

Nous devons être prêts à traverser une période comme celle-là; nous ne saurions l'être si nous employons les importations d'or comme fondement d'une plus considérable expansion du crédit. C'est un problème qui relève avant tout du *Federal Reserve Board*; quelle que soit la politique adoptée par lui, il aura besoin de la pleine assistance du monde des affaires, sur laquelle il a le droit de compter.

Utilisées avec sagesse, nos réserves d'or toujours croissantes peuvent devenir un élément de sécurité d'une valeur inappréciable, au cours de la prochaine période de tension et de perturbation économique. Mais si nos réserves doivent nous conduire à une autre période d'inflation fiduciaire, elles rendront le jour du règlement des comptes aussi pénible peut-être que celui que nous venons de traverser.

Commerce étranger

En 1920, le commerce total des Etats-Unis a de beaucoup dépassé la valeur de toutes les années précédentes. Le total étonnant de 13 milliards 710 millions de dollars est de 1.456 millions de dollars, soit de 13 0/0, supérieur au total de 1919, et équivaut presque au double de la moyenne annuelle de guerre, qui s'élevait à 7.585 millions de dollars. Les chiffres mensuels montrent que le maximum du commerce a été atteint pendant le premier trimestre de l'année et n'a point cessé de baisser depuis lors. Cette remarque est d'ailleurs vérifiée par le changement des prix qui est survenu au printemps dernier. Il est peu douteux

que l'année 1920 représentera pendant longtemps, en tant que chiffres, le plus haut niveau de l'expansion de notre commerce extérieur.

En dehors du commerce total, la caractéristique essentielle de l'année a été l'accroissement marqué des importations par rapport à 1919 et la baisse conséquente de notre balance commerciale.

Les importations (y compris l'argent) ont atteint le chiffre, qui est un record, de 5.367 millions de dollars, soit 1.374 millions de dollars, ou 34 0/0 de plus qu'en 1919 (chiffre le plus élevé qui eût été enregistré) et 2.888 millions de dollars, soit 116 0/0, de plus que la moyenne annuelle de la période de guerre de juillet 1914 à décembre 1918. L'accroissement des importations a été le résultat du mouvement d'achat croissant à des prix qui s'élevaient rapidement; ce mouvement, né lors de l'armistice, s'est poursuivi jusqu'au mois de septembre dernier; la dépression économique déterminée par le changement des prix y a mis fin à cette date. Au cours des deux années 1919 et 1920, les importations se sont élevées à 9.360 millions de dollars, le chiffre des quatre années et demie de guerre s'étant élevé à 11.156 millions de dollars. Telle fut la caractéristique essentielle de notre commerce avec l'étranger au cours de la période d'après-guerre. En 1919, l'accroissement des importations a été balancé par un accroissement plus considérable encore des exportations; le chiffre de 6. 402 millions de dollars en 1918 passait à 8.161 millions de dollars en 1919, en sorte que la balance commerciale de cette année était la plus considérable que nous ayons connue, mais en 1920 le développement continu des importations atteignit son résultat logique, la balance commerciale qui s'élevait, y compris l'argent, à 2.976 millions de dollars étant la moins considérable qui se soit vue depuis 1915.

Les changements dans la distribution géographique de la répartition du commerce au cours de l'année écoulée ont été plus nettement marqués qu'ils ne l'avaient été depuis les premières années de la guerre. Au cours de la guerre, notre balance commerciale avec les Alliés a été nettement favorable; avec les possessions britanniques et les pays neutres d'Europe, assez favorable; et avec les pays neutres non européens elle a été défavorable. Cette situation a persisté en 1919, avec toutefois des différences de détail. En 1920, notre balance commerciale avec les différents groupes de pays a subi d'importantes modifications; la plus frappante a été le changement dans les relations avec l'Europe. L'excédent de nos exportations en Europe a diminué, au cours de l'année dernière, de 1.198 millions de dollars. Il est des preuves manifestes qu'en ce qui concerne le commerce étranger, les conditions en Europe sont nettement meilleures. Si on ajoute à cela l'amélioration marquée de la balance commerciale de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et de Belgique, il ressort que les changements économiques dans les relations de l'Amérique avec l'Europe, changements que

l'on pouvait logiquement prévoir comme étant le résultat de notre situation de pays créditeur, commencent à se faire sentir.

Il était inévitable que notre commerce étranger et particulièrement nos importations fussent sérieusement touchés par les événements de 1920-1921. Les besoins européens étaient tels que malgré, les conditions défavorables, les achats sont demeurés considérables jusqu'à la fin de l'année, encore qu'ils aient baissé par rapport aux chiffres élevés du premier semestre de 1920. Les exportations à destination de l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que de l'Asie, ont été telles que, pendant le premier trimestre de 1920, notre excédent d'exportations a atteint le chiffre très élevé de 1.228 millions de dollars. Les trois premiers mois de l'année actuelle ont amené une baisse rapide du chiffre des exportations qui est descendu jusqu'à une moyenne mensuelle d'environ 150 millions de dollars. Les importations ont diminué avec plus de rapidité encore, la moyenne mensuelle étant de 225 millions de dollars, ce qui laisse un excédent mensuel d'exportation de 285 millions de dollars. D'après les chiffres publiés trimestriellement, nous pouvons conclure que les exportations sont en décroissance et que la dépression industrielle des Etats-Unis a provoqué une décroissance encore plus brutale du chiffre des importations. Il en résulte un déséquilibre du commerce de notre pays avec l'étranger et nos relations commerciales internationales sont encore désaxées. C'est là un des grands problèmes d'un avenir immédiat : de sa solution dépend dans une très large mesure le prochain cycle d'affaires aux Etats-Unis. A moins que nous ne soyons prêts à recevoir des importations beaucoup plus considérables et à développer sur une grande échelle les crédits que nous accordons à l'étranger, notre commerce d'exportation ne pourra pas éviter une réduction très considérable qui touchera surtout les branches de la production qui dépendent des marchés étrangers.

Le Congrès, au cours de ces dernières années, a pris un certain nombre de mesures destinées à faciliter le commerce avec l'étranger. En 1916, le *Fédéral Reserve Act* fut amendé de façon à permettre aux Banques Nationales d'avoir des participations dans les Corporations bancaires étrangères. En 1918, le Webb Act a suspendu le Sherman Anti-Trust Act en ce qui touche le commerce étranger, en sorte que les unions de Sociétés destinées à favoriser l'exportation ne sont plus désormais illégales ; en 1919, l'Edge Act prévoyait des Unions Fédérales de Sociétés destinées aux affaires bancaires avec l'étranger. Malgré les efforts faits pour financer les exportations, il est probable, étant donné que les Etats-Unis sont maintenant une nation créditrice, que les importations se développeront plus rapidement que les exportations au cours des années à venir.

Autres facteurs : Salaires.

Pendant la guerre, les salaires ont crû d'une façon considérable aux Etats-Unis. Il est possible que dans certains cas le taux des salaires n'ait point crû dans la même proportion que celui des prix, mais, étant donné les heures supplémentaires et le travail continu, le gain de l'ouvrier s'est développé plus rapidement que ne haussait le coût de la vie ; en sorte que les classes ouvrières ont vu leur pouvoir d'achat augmenter considérablement, ce qui a contribué à développer l'activité économique jusqu'à la fin du second trimestre de 1920.

Ce mouvement a été accompagné par une diminution de rendement qui s'est accentuée dans presque toutes les branches de l'industrie et qui a nécessité un plus grand nombre de travailleurs pour arriver à fournir la même production qu'avant la guerre.

La réaction économique qui s'est produite a causé une diminution immédiate du nombre des travailleurs employés et un meilleur rendement a accompagné cette réduction. Le taux des salaires n'a cependant baissé que très lentement ; dans les industries où le travail est fortement organisé et tient une forte position stratégique, la liquidation a été pendant longtemps remise et la tendance de la part des employeurs a consisté à réduire leur personnel plutôt qu'à réduire le taux des salaires. Les salaires des ouvriers ordinaires et des ouvriers techniciens dans certaines industries (dans l'industrie textile, par exemple) ont été réduits de 20 à 25 0/0. Le bureau des statistiques des Etats-Unis a établi que 137 firmes, représentant 13 industries de produits finis, ont réduit le nombre de leurs employés de 26,8 0/0, de mars 1920 à mars 1921, cependant que les salaires totaux payés pendant cette même période diminuaient de 38,4 0/0. Des données plus récentes encore, rassemblées par le *Federal Reserve Board*, montrent que les entreprises industrielles qui, au 1er avril 1920, employaient 1.737.000 ouvriers et payaient un salaire hebdomadaire de 52.286 mille dollars, employaient à la date du 1er avril 1.303. 700 ouvriers et réduisaient les salaires à 36.736.000 dollars. Dans une certaine mesure, on peut dire que la diminution dont témoignent les salaires est due à la suppression des heures supplémentaires plutôt qu'à la diminutuion du taux des salaires.

Au commencement de juin, il semble que le réajustement de cette question ouvrière soit maintenant en bonne voie et doive se terminer sans difficultés sérieuses. Quoi qu'il en soit, les salaires demeureront probablement nettement au-dessus du niveau de 1913. On peut donc prévoir que, sauf dans la mesure où cette tendance sera combattue par des méthodes de production et de répartition plus perfectionnées, la guerre aura causé un accroissement permanent du coût de la main-d'œuvre.

Les chemins de fer.

L'amélioration des conditions générales des affaires qui s'est produite depuis de début de l'année a été cependant gênée dans une grande mesure par les difficultés financières que rencontrent à l'heure actuelle la plupart de nos Compagnies de chemins de fer. C'était un fait connu, au temps où les revenus des chemins de fer étaient garantis, que la plupart d'entre eux ne couvraient pas leurs frais ; il était donc évident que des difficultés se produiraient lorsque prendrait fin cette garantie. Malheureusement, lorsque cette heure est arrivée, les affaires étaient en mauvaise posture et tout naturellement les gains réalisés par les chemins de fer s'en ressentaient nettement. Le coût du charbon et des autres denrées à diminué dans une certaine mesure, les salaires sont demeurés au même niveau que pendant la guerre ; il a été impossible de restreindre le personnel de façon suffisante pour pouvoir réduire les salaires et faire face à la situation. Le premier trimestre de 1921, au lieu d'apporter un soulagement, a vu la situation s'empirer ; il semblait même qu'elle était à ce point délicate qu'elle serait plus sérieuse que celle qui suivit la panique de 1893. Heureusement, depuis le 1er avril, certaines améliorations sont survenues qui permettent d'espérer que l'on échappera au coût très lourd de la main-d'œuvre et même, à l'heure actuelle, la question se pose de savoir si des changements surviendront à temps pour permettre d'éviter un grand nombre de dépôts de bilans. C'est là un des grands défauts de notre méthode de réglementation des services publics : l'aide qu'il faut apporter à une situation intolérable n'arrive pas avant la désorganisation du service en question et la faillite réelle ou imminente qui force les autorités à prendre les mesures nécessaires. La situation actuelle est telle que le pays ne souhaite pas que le gouvernement devienne propriétaire de chemins de fer ; si, d'autre part, l'on veut éviter que le Gouvernement ne possède et ne gère (avec un déficit considérable) les chemins de fer en question, il est urgent que l'on réussisse à réduire les demandes exorbitantes d'augmentation de salaires. Les événements récents semblent prouver que l'amélioration de la situation est proche et justifient un optimisme qui assurément eût paru déraisonnable il y a quelques mois. Il est possible que le mieux ne se produise pas à temps pour éviter de graves ennuis, mais on peut espérer cependant qu'il parera à un effondrement général du crédit des chemins de fer. Si les six mois à venir peuvent apporter une solution au problème, ils écarteront un des nuages les plus sombres qui planent encore sur notre horizon industriel.

Finances publiques.

Un autre problème intérieur dont la solution est urgente est le réajustement du système fiscal aux présentes conditions de paix. Afin de

faire face à de lourds besoins, le Gouvernement a frappé les revenus importants et les bénéfices des groupements industriels d'impôts tels que l'on n'en avait jamais vus : l'idée était que la richesse devait payer les dépenses de guerre. A supposer que cette théorie ait été saine et que pendant la période des besoins pressants ces impôts aient pu avoir l'effet souhaité, il est évident que les effets recherchés ne se produisent plus maintenant et que des changements immédiats sont impérieusement nécessités par l'intérêt de tous. Que l'on considère les effets du régime fiscal sur les affaires ou sur les placements, il est évident qu'un changement ne saurait survenir trop tôt. En ce qui concerne les affaires, l'effet des impôts de guerre au cours de l'année 1920 a été d'absorber une grande partie des revenus courants ou des fonds liquides, de façon à aider dans une large mesure à faire face aux difficultés de la période de liquidation. Les impôts qu'il fallait payer ont nécessité le renouvellement de nombreux prêts et rendu difficiles — ou impossibles — les mesures destinées à parer à la réduction des bilans du fait de la dévalorisation des stocks. Dans bien des cas les impôts furent proportionnés à des bénéfices qui n'existèrent jamais que sur le papier et qui, en tout cas, devaient fatalement disparaître pour faire place à des pertes, quand viendrait la période de réaction économique. Il peut être difficile de dire au juste si ces impôts ont été une cause importante ou non des difficultés que nous avons connues au cours de l'année écoulée ; mais tout homme au courant des événements ne saurait douter de l'importance de leur effet. Pour bien des firmes qui, sur les opérations de l'année écoulée, avaient pu faire des bénéfices sérieux, les impôts payables en 1921 demeurent une cause permanente de longues liquidations des emprunts et de gêne pour les opérations financières courantes. Il ne faudrait rien moins qu'une période de prospérité pour « liquéfier » à nouveau des crédits qui sont à l'heure actuelle « congelés », et cette période de prospérité elle-même n'aura point les heureux effets que l'on en espère, si une proportion illégitime des bénéfices à venir est exigée pour payer les impôts.

En ce qui touche les placements, le résultat a été presque aussi mauvais, le taux de la surtaxe mise sur les gros revenus a été suffisamment élevé pour qu'au lieu d'acheter des valeurs industrielles qui tombaient sous le coup de l'impôt, on ait préféré acheter des bons exempts d'impôts qui représentaient des dépenses gouvernementales, lesquelles, dans bien des cas, ont pu être de véritables gaspillages. Lorsque les besoins de capitaux se faisaient sentir de la façon la plus aiguë, lorsque la rareté de l'argent était évidente, des projets d'entreprises gouvernementales qui auraient fort bien pu être renvoyés à plus tard furent mis à exécution grâce à des bons exempts d'impôts. C'est ainsi que l'industrie s'est vue obligée de chercher de l'argent à un taux usuraire et en concurrence avec des emprunts exempts d'impôts,

émis au taux de 5 ou 6 %. C'est ainsi également que les propriétaires de biens immeubles se sont vus obligés de renouveler leurs hypothèques à des taux élevés et que la création de nouvelles exemptions d'impôts a été demandée de façon à financer les constructions nécessaires pour faire face aux besoins les plus pressants. Quelles que soient donc les bonnes intentions qui, à l'origine, ont pu inspirer l'élaboration des lois fiscales actuelles, de quelque succès qu'aient pu être couronnés ces projets financiers, il est évident qu'à l'heure actuelle ils ne remplissent plus leur objet et qu'ils ne sont point utiles en temps de paix. Il semble bien que l'impôt sur les bénéfices doive être prochainement aboli, ainsi qu'on le désire unanimement. La réduction des surtaxes (dont le taux est excessif) sur les gros revenus, ainsi que les mesures nécessaires pour réduire le développement toujours croissant des valeurs exemptes d'impôts, sont également urgentes si on veut que les milieux d'affaires puissent se procurer les capitaux dans des conditions raisonnables. Ces changements réduiront les revenus du Gouvernement, et des impôts supplémentaires seront sans doute nécessaires pour faire face aux besoins des deux ou trois années à venir.

Les dépenses ordinaires du Gouvernement pour l'année 1921 ont été récemment estimées par le Ministre des Finances à environ 5 milliards de dollars, soit pratiquement cinq fois le chiffre d'avant-guerre. Pour l'année fiscale se terminant au 30 juin 1920, le Ministre Mellon estime qu'elles s'élèveront à plus de 4 milliards de dollars si le Congrès s'oppose à de nouvelles dépenses. Des économies ont été réalisées au cours de l'année écoulée, mais aux Etats-Unis, comme dans les autres pays il est difficile de réduire les dépenses. Les revenus ordinaires de l'année fiscale 1921 seront légèrement plus élevés que les dépenses et laisseront un excédent qui sera utilisé pour la réduction de la dette flottante. Du 31 août 1919 au 31 mars 1921 la dette du Gouvernement a été réduite de 1.669.000.000, de dollars grâce à une réduction des intérêts que le Gouvernement doit payer, en sauvant une partie du matériel de guerre, et aussi, dans une faible mesure d'ailleurs, grâce à l'excédent des revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires. Les échéances des deux années à venir s'élèvent à un total d'environ 7.500.000.000, dollars et les revenus ordinaires n'assurent qu'une petite partie de cette somme et font prévoir ainsi de vastes opérations de conversion. Etant donné, d'autre part, que la dépression économique réduit le rendement des impôts, il est évident que la besogne du Ministre des Finances au cours des années à venir ne sera point une tâche aisée. Mais, si l'on considère le développement du pays et l'accroissement de sa richesse depuis l'année 1865, on peut dire que le fardeau de la présente dette n'est pas relativement beaucoup plus considérable que celui de la dette causée par la guerre civile.

Fréd érick P. KEPPEL.

VIE POLITIQUE

AUTRICHE

Les plébiscites et la crise ministérielle.

Les choses se gâtent en Autriche et la situation de ce pays est devenue tellement grave que son existence même est en jeu. A l'effroyable crise économique dont nous avons récemment montré les symptômes et les causes, est venue s'ajouter la crise politique la plus sérieuse que la République danubienne ait connue depuis sa création. La Société des Nations, chargée par la Conférence de Londres de secourir l'Autriche, avait adopté un vaste projet d'aide financière et de reconstitution économique approuvé par le gouvernement et les partis politiques; l'agitation des provinces en faveur du rattachement à l'Allemagne et les plébiscites du Tyrol du Salzbourg et de Styrie ont provoqué subitement la chute du cabinet Mayr et tout remis en question. Privée de gouvernement depuis le 1er juin, menacée de représailles alliées et d'une invasion yougoslave, l'Autriche est en pleine crise intérieure et son avenir n'a jamais été si sombre.

Pour comprendre les nouvelles difficultés traversées par elle, il faut remonter aux dernières élections, que nous avons commentées ici il y a quelques mois. Comme nous l'avons signalé, le parti chrétien-social, sorti vainqueur du scrutin, est devenu le plus nombreux sans avoir cependant la majorité absolue au Conseil National; pour triompher de l'opposition irréductible des socialistes, il a besoin du concours des pangermanistes, qui, malgré leur faiblesse numérique, exercent ainsi une influence décisive sur la politique autrichienne. D'autre part les chrétiens sociaux sont divisés sur le problème capital du rattachement à l'Allemagne, et les provinces, grâce à la constitution fédérale de la République, ont toujours manifesté une certaine indépendance à l'égard du pouvoir central. Dans ces conditions, le cabinet Mayr, dès sa formation, était atteint de faiblesse. Il s'est mis cependant

au travail avec ardeur et, par ses efforts tenaces, il a cherché surtout à obtenir des crédits étrangers pour assurer le relèvement de son pays. Avec beaucoup d'insistance, il a montré aux Alliés la gravité du problème autrichien, et ses tentatives ont enfin réussi en mars dernier à la Conférence de Londres, où le Conseil suprême accepta de fournir des crédits à l'Autriche et chargea le Comité financier de la Société des Nations d'étudier un projet d'aide financière et de reconstitution économique. Celui-ci, après avoir examiné le problème à Paris, envoya MM. Avenol, Gluckstad, Drummond Fraser à Vienne, pour faire une enquête sur place et négocier avec le gouvernement autrichien. Les délégués, avant de faire des propositions à la Société des Nations, présentèrent le 28 avril au cabinet Mayr un projet d'assainissement du budget considéré comme la condition préalable de l'aide financière des alliés; ce projet, qui prévoit des économies sévères et de larges augmentations d'impôts, fut accepté par le gouvernement et les partis politiques et, dès ce moment, la politique de collaboration avec la S. D. N. préconisée par le chancelier Mayr semble approuvée par l'immense majorité de la poplation et la situation de celui-ci paraît plus solide que jamais. Pour la première fois, le problème autrichien n'est plus l'objet d'une discussion théorique et le 30 mai le Comité financier de la S. D. N. accepte le projet de ses délégués, dont l'application doit commencer immédiatement.

Mais tandis que le gouvernement, le Conseil National et les partis politiques travaillent au relèvement de l'Autriche avec l'aide des Alliés leur action est entravée par les manifestations germanophiles qui se multiplient en province. Le Tyrol, qui réclamait depuis plus d'un an le droit d'affirmer sa volonté de s'unir à l'Allemagne, s'efforce de faire organiser un plébiscite sur cette question dans toute l'Autriche. Le gouvernement ayant refusé, la Diète d'Innsbruck passe outre et décide au début de cette année qu'un plébiscite provincial aura lieu en mars; l'Entente oppose son veto formel et le Chancelier, pour n'être pas gêné dans ses négociations de Londres, demande et obtient l'ajournement du plébiscite, qui est fixé au 2 avril. A mesure que cette date approche, les Alliés et le gouvernement redoublent d'efforts pour qu'il soit supprimé ; le Chancelier invoque l'article 10 de la Constitution qui interdit aux provinces de s'occuper de politique extérieure et en particulier du rattachement à l'Allemagne. La diète du Tyrol maintient énergiquement son point de vue et soutient qu'une simple consultation populaire non suivie de démarches en faveur du rattachement n'est pas contraire à la Constitution. Le plébiscite a lieu le 14 avril; les électeurs sont très nombreux et 98 % d'entre eux se prononcent pour le rattachement premier échec pour le gouvernement central et symptôme inquiétant de sa faiblesse.

Le Chancelier fut plus heureux au Conseil National, où il réussit

à écarter le danger d'un plébiscite. Les pangermalistes avaient déposé depuis plusieurs mois un projet de loi instituant un plébiscite pour l'Autriche entière à la fin de novembre et en réglant tous les détails. Qand il fut examiné par la Commission de la Constitution, le Dr Mayr l'accepta à condition qu'aucune date ne fût fixée, car il considérait la proposition sous sa forme primitive comme dangereuse au moment où les négociations se poursuivaient avec les délégués financiers de la S. D. N. Chrétiens-sociaux et socialistes se laissèrent convaincre, mais les pangermanistes se fâchèrent et annoncèrent qu'ils ne soutiendraient plus le gouvernement; le ministère répondit qu'il démissionnerait s'il était abandonné par les chrétiens-sociaux, et, le 12 mai, le projet de loi fut voté par le Conseil National sous la forme acceptée par le Dr Mayr : les pangermanistes avaient capitulé et le chancelier, vaincu au Tyrol, était victorieux au Parlement.

Une troisième bataille, plus acharnée, s'engagea peu après au Salzbourg. Suivant l'exemple du Tyrol, la Diète de cette province avait décidé d'organiser un plébiscite sur le rattachement pour le 29 mai. Le Chancelier, assisté du Dr Rault, ministre de l'Intérieur et des représentants de la Carinthie, se rendit à Salzbourg le 14 mai et exposa aux membres du gouvernement provincial les dangers possibles d'un plébiscite : occupation de la Carinthie par les Yougoslaves et ajournement de l'aide financière à l'Autriche. Le gouverneur répondit qu'il était lié par le vote unanime de la diète et promit de soumettre à celle-ci les objections du Chancelier. La Diète refusa d'ajourner le plébiscite mais, pour éviter les dangers signalés par le Dr Mayr, décida qu'il serait organisé par les trois partis politiques sous leur responsabilité et qu'il n'aurait aucun caractère officiel; de son côté le Chancelier envoya des instructions sévères pour interdire aux fonctionnaires d'y collaborer et fit de multiples efforts pour le faire ajourner. Les Puissances de la Grande et de la Petite Entente ayant successivement protesté contre le pébiscite, il invoqua de nouveau, à plusieurs reprises, tous les dangers possibles de complications extérieures: ajournement de l'aide financière, invasion de la Carinthie par les Yougoslaves, embarras créés à l'Allemagne au moment où elle est absorbée par la question de Haute-Silésie, retard dans la cession de la Hongrie Occidentale. Le 28 mai, il exprime ses craintes devant la Commission des Affaires Etrangères convoquée d'urgence et invite les partis à s'abstenir de toute initiative en faveur du rattachement; les orateurs des trois partis l'approuvent et demandent l'ajournement du plébiscite salzbourgeois, soutenus par la presque unanimité des journaux viennois.

Comme le Tyrol, le Salzbourg passe outre et le plébiscite a lieu sans incident, au milieu d'un grand enthousiasme : sur 125.000 électeurs inscrits, 104.000 votent et 103.000 se prononcent pour le rattachement. Un groupe d'étudiants promène en triomphe des poteaux arrachés

à la frontière bavaroise. Après les tentatives désespérées du Chancelier pour empêcher le plébiscite, son échec n'en est que plus sensible.

A son tour la Styrie est entraînée par l'exemple du Salzbourg et la Diète décide qu'un plébiscite aura lieu le 3 juillet; le Chancelier renouvelle ses efforts, mais seuls les socialistes se laissent convaincre : la majorité bourgeoise de la Diète, composée de chrétiens-sociaux, de pangermanistes et d'agrariens, décide le 31 mai que le plébiscite aura lieu à la date fixée et qu'il sera officiel. La veille, le Comité central du parti pangermaniste avait rendu la situation du gouvernement très difficile en rompant avec le parti chrétien-social.

En effet, dans un ordre du jour, les nationaux allemands félicitaient les habitants du Salzbourg d'avoir exécuté leur plébiscite malgré la pression d'un gouvernement « qui s'est montré le représentant insuffisant de l'indépendance nationale de l'Autriche » et dont la faiblesse a encouragé les Puissances étrangères à porter atteinte à cette indépendance par leurs menaces ou leurs protestations; ils blâmaient aussi les chefs du parti chrétien-social qui « en combattant les plébiscites, ont fait naître parmi les Puissances alliées l'impression que les crédits de la S. D. N. pouvaient être considérés en Autriche même comme le prix d'une renonciation au rattachement à l'Allemagne ». Devant cet ordre du jour et l'obstination des Styriens, le Chancelier abandonne la partie et annonce le 1er juin la démission du cabinet; depuis cette date, la crise ministérielle se prolonge sans que l'on puisse prévoir une solution prochaine.

Ce résumé des événements qui ont précédé la chute du Cabinet Mayr nous permet de comprendre les raisons de la crise ministérielle et d'en préciser les véritables caractères.

Comme on peut le voir tout d'abord, le Chancelier, qui incarne la politique de collaboration avec les Alliés, est forcé de démissionner parce qu'il a été trois fois mis en échec par les partisans du rattachement à l'Allemagne dans les provinces, et que l'appui du Conseil National ne lui a pas permis de les vaincre. On est donc tenté à première vue de croire qu'il a été renversé par les pangermanistes. En effet, outre l'ordre du jour cité plus haut, il ne faut pas oublier que les pangermanistes n'ont pas cessé de faire une propagande active et largement subventionnée pour le rattachement, profitant avec habileté de la détresse du pays. On a maintes fois signalé chez nous les manifestations organisées par eux, leur influence sur la presse (par exemple la fondation du journal *Alpenland* (au Tyrol) et les empiétements de Stinnes en Autriche (achat de la société métallurgique Alpène de Styrie). Les plébiscites en faveur du rattachement ont été réclamés par les pangermanistes avec insistance, au Conseil national comme dans les provinces, et il serait facile de reconnaître dans ces démonstrations un effort méthodique pour ruiner le traité de Saint-Germain, en un

mot cette « main de l'Allemagne » si souvent découverte ailleurs. Sans vouloir diminuer la responsabilité des pangermanistes en cette affaire, nous sommes forcés de reconnaître que cette explication est insuffisante. En effet, comme nous l'avons signalé, lorsque le Chancelier a soumis aux pangermanistes les projets de reconstitution économique du pays avec l'aide de la S. D. N., ceux-ci les ont acceptés et se sont engagés à soutenir le gouvernement en vue de leur application. De plus, quand le projet de loi sur le plébiscite fédéral a été examiné au Conseil national, ils ont été forcés d'accepter la suppression de la date, comme le demandaient le chancelier, les chrétiens-sociaux et les socialistes. Enfin, il ne faut pas oublier que les maîtres des provinces sont les chrétiens-sociaux : en Styrie par exemple, la majorité de la Diète, qui a voté le plébiscite malgré les efforts du Chancelier, comprend 31 chrétiens-sociaux, 8 membres de la Ligue des Paysans et 7 pangermanistes seulement, contre 24 socialistes. Au Tyrol et au Salzbourg, les chrétiens-sociaux dominent aussi : il est donc injuste de rejeter sur les pangermanistes seuls la responsabilité des plébiscites; jamais ces manifestations n'auraient pu avoir lieu sans le consentement et la collaboration du parti chrétien-social, qui compte parmi ses membres la majorité des ministres et... le Chancelier lui-même. Reste donc à savoir pourquoi les chrétiens-sociaux, regardés en France comme hostiles au rattachement, ont été entraînés dans les provinces par une propagande germanophile qu'ils combattaient dans la capitale; pourquoi ils ont contrecarré à Innsbruck, Salzbourg et Gratz la politique de reconstitution avec l'aide des alliés qu'ils défendaient à Vienne; pourquoi ils ont contraint de démissionner un cabinet choisi par eux et dans lequel ils avaient une influence prépondérante.

Pour répondre à ces questions, il faut se rappeler la variété des éléments qui composent le parti et jeter un coup d'œil sur le Congrès du parti tenu à Vienne du 7 au 9 juin et qui fut consacré presque tout entier à la crise ministérielle. Le parti chrétien-social est un assemblage assez hétéroclite : on y trouve d'abord les survivants du grand parti catholique de Lueger qui fut un des fidèles soutiens de la monarchie des Habsbourg; ils se sont, il est vrai, ralliés à la république depuis 1918, mais il suffit de lire les exemplaires de la *Reichspost* parus pendant la tentative de Charles IV en Hongrie pour se convaincre des sympathies qu'ils éprouvent encore pour la dynastie déchue; ceux-ci préfèrent au rattachement une Confédération danubienne qui serait la première étape vers la reconstitution de l'ancienne monarchie et la restauration de l'empereur Charles. viennent ensuite les petits fonctionnaires des villes, les employés et les ouvriers affiliés aux syndicats chrétiens, qui sont très attachés à la république, enfin les paysans des provinces, enrichis par la crise économique, hostiles à l'influence de Vienne, particularistes et fédéralistes à l'excès. Ces trois

éléments, réunis surtout par le lien religieux et la haine du socialisme, forment un parti peu homogène où la discipline est assez lâche et. qui ne s'est jamais prononcé nettement sur la question vitale de l'union à l'Allemagne. En principe, il y est favorable, comme l'immense majorité du peuple autrichien; mais le gouvernement et la plupart de ses représentants au Conseil national, sont d'avis, que le rattachement est impossible en ce moment parce que les Alliés et les états succédants y sont hostiles et que l'Allemagne a d'autres soucis très graves. Le Chancelier a souvent déclaré aux Alliés qu'il voulait collaborer loyalement avec eux au relèvement de l'Autriche et qu'il ne ferait aucune démarche pour demander à la S. D. N. l'union à l'Allemagne s'il obtenait de l'Entente l'aide financière dont son pays a besoin. Des crédits ou le rattachement, telle est la politique officielle du parti et du gouvernement social-chrétien à Vienne; favorable au rattachement en théorie, il veut ajourner le problème jusqu'à ce que l'Autriche soit reconstituée avec l'aide des Alliés et puisse vivre par elle-même; il est donc d'accord avec les pangermanistes sur le principe et le but à atteindre, mais non sur l'opportunité du rattachement et les moyens de le réaliser. Cette attitude prudente est la seule possible pour le gouvernement fédéral et le groupe chrétien-social du parlement, qui ont conscience des intérêts généraux de l'Etat danubien et des difficultés de la situation extérieure. Mais le problème est tout différent dans les provinces; l'idée nationale y est plus faible qu'à Vienne et des complications extérieures qui peuvent résulter des plébiscites ne semblent guère redoutables à un paysan du Tyrol ou du Salzbourg dont l'horizon est limité aux frontières de sa province. Pour lui, Vienne est très loin et la Bavière tout près; c'est aux Bavarois qu'il vend ses bestiaux et ses produits agricoles, en échange de marks moins dépréciés que la couronne autrichienne; que lui importent donc l'occupation possible de Klagenfurt par les Serbes et les craintes du gouvernement viennois ? En outre, le plébiscite, pour les esprits timorés, est une manifestation inoffensive, comme une simple consultation populaire, et non une démarche en faveur du rattachement, une démonstration platonique à laquelle on peut participer sans inconvénient, une question intérieure qui n'intéresse pas l'étranger. Dans ces conditions, même ceux qui considèrent le rattachement comme irréalisable pour l'instant votent en sa faveur le jour du plébiscite et les représentants chrétiens-sociaux des provinces qui ont défendu et encouragé le particularisme ne peuvent recommander à leurs électeurs de s'abstenir d'une telle manifestation pour faire plaisir au gouvernement de Vienne. La chute du cabinet Mayr a donc été causée moins par l'hostilité des pangermanistes que par l'indiscipline du parti chrétien-social, où les représentants des provinces n'obéissent pas aux directives du Comité central et par la force du particu-

larisme local. La crise ministérielle est à la fois une crise du parti et une crise de l'Etat autrichien.

Les débats du Congrès chrétien-social ont mis en lumière le mal dont souffre ce parti depuis la rupture de la coalition et les élections; n'ayant pas la majorité absolue, il ne peut réaliser son programme ni maintenir son unité, ni soutenir un gouvernement faible et contraint de faire des concessions à ses adversaires, pangermanistes ou socialistes. Les chrétiens-sociaux hostiles à la coalition, comme le docteur Kunschat, ont vivement reproché au Chancelier sa politique intérieure trop faible et hésitante; ils oublient qu'une politique purement chrétienne-sociale est impossible avec le parlement actuel et qu'elle serait même dangereuse, car les socialistes pourraient y répondre par des grèves et provoquer ainsi des troubles graves.

Le Congrès a-t-il pris des décisions propres à remédier à cette crise du parti ? Sans doute il a vigoureusement applaudi les appels du docteur Seipel à l'unité et à la discipline et nommé ce prélat à la présidence du parti; il a voté aussi un ordre du jour approuvant la politique de collaboration avec la S. D. N. et invitant les provinces à s'abstenir de toute initiative pouvant l'entraver; il a modifié les statuts du parti de manière à subordonner les groupes provinciaux à l'autorité du Comité central dans les questions de politique extérieure. Mais ces décisions ne semblent pas produire un résultat efficace, car les chrétiens-sociaux de Styrie persistent dans leur volonté de faire un plébiscite le 3 juillet et les négociations entamées pour les faire revenir sur cette décision n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. La discipline du parti n'a pu vaincre le particularisme provincial, ce qui rend très difficile la formation du nouveau cabinet. Si le parti n'a pu remédier aux dissensions dont il souffre, il est encore plus difficile au gouvernement autrichien de rétablir son autorité dans les provinces. En effet la nouvelle Constitution, votée péniblement par la précédente Assemblée nationale, est largement fédéraliste et reconnaît aux provinces des droits étendus dont elles ont abusé : le Tyrol, par exemple, a introduit de sa propre autorité le mark allemand comme monnaie légale; la Haute-Autriche, la province la mieux pourvue en produits agricoles, s'est entourée d'une véritable barrière de douanes et sabote sans pitié le ravitaillement de Vienne; plusieurs provinces exigent des touristes autrichiens des permis de séjour qui sont de véritables passeports et presque toutes ne livrent à l'Etat qu'une faible partie du contingent de blé prescrit. Comment s'étonner après cela que le gouvernement central soit impuissant à enrayer le mouvement plébiscitaire ? En vérité, les socialistes et les partis libéraux bourgeois ont essayé de donner à l'Autriche une constitution plus « centraliste », mais ils ont été vaincus par les pangermanistes et surtout par les chrétiens-sociaux, qui ont tout fait pour diminuer l'influence de la capitale socialiste.

Il semble donc que la crise durera longtemps encore et que la désignation des nouveaux ministres ne mettra nullement fin aux deux maux qui l'ont provoquée : les divisions du parti chrétien-social et la force du particularisme. En attendant, il est peu probable que le Chancelier Mayr reprenne ses fonctions, bien que sa politique extérieure soit approuvée. L'Autriche continuera de suivre deux politiques : celle de la Confédération et de l'intérêt général représentée par le gouvernement, le Conseil national et le Comité central du parti chrétien-social; celle des provinces et des intérêts particuliers, représentée par les gouvernements provinciaux, les diètes et les groupes politiques locaux. Ce dualisme peut avoir pour le pays les conséquences les plus graves.

D'abord, à mesure qu'il se prolonge, les chances de démembrement de l'Autriche augmentent : si le lien fédéral, déjà faible, se rompt, les provinces se tourneront instinctivement vers les pays auxquels leurs intérêts particuliers les unissent, le Vorarlberg vers la Suisse, le Tyrol et le Salzbourg vers la Bavière. D'autre part ce mouvement vers l'Allemagne provoquera les inquiétudes légitimes ou les ambitions moins légitimes de certains pays voisins : la Yougoslavie s'efforce déjà de remettre en question le plébiciste de Carinthie qui lui fut défavorable et d'obtenir que la frontière avec l'Autriche suive le cours de la Drave; si l'on se rappelle que ses troupes occupèrent le territoire contesté au lendemain du plébiscite, on reconnaîtra que les craintes du Chancelier Mayr sont fondées. D'autre part la Hongrie, qui refuse énergiquement de restituer la Hongrie Occidentale à l'Autriche, est trop heureuse de trouver dans l'agitation plébiscitaire un prétexte d'ajourner cette restitution au moment où le traité de Trianon entre en vigueur. Les Tchèques, inquiets de l'irrédentisme hongrois, seraient très désireux aussi d'occuper cette province pour communiquer avec leurs alliés Yougoslaves. Que deviendraient alors l'« indépendance » de l'Autriche proclamée par l'article 88 du traité de Saint-Germain et la paix de l'Europe centrale ? Nous sommes trop intéressés à leur maintien pour rester indifférents. Si les Alliés ont le devoir d'aider l'Autriche et de la faire vivre, ils ont intérêt aussi à l'existence d'un gouvernement fort en Autriche et celui-ci ne peut être qu'un gouvernement de coalition. Il faut que la Constitution autrichienne soit révisée pour affermir l'autorité du pouvoir central; il faut que les trois partis qui ont accepté le programme financier de la S. D. N. s'unissent au gouvernement pour le réaliser; enfin il faut que le parti pour lequel nous avons manifesté en France tant de sympathies cesse, par sa faiblesse et son attitude équivoque, de travailler au démembrement de l'Autriche. Mais ces réformes nécessaires ne s'accompliront pas de sitôt et, à moins d'un revirement imprévu, la crise ministérielle se terminera par une solution provisoire et quelque vague compromis.

Comme l'écrivait récemment un journal suisse, « tout est faiblesse en Autriche » : telle est la meilleure leçon du désordre actuel.

Emile DELAGE.

ITALIE

Les élections législatives.

Le grand effort vers la reconstruction accompli par l'Italie en mars et avril 1921, la dissolution de la Chambre du 16 novembre et les nouvelles élections, ne semblent pas avoir donné les résultats que l'on attendait. Sauf quelques légères modifications, les partis sont revenus à la Chambre avec leur importance numérique ancienne. La majorité est toujours aussi instable. Le gouvernement est de plus en plus chancelant. Le seul apport nouveau, le parti fasciste peu nombreux, mais bruyant et exalté, semble ne devoir apporter dans les débats futurs qu'un élément de trouble. Ce n'est pas là sans doute ce qu'espérait M. Giolitti en présentant à la signature du Roi le décret de dissolution.

La dissolution de la XXVe législature.

En février et mars derniers il semblait y avoir désaccord entre l'esprit de la Chambre et celui de la nation. Deux groupes dominaient la Chambre le 16 novembre; le groupe socialiste comprenant 150 membres environ, le groupe populaire qui en comprenait une centaine. Ils représentaient les deux seuls partis fortement constitués. Seuls, ils agissaient avec discipline. Le reste de la Chambre, des nationalistes aux radicaux, se divisant en groupes de nuances, se laissant souvent entraîner par des questions individuelles, soutenant un gouvernement plus pour l'homme qui le dirigeait que pour les idées qu'il entendait faire triompher, ne pouvait former pour aucun ministère une majorité suffisante. Les amis de M. Nitti faisaient échec à M. Giolitti et réciproquement. Le gouvernement, quel qu'il fût, avait toujours été obligé de s'appuyer sur le parti populaire. M. Nitti même avait fait aux socialistes de nombreuses avances.

Sous le gouvernement de M. Nitti et même jusqu'à l'automne de 1920, le parti socialiste avait été le véritable maître de l'Italie. A la suite de la guerre et de la révolution russe, une crainte presque mys-

tique s'était emparée des classes bourgeoises italiennes. Les bourgeois se persuadaient que leurs temps étaient révolus. Des grèves perpétuelles arrêtaient le relèvement d'un pays malheureusement trop éprouvé. Les bandes populaires terrorisaient la rue, faisaient la chasse aux officiers et aux gardes royales. L'apogée de cette puissance socialiste fut l'envahissement des usines par les ouvriers en septembre 1920.

On reprocha alors à M. Giolitti de ne pas prendre des mesures assez sévères. On l'accusa de mollesse. Il faut reconnaître que le chef du gouvernement poussa jusqu'à ses extrêmes limites le système de l'abstention. Sans doute le vieil homme d'Etat avait-il ses raisons profondes. Il constatait l'apathie étrangère des classes bourgeoises, il savait combien la guerre avait anémié le pouvoir actuel, il comprenait que des luttes civiles auraient retardé la reconstruction du pays, il se rappelait enfin que dans un Etat moderne, où le gouvernement est toujours tenu à une grande modération, la répression renforce le mouvement qu'elle prétend supprimer. M. Giolitti laissa les ouvriers évacuer les usines eux-mêmes ; il attendait que le peuple italien, poussé à bout par tous les abus de pouvoir des socialistes, commençât à réagir de son propre mouvement.

C'est ce qui ne tarda pas à se produire. Aux élections du 16 novembre l'Italie, lasse de la guerre, avait fait triompher les candidats socialistes. Mais, en un an, l'Italie avait évolué. Elle était toujours opposée à toute entreprise guerrière. Cependant elle ne voulait pas laisser détruire par les manœuvres des socialistes les fruits d'une victoire si durement obtenue. L'abandon de l'Albanie fut pour beaucoup d'Italiens une humiliation profonde. D'Annunzio enfermé dans Fiume luttait toujours pour le triomphe de l'italianité. L'Italie comprenait un peu mieux chaque jour que l'antinationalisme des socialistes ferait d'elle s'il triomphait un des peuples les plus faibles de l'Europe. Une partie de la jeunesse, étudiants, officiers, anciens soldats, nationalistes par intellectualisme, par goût de la gloire, par orgueil d'avoir fait la guerre, se groupaient en noyaux toujours plus compacts dans les organisations des *Fasci* (faisceaux de combat). Mais ces jeunes gens, hostiles au socialisme, étaient alors intéressés surtout par le destin de Fiume. Ils étaient violemment partisans de d'Annunzio et, par conséquent, adversaires de M. Giolitti. Ils méprisaient également la socialisme anti-italien et le gouvernement « renonciateur ».

A la fin de 1920, M. Giolitti régla la question de Fiume. Les jeunes nationalistes ramenaient leurs forces à l'intérieur du pays.

Alors commença cette lutte des rues qui depuis cinq ou six mois ensanglante presque chaque jour l'Italie. Partout dans les grandes villes ou dans les moindres villages, un noyau fasciste s'opposa au noyau socialiste. On put croire revenus les beaux temps médiévaux des Guelfes et des Gibelins.

Les *fasci* prennent leur mot d'ordre à Milan. Leur chef est un ancien socialiste M. Benito Mussolini, directeur du *Popolo d'Italia*. Leur programme politique se résume en un mot : la Nation. Ils sont dans le pays une petite minorité, mais une minorité jeune et agissante. Ils ont tous fait la guerre et ne sauraient s'effrayer des bagarres des rues. Ils ont résolu de contraindre les socialistes au silence à coups de bâton ou même à coups de revolver. Ils emploient contre les socialistes cette force brutale que les socialistes aimaient tant à employer naguère. Si l'on reproche de tuer, ils rappellent l'assassinat en plein Conseil de deux membres de la municipalité de Bologne. Les socialistes résistent mal. Lorsqu'ils se vengent, c'est souvent dans l'ombre. Leurs adversaires prétendent qu'ayant passé le temps de la guerre au fond de leurs usines, ils n'ont pu prendre le goût du combat.

Les classes bourgeoises qui avaient montré tant de mollesse lors du triomphe arrogant des socialistes accueillaient le mouvement fasciste avec soulagement. Tout en regrettant que les troubles de la rue gênassent la marche de affaires elles donnèrent aux jeunes nationalistes toute leur sympathie.

Les socialistes se troublèrent. A propos de l'augmentation de prix du pain ils avaient arrêté pendant plusieurs jours les travaux de la Chambre par une obstruction aussi ridicule que vaine. Le pays tout entier les avaient désapprouvés. Partout maintenant les fascistes traquaient leurs partisans, mettaient à sac leurs syndicats. Avec une inquiétude aussi excessive que l'avait été leur arrogance de l'été précédent, ils crurent que le terrain manquait sous eux. Au congrès de Livourne, ils se séparèrent de leurs extrémistes qui formèrent le parti communiste et ils manœuvrèrent résolument vers la droite.

Ils firent même en quelque sorte amende honorable et, après avoir toujours fait à tous les gouvernements une opposition irréductible, ils offrirent de participer aux travaux de la Chambre et d'entrer dans le jeu des forces parlementaires. Par 85 voix contre 48, le groupe socialiste de la Chambre vota « la collaboration» (milieu de mars.)

Soumission inutile. M. Giolitti semblait déjà décidé à dissoudre la Chambre. D'importantes raisons d'ordre général l'y autorisaient. Cependant, il est permis de penser que le vieil homme d'Etat pouvait être poussé par quelques raisons personnelles. Ces raisons ne semblent pas très difficiles à découvrir.

M. Giolitti touche au terme de sa carrière. Il a d'anciennes habitudes de gouvernement qu'à son âge il ne saurait sans doute plus modifier. Il a toujours gouverné en dehors des idées, agissant sur les parlementaires par l'influence personnelle. Il ne veut admettre que deux partis dans une Chambre, les Giolittiens, et les anti-Giolittiens. Rien ne le gêne davantage que deux organismes disciplinés comme le parti socialiste et le parti populaire. Ce sont pour lui deux machines raidies

sur lesquelles on ne peut avoir prise. Depuis son arrivée au pouvoir, il paraît avoir fait des efforts incessants pour briser l'unité de ces deux partis si gênants parce qu'ils marchent d'un seul bloc. L'unité socialiste s'est rompue à Livourne. L'unité populaire semble manquer de solidité. M. Giolitti se souvenant de ses succès passés croit pouvoir faire élire une majorité Giolittienne.

Quant aux raisons d'ordre général, elle sont très acceptables. Avant tout, il faut que les provinces nouvellement annexées choisissent leurs représentants et la tradition italienne ordonne qu'en pareille circonstance il soit procédé à des élections générales. De plus, la Chambre ne correspond plus au sentiment de la nation. Les troubles de la rue le démontrent. Seules les élections peuvent mettre fin à ces perpétuelles bagarres.

L'Italie entière pense à ce moment (fin mars) que les nouvelles élections seront pour les socialistes une défaite écrasante. Tous les journaux de Rome acceptent avec enthousiasme l'idée de la dissolution. Seuls parmi les journaux bourgeois, le *Corriere della Sera* et le *Secolo* résistent. Le *Corriere della Sera* est profondément anti-Giolittien et craint l'élection d'une majorité purement Giolittienne. Le *Secolo* depuis quelque temps est devenu partisan de M. Nitti. Plus que tous les autres, les socialistes sont persuadés qu'ils courent à un désastre. Ils font un effort désespéré. « La Couronne, s'écrie M. Modigliani devant la Chambre (séance du 28 mars), a-t-elle le droit d'initiative en cette matière ? Vous serez tous d'accord pour dire non. Si par aventure un droit d'initiative revenait à la couronne et qu'elle se servît de ce droit contre un parti, le cri de ce parti ne pourrait être qu' « A bas la couronne !» Et le même jour, M. Turati : « Si le pouvoir qui est en dehors du nôtre s'associait à un manœuvre qu'il faut mépriser, ce pouvoir deviendrait indigne de tout respect. Depuis longtemps on a commencé en Italie une politique de Chancelier qui ne devrait pas exister». A la fin de cette séance la Chambre se sépare à l'occasion des vacances de Pâques et fixe sa rentrée au 19 avril. Le jour même de la dernière séance, une bombe est lancée au milieu du Théâtre Diana. Il y a vingt morts et cent vingt blessés. L'indignation contre les socialistes est très forte dans le pays tout entier. Les fascistes de Milan, pillent les bureaux de l'*Avanti*, journal socialiste et de l'*Umanita Nuova*, journal anarchiste.

Le 31 mars les journaux annoncent que la décision est prise; M. Giolitti prépare le décret de dissolution qui paraît le 7 avril. Il énonce les raisons d'ordre général qui rendent la dissolution nécessaire : agrandissement du territoire, changement dans l'état d'esprit de la population. M. Giolitti promet de nombreuses réformes, notamment celle du système scolaire si chère au parti populaire «Par un singulier phénomène, dit le décret, des hommes, qui, dans tous les domaines invoquent la

liberté, la combattent à l'école. L'Etat doit avoir la haute direction de l'enseignement et le contrôler efficacement au moyen de l'examen d'Etat. Mais il ne doit pas supprimer l'activité légitime de tous ceux qui apportent dans l'enseignement un sûr élément de progrès. Le problème de l'école n'a jamais été affronté sérieusement par le Parlement; nous souhaitons que le corps électoral en impose l'étude sérieuse à la nouvelle représentation nationale.» C'est une avance nette au parti catholique populaire qu'à cette date M. Giolitti pense peut-être à faire entrer dans son Bloc.

Les Elections.

M. Giolitti entend former un bloc, c'est-à-dire une majorité compacte et sans cloisons qu'il pourra manœuvrer à sa guise. Les circonstances sont propices à la formation de ce bloc. La force prise depuis la guerre par le socialisme a supprimé les antagonismes des partis ou des groupes bourgeois. Par suite de la lutte sociale, la situation est devenue très claire. La lutte des intérêts matériels s'est substituée à celle des idées. L'Italie se divise en deux masses : la masse qui veut établir le socialisme, la masse qui veut garder aux classes dirigeantes leurs biens et leur autorité. Question économique donc, à quoi vient s'ajouter la question nationale, les socialistes jugeant surannée l'idée de patrie, les classes dirigeantes maintenant l'idéal italien. « Votez pour le socialisme ou contre le socialisme », voilà comment M. Giolitti entend que la question soit posée aux électeurs.

Tous les partisans du régime établi formeront un seul bloc et se présenteront aux électeurs sous le nom de constitutionnels. Peu importe que les candidats viennent de droite ou de l'ancienne gauche radicale. Les anciennes distinctions politiques qui, toujours, ont manqué de précision, représentent aujourd'hui plus que jamais des alliances d'intérêts personnels. Elles ignorent la discipline, n'ont ni force, ni cohésion.

On pourrait rapprocher cette politique de celle que suivit en France M. Clémenceau, lors des élections de 1919. En France aussi nous avons vu se former un Bloc national dont le but essentiel était la lutte contre les forces révolutionnaires et la préservation de l'idée nationale. Il faut cependant remarquer que la situation intérieure est très différente dans les deux pays. Jamais la Chambre française n'a connu un groupe socialiste possèdant plus d'un quart des voix. L'existence du parti Populaire donne à la situation italienne une forme toute particulière. Enfin l'article sur la majorité absolue, inclus dans la loi de vote française, rendait presque inévitable en France la formation d'un bloc. En Italie, la représentation proportionnelle jouant sans aucune

considération de majorité absolue, toute formation de bloc perd beaucoup de son importance.

M. Giolitti, pourtant, constitue un Bloc; peut-être pour rendre la situation claire, surtout parce qu'il compte sur l'écrasement des socialistes. On peut penser aussi qu'il espère que les Populaires s'émietteront. Dissoudre les deux grands organismes disciplinés qui gênent ses manœuvres, telle semble toujours être la pensée centrale du « vieux lion de Dronero. »

Pour les partis constitutionnels proprement dits, la formation du Bloc se réalise sans difficulté. M. Giolitti inscrit sur ses listes les démolibéraux, les libéraux-démocrates, les radicaux, les restes de tous les partis importants d'avant-guerre. La solution est plus difficile à trouver en ce qui concerne les *Fasci*, les socialistes réformistes et les populaires.

Les *Fasci* ont une vieille antipathie contre la personne de M. Giolitti, antipathie qui a des causes solides: M. Giolitti en 1914 et 1918 a été le chef des adversaires de l'intervention. A l'heure où tous les partisans de l'idée nationale demandaient que l'Italie attaquât l'Autriche, réclamaient Trente et Trieste et la réalisation définitive de l'unité italienne, M. Giolitti temporisait, préconisait à l'égard de l'Autriche une politique d'arrangements, laissant entendre que l'Italie avait intérêt à ne pas entrer dans la guerre et à se faire payer sa neutralité par quelques lambeaux de territoire sur le Haut Adige ou vers l'Istrie. Pendant l'été de 1920, M. Giolitti revenu au pouvoir faisait évacuer l'Albanie et Valona; enfin, en décembre 1920, M. Giolitti exécutait, pour la forme, le traité de Rapallo et chassait d'Annunzio de Fiume. La politique étrangère de M. Giolitti est continuellement attaquée par les nationalistes. Ils appellent son ministre des Affaires Etrangères, M. Sforza, « le Renonciateur».

Il semble donc que M. Giolitti aurait dû renoncer à faire entrer dans le Bloc une fraction qui lui est si nettement opposée, qui a de redoutables habitudes de violence et de laquelle il ne pourra probablement tirer aucun appui dans l'avenir. Mais M. Giolitti ne le pouvait pas. Depuis la chute de Fiume, la lutte politique en Italie s'était identifiée avec les combats entre fascistes et socialistes. Pour le public italien, le côté économique de la bataille entre forces révolutionnaires et classes dirigeantes s'était effacé derrière le côté national. Dans sa tentative d'écrasement des socialistes, M. Giolitti ne pouvait renoncer à l'appoint de l'esprit national. il ne pouvait négliger la force la plus vive et la plus jeune du nationalisme, les *Fasci*. Il savait que beaucoup de bourgeois timides, tout en blâmant les excès des fascistes, leur savaient gré d'avoir mis à la raison les bandes révolutionnaires de la rue.

Les hommes politiques chargés de former le Bloc sollicitent donc

l'adhésion des *Fasci*. Après quelques hésitations, les *Fasci* entrent dans le Bloc.

A gauche l'adhésion des socialistes réformistes ne soulève pas de grandes difficultés. Ils entreront dans le Bloc, sauf à Florence où ils croient pouvoir mener une politique indépendante.

Quant aux Populaires, ils viennent de perdre quelques uns de leurs adhérents. A droite et à gauche, ils se sont allégés de leurs extrémistes. Le comité dissident de Bianchichef de l'extrême droite s'est retiré. Des troupes très faibles les suivent. A l'extrême gauche les Populaires ont rejeté quelques adhérents assez gênants qui forment le Parti chrétien du Travail, parti fantôme.

Les Populaires peuvent-ils entrer dans le Bloc ? Des raisons inéluctables s'y opposent. Sans doute, M. Giolitti leur a fait de nombreuses avances et il promet dans ses programmes de leur donner toutes les satisfactions qu'ils demandent. Mais les Populaires étant un parti catholique ne peuvent lier complètement leur sort à des hommes qui séparent nettement la religion de l'action politique et à des hommes qui se sont toujours signalés par leurs attaques acharnées contre l'Eglise. Le Bloc de M. Giolitti compte de nombreux francs-maçons. Rassemblant tous les survivants des Chambres d'avant-guerre il a fait une place à des hommes qui, tout pleins de la tradition du *Risorgiment*, considèrent la lutte contre la Papauté comme un article de leur dogme politique.

Il est difficile, pourtant, au parti Populaire de combattre M. Giolitti qui lui fait de si belles promesses et qui compte des Populaires dans son Gouvernement : il trouve un compromis. Il présentera dans chaque circonscription des listes incomplètes auxquelles les électeurs pourront ajouter quelques noms choisis dans la liste du Bloc. M. Giolitti accepte ce compromis. A Naples, où la liste du Bloc et la liste Populaire comptent chacune un ministre en charge, le gouvernement soutient les deux listes.

C'est un Bloc national que M. Giolitti a voulu former, mais c'est aussi un bloc giolittien. M. Giolitti a maintenu l'esprit de coterie dans certaines limites, il a compris qu'il devait obtenir l'adhésion complète des partis bourgeois. Pourtant il n'a pu résister au désir d'exercer quelques vengeances personnelles ou plutôt de supprimer quelques adversaires gênants. A Turin, il a exigé l'exclusion de M. Giretti qui est un vieil ennemi personnel. D'autre part, M. Nitti forme dans le Midi des listes libérales anti-Giolittiennes. Il se présente lui-même, à Potenza. Ses amis luttent contre le Bloc à Salerne, à Bénévent, à Caserte, à Lecca, à Palerme.

Les socialistes semblent d'avord terrifiés. Deux députés, MM. Rampolini et Ziberdi, proposent d'abord l'abstention en guise de protestation contre une dissolution prématurée de la Chambre. C'est une atti-

tude singulière pour un parti qui disposait dans la dernière Chambre de 156 sièges sur 508. L'abstention serait accompagnée de la démission de tous les conseillers généraux et de toutes les municipalités socialistes. Certains proposent de déclarer la grève générale le jour des élections.

Pendant la deuxième semaine d'avril, les socialistes semblent incapables de s'arrêter à une politique. Peu à peu leur plan de campagne se dessine. Ils protestent contre une dissolution qui saisit le prolétariat dans un de ses moments de plus grande faiblesse et laissent ainsi comprendre qu'ils s'attendent à une considérable diminution de leurs forces. Ils accusent le Bloc d'être l'arme de combat forgée par la bourgeoisie pour arracher aux classes populaires tous les avantages économiques qu'elles ont conquis, ils renoncent à parler de révolution ou de changement de régime. Le programme est restreint, timide, aussi effacé que possible : socialisation du sol et du sous-sol, gestion collective des industries utiles et des approvisionnements : autonomie municipale et régionale, abolition de l'armée permanente, protection du travail, de la vieillesse, de la maladie, justice gratuite.

Vers la fin du mois d'avril, certains éléments socialistes soutiennent de nouveau la thèse de l'abstention. M. Turati, qu'on peut considérer comme la figure la plus marquante du parti socialiste italien, se déclare nettement favorable à la participation au vote, du moins dans les provinces où les électeurs socialistes pourront voter « sans assommer ni se faire assommer ». Les raisons de M. Turati semblent assez judicieuses. D'abord, dit-il, les absents ont toujours tort. Les adversaires du socialisme feront considérer l'abstention comme un expédient pris pour masquer une défaite inévitable. Les sièges socialistes iront en grande partie aux communistes et aux populaires. Enfin, il y a une question de principe. L'abstention aurait aussi pour conséquence une politique insurrectionnelle ; ceci mettrait les socialistes dans cette singulière contradiction : s'abstenir par respect pour les formes légales et les renier par la force immédiatement. M. Turati ne compte pas sur un grand succès. Mais, par un de ces tours ingénieux de raisonnement auxquels il excelle, il donne d'avance une apparence avantageuse à la défaite éventuelle de son parti.

« Nous n'avons nul besoin de revenir très nombreux à la Chambre; au contraire une diminution nous servira par bien des côtés. Notre trop grand nombre fut la plus grave de nos faiblesses dans la précédente législature et concourut à cette politique toute négative et inutilement irritante qui fut cause de la réaction que nous subissons. Vingt d'entre nous rentrant à la Chambre (et je pense que nous y serons cinquante)... seraient une force invincible. »

A la suite de cette singulière propagande électorale, le Conseil national du parti socialiste, réuni le 5 mai, décide à une énorme majo-

rité de prendre part aux élections. Les socialistes se font chaque jour plus doux. Alors qu'au lendemain du décret de dissolution, l'*Avanti*, organe du parti, souhaitait voir les représentants socialistes futurs s'abstenir de toute politique de collaboration, dès le mois de mai, certains candidats, sans être désavoués par leur parti, affirment que les socialistes doivent, non seulement collaborer par leurs votes, mais même entrer dans le gouvernement. On cite des déclarations de M. Dugoni, candidat à Mantoue. « Pour collaborer nous devons aller au pouvoir avec n'importe qui : populaires, radicaux, libéraux. L'essentiel c'est de collaborer. A Mantoue, j'ai fait corriger jusqu'au manifeste publié par la parti à l'occasion du 1er mai. J'en ai fait enlever certaines phrases, notamment celle qui affirmait l'avènement de la dictature du prolétariat... » M. Giolitti fait bon accueil à ces tendances collaboratrices des socialistes. Le deux journaux la *Stampa* et la *Tribuna* encouragent le mouvement. Le discours-programme de son sous-secrétaire d'Etat Corradini est très modéré à l'égard des socialistes. M. Giolitti prévoit l'avenir. Il pense qu'un appui socialiste lui sera peut-être nécessaire pour contraindre au silence les futurs élus des *Fasci*.

Quant au parti communiste, ses forces électorales sont peu considérables. Sa campagne se réduit à une attaque continuelle des socialistes qui veulent collaborer avec le gouvernement des bourgeois.

A la veille des élections du 15 mai, les positions respectives des partis italiens se modifient légèrement. Les partisans du Bloc craignent d'avoir trop tôt chanté victoire et que leurs électeurs négligent de participer à des élections dont le résultat est assuré. Les socialistes revenus de leur premier émoi ont étudié leur circonscriptions et commencent à reprendre courage. Le 11 mai, la *Stampa* publie quelques prévisions. Elle pense que les socialistes obtiendront 80 sièges, les communistes une quinzaine, les nationalistes 15, les fascistes au moins 20, les populaires au moins 70 à 80. Les constitutionnels disposeraient au moins de 330 sièges et auraient la majorité absolue.

Dans les provinces annexées la lutte est engagée en dehors des partis politiques entre les Italiens et les non-Italiens.

Les résultats des élections sont beaucoup moins avantageux pour le Bloc que la *Stampa* ne l'avait prévu. Malgré les invitations réitérées de la presse bourgeoise, une grande masse d'électeurs « de juste milieu » a négligé de voter. L'organisation socialiste compacte et disciplinée a montré que, malgré le désarroi du moment et les abus de pouvoir des fascites, elle représentait toujours une force très considérable. Les Populaires, eux aussi, solidement organisés et conduits par les curés de campagne, sont les triomphateurs de 15 mai. Les fascistes se montrent satisfaits et il est évident que cette première épreuve leur a été favorable. Mais le Bloc n'a pas eu le succès sur lequel il comptait. La majorité sera aussi difficile à établir demain qu'elle l'était au moment de la dissolution.

La Chambre nouvelle compte 535 sièges, au lieu de 508 que comptait la Chambre de 1919. Les Constitutionnels ont obtenu 275 sièges. Ils en avaient 239 en 1919 et 303 en 1913. Les Populaires ont 107 sièges, au lieu de 100 en 1919, les Socialistes 122 au lieu de 138, les Communistes 13 au lieu de 18, les Républicains 7 au lieu de 13. Les Allemands du Haut Adige ont 4 sièges, les Slaves de l'Istrie en ont 5. Le député de Zara est un Italien.

La dissolution du 7 avril n'a pas changé grand chose à la situation. La loi de représentation proportionnelle rendait d'ailleurs tout changement subit bien difficile. Les socialistes, malgré leurs 16 sièges perdus, sortent réellement consolidés de l'épreuve. Le problème de la formation d'une majorité gouvernementale est toujours aussi ardu. Plusieurs solutions se présentent : se contenter de l'appui des constitutionnels, former une coalition constitutionnelle populaire, former un bloc comprenant les constitutionnels de gauche, les populaires et les socialistes.

La situation politique actuelle.

Des trois solutions que je viens d'énoncer, il semble que la coalition constitutionnelle populaire est la seule qui puisse actuellement être envisagée. La Chambre nouvelle étant à peu près semblable à l'ancienne, on ne saurait chercher pour le moment à modifier la formation de la majorité. A ses premiers contacts avec la Chambre, le Gouvernement ne peut s'appuyer que sur la coalition constitutionnelle et populaire, c'est-à-dire sur la coalition des centres. Mais cette majorité est fragile et incommode ; l'histoire de la XXX^e^ législature l'a bien démontré. Il est donc permis de prévoir que la Chambre actuelle s'efforcera de former vers la droite ou vers la gauche un bloc homogène pouvant servir d'appui solide à un gouvernement.

Le Bloc de droite comprenant tous les constitutionnels a perdu aujourd'hui ses principales chances de succès. Le public italien qui, devant les victoires de rues remportées par les bandes fascites, avait cru à une recrudescence très considérable de l'esprit national et qui avait pensé que les élections seraient nettement des élections de droite, imaginait vers le mois d'avril que la nouvelle Chambre comprendrait une force constitutionnelle et nationaliste assez importante pour imposer sa volonté. On disait alors dans les cercles bien informés que M. Giolitti, soit qu'il fût las du pouvoir, soit qu'il ne voulût pas gouverner avec un majorité exagérément nationaliste, quitterait le ministère et présenterait M. Salandra au Roi comme son successeur. Parmi tous les candidats possibles à la Présidence du Conseil, M. Salandra est le plus nettement conservateur.

Les élections du 15 mai ont détruit ces projets. La majorité de droite

ne pouvait se former que par l'écrasement des socialistes et des populaires. Cet écrasement n'a pas eu lieu. Bien au contraire. Aucun homme d'Etat ne peut compter gouverner en se passant de l'appui de ces deux groupes compacts. Les constitutionnels ont une majorité numérique assez faible. Ils sont déchirés par toutes des dissensions personnelles Les fascistes qui sembleraient devoir se joindre à eux puisqu'ils ont été élus sur les mêmes listes électorales, revendiquent à grands cris leur indépendance et promettent par leur attitude de gêner tous les gouvernements sans en aider aucun. Les chances d'un bloc de droite et de M. Salandra semblent donc très faibles.

Le Bloc de gauche au contraire, s'il réussissait à se former, pourrait devenir une combinaison vitale. Il comprendrait les constitutionnels de gauche, les populaires et les socialistes et posséderait une force assez considérable pour tenir en échec le reste de la Chambre. M. Nitti, dont le parti a été très sensiblement diminué par les dernières élections, rêve visiblement de former ce bloc. Il s'y emploie aussi activement que possible tout en gardant une attitude prudente et réservée. Il semble difficile qu'il puisse devenir le chef d'une semblable combinaison. M. Nitti malgré sa politique de jadis, trouve peu de sympathie chez les socialistes. Et les hommes de droite, les facistes notamment, ont contre lui des rancunes personnelles si fortes et si difficiles à surmonter qu'elles empêcheront sans doute un retour rapide de M. Nitti au pouvoir.

Cependant, le Bloc des gauches pourrait se former en dehors de M. Nitti. De grandes, d'énormes difficultés se présentent. Mais les nécessités nationales, les nécessités économiques notamment, peuvent assouplir des organismes jusqu'ici farouchement intransigeants et les amener à collaborer.

Le parti populaire n'est pas foncièrement hostile à la formation de ce Bloc. Créé pour défendre dans l'Etat moderne les principes du catholicisme, il s'adapte à toutes les combinaisons pour maintenir ces principes et pour assurer en même temps la prospérité de l'Italie. Elu par des classes paysannes, ayant inscrit à son programme plusieurs réformes démocratiques dont la principale est le morcellement des *Latifundia*, le parti populaire, grand créateur de syndicats, pourrait s'entendre, pour tout ce qui concerne la modification des lois sociales, avec un parti socialiste qui renoncerait à préconiser la Révolution. Un seul point sépare les populaires des socialistes : la question religieuse. Et il faut reconnaître que ce point est très important. Les socialistes italiens sont en général anti-cléricaux. Cependant, le socialisme italien, comme tous les socialismes, fait passer avant tout la réforme économique et pourrait peut-être, si ses intérêts essentiels étaient en jeu, renoncer à toute opposition anti-religieuse, se désintéresser de la question. Les Populaires ne demandent pas autre chose. Ils laissent entendre qu'à cette condition ils pourront envisager la formation d'un bloc.

Les Constitutionnels de gauche forment la partie la plus inconsistante de ce bloc éventuel. Où s'arrête la gauche constitutionnelle ? Serait-elle capable de se soumettre à la discipline du bloc, elle qui ne sait guère former que des coteries personnelles ? Les ambitions de certains de ses membres n'éveilleront-elles pas les inquiétudes des socialistes et des populaires? De toute manière, si l'on excepte les socialistes réformistes, les constitutionnels de gauche ne peuvent être une force vive dans la formation du Bloc. Ils pourront ajouter à la puissance du bloc, il est peu probable qu'ils créent cette puissance.

Restent les socialistes. Consentiront-ils à devenir un des plus forts appoints d'une majorité ministérielle, réformatrice sans doute, mais façonnée selon les règles de l'Etat bourgeois ? C'est ce qu'il est bien difficile de préciser actuellement, et c'est ce que détermineront les circonstances. Nous ne pouvons que noter les symptômes qui se sont manifestés depuis l'élection de la nouvelle Chambre. Toute prévision précise serait bien hasardée.

Il est certain que le parti socialiste renonce à la politique extrémiste et a donné un coup de barre à droite. La scission du Congrès de Livourne, la modération des programmes aux dernières élections sont deux faits très clairs et de signification indiscutable. La direction du parti reconnaît qu'elle va décidément vers la droite. Et, comme elle se soucie d'être toujours opportuniste, elle déclare qu'elle y est amenée par les événements. « Le coup de gouvernail à droite, écrit M. Serrati, directeur de l'*Avanti*, n'est pas une invention qui nous appartient non plus qu'à Turati et à ses amis : c'est un fait de l'histoire d'aujourd'hui, C'est comme le contrecoup du fort coup de barre à gauche des années précédentes». M. Serrati ne va pas jusqu'à la collaboration, du moins dans les articles que publie l'*Avanti*. On a parlé de collaboration et certains camarades pensent peut-être vraiment à la possibilité d'une collaboration prochaine avec la bourgeoisie... Pour l'instant, on ne voit pas venir cette collaboration». *Pour l'instant*, M. Serrati se garde bien d'engager l'avenir.

Il est à peu près certain que le parti socialiste est prêt à une collaboration plus ou moins lointaine. Les restrictions de l'*Avanti*, la réserve des chefs du parti semblent être provoquée non par une discussion sur le principe, mais par les hésitations sur la marche à suivre, sur le moment à choisir. La Confédération Générale du travail, désireuse d'obtenir des avantages pratiques, pousse de toutes ses forces à la collaboration. Le Parti étudie le problème, s'efforce de trouver le moyen d'entrer dans le jeu des forces parlementaires sans aucun risque de nouvelle scission.

La scission, c'est ce qu'évidemment les chefs du parti socialiste veulent éviter avant tout. S'il faut en croire M. Vella, député socialiste de Bari, cette scission serait possible. Trois tendances, affirme M. Vella, se partagent le groupe socialiste de la Chambre. Cinquante députés sont

anti-collaborationnistes. Ils ont pour chef Lazari. Quarante, dont les chefs sont Turati et Cesalini, sont collaborationnistes. Trente, formant le centre, sont hostiles à M. Giolitti, mais désirent collaborer dans un avenir prochain. Si, par suite de circonstances nouvelles, des hommes appartenant à la droite du groupe arrivaient au pouvoir, le parti socialiste se diviserait à nouveau. « Le nouveau parti aurait un caractère d'intransigeance. Il serait à peu près l'équivalent des indépendants allemands, à égale distance des majoritaires serviteurs du Kaiser et des Spartakistes. »

M. Vella exagère peut-être et l'on est en droit d'attendre beaucoup de l'habileté des chefs du parti. Ils se montrent prudents et, sans doute parce qu'ils rencontrent au sein du groupe la vive opposition de M. Lazzari et de ses amis, ils temporisent.,

Le parti socialiste, annonce l'*Avanti* ! du 27 mai, ne peut collaborer avec M. Giolitti qui a permis que les élections se fassent dans la violence ; il ne peut s'entendre avec les démocrates de la Chambre parce qu'il n'y a plus de démocrates dans le parti constitutionnel, il ne peut accepter les traités imposés par l'Entente. Ces raisons signifient sans doute que le moment opportun ne paraît pas venu.

M. Giolitti doit donc renoncer à l'idée de renverser actuellement sa majorité. Mais les forces que lui apporte le bloc national sont précaires. Déjà ce Bloc constitué sans programme commence à se désagréger. La première atteinte a été portée par les fascistes élus sur les listes du Bloc.

M. Mussolini, chef du fascisme, a tenu dès la première séance à faire une manifestation particulière. Les constitutionnels espéraient que les fascistes assisteraient à l'ouverture de la Chambre, prêteraient serment en présence du Roi et rendraient ainsi hommage à la monarchie de Savoie. M. Mussolini a donné à ses amis la consigne de s'abstenir, le fascisme étant au-dessus de toutes les formes et de tous les régimes et ne se souciant que de la Nation.

Cette attitude a inquiété fortement l'opinion. Elle a soulevé des protestations même parmi les fascistes. Peu après, le Conseil national du fascisme déclarait la guerre au ministère Giolitti, disant qu'il ne considérait pas le traité de Rapallo comme définitif. Il est impossible de prévoir à quoi pourra aboutir le mouvement fasciste au Parlement.

Les fascistes n'ont pas tardé à démontrer qu'ils se plaçaient au-dessus des lois et qu'ils entendaient introduire au Parlement leurs habitudes de combattants des rues. Ils avaient, paraît-il, promis à leurs électeurs qu'ils ne permettraient pas que M. Misiano, député communiste de Turin, condamné comme déserteur pendant la guerre, participât aux séances. En fait, les fascistes firent prévenir M. Misiano qu'il eût à s'abstenir de se présenter. M. Misiano brava la défense. Les fascistes l'accostèrent dans le salle des Pas Perdus et lui intimèrent l'ordre de sortir. M. Misiano affirmant son droit, il fut saisi au collet par plusieurs

fascistes et traîné jusqu'à la place de Montecitorio, tandis que d'autres fascistes, revolver au poing, protégeaient l'opération et empêchaient les socialistes d'approcher.

M. Misiano continuant à protester, le président de la Chambre, M. de Nicola, voulant éviter le scandale, fit accepter par les fascistes un compromis. M. Misiano, après avoir prêté serment partirait immédiatement pour la Russie. M. Misiano a prêté serment, au commencement d'une séance, dans la salle encore vide. Immédiatement après, il a pris le train pour Moscou. Au cours des séances suivantes, les fascistes se sont signalés par leurs attaques violentes contre les députés slaves et allemands.

Le Gouvernement s'appuie donc sur les constitutionnels et sur les populaires. Majorité incertaine et qui cependant semble encore la seule possible aujourd'hui. M. Giolitti se résignera-t-il à vivre au jour le jour, à éviter toute mesure politique pouvant soulever un parti contre lui ? La situation est très difficile, mais M. Giolitti est l'homme des difficultés. On a parlé si souvent de son départ qu'il est permis de rester sceptique chaque fois que circulent des bruits de ce genre. Ces jours derniers, le ministre du travail Labriola ayant donné sa démission, on prétendait que M. Giolitti allait se séparer de M. Sforza et donner à son ministère une couleur nationaliste pour s'assurer l'appui des *Fasci*. La nouvelle était étrange, elle fut démentie. Le discours de la Couronne prononcé à l'ouverture de la Chambre ne contenait aucune indication précise sur la ligne que le Gouvernement se dispose à suivre. Il se pourrait que M. Giolitti lui-même ignorât complètement ce qu'il fera demain. Sa vieille expérience lui a appris qu'un chef de gouvernement doit moins se soucier de créer les événements que de les comprendre exactement et de suivre leur impulsion.

Au cas où M. Giolitti renoncerait brusquement au pouvoir (en général il aime se retirer avant d'être mis en minorité) il semble que M. de Nicola, président de la Chambre, serait appelé à le remplacer. M. Salendra a des tendances trop conservatrices; M. Orlando serait écarté par les populaires à cause de ses campagnes pour le scrutin. M. Nitti, nous l'avons vu, a perdu beaucoup de ses amis et il est détesté personnellement par des partisentiers; M. Meda, leader des populaires, aurait des chances. Mais il est l'homme d'un parti et on lui préférerait probablement M. de Nicola dont la soudaine popularité au Parlement n'est due qu'à des qualités personnelles. M. de Nicola n'a pas de passé. Toute les tentatives lui seraient permises. Ses amis déclarent cependant qu'il ne consentirait pas à laisser son fauteuil.

Paul RIVAL.

La Conférence des Membres de la constituante de Russie à Paris [1].

Sur la question des nouvelles formations étatiques est venue se greffer celle des nationalités. L'accord n'ayant pu se faire, à ce sujet, au sein de la Commission, deux projets ont été soumis à la Conférence, dont l'un exprimait les vues de la majorité et l'autre celui des délégués tatares.

Voici le projet de la majorité :

La Conférence des Membres de l'Assemblée Constituante de la Russie déclare que dans la Confédération russe, toute nationalité a droit au libre développement de sa civilisation nationale sur les bases d'une autonomie absolue même si, dans une région quelconque de la Confédération, cette nationalité se trouvait former la minorité.

Dans la Confédération russe aucune limitation aux droits politiques et civils ne peut exister quelles que soient l'origine, la race, la nationalité, la langue ou la confession des citoyens. De même il ne peut y avoir de limitation au droit d'accès aux professions quelles qu'elles soient pas plus qu'aux fonctions publiques.

Chaque nationalité a le droit de fonder toute sorte d'institutions autonomes d'enseignement, de bienfaisance, de culte etc... Chaque minorité nationale a un droit proportionel à son importance numérique dans les dépenses du budget des institutions d'état pour pourvoir aux besoins de sa civilisation nationale ainsi que le droit d'imposer ses membres d'une contribution nationale spéciale pour les mêmes besoins.

Les organes des minorités nationales ne peuvent, par leurs décisions, apporter des limitations aux libertés politiques garanties en général aux citoyens par la Constitution fédérale russe.

Le droit de créer une unité étatique autonome doit être reconnu à chaque nationalité formant la majorité de la population d'une région déterminée. Cette unité fera partie de la fédération dans les conditions et dans l'ordre déterminés par la Constitution fédérale.

M. Minor, socialiste-révolutionnaire, présenta ensuite un commentaire de la résolution au nom de sa fraction. Il souligna que la résolution garantissait l'autonomie de chaque nationalité constituant la majorité dans un territoire déterminé ainsi que son droit de former de nouvelles unités autonomes au sein de l'Etat; Tatares, Kirghises, Bouriates, Bachkires etc., seraient, en vertu de ce texte, libres d'entrer, à titre de membres égaux, dans la fédération panrusse.

A côté de ces autonomies territoriales, la résolution garantit une autonomie pour le développement de leur culture nationale à toutes les minorités; cette autonomie s'étend non seulement aux nationalités constituant la minorité dans une partie quelconque de la fédération, comme, par exemple,aux Russes en Géorgie, ou aux allogènes dans l'Azerbaïdjan tatare; elle comprend aussi les nationalités dont les membres sont éparpillés à travers toute la Confédération comme par exemple, les Juifs. Les droits des minorités, dit M. Minor, doivent être

1. V. le commencement de cette étude dans la *Vie des Peuples*, avril 1921, p. 870.

reconnus par la constitution fédérale, et cette constitution devrait fixer un certain minimum de droits garanti à chaque citoyen, même vivant *seul* parmi une autre nationaltié.

Après le discours de M. Minor, les représentants du groupe tatare présentèrent un autre projet de résolution rédigé comme suit :

I. — Dans la République fédérative démocratique russe le droit de créer une unité étatique autonome faisant partie de la fédération russe doit-être reconnu à chaque nationalité formant la majorité de la population d'une région déterminée.

II. — Une large autonomie de culture nationale, d'un caractère extra-territorial, doit-être assurée aux nationalités qui, comme les Tatares de la Russie intérieure et de la Sibérie, comptent des membres dans différentes régions de la Russie et dont les aspirations nationales ne sauraient, par conséquent, être satisfaites entièrement par la création dans une partie quelconque de la Russie, d'une formation territoriale étatique, — de même qu'aux nationalités qui ne constituent la majorité dans aucune province. Cette autonomie extra-territoriale comprend la liberté complète dans toutes les affaires concernant la culture nationale, la langue, les écoles nationales et les institutions de culte et de bienfaisance; l'administration de ces dernières doit-être confiée, à l'exclusion de toute immixtion de l'Etat, à des organes démocratiques nationaux, reconnus comme relevant du droit public par les lois fondamentales de la République.

III. — La nationalité qui jouit de l'autonomie de culture nationale aura les droits suivants :

1° Le droit à l'emploi de la langue nationale, à l'égal de toutes les autres langues, dans toutes les institutions administratives, judiciaires et sociales, ainsi que dans les écoles de la République.

2° Le droit d'imposer ses membres d'une contribution nationale spéciale pour subvenir aux besoins de sa culture nationale.

3° Le droit à une part dans les dépenses des budgets de l'Etat, des provinces, des Zemstvos et des Municipalités, pour pourvoir aux mêmes besoins de sa culture nationale; cette part est déterminée annuellement en proportion avec l'importance numérique des membres de la nationalité; les sommes perçues sont dépensées d'après la désignation et sous la direction des organes nationaux.

4° Le droit à la participation de la nationalité, par l'entremise de son représentant qualifié, au Gouvernement Suprême.

5° Le droit à l'observation des intérêts et des particularités des membres de la nationalité, lors de l'organisation des forces armées de la République.

6° Les organes des autonomies nationales ne peuvent, par leurs décisions apporter des limitations aux libertés politiques garanties en général aux citoyens par la Constitution fédérale russe.

Comme on voit, ces deux textes s'accordaient sur l'autonomie *territoriale* à accorder à toute nationalité formant la majorité dans telle ou telle province. Par contre, les membres de la fraction *tatare* apercevaient une grande divergence entre leur projet et celui de la Commission, en ce qui concerne la question de l'autonomie *nationale*.

Dans son discours, le membre de la fraction tatare Maxoudov reprochait à la résolution de la commission de n'abolir que deux des trois étapes de servitude que chaque minorité nationale parcourt pendant son développement historique au sein de l'Etat. La résolution abolit, en effet, toutes les restrictions de droits qui frappaient les *individus* en tant que membres de tel ou tel groupe national. Elle lève aussi l'interdiction faite aux différentes *groupes nationaux* de manifester librement leur activité dans le domaine de la culture. Mais cette

autonomie n'est pas complète, elle doit être portée jusqu'à la reconnaissance de la *nationalité elle-même* comme *sujet* des droits; jusqu'à la reconnaissance expresse de la concentration de toutes les affaires de la nationalité entre les mains de ses propres organes, reconnus comme organes du droit public; jusqu'à la reconnaissance enfin à la nationalité du droit de prendre une part dans le gouvernement du pays. M. Maxoudov ne trouvait pas cette reconnaissance dans le texte de la majorité de la commission.

Un autre représentant du groupe tatare M. Touktarov abonda dans le même sens. Lui aussi voyait une grande dissemblance entre les deux projets, non seulement dans la forme, mais dans le fond même.

« Nous nous proposons, dit-il entre autres, de reconnaître à chaque nationalité le droit à l'autonomie de sa culture nationale, tandis que la Commission vous propose de reconnaître aux *membres* de chaque nationalité le droit de former avec leurs congénères des sociétés ayant des buts d'enseignement, de culte, etc. La résolution de la Commission omet complètement de mentionner les organes centraux des institutions nationales et cependant ils constituent une des bases principales de l'autonomie nationale. De même, la résolution se tait sur la non-intervention du pouvoir central dans les affaires touchant à la culture de la nationalité, malgré que la garantie d'une pareille non-intervention doive être considérée comme une des conditions essentielles de l'autonomie. »

Les membres de la majorité de la Commission firent des efforts, malheureusement infructueux, pour convaincre les représentants tatares qu'il n'y avait aucune divergence de fond entre les deux projets. M. Vichniak, du parti socialiste-révolutionnaire, affirma catégoriquement que la résolution de la majorité partait, aussi bien que celle des Tatares, du principe de la reconnaissance à la nationalité des droits d'une *collectivité*. Il indiqua, en même temps, que les divergences provenaient surtout de ce que le projet tatare n'envisageait que les intérêts d'un seul groupe, tandis que la Commission, se plaçant au point de vue de toutes les nationalités, devait se servir des termes plus généraux. On reprochait à tort au texte de la Commission de ne pas reconnaître les droits des organes nationaux, puisqu'il stipulait pour eux *expressis verbis* le *samooupravlenié* (*selfgovernment*). D'autre part, certains points de la résolution tatare dépassent les limites de l'autonomie de la culture nationale. Qu'est-ce que ce droit de la nationalité à la participation au pouvoir suprême du gouvernement ? En Russie il y a plus de 100 nationalités. Doivent-elles donc toutes être représentées dans le gouvernement ? Sous d'autres rapports, la résolution tatare, voulant tout prévoir et en se perdant dans les détails, omet des points essentiels. En somme, les deux projets formulent les mêmes principes, mais la Commission procède d'un point de vue plus

général. Cependant, si l'on voulait formuler des résolutions en partant des points de vue des nationalités déterminées, il en faudrait encore une vingtaine pour contenter tout le monde.

M. Milioukoff fit observer qu'après tout il n'était pas tellement inutile d'affirmer les droits des *individus* appartenant aux minorités, puisque la Société des Nations elle-même avait cru devoir le faire dernièrement. Mais c'était à tort qu'on reprochait à la Commission de ne pas avoir reconnu les droits des nationalités prises comme entités. La seconde partie de la résolution parle d'organes « d'institutions» d'impôts, ce qui veut dire que « les décisions des organes des minorités nationales peuvent aller aussi loin que le permettent les droits individuels des membres de chaque nationalité, garantis par la Constitution». Les droits tatares ne trouveront leur limite que dans la Constitution fédérale. L'idée de la nationalité non seulement existe dans la résolution mais y est poussée jusqu'à ses conséquences extrêmes, en permettant aux nationalités formant la majorité sur un territoire de former des unités nationales, bien entendu dans les conditions établies par la constitution fédérale.

Deux membres de la Constituante appartenant aux races allogènes de la Russie, le Letton Brouchvit et le Lithuanien Boulat, déclarèrent ne pas partager les appréhensions des Tatares. M. Brouchvit témoigna de sa complète confiance en le peuple russe, peuple démocratique par excellence, qui, au moment de la révolution de mars 1917, avait proclamé le principe de l'autodétermination des peuples. M. Boulat dit que si les principes exposés dans la résolution de la commission étaient effectivement appliqués, le jour où la Russie reviendrait à l'état normal, les droits de toutes les minorités nationales y trouveraient leur pleine garantie.

Les représentants tatares persistèrent néanmoins dans l'attitude adoptée. M. Ishakov attira l'attention de l'Assemblée sur le rôle primordial, selon lui, que les éléments allogènes russes avaient joué dans la lutte contre le bolchévisme et affirma que la résolution tatare avait en vue d'assurer la continuation de leur participation dans cette lutte. M. Ishakov ne nia cependant pas que la résolution tatare représentât, en premier lieu, les desiderata des Tatares. Il dit, en effet : « Nous, peuples de race turque, habitant la Russie, possédions dans le temps un centre politique inter-racial, où entraient les Kirghises, les Ouzbeks du Turkestan, les Tatares du Volga, de l'Oural, de la Sibérie et de la Crimée. Ce centre politique, en discutant, à maintes reprises, la question nationale, élabora les lignes générales pour résoudre cette question. Dans notre résolution nous partions de ces points cardinaux; autrement dit, nos revendications sont les revendications du peuple turco-tatare comprenant 30 millions d'âmes.» Mais M. Ishakov somme en même temps les adversaires de la résolution tatare de

lui en indiquer un seul point qui ne correspondrait pas aux désirs des autres allogènes russes.

M. Touktarov, répondant à M. Milioukov, souligna de nouveau la différence entre l'autonomie donnée aux différentes sociétés, institutions ou paroisses nationales et « l'organe central de l'autonomie nationale » revendiqué par les Tatares. Quant aux appréhensions de M. Vichniak touchant les 100 nationalités à représenter dans le gouvernement, elles étaient, selon lui, illusoires. La loi électorale en vertu de laquelle a été élue la Constituante avait fixé le nombre des députés à un pour 250.000; les toutes petites nationalités de quelques milliers d'hommes, comme il s'en trouve au Caucase, n'étaient donc pas visées. A l'heure actuelle, il ne pouvait s'agir, en Russie, que d'une dizaine de nationalités plus ou moins considérables. Les Tatares demandaient de proclamer ouvertement la complète autodétermination nationale.

Enfin, M. Maxoudov résuma les divergences entre les deux projets, en revendiquant pour les nationalités les droits suivants, omis par la résolution de la Commission:

1) Reconnaissance de la nationalité comme sujet de droits;

2) Administration par les organes de la nationalité, non seulement des institutions nationales séparées, mais de tout le réseau de ces institutions;

3) Reconnaissance des organes administratifs de la nationalité comme organes de droit public de l'Etat;

4) Exclusion de toute intervention du pouvoir de l'Etat dans les affaires de la nationalité concernant la langue, la culture nationale, la religion, les institutions de culte et de bienfaisance;

5) Participation de la nationalité au gouvernement suprême par un représentant élu;

6) Respect des intérêts et des particularités de la nation lors de l'organisation des forces militaires de la République.

En insistant sur la différence de principe entre les deux résolutions, M. Maxoudou exprima l'avis qu'aux Tatares qui avaient soulevé dans cette assemblée la question des nationalités « étaient échus la lourde tâche et le lourd honneur de défendre des intérêts et d'exprimer les désirs et les tendances de toutes les nationalités opprimées de la Russie. »

Dans son résumé, le Président M. Avxentiev constata que les projets de résolution reconnaissaient tous les deux le principe de l'autonomie de culture nationale. La divergence ne se rapportait qu'à la rédaction et aux détails. Il proposa donc de ne soumettre au vote ni l'une ni l'autre des résolutions, mais de constater que les fractions des socialistes-révolutionnaires, des cadets et des socialistes populistes avaient accepté la première résolution et de décider qu'elle

serait annexée au procès-verbal aussi bien que l'amendement proposé par les représentants tatares.

Les Représentants tatares demandèrent un vote sur leur résolution, mais l'Assemblée s'y opposa et se rangea à l'avis du Président.

Quelle est la signification de ce long débat, que nous avons tenu à résumer dans ses parties essentielles, vu l'importance particulière qu'aura la question des nationalités pour la Russie de demain ?

Notons d'abord l'importante disposition donnant le *droit à l'autonomie* à toute nationalité se trouvant en *majorité* dans une province russe. Sous ce point, la résolution de la commission ne diffère de celle des représentants des Tatares que par une précision; elle déclare que la formation en unité autonome au sein de la Fédération devra se faire dans les conditions prescrites par la constitution fédérale.

Quant à l'autonomie dite *nationale*, nous voyons les représentants les plus autorisés de trois partis démocrates russes provoquer une charte générale *de droits* des minorités ethniques qui comprend :

1) La garantie à tout citoyen de la Fédération russe sans distinction de naissance, de race, de nationalité, de langue ou de religion, de *l'égalité* complète en ce qui concerne la jouissance des droits civils ou politiques, l'admission aux emplois publics et l'exercice des différentes professions ou industries. Sur ce point, la proposition russe est absolument conforme aux stipulations des Conventions pour la protection des minorités conclues par les Principales Puissances alliées avec la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, la Tchéco-Slovaquie, l'Etat serbe-croate-slovène, la Roumanie, la Grèce, la Turquie, stipulations placées sous la garantie de la Société des Nations.

2) La garantie à chaque *minorité ethnique* du droit à l'*autonomie de sa culture nationale*, ce droit comporte notamment dans le système de la résolution russe, celui du libre usage de la langue à l'école, aux tribunaux, dans la presse, dans les réunions publiques; celui de créer des institutions scolaires, religieuses, charitables et autres sur les bases du *self-gouvernement ;* le droit d'imposer ses membres pour leurs besoins et celui de se voir attribuer par le budget de l'Etat une part proportionnelle à leur importance numérique sur les fonds publics.

Les dispositions de cette catégorie sont, sous certains rapports, beaucoup plus libérales que les dispositions correspondantes des Conventions précitées. Ainsi en ce qui concerne le droit au libre usage de la langue devant les *tribunaux*, les Conventions, loin d'être aussi catégoriques que la proposition russe, ne parlent que de « facilités appropriées », données aux membres des minorités. En outre, le droit au libre usage de la *langue* se présente, dans les Conventions, non comme droit de la nationalité, mais comme droit individuel. De même le droit à créer différentes institutions ou écoles appartient, dans les Conventions, non pas aux minorités elles-mêmes, mais aux individus

appartenant à ces minorités. Enfin, nous ne trouvons, dans aucune des Conventions sur la protection des minorités, la reconnaissance du droit général de chaque minorité ethnique à l'autonomie de la culture nationale, que contient la résolution russe.

Si nous examinons maintenant les six desiderata des Tatares formulées par M. Maxoudov, nous constatons qu'aucune de ces revendications n'est consacrée par les conventions internationales. Une *seule exception* doit être faite pour le point concernant l'exclusion expresse de toute intervention du Gouvernement dans les affaires des nationalités. Mais cette non intervention, qui n'est stipulée dans aucune des conventions des Puissances alliées avec les Etats civilisés, figure *seulement dans le Traité avec la Turquie.* Les ressortissants ottomans appartenant à des minorités auront, en vertu de l'art. 147 du Traité de Sèvres, un droit égal à créer, diriger et contrôler toutes institutions charitables, religieuses ou sociales, ainsi que toutes écoles, « *indépendamment et sans aucune ingérence des autorités ottomanes* ». Il est inutile d'insister pourquoi cette clause est parfaitement légitime et nécessaire dans un Traité avec la Turquie. On ne saurait, par contre, refuser à un *Etat civilisé* un certain contrôle sur les institutions des minorités aussi bien que sur celles des majorités nationales, bien entendu dans les strictes limites dictées par sa sécurité et tracées par la Constitution. On ne saurait, par exemple, admettre que l'enseignement dans les écoles tendît à l'excitation de la haine des races, ou à la dissolution de la Fédération. Admettre le contraire serait donner aux écoles des minorités un privilège dont ne jouiront pas les écoles des majorités. Si la Turquie a été privée de ce droit de contrôle, la raison en est que l'intolérance de sa politique envers les minorités ethniques, illustrée encore dernièrement par d'affreux massacres, est sans précédent dans l'histoire moderne, et que les Puissances alliées ne paraissent pas encore convaincues de sa prochaine régénération. Mais ce n'est évidemment pas à la Russie démocratique de demain qu'on devra appliquer ces « formules turques ».

Quant aux autres desiderata des représentants Tatares, qui ne se retrouvent pas dans les Conventions internationales, il faut mettre à part la reconnaissance de la nationalité, comme sujet de droits. Nous approuvons absolument une telle reconnaissance et nous revendiquons pour la nationalité la faculté de faire valoir ces droits, non seulement devant l'Etat, mais devant la Société des Nations elle-même, où, aujourd'hui, malheureusement, elle ne peut faire entendre sa voix que par l'intermédiaire d'un Membre du Conseil de cette Société. Mais cette reconnaissance, la résolution russe ne la refuse point. Elle résulte de tout son texte. Quant aux autres quatre points, la résolution de la Commission ne les rejette pas non plus ; elle ne les insère pas seulement pour la raison, maintes fois expliquée pendant les débats par ses auteurs,

qu'elle ne veut dès à présent entrer dans une réglementation trop minutieuse. La résolution de la Commission n'établit que des principes généraux, tandis que les Tatares demandent une constitution complète. Voilà toute la différence.

Personnellement, nous pensons qu'une telle constitution devrait être encore beaucoup plus détaillée que les projets des représentants des Tatares qui ont omis quelques points très importants. Elle ne saurait être élaborée que par la *nouvelle* Constituante russe, en Russie, et en présence de toutes les nationalités de la Russie, et non seulement d'après le projet des Tatares *Comme déclaration générale des droits des nationalités en Russie*, la résolution de la Commission est irréprochable. Nous l'avons mesurée sur la charte que les Puissances alliées ont introduite, en termes presque identiques, dans une série de Traités visant à la protection des minorités, et nous avons constaté qu'elle *dépasse* sous plusieurs points le *minimum* de droits qui y sont garantis à ces minorités. Par conséquent nous sommes sûrs que la Déclaration russe sera partout accueillie comme une manifestation éloquente de l'esprit de justice et du respect pour le droit des nationalités qui anime la nouvelle Russie démocratique.

* * *

Le *quatrième* point de l'ordre du jour de la Conférence se rapportait « aux *diverses violations de l'intégrité territoriale de l'Etat Russe par les Puissances étrangères* ».

Voici le texte de la résolution acceptée par la Conférence :

La Conférence des membres de l'Assemblée Constituante, protestant de toute son énergie contre tout acte d'occupation ou de main-mise accompli par une puissance étrangère quelconque sur une des parties des territoires de l'Etat russe et constatant avec satisfaction l'attitude loyale des Etats-Unis de l'Amérique du Nord à l'égard de la Russie, déclare que tout traité ou accord, qui à l'insu et sans la volonté expresse de l'Etat russe confère à de tels actes une sanction internationale, doit être annulé et ne peut dans aucune mesure être considéré comme obligatoire.

En même temps, constatant que la politique de l'intervention est actuellement universellement condamnée comme ne répondant pas à ses fins et mettant énergiquement en garde contre tout retour possible à cette politique, la Conférence insiste en particulier sur la nécessité de renoncer définitivement à l'intervention en Extrême-Orient, intervention qui est aggravée du fait d'une occupation manifeste de territoires russes.

La discussion de cette résolution amena à la tribune un des membres de la Constituante pour la *Bessarabie*, M. Slonim, lequel fit entendre une véhémente protestation contre le traité signé, à Paris, le 28 octobre 1920, entre la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, d'une part, et la Roumanie, de l'autre.

Le Traité, dit en substance M. Slomin, transfère à la Roumanie la souveraineté sur la Bessarabie, ancienne province russe, en détermine les frontières et dénie à la Russie le droit de mettre en discussion, dans l'avenir, ni la question de la souveraineté de la Roumanie sur la Bessarabie, ni celle de ses frontières. Ainsi donc, sans aucun concours de la volonté russe, une partie du territoire russe est annexée à un autre Etat; et au pouvoir légal russe il n'est réservé que la liberté de l'adhésion à ce pacte de spoliation. Tous les principes du droit international et de la justice internationale sont violés par l'acte du 28 octobre, de la plus cruelle, de la plus atroce manière. Mais ce n'est pas seulement au point de vue *formel* que la justice a été outragée. Le Traité énonce que la population de la Bessarabie a manifesté son désir de voir la Bessarabie réunie à la Roumanie. Cependant toute l'histoire de l'occupation roumaine prouve le contraire. Les troupes roumaines ont occupé la Bessarabie, au moment où celle-ci reconnaissait encore le gouvernement provisoire russe. A ce moment (janvier 1918) les Ministres de la France et des autres gouvernements alliés avaient solennellement déclaré que l'entrée des troupes roumaines en Bessarabie était une mesure purement militaire, ne devant avoir aucune influence sur le sort de ce pays dans l'avenir. Malheureusement la pénétration en Bessarabie des troupes et de l'administration roumaines a été le point de départ d'une politique de terreur visant à la transformation de l'occupation en annexion.

Le Conseil régional fonctionnant pendant l'occupation en Bessarabie, le *Sfatul-Tsérii*, avait été constitué irrégulièrement, non pas sur la base du suffrage universel, mais sur le mode des soviets; il suffira d'indiquer que le million et demi des paysans moldaves avait reçu 36 sièges, tandis que les représentants des 10.000 soldats en avaient 44; aussi le parti socialiste refusa-t-il de siéger dans ce Conseil.

Il fallut cependant faire violence à ce même Sfatul Tsérii. Après l'instauration, par les Roumains, d'un véritable régime de terreur, le Sfatul-Tsérii, son local étant cerné de troupes roumaines, a dû voter la réunion de la Bessarabie à la Roumanie, sur la base d'une autonomie (27 mars 1918). Alors commença l'ère de la destruction de tout ce qui portait l'empreinte russe en Bessarabie. Les paysans manifestèrent leurs véritables sentiments envers la Roumanie par les soulèvements qu'il fallut aux Roumains réprimer par la troupe, en détruisant parfois des villages entiers. Cela ne les arrêta point et le 28 novembre 1918 ils accomplirent leur œuvre en forçant le Sfatul-Tsérii à renoncer même à l'autonomie et à voter l'*annexion pure et simple* à la Roumanie. 36 députés seulement votèrent cette résolution et, le lendemain même, 39 autres protestèrent, sans aucun résultat.

Les représentants de la Bessarabie n'ont pas été non plus entendus par la Conférence de la Paix, et les Puissances alliées ont sanctionné la

séparation de la Bessarabie et de la Russie, séparation qu'il faut surtout expliquer comme une récompense, pour les services rendus pendant la guerre, décernée à la Roumanie, comme avant-garde dans la lutte contre le bolchevisme. Malgré ces circonstances, la population de la Bessarabie ne voudra pas se soumettre à cet acte; elle a lutté, autant qu'elle pouvait, pour le droit de disposer librement de son sort et a réclamé le plébiscite. Cependant, les puissances alliées, qui ont admis le principe pour les Empires Centraux, ne l'ont pas appliqué dans le cas de la Bessarabie.

M. Slonim dépose en conséquence la déclaration suivante à la Présidence de la Conférence :

> En ma qualité de Représentant légal de la Bessarabie, je considère de mon devoir de protester contre le Traité qui sanctionne, dans des conditions manifestement contraires aux principes élémentaires du droit international et de la justice, l'annexion de la Bessarabie à la Roumanie. Je déclare en même temps que la question bessarabienne ne saurait être résolue que sur la base de la libre autodétermination nationale et avec l'observation des garanties légales. (Marc Slonim, membre de la Constituante pour la Bessarabie. 17 janvier 1920.)

Après le discours de M. Slonim, les membres des différents groupes présentèrent des explications intéressantes au sujet de l'*intervention étrangère* répudiée par le projet de résolution.

M. Milioukov notamment précisa la différence entre l'*aide* portée par les alliés aux forces nationales russes, dans leur lutte contre les Bolchéviks (p. e. au général Denikine) *et l'intervention armée dans les affaires intérieures de la Russie*, pour soutenir des équipes organisées dans l'intérêt de certaines classes en partis, — telle l'expédition de *Bermont-Avalov*. L'aide des alliés, malheureusement, n'a été jamais efficace, et parfois même elle a fait complètement défaut. Ainsi les insurrections, préparées en juillet-août 1819 à Yaroslav, Mourom Riazan et Arkhangel n'ont pas été soutenues au moment décisif par les alliés. Ceux-ci n'ont pas voulu non plus, après l'armistice avec l'Allemagne, remplacer par leurs troupes les armées allemandes dans la Russie du Sud. Aujourd'hui, le parti cadet partage le point de vue américain au sujet de l'intégrité du territoire russe (note du secrétaire d'Etat Colby du 10 août 1920) et relativement à l'intervention, tel qu'il a été précisé dans la déclaration du gouvernement de Washington du 3 août 1918 répudiant toute exploitation de la Russie. Les Russes ne peuvent évidemment pas dicter sa conduite à l'Europe si elle est attaquée par le bolchévisme. Mais ils répudient toute intervention à la Keynes, visant à placer la Russie sous le joug économique de l'Allemagne; ils répudient, en général, toutes atteintes économiques ou territoriales à l'intégrité russe, ainsi que toutes tentatives de restauration, émanant du même coin de l'Europe.

M. Tchaïkovsky déclara accepter la qualification de l'*intervention*

donnée par M. Milioukov mais crut devoir souligner que dans sa lutte contre les bolchéviks la démocratie russe ne devait aucunement renoncer à l'*aide* des démocraties alliées, laquelle pourrait jouer dans un certain moment un rôle récisif. Le représentant des Cosaques M. Kharlamov déclara que ceux-ci n'avaient jamais considéré l'aide des Alliés autrement que comme l'accomplissement d'un devoir de frères d'armes.

Le représentant de l'Extrême-Orient M. Alexéevsky eut le pénible devoir de présenter à l'Assemblée une illustration du type de *l'intervention* qu'elle répudiait. Le Japon s'est installé dans le nord de l'île de Sakhaline et occupe les rayons de Nicolaïevsk sur l'Amour et Vladivostok; il manifeste des tendances agressives dans toute la province maritime (Primorskaya oblast) et surtout dans la région de l'Oussouri Méridional. Le gouvernement japonais ne reconnaît pas le gouvernement de la Province Maritime, reconnu cependant par la population et a forcé les troupes russes de désarmer, ou bien de quitter le pays, pour l'Amour. L'intervention japonaise menace de devenir une annexion et d'asservir la population russe qui demande le départ des troupes japonaises. Le gouvernement japonais justifiait sa politique, d'abord par la nécessité de combattre les éléments allemands et germanophiles, sur le territoire russe, ensuite par le devoir d'aider à l'évacuation des Tchéco-Slovaques; enfin aujourd'hui il invoque la nécessité de défendre, par la force armée, les intérêts japonais dans l'Extrême-Orient russe et de prévenir la pénétration des idées bolchevistes et anarchistes au Japon, en Corée, en Mandchourie et en Mongolie. Ces arguments sont très élastiques et permettent de transformer l'intervention de temporaire en permanente, pour aboutir à l'annexion. Il importe de protester contre cette politique, d'autant plus que le Japon n'aurait jamais osé la poursuivre sans l'approbation des alliés.

Le dernier orateur, M. Kerenski, constata que la résolution réflétait l'opinion nationale russe, unie et inflexible sur ce point, comme l'acier. Jamais la Russie n'acceptera sa transformation de *sujet* en *objet* des relations internationales. Aux premiers temps de la révolution bolchéviste, un courant d'opinion tout à fait fallacieux s'était dessiné en Europe, et surtout dans le sein de beaucoup de gouvernements; on pensait que l'Europe pourrait se passer de la Russie, qu'on pourrait remplacer la Russie dans l'Est de l'Europe par des formations étatiques, démesurément gonflées et historiquement impossibles, ou bien dresser en face d'elle une barrière de petits Etats qui seraient l'instrument docile entre les mains de l'Europe malade pour la préserver de la « contagion asiatique ». Heureusement cette erreur foncière est en train de disparaître et on peut déjà parler de cette triste page dans les relations de l'Europe et de la Russie comme de l'histoire. Aujourd'hui les dirigeants de l'Europe ont compris qu'aucune formation temporaire ne saurait remplacer à l'Est ce qui a été créé pendant des siècles. C'est

ce qui augmente, pour la résolution votée, les chances de donner des résultats positifs. En effet, tout le monde est devenu conscient que la Russie est un des chaînons principaux de l'équilibre européen et de la tranquillité dans l'Asie Centrale et Mineure.

Toute l'attitude antérieure des puissances envers la Russie doit être expliquée par une grave erreur psychologique. Elles ont identifié toute la Russie avec Brest-Litovsk, elles ont déclaré responsable de Brest-Litovsk tout le peuple russe, toute la révolution russe. Les Puissances n'ont pas compris qu'entre la grande révolution russe et le coup d'Etat réactionnaire bolcheviste, il n'y avait aucune continuité, et qu'au contraire leur rencontre avait été le choc de deux forces hostiles. Aujourd'hui cette compréhension se fait jour. Dans les mêmes sphères gouvernementales et sociales où encore récemment on croyait, que les meilleures voies conduisant à la régénération russe étaient celles de la restauration, où l'on pensait qu'il fallait soutenir les couches les plus réactionnaires de la population dans ces mêmes sphères, triomphe aujourd'hui la conviction que le retour au passé est impossible pour la Russie et que seule la démocratie russe libérée pourra créer l'ordre public nécessaire pour la rénovation de la vie politique et économique dans l'univers entier.

Les conditions de fait ayant changé, toute dispute au sujet de l'intervention perd son acuité. En 1918 alors que la guerre contre l'Allemagne n'était pas encore terminée, tous les partis russes réclamaient non pas l'intervention des alliés, mais leur *aide* dans la lutte commune. Quant aux socialistes-révolutionnaires, ils ont été toujours contre l'*intervention* dans les affaires intérieures de la Russie et ils croient devoir protester énergiquement contre toutes nouvelles tentatives dans ce genre, surtout contre des expéditions avec l'aide des troupes des Puissances Centrales. Une pareille expédition ne pourrait que galvaniser le pouvoir bolcheviste expirant et jeter dans les rangs de l'armée rouge tous ceux chez qui existent encore l'honneur et la dignité du citoyen russe.

La résolution sur le point 4, ainsi que les protestations de MM. Slonim et Alexéevsky furent ensuite adoptées à l'unanimité.

* * *

A côté des questions politiques, l'ordre du jour de la Conférence comprenait également des questions juridiques de la plus haute importance : les points 6, 7, 8, de l'ordre du jour touchant au statut des citoyens russes à l'étranger, au patrimoine national russe à l'étranger; et à la situation des Russes internés, des prisonniers de guerre et des réfugiés. Vu la complexité de ces problèmes, la Confé-

rence décida de confier à une Commission spéciale la tâche de les étudier et de prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits des citoyens russes.

Voici le texte de la résolution de la Conférence à ce sujet :

Vu la grande complexité que présentent les problèmes énoncés aux numéros 6, 7 et 8 de l'ordre du jour, la Conférence des membres de l'Assemblée Constituante considère que ces problèmes ne sauraient être étudiés avec l'ampleur et la documentation nécessaires au cours de la présente session de la Conférence des Membres de la Constituante qui touche à sa fin. D'autre part, vu l'importance capitale que présente la solution pratique de ces problèmes pour la protection des intérêts et même de l'existence de centaines de milliers de citoyens russes, et vu la nécessité de résoudre ces problèmes, non seulement par la bienfaisance privée ou publique, mais surtout par les moyens d'Etat et dans un cadre international, la Conférence charge une commission spéciale, composée de M.M. Avxentieff, N. D., Kerensky A. F., Konovalow A. I., Makeew N. W., Maxoudow S. N., Milioukow P. N., Minor O. S., Vinaver MM., Zenzinow W. M. et de Kharlamow B. A. et Rogovsky E. F. comme membres suppléants, d'étudier les dits problèmes sous leur aspect juridique et économique et de réaliser les mesures que la commission jugera nécessaire pour protéger les droits des citoyens russes, droits que garantissent les règles du droit international. Cette commission est chargée, en outre, de rechercher les moyens d'enrayer les abus et de mettre fin aux limitations dont son frappés dans leurs droits les citoyens russes internés, les anciens prisonniers de guerre et les réfugiés ainsi que d'inventorier le patrimoine national russe se trouvant à l'étranger, en vue des mesures à prendre pour préserver ce patrimoine contre la dilapidation et le pillage.

A cette même commission échut également la tâche de la mise à exécution des résolutions de la Conférence, et celle de la préparation de la prochaine session. D'après les déclarations de M. Avxentieff parlant au nom de la Commission, l'exécution des décisions de la Conférence exigeait nécessairement la création d'une représentation permanente. Vu cependant certaines considérations d'ordre politique et technique, on ne créait pour le moment qu'une *Commission provisoire* qui élaborerait le projet de l'organisation permanente qui serait soumis à la session suivante de la Conférence. A cette occasion, M. Avxentieff constata une fois de plus que l'Assemblée était une Conférence privée des Membres de la Constituante, et non pas une institution de droit public : « Notre influence morale et notre importance, dit-il, dépendra de notre importance morale comme Conférence Privée des Membres de la Constituante. Nous pouvons seulement tendre nos efforts à ce que cette influence atteigne son apogée en tant que nous sommes convaincus que les résolutions adoptées par les membres de la Constituante, correspondent aux intérêts et à la gloire de la Russie. »

La résolution votée sur ce point (le 9e de l'ordre du jour) est libellée comme suit :

« La Conférence des Membres de l'Assemblée Constituante de Russie qui s'est donné la tâche de rechercher les formes et les moyens destinés à sauvegarder les intérêts internationaux de la Russie, a pris des résolutions unanimes au sujet des questions concernant la politique internationale de la Russie ainsi que son

attitude envers les nouvelles formations étatiques qui sont constituées sur le territoire de la Russie. Elle a de plus reconnu la nécessité de faire tous les efforts pour soulager le sort des réfugiés, pour protéger les droits des citoyens russes, des intérêts et des prisonniers de guerre et pour sauvegarder le patrimoine national russe resté à l'étranger.

Tout en estimant que pour arriver à résoudre les problèmes sus-mentionnés, il est indispensable qu'il y ait un corps permanent chargé de représenter la Russie à l'étranger et de sauvegarder ses intérêts, la Conférence estime néanmoins que la création définitive d'une telle représentation devrait être encore étudiée dans les détails. C'est pourquoi elle charge temporairement une commission spéciale composée de MM. Avxentieff, D. Kerensky, A. F. Konovalow, A. I. Makeew, N. W. Maxoudoff, Milukoff, P. N. Minor, O. S. Vinaver, MM. et Zenzinow, W, M, ainsi que de MM. Kaharlamow B. A. et Rogovsky E. F., comme membres suppléants, de l'exécution des décisions prises par la Conférence et de la réalisation de tous les problèmes posés.

Cette même commission est aussi chargée de préparer pour la prochaine Conférence des Membres de la Constituante toutes les données nécessaires à la création d'un corps permanent pour représenter les intérêts de la Russie à l'étranger.

La Conférence vota ensuite un *appel pour les réfugiés russes*, adressé aux Gouvernements et aux peuples du monde entier ainsi qu'une résolution relative à *l'organisation de secours*.

Un million et demi de citoyens russes, victimes de la catastrophe mondiale et de la guerre civile ont quitté la terre natale, fuyant les tortures morales et les exécutions sommaires. Ils cherchent asile et refuge, mais après tant de souffrances endurées, ils trouvent souvent au lieu d'apaisement, le froid et la malveillance. Des masses entières de la population, une partie des intellectuels russes se trouvent en exil; beaucoup d'entre eux sont ceux qui incarnent la force créatrice de la nation, l'espoir de la régénération morale et politique de la Russie

Ceux qui, persécutés par le destin ont quitté leurs foyers, ne sont pas simplement des gens que la chance a trahis: c'est toute une partie du peuple russe qui s'est déplacée, prête, ici, à l'étranger, à recueillir, à sauvegarder les trésors de la civilisation russe jusqu'au moment de la régénération de leur pays. Leur prêter un appui moral, veiller à leur subsistance, tel est le devoir de l'humanité civilisée, devoir commandé non seulement par la commisération pour les malheureux, mais aussi par la sagesse politique. Les gouvernants et les peuples qui prévoient le rôle de la Russie libérée dans les destinées de l'humanité ne peuvent renoncer à cette tâche. C'est aux gouvernements et aux peuples du monde entier que nous, les élus du peuple russe adressons notre appel : vous tous, qui souhaitez voir la Russie régénérée sur des bases nouvelles, qui savez apprécier l'apport précieux du peuple russe aux trésors de la civiiisation universelle, qui tenez à voir ces trésors s'accroître, pensez aux réfugiés russes, formez des organisations de secours, prenez des mesures d'ordre gouvernemental, soulagez les misères de l'exil.

Le peuple russe vous en saura gré.

La Conférence des Membres de l'Assemblée Constituante considère comme son devoir moral d'assurer une aide matérielle, un secours par le travail, ainsi que des moyens d'enseignement à tous les citoyens russes rejetés de leur Patrie par les événement catastrophiques. Elle considère que l'œuvre compliquée et pleine de responsabilité qu'exige l'organisation de cette aide et de ces secours comme aussi les moyens destinés à cette œuvre doivent être concentrés entre les mains d'organisations publiques jouissant tant en Russie qu'à l'étranger d'une confiance bien méritée.

La clôture fut précédée par de nouvelles déclarations des partis dont nous n'extrayons que quelques passages marquants.

M. Minor, au nom de la fraction des socialistes-révolutionnaires, adressa un appel vibrant aux partis socialistes du monde entier.

M. Minor rappela les luttes sans merci que le parti socialiste-révolutionnaire russe avait menées autrefois contre le tsarisme. La révolution de 1917 a porté le parti à l'apogée de sa force. Mais le bolchévisme fait sauter la révolution russe et elle se tord aujourd'hui dans des convulsions violentes. « Atteinte par la maladie aiguë et contagieuse de la démagogie et de l'ochlocratie, la Révolution russe dégénère en un communisme de caserne qui prend l'aspect de la pire des bureaucraties, en enlevant au socialisme son âme — la liberté — et en ne conservant de lui que les travaux forcés communistes. »

Les socialistes-révolutionnaires ont combattu, avec la même énergie, la réaction comme le bolchévisme. Ils remercient leurs frères socialistes d'Europe pour chaque acte tendant à empêcher la réaction européenne de poser sa lourde main sur la Russie malade et troublée. Mais ils les préviennent catégoriquement contre la confusion entre la révolution russe et la maladie spéciale et passagère dont elle souffre : le bolchévisme russe.

A l'étranger, sous l'enseigne pompeuse de la lutte pour la révolution mondiale, le bolchévisme conclut les pactes les plus cyniques avec les héros de la réaction militariste et nationaliste des pays les plus arriérés de l'Orient avec les Enver et leurs semblables. A l'instar du tsarisme à la veille de sa chute, il tâche de détourner l'attention du peuple des questions intérieures. En Russie, le bolchévisme domestique le mouvement professionnel; il transforme les coopératives en organes bureaucratiques; il poursuit tous les partis socialistes dissidents. Il a réussi à créer l'antagonisme fatal entre la ville et la campagne que la Russie n'avait jamais connu. Il aurait discrédité pour longtemps, en Russie, le socialisme, si celui-ci n'avait pas rompu avec lui ouvertement, nettement et irrévocablement.

Les socialistes russes ne parviennent pas à comprendre comment beaucoup de socialistes étrangers peuvent accepter les méthodes du bolchévisme pour la Russie, tout en les répudiant pour eux-mêmes. Une pareille attitude ne peut s'expliquer que par le plus profond mépris, conscient ou inconscient du peuple russe, considéré comme un peuple d'esclaves pour lequel le communisme du knout est le type approprié du socialisme. Contre une pareille attitude envers le peuple russe, les socialistes révolutionnaires élèvent la plus énergique des protestations. Ils continuent de lutter sur les deux fronts, pour sauver l'âme vivante de la révolution et la liberté des travailleurs. Ils conjurent les socialistes européens de les comprendre tant que le bolchévisme n'a porté, dans la vie socialiste de l'Occident, qu'une minime partie de la dissolution qu'il a causée en Russie. Autrement il sera trop tard.

M. Milioukof résuma ensuite les résultats des travaux de la Conférence. Le leader cadet rappela que la triomphe des usurpateurs bol-

chévistes, en 1917, n'a été possible que grâce à la rupture de la coalition entre les cadets et les socialistes modérés. Aujourd'hui, les deux ailes de la société russe se sont rencontrées de nouveau et ont retrouvé devant les terribles malheurs de la patrie, le langage commun, perdu il y a trois ans. Ce fait est le premier résultat fondamental de la Conférence.

Mais on a pu aller plus loin et formuler une série de thèses communes. 1) Nous avons déclaré nettement qui nous considérons comme notre ennemi commun et pourquoi. Sous ce rapport, il n'y a rien à ajouter à la déclaration éloquente de la fraction des socialistes révolutionnaires. Nous avons ainsi constitué le front antibolcheviste à la même soudure où il a été rompu il y a 3 années.-- 2) Nous avons prévenu les Puissances étrangères et l'opinion publique que chaque pas vers la reconnaissance d'un pouvoir non reconnu par le peuple russe sera un pas contre ce peuple. — 3) Nous en avons tiré la conclusion qu'aucun accord avec ce pouvoir usurpateur ne sera reconnu par le peuple russe.— 4) Nous avons étendu cette conclusion à tous les actes des Puissances étrangères portant dommage à la Russie et accomplis pendant l'absence de la Russie de la Communauté internationale.-- 5) Mais nous avons nettement exclu de cette conclusion les dettes et obligations de la Russie assumées par l'ancien pouvoir légal, comme ne soulevant aucune contestation.— 6) Nous avons reconnu, dans l'intérêt de la population russe, le fait de relations commerciales inaugurées avec la Russie comme le résultat naturel de la levée du blocus.— 7) Nous avons définitivement condamné *l'intervention* militaire étrangère dans les affaires intérieures de la Russie, intervention que nous distinguons de *l'aide des alliés* que *tous* les groupes réclamaient encore en 1918, sans la recevoir toutefois dans la forme voulue ni dans les proportions nécessaires. — 8) Nous avons établi la méthode du libre accord avec les populations qui se sont séparées de la Russie pendant le régime bolchéviste et nous avons indiqué le but d'un tel accord : l'établissement du fédéralisme dans la Russie future.—9) Nous avons accepté, pour les populations de l'intérieur de la Russie, le principe de l'autonomie de la culture nationale, principe qui implique la reconnaissance des droits de la nationalité comme une entité; en même temps, nous avons indiqué les voies sur l'organisation des nationalités les plus nombreuses et vivant en masses compactes, en unités fédérales, tout en sauvegardant les droits des minorités. 10) Nous avons enfin posé la question du sort et de la défense des droits des nombreux citoyens russes se trouvant hors de leur patrie et celle de la préservation du patrimoine de la Russie.

Au sujet de le constitution de la Commission provisoire, M. Milioukov fit observer que la fraction des cadets aurait voulu inclure dans un pareil organe des éléments de la Société russe ne faisant pas partie

de la Constituante. Mais elle se rend compte que la création d'un organe plus large est impossible aujourd'hui, alors que les résolutions de la Conférence ne sont pas encore suffisamment connues au dehors et où l'on ne saurait encore déterminer les éléments qui pouraient être introduits dans le futur organe. C'est pourquoi la formation définitive d'une *représentation nationale* doit être remise à une date ultérieure. Ceci ne doit cependant pas empêcher la Commission provisoire, non seulement d'accomplir un travail préparatoire, mais aussi *d'agir* pour la défense des intérêts de la Russie à l'étranger. Il est vrai que la Commission est l'émanation d'une Conférence qui ne prétend pas au *Pouvoir*, et dont le rôle et le degré d'influence ne dépendront que de son activité. Mais une organisation, basée sur les principes de la démocratie et de l'union contre le bolchevisme, une organisation à laquelle participent les groupes dirigeants de la vie sociale russe, jusqu'ici divisés, présente des gages assez sérieux pour provoquer dès à présent la sympathie et le concours des milieux démocratiques russes et pour acquérir une importance aux yeux de l'opinion publique étrangère.

Après que le représentant des Tatares M. Toukhtaroff eut encore une fois relevé le dissentiment entre son groupe et la majorité au sujet du point 5, et M. Kerenski appuyé derechef sur le retour de la conssience sociale russe aux grands principes de la Révolution de mars, le Président M. Avxentieff prononça un bref discours de clôture. En se référant aux discours des orateurs précédents, il proclama que la rénovation et la renaissance du pays ne saurait se faire que par *le peuple lui-même*. Il consata avec plaisir que les résolutions votées par la conférence, sur les questions internationales, entraient de plus en plus dans la conscience des représentants des Puissances occidentales de l'Amérique et de l'Europe. La voix autorisée de l'un de ces représentants venait justement de proclamer la non-reconnaissance du pouvoir bolcheviste et la non-admissibilité de l'intervention dans les affaires russes. Cette voix avait en même temps reconnu les sacrifices et les services inoubiables rendus par la Russie pendant la guerre.

Le temps n'est pas encore venu, dit le Président, pour créer une représentation permanente de la Russie. Cependant la Commission provisoire était munie de fonctions exécutives et elle puisera son autorité morale dans la Conférence qui représente la Russie démocratique. Car la qualité dont sont revêtus ses membres rappelle à l'Europe occidentale qu'ils sont les élus de la volonté populaire et qu'ils ont le devoir de parler en son nom et le droit de se couvrir du drapeau de la démocratie russe.

M. Avxentieff clôtura les travaux de la Conférence par des remerciements au peuple et au gouvernement de la France qui lui avaient donné l'hospitalité.

La Conférence avait duré presque deux semaines, du 8 au 21 janvier 1921.

Nous avons reproduit en détail les débats de la Conférence, pensant qu'il serait peut-être intéressant pour le lecteur curieux des choses russes, d'entendre parler, eux-mêmes, après un silence de trois années — quelles années ! — les hommes qui pour la plupart ont joué les premiers rôles dans l'histoire moderne russe. Il serait fastidieux de résumer encore une fois, après MM. Avxentieff et Milioukoff, les résolutions auxquelles a abouti la Conférence, résolutions qui tendent à la condamnation du bolchevisme et à la défense de l'honneur et des intérêts d'une Russie indépendante, démocratique et fédérale. Nous nous permettons seulement d'ajouter quelques réflexions personnelles sur l'importance de la Conférence, comme manifestation de la vie politique russe.

Pour éviter toute erreur d'appréciation, il ne faut certainement pas perdre de vue qu'il s'agit d'une manifestation de la vie politique russe à *l'étranger*. Mais cette vie ne restera pas, à notre avis, sans influence sur la Russie nouvelle. Loin de là. Autant qu'il serait fallacieux de s'imaginer que l'émigration tracera souverainement ses voies à la Russie débarrassée du bolchevisme, autant il serait faux de prétendre que la nouvelle Russie ne serait que l'œuvre de ceux qui sont aujourd'hui courbés sous le joug des Soviets. Les bolcheviks ont versé, en vérité, trop de sang russe, et du meilleur, ils ont détruit trop de forces intellectuelles et morales pour que, le jour de la délivrance, on puisse renoncer au concours d'un seul honnête travailleur russe désireux d'aider à la construction d'une Russie indépendante et démocratique. Au moment du premier contact des émigrés et de ceux qui sont demeurés en Russie, les derniers auront, certainement, une plus nette intuition des besoins intérieurs de la Russie; mais les premiers reviendront avec une plus nette perception de sa situation internationale. Les deux éléments des survivants du bolchevisme se compléteront donc dans le travail ardu pour la reconstruction de la malheureuse patrie.

Les membres de la Constituante dissoute ne s'arrogent nullement le droit *exclusif* de parler au nom du peuple russe. Ils ne prétendent non plus prendre la direction du mouvement libérateur dont on entend déjà les premiers terribles grondements. Mais ils ne peuvent pas oublier qu'ils ont été mandatés par ce peuple, et que leur mandat est encore courbé sous le plus odieux joug qui ait jamais existé. Ils ont la conscience que le peuple russe, s'il pouvait élever sa voix, ne désavouerait pas ceux qui veulent aujourd'hui défendre, dans la mesure de leurs forces, l'intégrité et l'honneur de la Russie à l'étranger. C'est dans cette conscience qu'ils puisent leur devoir.

Les résolutions unanimes des membres de la Constituante réunis à Paris auront d'autant plus de répercussion qu'elles traduisent l'accord entre deux grands partis démocrates russes — le parti constitutionnel-démocrate (cadet) — et celui des socialistes-révolutionnaires.

Seule la rupture de cette coalition en 1917 a rendu possible le triomphe du bolchevisme. C'est pourquoi le rapprochement nouveau entre ces partis sur le terrain commun de la Constituante doit être salué au nom de toute la démocratie russe. Cette démocratie doit espérer que le souvenir des tristes enseignements du passé sera suffisant pour maintenir une union sans laquelle le vaisseau de l'Etat russe est fatalement destiné à chavirer soit du côté de l'absolutisme, soit de celui du communisme. Elle doit espérer également que cette union préparée à l'étranger, surtout autour des grands problèmes extérieurs et de la question du fédéralisme, se resserrera un jour en Russie autour des autres problèmes vitaux russes qui attendent leur solution.

Les membres de la Conférence l'ont proclamé à plusieurs reprises : ils ne visent pas à la représentation exclusive. On peut être sûr que le Comité exécutif de la Constituante chargé de préparer un projet d'une organisation nationale saura s'acquitter de sa tâche excessivement ardue et délicate, en élargissant autant que possible les cadres de cette organisation, afin d'en permettre l'entrée à tous ceux qui désirent travailler pour la constitution d'une Russie indépendante, forte et démocratique, d'une Russie *qui ne soit ni rouge, ni noire.*

André MANDELSTAM.

VIE INTERNATIONALE

La Conférence des communications et du transit de Barcelone
(10 *mars*-20 *avril*)

I

La première Conférence générale des Communications et du Transit de la Société des Nations vient de se tenir à Barcelone du 10 mars au 20 avril; quarante quatre pays y étaient représentés [1].

C'est, sans aucun doute, la plus importante réunion internationale tenue sous les auspices de la Société des Nations entre la première et la deuxième session de l'Assemblée de la Société.

Cette conférence, en effet, n'avait pas seulement comme programme, à la manière d'autre conférences convoquées par la Société des Nations — telle que la Conférence financière de Bruxelles — de sonder sur certains problèmes l'opinion internationale pour en dégager des recommandations générales sur lesquelles il eût été relativement facile de faire l'unanimité des Etats. Elle n'était pas non plus une simple conférence d'experts sans responsabilité directe devant leurs gouvernements respectifs. Ayant, au contraire, un programme précis d'obligations internationales à déterminer et spécifier, de conventions internationales à élaborer et à conclure, elle réunissait pour cela les représentants directs de tous les gouvernements, parfois même des membres en exercice de ces gouvernements.

Jamais, dans ces conditions, une Conférence de cette nature, aussi

1. Albanie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Inde, Espagne, Esthonie, Finlande, France, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie-Croatie-Slovénie, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Uruguay, Vénézuela ; en outre l'Allemagne et la Hongrie à titre consultatif.

large, aussi universelle, n'avait été tenue, ayant à préparer en un domaine aussi complexe, aussi technique, aussi lié aux intérêts matériels des peuples, un tel ensemble d'accords internationaux immédiatement obligatoires. A ce point de vue, elle s'apparentait plutôt aux grandes conférences de paix comme le Congrès de Vienne, ou la Conférence de la Paix, une Conférence de la paix non pas tenue avec la seule participation de quelques Etats, ou sous la direction de quelques grandes Puissances mais plutôt, sans aucun précédent, une Conférence de la paix quasi-universelle de plus de quarante Etats indépendants, traitant les uns avec les autres sur un pied de parfaite égalité.

La Conférence de Barcelone appliquait ainsi pour la première fois sur une échelle des plus larges, et à un moment particulièrement délicat pour l'avenir de la Société des Nations, les méthodes de coopération universelle qui sont impliquées dans le Pacte de la Société. Son échec ou son succès signifiait l'échec ou le succès de ces méthodes et ne pouvaient que se répercuter immédiatement sur l'échec ou le succès de l'ensemble de l'œuvre de la Société.

II

Le but de la Conférence était d'arrêter les mesures d'application de l'article 23 du Pacte qui prescrit que les Membres de la Société des Nations « assureront la garantie et le maintien de la liberté des communications et du transit».

But partiel, sans aucun doute, dans la série des buts poursuivis par la Société des Nations. But simple en apparence. Mais but singulièrement vaste en réalité puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'engager la transformation des méthodes, que depuis toujours, traditionnellement, tous les Etats ont suivies dans leur politique de transports.

Jusqu'ici en effet et sauf quelques exceptions, les questions internationales de transports ont été traitées par tous les Etats de la même manière que toutes les autres questions internationales, c'est-à-dire comme un élément de leur politique internationale générale. Les facilités de communications étaient toujours considérées comme soumises exclusivement aux bonnes grâces des différents gouvernements, libres de les accorder ou de les refuser, dans la mesure qui leur conviendrait et à titre de moyens d'échange au cours de négociations particulières.

A ce système, double inconvénient. Les barrières économiques entre les peuples, au lieu de diminuer s'accroissent. Le commerce universel qui, dans l'intérêt des consommateurs comme des producteurs

de tous les pays, a un absolu besoin de la stabilité et de la continuité de ses grands courants de trafic, est à la merci des rivalités politiques et livré au hasard des représailles économiques. Non seulement il n'a aucune garantie d'une permanence relative de régime et d'un ordre établi qui seuls lui permettraient de constituer et de maintenir ses marchés, mais encore il a à supporter, en sus du prix régulier des services rendus réellement aux transports, de véritables péages qui, sans avoir la forme de ceux d'autrefois, au temps où les seigneurs prélevaient une rançon au passage des voyageurs ou des marchandises sur leurs domaines, s'inspirent du même esprit et obtiennent économiquement le même résultat, à savoir—conséquence imprévue du souci d'indépendance extrême des Etats et de l'absence de coopération internationale—d'augmenter en fin de compte le prix des produits et de contribuer à la hausse de la vie.

Ce système, en même temps, augmente les froissements internationaux et les risques de guerre. Surtout dans l'état récent de l'Europe, où les frontières se sont constituées conformément aux principes des nationalités et indépendamment, bien souvent, des nécessités économiques, la plupart des Etats, particulièrement les nombreux Etats privés d'accès à la mer, ont un impérieux besoin de trouver chez les autres Etats des garanties précises quant à la sûreté des transports d'importation et d'exportation indispensables à leur vie. Si, les leur refusant, on n'admet pas que les Etats qui, par leur situation géographique, disposent des communications nécessaires à la vie d'autres Etats, contractent par là des obligations vis-à-vis de ces Etats, on ne peut que les pousser à s'assurer territorialement ces moyens de communications et à recourir, faute de droit, à la force.

Il faut donc, et c'est le sens de l'article 23 du Pacte, créer immédiatement une organisation juridique internationale des droits et des devoirs des Nations les unes vis-à-vis des autres en ce qui concerne le régime des communications internationales. Et cette organisation pour être efficace ne devrait pas seulement prévoir quelques principes, sans garanties ni sanctions, mais être incorporée dans toute une œuvre d'ensemble d'organisation internationale, pour que les droits et les devoirs qu'elle prescrit puissent être placés, en cas de différents d'exécution, sous la juridiction, librement consentie par tous, de la Cour Permanente de Justice Internationale aidée par un organisme technique compétent.

III

La Conférence de Barcelone ne pouvait en six semaines de délibérations réaliser définitivement une œuvre aussi considérable et, d'un

coup de baguette magique, transformer les conditions de transports dans le monde. Une telle prétention eût été absolument contraire aux méthodes d'élaboration prudente, précise, qui doivent être celles de la Société des Nations. Des organismes de la Société des Nations, comme la Société elle-même, ne peuvent agir par acte d'autorité. Ils ne peuvent donner aux Etats que ce que les Etats eux-mêmes sont prêts à leur accorder dans la plénitude de leur indépendance souveraine. Mais ils doivent les aider à résoudre les problèmes internationaux difficiles à traiter selon les méthodes habituelles de la diplomatie, par suite de leur universalité ou de leur caractère technique. Ce sont des instruments d'adaptation lente et continue des divers efforts nationaux. Aussi la conférences de Barcelone, qui n'est que la première d'une série de conférences qui doivent se tenir à certains intervalles de temps ne s'est-elleaucunement proposée de terminer en une fois l'œuvre d'organisation de communications internationales, mais seulement d'attaquer immédiatement les tout premiersdes problèmes urgents, essentiels, et pour les autres, de poser les bases d'un développement futur.

IV

Deux grandes questions ont pu, dès à présent, faire à Barcelone l'objet de conventions internationales : celle des transports en transit, et celle des transports sur les voies navigables d'intérêt international.

Les transports en transit sont ceux qui traversent un Etat, mais dont le point de départ et le point de destination sont en dehors de cet Etat. De tels transports requièrent tout particulièrement des garanties internationales. S'agit-il de transports à l'exportation ou à l'importation, l'Etat qui en restreint ou supprime la liberté d'exercice peut indirectement porter atteinte au relèvement économique du monde et, par suite, à la collectivité des Etats; mais, directement, une telle mesure ne lèse que l'Etat exportateur, en refusant ou restreignant ses transports à l'importation, ou l'Etat importateur. Pour les transports en transit, au contraire, toute interruption ou restriction lèse des Etats tiers, les uns exportateurs et les autres importateurs des produits dont le trafic est interrompu. Une telle interruption provoque inévitablement des représailles et des contrecoups dont il est impossible de limiter l'effet.

La Convention internationale de Barcelone sur la liberté du transit se propose d'empêcher cette interruption ou cette entrave. A cet effet, elle stipule, sous réserve des restrictions légitimes touchant la police, la sauvegarde nationale etc... ainsi que sous réserve des nécessités d'adaptation aux conditions locales des diverses parties du monde,

la liberté complète du transit et l'égalité complète des conditions de transit. L'égalité, dans ce domaine comme en bien d'autres, n'est que la condition même de la liberté. Sans elle, en fait, le courant de trafic qui aurait à supporter des conditions onéreuses serait automatiquement arrêté par suite du simple jeu de la concurrence commerciale. ette liberté et cette égalité étant admises, la concurrence commerciale internationale pourra jouer. Les transports en transit ouiront, au bénéfice de tous, d'une sorte d'immunité.

Les mêmes principes de liberté et d'égalité qui, pour l'ensemble des transports par voies ferrées et par voies d'eau, sont appliqués seulement au cas des transports en transit, sont, au contraire, dans le cas spécial des transports sur voies d'eau d'intérêt international, appliqués à toutes les catégories de transports, y compris les transports d'importation et d'exportation et les transports intérieurs. La Convention de Barcelone relative au régime international des voies navigables réglemente précisément la navigation sur ces voies d'eau. On nomme voies d'eau d'intérêt international les voies d'eau accessibles à la navigation commerciale ordinaire et donnant accès à la mer à plus d'un Etat. De telles voies d'eau ont, depuis longtemps, fait l'objet d'accords internationaux généraux ou particuliers. Il y a plus d'un siècle, la Révolution française avait déjà proclamé la liberté complète de navigation et l'égalité des pavillons sur ces voies d'eau, qui étaient alors appelées fleuves internationaux. Le Congrès de Vienne avait déjà tenté d'élaborer les mesures d'application de ces principes qui ont, en fait, inspiré la réglementation de la navigation à travers le XIXe siècle sur les grandes voies d'eau internationales européennes, comme le Rhin et le Danube, ainsi que sur les grandes voies d'eau africaines. La nécessité de la coopération internationale pour l'utilisation rationnelle de ces grandes voies de trafic est évidente. Un Etat traversé par l'une d'elle ne peut la monopoliser à son profit sans se porter tort à lui-même par l'usage que les autres Etats feraient de ce même monopole. Les Etats situés à l'amont des grands fleuves internationaux souffriraient particulièrement de ce manque de liberté, surtout les Etats privés d'accès à la mer. Pour eux, la liberté des voies d'eau d'intérêt international n'est qu'une autre expression de l'accès à la mer.

Pour la première fois, la Conférence de Barcelone a réussi à envisager l'application universelle de ces principes. Leur élaboration détaillée offrait à ce point de vue des difficultés spéciales. L'évolution du droit international fluvial dans l'Amérique du Sud n'a pas suivi un cours exactement semblable à celui du droit fluvial européen. L'idée même d'une réglementation universelle pouvait pour cette cause subir un grave échec. En fait, au contraire, après de longues discussions, où sont particulièrement intervenus les représentants les plus qualifiés de l'Amérique du Sud, la conciliation, en dernière analyse

de points de vue d'abord opposés, a pu s'obtenir et, par la fusion de théories d'origines diverses, une transaction précieuse a été acquise, qui est un gage de succès pour le progrès futur.

La Convention sur le transit ainsi que la Convention sur les voies navigables d'intérêt international ne regardent que le temps de paix. En temps de guerre, la Conférence de Barcelone a estimé que les mêmes principes devaient être appliqués dans toute la mesure compatible avec les droits et les devoirs des belligérants et des neutres, mais que ce serait à une convention d'une tout autre nature qu'il importerait de définir ces droits et ces devoirs.

La Conférence de Barcelone aurait pu se préoccuper seulement des voies d'eau d'intérêt international, sans toucher aucunement au régime général des transports sur les autres voies d'eau. Mais un certain nombre d'Etats se montrent dès à présent disposés à accepter, sous réserve de réciprocité, certaines obligations pour toutes leurs voies d'eau, et non pas seulement pour les voies d'eau d'intérêt international. Aussi un protocole additionnel a-t-il été élaboré, auquel certaines adhésions sont déjà acquises, et qui permettra, peu à peu, par un mécanisme très simple, d'augmenter, au fur et à mesure que les Etats le désireront, la liberté des communications fluviales dans le monde.

Enfin, la déclaration adoptée à Barcelone porte reconnaissance du droit au pavillon maritime des Etats privés d'accès à la mer.

La plus grande nouveauté de ces Conventions, celle qui n'aurait pu être acquise d'aucune manière, si elles n'étaient pas des Conventions de la Société des Nations, c'est qu'il y a en elles-mêmes et indépendamment de la procédure, d'ailleurs prévue, de révision, des possibilités permanentes d'adaptation, de développement, de progrès. Il est dit, en effet, dans chacune en un article qui est peut-être, à certains points de vue, le plus important, d'abord que tous les différends relatifs à l'application et à l'interprétation de ces conventions seront soumis à la Cour de Justice internationale puisque tous les Etats contractants s'engagent, avant de lui porter leurs différends, à en tenter l'arrangement amiable en recourant à l'avis de l'organisme technique, dûment qualifié, de la Société des Nations. Cet organisme, dont la Conférence de Barcelone a, sur l'invitation de l'Assemblée, prévu dans les détails la constitution, est la Commission Consultative et Technique des Communications et du Transit. Cette Commission qui siègera dans l'intervalle des Conférences générales se composera de spécialistes désignés par seize pays choisis par la Conférence et jouissant par là de la confiance universelle. A mesure que tous les cas particuliers d'interprétation ou d'application se poseront, la Commission consultative les examinera et cela nécessairement dans le même esprit d'équité et de collaboration internationale qui a inspiré les conventions. Précisément parce qu'elle n'est qu'un organisme d'arrangement amiable des

différends, elle pourra, au fur et à mesure, et selon l'état de l'opinion internationale, proposer et faire accepter librement les solutions, qui, peu à peu, par une évolution progressive, dégageront, lentement et selon les besoins, les conséquences plus ou moins lointaines du droit international nouveau dont des textes, quels qu'ils soient, ne peuvent que fixer prudemment les grandes lignes. Sans cette Commission, — et sans la Cour de Justice appelée à trancher, le cas échéant, les différends, — les Conventions auraient risqué soit de rester lettre morte, soit de devenir des prétextes à chicanes entre Etats, soit enfin de ne pas pouvoir s'adapter aux conditions nouvelles, dans un monde et à une époque où le progrès de la technique oblige à renouveler sans cesse le droit. Grâce à elles, au contraire, et par leur liaison intime ainsi assurée, avec l'Organisation d'ensemble de la Société des Nations, les Conventions paraîtront, désormais, non comme un terme, mais comme le début d'une évolution ; et la souplesse de leurs formules sera, non un élément de confusion et de controverses, mais une source sans cesse renouvelée d'initiatives et d'adaptations pratiques.

V

Outre ces conventions et le règlement d'organisation des Conférences générales et de la Commission consultative et technique, la Conférence de Barcelone a encore adopté une recommandation sur le statut des ports soumis à un régime international et une série de recommandations sur le régime international des voies ferrées.

N'estimant pas opportune la conclusion actuelle d'une convention sur les ports, elle a néanmoins, grâce au concours des compétences techniques de toutes les parties du monde, pu établir un statut-type des ports, fondé sur les mêmes principes qui ont été appliqués aux conventions sur le transit et sur les voies navigables. Certains Etats ont déjà manifesté l'intention de l'appliquer spontanément à tels de leurs ports. De plus, il servira de point de repère et de départ aux traités internationaux qui auront à déterminer le régime des ports placés dans des situations politiques ou économiques spéciales.

Les recommandations sur le régime international des voies ferrées devaient former originairement une convention. La Convention sur le régime international des voies ferrées est la seule de toutes celles inscrites à l'ordre du jour qui n'ait pas été adoptée dans sa forme originelle. Mais, si cette transformation d'une convention obligatoire en une simple série de recommandations a été apportée au plan primitif, ce n'est pas en raison d'une sorte de méfiance des divers Etats devant une convention internationale sur le régime des transports des voies ferrées, mais, au contraire, parce que le texte proposé, qui d'ailleurs a

passé intégralement dans les recommandations, n'a pas paru, à beaucoup de délégations, suffisant pour justifier la forme d'une convention qu'elles auraient au contraire souhaitée plus ample et plus riche de contenu; aussi, la Conférence a-t-elle décidé de se borner, pour l'instant, à une série de recommandations, mais en même temps de demander formellement, dans un délai maximum de deux ans, la réunion de la deuxième conférence générale des communications et du transit, qui serait chargée d'élaborer et de conclure la convention générale sur le régime international des voies ferrées.

Ainsi, dans la partie même de son œuvre qui peut sembler inachevée, la Conférence de Barcelone a entendu montrer, non pas des hésitations, mais, au contraire, une grande confiance dans l'avenir.

VI

L'ensemble de l'œuvre de la Conférence de Barcelone fait l'objet d'un Acte final. Sans aucune exception, tous les représentants présents ont signé cet Acte final. Tous, sauf quatre, ont signé la Recommandation sur les Ports; tous, sauf trois, ont signé la Recommandation sur le Régime des Voies ferrées. Les Conventions ne pouvaient être en effet signées à Barcelone que par ceux des représentants qui avaient qualité de plénipotentiaires. Dès à présent, la Convention sur la Liberté du Transit, adoptée à l'unanimité moins une abstention, a reçu les signatures de dix-neuf Etats. Le Convention sur le Régime international des voies navigables, votée à l'unanimité moins une voix et trois abstentions, a reçu celles de quatorze Etats.

L'Acte final ne résume pas la totalité de l'œuvre des délégations à la Conférence de Barcelone.

La Conférence a en effet recueilli, de la plupart des Délégations, un ensemble sans précédent de renseignements précis et pratiques sur la situation générale des transports dans le monde. Elle en a dégagé les premières lignes et décidé la publication. La Commission consultative et technique, sur ce point comme sur tous les autres, sera appelée, dans l'intervalle des futures conférences, à servir d'intermédiaire impartial entre les administrations des différents pays, jusqu'ici trop souvent isolés, trop souvent obligés de s'attaquer, en efforts désespérés, sans plan d'ensemble, sans coordination internationale, à cette crise générale des transports, dont souffrent aujourd'hui toutes les nations de la terre, et tous les rapports entre les peuples.

***

A TRAVERS LES REVUES

La psychologie du Conquistador espagnol au XVIe siècle.

C'est le sujet d'une longue et intéressante étude que M. Rufino Blanco Fombona publie dans la « *Revista de Filosofia* » de Buenos-Aires (janvier 1921).

Le conquistador du XVIe siècle, a une psychologie qui n'est pas celle du héros européen ou américain du XXe siècle, ni même celle du guerrier espagnol dans l'Europe du XVIe siècle.

De même que certains insectes prennent la couleur de l'arbre ou de la terre où ils s'élèvent, le conquérant de l'Amérique prend, par un mimétisme inattendu, le caractère du milieu spécial, si différent du milieu européen, où son action se développe.

Lorsque l'on parle de conquistadors, il ne faut pas confondre la foule des soldats avec les capitaines, ni ces derniers entre eux. Et, sur cette observation, M. Blanco Fombona trace à grands traits la physionomie des principaux chefs de la conquête : Valdivia, Pedro de Alvarad, Hernan Cortès, les Pizarro, Pedrarias, Davila, Almagro, Balboa, etc. Il conclut :

Les conquistadors, à part certains caractères psychologiques spéciaux du groupe, ont les caractères fondamentaux de leur race : ils sont vaniteux et sobres, despotiques et démocratiques, individualistes et religieux, imprévoyants et fatalistes, vindicatifs tant que dure leur colère, mais ensuite oublieux et même magnanimes, durs avec eux-mêmes et avec les autres, partisans de s'en remettre à la chance pour le sort de toute entreprise, incapables de transiger lorsqu'ils s'imaginent que leur honneur, ou simplement leur orgueil, est en jeu. Et, par dessus tout, ils sont hommes de proie.

Après avoir expliqué le conquistador par l'époque où il a vécu, cette Renaissance espagnole « guerrière », M. Blanco Fombona étudie le milieu d'où il est issu et les principales passions qui le mènent.

Les conquistadors appartiennent au peuple : « Pizarro ? un porcher de Trujillo, fils d'une courtisane. Hernan Cortès ? un humble soldat d'infanterie. Diego de Almagro ? un enfant trouvé». Aussi sont-ils très ignorants. C'est à peine si l'on compte quelques exceptions : Jimenez de Quesada, les poètes Ercilla et Juan de Castellanos, et le chroniqueur Bernal Dias del Castillo.

Deux passions mènent les conquistadors : la religion et la soif de l'or.

Le conquistador, homme du peuple et ignorant, est aussi un homme de religion. Il est religieux même lorsqu'il se moque des choses et des gens d'église, comme Francisco de Garbajal, surnommé le démon des Andes; même lorsqu'il demande comme Villagra, en voyant les croix qui signalaient les limites d'un territoire : « Que sont ces choses ? » même lorsqu'il tue des prêtres comme Lope de Aguirre qui fait pendre le curé qui refusait de l'absoudre de ses crimes trop nombreux et trop monstrueux.

Partout où ils passent, les conquistadors veulent convertir les Indiens à la religion catholique et détruisent leurs idoles. Cette passion religieuse, agressive, leur coûta d'ailleurs parfois très cher, comme à Hernan Cortès à Mexico.

La soif de l'or anime également les conquistadors :

Le conquistador a résolu de devenir riche à la pointe de son épée. Il n'aspire point, en général, à fonder un empire pour y établir la civilisation de son pays d'origine; il ne désire point la gloire, ni conquérir des terres pour les livrer au travail des émigrants. Il veut de l'or; l'or l'éblouit. Il souffre de la fièvre jaune.

De là des légendes fantastiques que forge son ignorance : la légende de l'eldorado, par exemple. De là les noms de Rio de la Plata, Rio de Oro, Castilla de Orot Costa Rica, etc.

La fièvre de l'or les fait délirer. Ils cherchent, dans les savanes, des cités qui n'existent pas, des cités chimériques avec des enceintes et des coupoles d'or, des murailles d'argent, des pavés de jaspe, des escaliers d'onyx, des jardins merveilleux dont les fleurs sont des topazes, des améthystes, des rubis, des saphirs et des diamants. On conserve encore les noms de ces villes de rêve que les conquistadors cherchaient avec acharnement à travers les plus rudes réalités, avec un héroïsme hypnotisé par l'idée fixe. Ils les nommèrent Manoa, Paititi, Enim. Sur les plateaux des Andes, ils croyaient devoir trouver la maison du soleil, et ils parlent d'un empire fantastique, l'empire des Omagas, plus fastueux que celui des Incas.

La réalité se mêle ainsi à la chimère et leur sert d'aiguillon.

Ignorants, religieux, assoiffés d'or, les conquistadors sont par dessus tout des guerriers dont l'audace n'a jamais été dépassée et qui ont accompli les plus invraisemblables exploits. Aussi, M. Blanco Fombona signale-t-il leur héroïsme comme l'un des traits qui caractérisent le mieux leur psychologie. Il les compare aux Anglo-saxons :

Les Anglais, race plus pratique et moins idéaliste que l'Espagnol, vont au Nouveau Monde, mais ne le découvrent pas. Ils ne colonisent que les côtes. Lorsqu'ils s'engagent dans le continent nord-américain, c'est peu à peu, et marchan, à coup sûr. Les Espagnols se lancent à corps perdu dans l'intérieur du pays, rencontrent et subjuguent sans préparation des empires et des races exotiques, réalisant ainsi sans cesse des impossibles. Bien avant que le premier Anglais se fût

enfoncé dans les solitudes de l'Amérique du Nord des Espagnols les avaient déjà parcourues en partie.

Un autre trait qui caractérise les conquistadors, c'est la conscience de leur propre valeur et le développement de leur personnalité.

Catholique sincère, le conquistador ne s'embarrasse pas de la loi divine lorsqu'elle s'oppose à ses intérêts ou à ses passions. Royaliste fervent, il n'hésite pas à désobéir à son roi lorsque cela lui convient. La dépendance et la discipline pèsent rudement à ces hommes et ils ne s'y soumettent point.

Des guerriers aussi farouches ne pouvaient être bien doux. Aussi M. Blanco Fombona signale-t-il leur cruauté qu'il considère, d'ailleurs, comme une caractéristique de leur race :

L'Espagne, et principalement la Castille, a été et est un peuple cruel envers les autres et envers lui-même. Race héroïque, elle manque de sensibilité.

M. Fombona corrige d'ailleurs son jugement sur l'Espagne en comparant son attitude à celle de l'Allemagne au Vénézuéla.

Il y eut un peuple en Europe, dont quelques éléments contribuèrent avec les Espagnols à découvrir et à conquérir, au XVI^e^ siècle, la partie de l'Amérique du Sud connue aujourd'hui sous le nom du Vénézuéla : c'est l'Allemagne. Les Allemands de la conquête vénézuélienne furent-ils moins cruels que les fils d'Espagne ? Non, ils rivalisèrent de cruauté avec eux et certains Allemands dépassèrent même, sur ce point, beaucoup d'Espagnols. Il y a pourtant une différence à établir au détriment des Allemands : les Espagnols détruisaient, mais fondaient ; les Allemands ne fondèrent même pas un village dans les dix-sept années (1529-1546) que dura leur domination sur la province du Vénézuéla.

Lorsque la conquête fut à peu près terminée, l'Etat espagnol prit définitivement possession de l'œuvre spontanée et multiple de tant d'héroïques volontés. Ce moment marqua la fin des conquistadors.

Comment s'éteignit la race des conquistadors? se demande M. Blanco Fombona. Cette génération violente, sanguinaire, héroïque, qui avait vécu le fer à la main, mourut, si l'on peut dire, le fer à la poitrine, soit en guerre contre les Indiens, soit dans des luttes fratricides, soit en exécution de sentences de mort prononcées par le Gouvernement espagnol contre tel ou tel de ses représentants. Les plus heureux, sinon les plus illustres, furent jalousement tenus à l'écart de toute activité politique et militaire. D'autres passèrent obscurément le reste de leur vie sollicitant des grâces royales et faisant valoir, afin de les obtenir, les mérites qu'ils s'étaient acquis pendant la conquête.

Existe-t-il une âme américaine ?

M. Webster E. Browning, professeur aux Universités de Princeton et de Lima, pense qu'il existe une « âme américaine» commune à tous les peuples, aussi bien anglo-saxons que latins, du Nouveau continent·

Il reconnaît, sans doute, qu'il existe entre les deux Amériques « des différences de race, d'héritage, de climat, de milieu, d'aspirations, d'interprétation d'idéals communs, etc.»; mais il écrit « idéals communs», et ils sont, selon lui, suffisamment puissants pour reléguer au second plan toutes les différences que l'on peut observer. Ce sont ces idéals communs, provenant, assure-t-il, de l'héritage commun que se sont partagés les deux Amériques, que l'auteur étudie dans le *Mercurio Peruano* (novembre 1920). Suivons son raisonnement.

M. Browning parle d'abord de l'héritage religieux :

La religion était l'élément essentiel dans les grands mouvements sociaux qui se produisirent au XV^e^ et XVI^e^ siècles et qui amenèrent la découverte de l'Amérique et sa colonisation par l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal. Par la suite, poursuit l'auteur, l'esprit religieux ne cesse jamais d'être très vif dans les colonies américaines puisqu'au moment même où elles se proclamèrent libres, les nouveaux Etats se placèrent sous l'invocation de l'Etre Suprême. La religion constitue donc un héritage commun à toutes les nations américaines. Au nord comme au sud, elle est la force qui crée le mouvement, le phare qui éclaire la vie. Et ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est qu'il ne s'est implanté dans les Amériques qu'une seule forme de Religion : le Christianisme, et cela, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Le continent colombien n'a jamais senti la pesante influence de la cruelle religion de Mahomet, non plus que l'influence plus douce mais énervante du Boudhisme. Thor, le vieux dieu germanique, et Aegir, le dieu nordique de la guerre, n'ont jamais eu d'adeptes en Amérique.

L'héritage de l'idéal démocratique est, dit-il, commun également aux deux Amériques. Toute l'Amérique est républicaine; du nord au sud, elle a été nourrie, dès sa naissance, des principes démocratiques issus de la Révolution française. Et de ces principes est née la Société des Nations.

C'est sur l'initiative de l'Amérique du Nord, que fut fondée la Société des Nations qui « rendra impossibles dans l'avenir des agressions contre les peuples faibles et qui inaugurera l'âge d'or où les hommes devront transformer leurs épées et leurs lances en socs de charrues. Cette Société des Nations, le plus grand des efforts qui aient été faits pour faire régner la fraternité parmi les humains, est d'origine américaine; elle contient tout l'idéalisme, toute la générosité, toutes les vertus des races colombiennes.

L'héritage intellectuel est le même.

Le fond de la littérature américaine est un trésor commun que la Providence a réparti généreusement entre les différentes nations du continent.

Il reconnaît des différences entre les littératures des deux Amériques et même entre celles des différents pays de l'Amérique latine, mais en soutenant que

« dans les productions littéraires de tous les auteurs américains, autant du Sud que du Nord, il y a une veine nettement américaine, quelque chose qui les distingue des écrivains qui représentent la culture de Vieux Monde. Qu'elle soit écrite en espagnol, en portugais ou en anglais, la littérature du nouveau continent atteste un esprit commun à toutes ses pages et qui lui font mériter le nom de « littérature américaine ».

A l'appui de cette assertion, M. Browning fait des rapprochements quelque peu arbitraires : Emerson et Rodo, par exemple, ou le Pocahontas d'Eggleston et La Araucana de Ercilla. Immédiatement après, d'ailleurs, portant sur les littératures hispano et anglo-américaines un jugement tant soit peu sommaire, il leur découvre des qualités bien contradictoires.

Les écrivains du Sud ont beaucoup de ce qui manque à ceux du Nord, et réciproquement. Ceux du Nord possèdent le raisonnement, la méthode, la froideur, la logique, le sens grave et profond de la vie. Ceux du sud sont brillants , véhéments, lyriques, passionnés, ils représentent dans le Nouveau Monde les idéals classiques de beauté et de forme littéraire. Ceux du Nord ont, peut-être, plus de fond ; mais ceux du Sud sont, je crois, supérieurs dans l'expression.

M. Browning termine son étude en examinant ce qu'il appelle l'héritage matériel, c'est-à-dire les richesses naturelles des deux Amériques; mais il passe rapidement et déclare que « la surprenante prospérité matérielle des Amériques ne sera jamais le lien matériel qui unira leurs nations». Il est certain que les Etats-Unis montrent une convoitise trop grande des richesses de certains pays de l'Amérique latine pour pouvoir soutenir le contraire.

L'Italie et la Question Romaine.

Le 1er juin, dans un grand article de la *Nuova Antologia*, le sénateur Francesco Ruffini étudie l'état actuel de la Question Romaine. Il rappelle que les solutions intermédiaires, interventions de puissances étrangères, concordat entre les deux pouvoirs, ont toujours été repoussées, soit par l'Eglise, soit par l'Etat italien. Restent donc les deux solutions extrêmes :

1° Rétablissement de la véritable souveraineté territoriale du Saint-Siège avec des frontières plus ou moins étendues et avec la reconnaissance des Puissances suivant les règles communes et traditionnelles du droit international, c'est-à-dire *restitutio in integrum* plus ou moins complète;

2° Situation juridique du Saint-Siège dans l'Etat italien fixée d'une manière autonome par celui-ci, c'est-à-dire par une loi intérieure, la loi des Garanties. En conséquence, maintien de la situation qui dure depuis un demi-siècle.

La première position est celle du Saint-Siège; la seconde est celle du gouvernement italien.

Etudiant la position du Saint-Siège, M. Ruffini s'efforce de démontrer qu'il y a « impossibilité technique » à rétablir le pouvoir temporel. Il rappelle le discours prononcé par Cavour le 25 mars 1861. Le pouvoir temporel du Pape pouvait être admis au temps des monarchies de droit divin. Aujourd'hui, les gouvernements reposent sur le consentement des peuples : « Si l'on admet que le consentement des peuples au gouvernement qui leur est imposé est nécessaire, il est facile de démontrer que le pouvoir temporel manque absolument de fondement.» Un écrivain allemand, Lulves, dans son ouvrage *Die Stellung*, prétend que les habitants de la Cité Léonine seraient disposés aujourd'hui, par intérêt commercial, à accepter la souveraineté du pape.Cela paraît douteux à M. Ruffini. Cependant, aussitôt cette thèse admise, un nouveau problème se pose. Quelle forme de gouvernement le Pape donnerait-il à ses sujets ? Un gouvernement absolu ? Il semble que le temps de l'absolutisme est passé. Un gouvernement constitutionnel? Ce serait contraire à toutes les traditions de l'Eglise. Et M. Ruffini rappelle cette phrase d'un homme politique italien : « Quel mauvais tour jouerait le roi d'Italie au Saint-Père s'il le prenait aumot et s'il lui remettait un beau matin Rome à gouverner, ne fût-ce que pour un seul jour ! »

Cavour, jadis, a fait remarquer que les progrès introduits dans la constitution civile de la société au cours des temps modernes peuvent bien être tolérés par le Saint-Siège,mais qu'en aucun cas ils ne sauraient être sanctionnés par lui. Ce faisant, « il trahirait ses devoirs comme Pontife, il cesserait d'être respecté comme chef du catholicisme ». C'est ce que fait remarquer à son tour Mario Missiroli. Au lendemain de la reconstitution du pouvoir temporel le problème se présenterait aussi difficile. « Le Pape pourrait-il refuser un Parlement, le suffrage universel, un Conseil d'Etat, toutes les conquêtes du libre examen, du nationalisme et du libéralisme moderne, conquêtes absolument inconciliables avec le catholicisme et avec son autorité? Evidemment non. Alors l'Eglise serait battue sur le terrain choisi par elle. D'autre part, si elle s'obstinait dans son refus, pourrait-elle vivre dans les alternatives révolutionnaires ? » L'allemand Erzberger propose un régime étrange où, à l'intérieur de l'Etat pontifical, seuls les fonctionnaires de la Curie et leurs familles seraient sujets du Pape, tandis que le reste de la population resterait soumis aux lois du royaume d'Italie.

M. Ruffini reconnaît que l'Italie aurait intérêt à se réconcilier avec le Saint-Siège notamment pour le règlement de la question d'Orient Ces avantages cependant. « Ils sont trop légers pour pouvoir peser. d'une manière décisive sur la balance, amener l'Italie à une amputation vitale et à une mortification qui n'est plus acceptable. »

Quant au fait que le Pape étant souverain temporel pourrait prendre part aux Congrès de la Paix, M. Ruffini le juge insignifiant. Dans les discussions diplomatiques, le Pape ne pourrait que perdre une partie de son prestige.

Le Vatican, affirme M. Ruffini, doit comprendre enfin qu'il ne faut attendre le règlement d'une pareille question que du consentement des peuples, et, en l'occurence, du peuple italien. La dernière guerre a fait des peuples l'arbitre souverain. M. Ruffini propose qu'on s'en tienne à l'idée autrefois exprimée par Dante : la coexistence des deux pouvoirs dans la Ville-Mère.

(Il y a ici une légère déviation. Dante prévoyait à Rome, à côté du Pape souverain spirituel universel, la présence de l'Empereur souverain temporel universel ; les difficultés actuelles de la question résultent du fait que le Souverain temporel résidant à Rome est le souverain d'une seule nation.)

Dante, dit M. Ruffini, est parfaitement d'accord avec la Loi des Garanties. Il reconnaissait au Souverain spirituel la prééminence :

C'est ce que la loi des garanties a reconnu alors qu'elle établissait (art. 3) que le gouvernement italien devrait rendre au souverain Pontife les honneurs souverains et lui garder les prééminences d'honneur reconnues par les souverains catholiques, ce qui implique que le Roi d'Italie devrait céder la première place au Pontife s'ils venaient à se rencontrer. Peut-on imaginer correspondance plus parfaite ?

La décision est donc remise et réservée aux peuples.

M. Ruffini tire d'heureux augures d'une phrase prononcée le 28 juin 1915 par le cardinal Gasparri. Le Saint-Père, disait le cardinal, attend « le règlement de sa situation non des armes étrangères mais du triomphe des sentiments de justice qu'il espère voir se répandre toujours plus dans le peuple italien ».

L'*Osservatore Romano*, du 19 juin, essaie de mettre fin à la discussion. Il précise la position du Saint-Siège. La nouveauté de la situation fait-il remarquer, est dans la reconnaissance qu'une libre révision de la loi des Garanties n'entache en rien la souveraineté de l'Etat dont on s'était jusqu'ici montré si jaloux et qui avait toujours semblé devoir être irrémédiablement compromise par une solution fixée d'égal à égal par l'Etat et par le Pontife. La fameuse loi est désormais dépassée :

Voici cinquante ans que l'Eglise affirme cela, au risque de provoquer la colère des esthètes admirateurs du « chef-d'œuvre » juridique. Voici cinquante ans que se montrent l'inutilité pratique et la substance absurde d'un acte unilatéral et non accepté par la partie intéressée; garantie pouvant être changée comme toute autre loi constitutionnelle par la volonté de la majorité, et, par conséquent de tout parti dominant; acte qui refuse à un Pouvoir souverain et universel, au nom d'un Etat particulier, la souveraineté effective pour lui accorder de simples prérogatives honorifiques; qui lui assure et lui promet une telle liberté qu'il ne peut même dire s'il accepte cette loi; le fait de l'acceptation constitue déjà

une diminution de l'indiscutable supériorité souveraine de l'Etat sur l'Eglise. Aujourd'hui nos adversaires eux-mêmes en viennent à discuter. Il est juste que nous nous en réjouissions.

L'Osservatore Romano constate que l'esprit public n'est plus opposé à la formation d'une enclave où l'Eglise serait souveraine. Il conclut ainsi :

Non seulement la question romaine existe, non seulement il faut la résoudre dans l'intérêt national, non seulement la loi des Garanties est dépassée, mais la solution territoriale est possible et elle est nécessaire.

Et nous prenons acte de cela aussi.

Sans examiner la valeur des différentes proportions territoriales et pour nous en tenir à ce que les journaux nos confrères sont unanimes à admettre l'idée que la souveraineté *de jure* ne se fonde aujourd'hui parfaitement que sur le territoire a toujours été dans la pensée du Saint-Siège et des catholiques, même lorsque leurs adversaires ne voulaient pas y voir un axiome juridique élémentaire mais un préjugé sectaire.

La liberté et l'indépendance dans cette plénitude qui est naturelle et nécessaire à un pouvoir spirituel universel ne peuvent se réaliser que dans la souveraineté; celle-ci dans l'état actuel du droit des gens — telle qu'elle s'est formée à travers toutes les écoles de droit positif et a été acceptée dans la pensée internationale — ne peut exister si elle n'est fondée sur un territoire.

Personne n'a jamais pensé à affirmer autre chose; et personne n'a jamais imaginé que par cela fût diminuée ou offensée la souveraineté de l'Etat.

Les vieilles accusations de désir de domination, de revendications territoriales destinées à humilier le pouvoir laïque et à lui tendre des embûches, d'un principat civil qui serait son propre but, tombent non seulement devant l'insoupçonnable dignité morale de l'Eglise, mais aussi devant le simple principe logique et juridique que le soin des intérêts nationaux, le bon sens et un froid examen de la situation ne rendent plus inacceptables aux hommes de l'autre rive.

C'est à ce point que nous nous arrêtons sur notre rive et que nous regardons.

Le Gérant : Fr. Duvignau.

Bordeaux. — Impr. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue.

LA VIE DES PEUPLES
publie
des chroniques
littéraires, artistiques,
théâtrales, musicales,
scientifiques, politiques,
universitaires, économiques,
internationales.

LA VIE DES PEUPLES
donne
sans retard
dans chaque numéro
des comptes rendus détaillés
des Revues et Livres
publiés
en France et à l'Etranger.

LA VIE DES PEUPLES, Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères, a publié dans ses précédents numéros des articles de :

Joseph Barthélemy, *La Chambre de reconstruction*; *Les noces d'or de la République.* — Maurice Muret, *La Paix dans le roman de guerre allemand.* — A. Dupouy, *M. Deschanel et la politique extérieure de la France.* — A. Mandelstam, *La liquidation de l'Empire Ottoman.* — Charles Cestre, *L'esprit nouveau du patronat américain*; *Walt Withman, poète de la Nature*; *Les Revues d'usine aux Etats-Unis.* — Louis Hautecœur, *L'opportunisme politique de M. Nitti.* — G. Dupont-Ferrier, *Une sainte de France : Jeanne d'Arc.* — Eugène Schneider, *La France au printemps de 1920.* — Elihu Root, *Abraham Lincoln.* — Henri Lichtenberger, *Walther Rathenau*; *Le déclin de l'Occident.* — Jean Bonnerot, *Les Routes de France.* — J. Décamps, *La crise du change.* — Pierre Flottes, *Paris dans l'œuvre de Victor Hugo*; *Le roman turc de Pierre Loti.* — Wickham Steed, *L'Angleterre et la guerre.* — A. de Lapradelle, *Le retour à La Haye.* — André Lichtenberger, *La guerre et les lettres françaises.* — Joseph Blociszewski, *La Pologne et l'Europe.* — Joseph-Barthélemy, *Impressions d'Oxford.* — Louis Eisenmann, *La question de Teschen.* — Maurice Bourquin et J. Paulus, *La question du Wielingen.* — G. Rouillard, *Mérimée en Espagne.* — Ben Halecki, *Trois villes: Varsovie, Léopol, Vilno.* — C.-G. Picavet, *Genève vue de l'étranger.* — Edmond Pilon, *La Guerre au XVIII^e siècle.* — Gabriel Faure, *Les « harmonies » toscanes.* — Pierre de Leyrat, *L'Amérique et la Société des Nations.* — Jules Legras, *L'agonie de la Sibérie.* — Georges Ricon, *Emile Augier et son théâtre.* — Dresch, *L'Allemagne et la Révolution Française*; *Treitschke et Förster.* — C. Jordan, *Guillaume II et la Guerre.* — Jean Nesmy, *La Forêt d'automne*; *La Forêt d'hiver.* — Edmond Pilon, *L'Orient chez Eugène Delacroix.* — Edmond Delage, *Foch et Erzberger.* — M.-J. Walter, *Carl Spitteler, poète et romancier.* — Un Hellène, *M. Venizelos.* — W. Rightcliff, *Le traité de Sèvres.* — René Lauret, *Les idées politiques de Wells.* — Georges Meyer, *Delhi, capitale du Grand-Mogol.* — Georges Scelle, *Que devient la Société des Nations.* — Paul Sourzac, *Le Rhin romantique.*

Et des chroniques littéraires, artistiques, universitaires, politiques, sociales, économiques, financières, internationales, signées :

Marcel Azaïs, Amiral Benson, Claude Berton, Lucien Besnard, Charles Cestre, J. Décamps et P. Guébhard, Jean Denier, J.-L. Détrée, Duffieux, Auguste Dupouy, Louis Eisenmann, Jean Fleurier, Louis Hautecœur, Emile Henriot, Jules Legras, Pierre de Leyrat, F. de Miomandre, Jules Perrin, J. Prudhommeaux, Sesmesanges, A. Silbernagel, C.-B. Vibbert, etc.

Imprimerie J. BIÈRE
18-20-22, r. du Peugue
BORDEAUX

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.4,no.14(1921)

(4)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY